

DELEGATION DE Monsieur Dimitri BOUTLEUX

D-2020/231
Musée d'Aquitaine. Projet scientifique et culturel.
Approbation.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le musée d'Aquitaine s'est engagé dans une démarche collective pour la rédaction de son nouveau Projet scientifique et culturel (PSC), document d'orientation pour la période 2020-2025. Le précédent PSC couvrait la période 2011-2016. Au-delà d'une obligation légale, l'enjeu est de proposer à la Ville de Bordeaux et au ministère de la Culture des propositions de perspective pour les cinq prochaines années.

Afin de mener à bien une écriture collective du Projet scientifique et culturel du musée d'Aquitaine, une démarche participative a été mise en place depuis décembre 2017.

Implanté en plein cœur de ville dans l'ancien Palais des facultés, le musée d'Aquitaine dispose d'une grande réserve foncière de 29 000 m² dont seul un tiers est exploité aux fins d'expositions. Le musée conserve plus d'1,4 million de pièces qui couvrent 400 000 ans d'histoire et proviennent de Bordeaux, de l'Aquitaine et de cinq continents (Europe, Océanie, Afrique, Asie et Amériques).

Deux autres musées sont placés sous la responsabilité de l'équipe du musée d'Aquitaine : le musée Goupil qui ne dispose plus d'exposition permanente depuis 1998 et le Centre National Jean Moulin, dont le bâtiment a été fermé en 2018 compte tenu de son état et qui propose un programme hors les murs et vers les scolaires.

La richesse des collections, leur variété, leur ancienneté et la diversité de leurs origines placent le musée d'Aquitaine comme l'un des grands musées de région en France, et il dispose d'une grande potentialité pour proposer un grand musée d'histoire, de civilisation et de société sur la façade atlantique de Bordeaux.

Un comité scientifique et un comité de pilotage ont accompagné l'équipe du musée dans la rédaction du document présenté en annexe, avec les représentants du ministère de la Culture, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du département de la Gironde, de Bordeaux Métropole, des deux universités de Bordeaux et de l'Office du tourisme.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver le projet scientifique et culturel élaboré par le musée d'Aquitaine.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

M. BOUTLEUX

Concernant le projet scientifique et culturel du Musée d'Aquitaine, je vous demande une minute. C'est à mon initiative que j'ai demandé à la dégrouper. Il s'agit d'un projet pointu pour cet établissement qui veut se donner l'ambition d'être le lieu où s'exprime toute l'exploration de l'histoire mondiale de Bordeaux et de l'Aquitaine.

Déjà identifié comme le haut-lieu de la mémoire anthropologique et historique, ce nouveau projet scientifique affirme la volonté du Directeur, Laurent VÉDRINE, et de ses équipes d'en faire un outil de recherche pour tous les publics. L'un des principaux enjeux du projet scientifique et culturel sera d'une part de mettre en résonance les collections du Centre national Jean Moulin, le Musée Goupil et le Musée d'Aquitaine, et d'autre part affirmer leurs identités et leurs singularités au sein de ce qui pourrait devenir le Palais des Musées.

Ce projet est basé sur une collection municipale, dont les premières acquisitions remontent à quatre siècles. Autour de la bibliothèque, se déploieront près de 7 000 mètres carrés d'espaces d'exposition sur trois niveaux, permettant un voyage multidimensionnel. Ce parcours permanent sera la colonne vertébrale du Musée. Celui-ci sera tout d'abord un lieu où la culture sera partagée sous différentes formes, de manière ouverte et accessible.

Enfin, l'ambition de ce projet est bien de valoriser ce lieu emblématique de la connaissance de notre patrimoine, en imaginant de nouvelles fonctions d'accueil, des espaces d'exposition temporaires, des cours aménagées, des jardins, des espaces de convivialité et de diffusion, un auditorium rénové et des espaces de médiation en plein cœur de ville.

Ce projet scientifique et culturel respecte l'esprit historique du lieu, tout en souhaitant doter la Ville de Bordeaux d'un outil de recherche contemporain, évoquant les enjeux que rencontre actuellement notre société.

J'insiste sur le fait que les équipes du Musée d'Aquitaine souhaitent que ce projet s'inscrive dans une démarche collective, partenariale et citoyenne, en s'ouvrant largement aux publics qui n'ont pas ou peu accès à la culture.

Je vous invite donc à approuver cette délibération.

M. LE MAIRE

Qui souhaite intervenir ? Fabien ROBERT et Marik FETOUH.

M. ROBERT

Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, nous allons évidemment voter des deux mains ce projet scientifique et culturel, au joli titre, au beau nom, un « Musée-monde de Bordeaux et d'Aquitaine ». Ce projet auquel notre majorité a beaucoup participé – vous vous en doutez – est un projet exemplaire. Je ne vais pas être très long. Mais le Musée d'Aquitaine a des atouts extraordinaires : le lieu, son emplacement, les espaces disponibles – pas tout à fait encore, mais qui pourraient l'être un jour – pour accueillir du public, une collection tout à fait extraordinaire. Contrairement à une idée reçue, ce qui est très beau n'est pas toujours en réserve. Les musées montrent, mais beaucoup de choses aussi ne sont pas montrées et elles sont tout à fait extraordinaires. Une équipe elle aussi passionnée, engagée, qui fabrique, qui conserve, qui inventorie, qui recherche, qui montre et qui a la passion de la médiation.

Le Musée d'Aquitaine a aussi un atout extraordinaire, c'est qu'à mon avis, il se situe aujourd'hui au cœur ou au croisement de multiples problématiques qui traversent notre pays et notre société. Il y a des tensions, on le voit dans ce type d'enceinte. Il y a des questionnements. Est au fond, tout ramène au savoir, ce que nous devrions mieux connaître, ce dont nous devrions nous rappeler et sans lancer de débat ici, peut-être nous souvenir qu'au lieu d'effacer certaines traces de notre Histoire ou de déboulonner certaines statues, il faut d'abord connaître, expliquer, partager, parfois re-contextualiser et que cela part toujours de ces lieux, à tort parfois décriés que sont les musées.

Nous croyons donc profondément en ce projet et en ce lieu. Il y aura des choix à faire, des arbitrages à faire bien sûr. Le projet scientifique et culturel qui nous est présenté ici est formidable. Il est porté par un Directeur passionné, que je salue. Il est déjà très passionné puisqu'il est là depuis 15 heures et il attend patiemment, Cher Laurent VÉDRINE. Je ne raconterai pas l'anecdote qui vous lie, vous, moi et Montaigne. Mais parfois, les projets tiennent à peu de choses, se lancent, se développent. En tout cas, nous espérons que dans les arbitrages qui seront faits, vous porterez, Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, ce projet à bout de bras.

Il y aura des concertations sur la politique culturelle, mon Cher Collègue, Cher Dimitri BOUTLEUX. Forcément, les acteurs qui proposent des idées se disent rarement qu'il faut donner plus aux institutions. Vous verrez qu'il faut toujours déséquilibrer les budgets souvent en faveur des acteurs associatifs. N'oublions pas, dans ce projet, la magnifique rénovation de ce Musée qui nous est proposé aujourd'hui et qui pourrait faire demain du Musée d'Aquitaine un vrai Musée de l'Homme avec un grand H, des civilisations, extrêmement attractif en plein cœur de Bordeaux.

J'espère que malgré les arbitrages difficiles, forcément quand ils sont financiers, ce projet pourra voir le jour. En tout cas, nous y sommes extrêmement attachés et nous félicitons toutes celles et ceux qui l'ont pensé. Merci.

M. LE MAIRE

Merci Fabien ROBERT. Marik FETOUH.

M. FETOUH

Chers Collègues, Monsieur le Maire, sur le fond, je rejoins tout à fait Fabien ROBERT sur la qualité du Musée et du projet. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a les salles XVIIIème siècle qui abordent les questions d'esclavage au Musée d'Aquitaine et que le Musée participe pleinement dans la politique de vivre-ensemble à Bordeaux. Le Musée Jean Moulin également, à travers la question de la Résistance, aborde déjà et abordera encore plus dans une version rénovée les questions qui sont fondamentales, au regard de notre cohésion nationale.

Je trouve simplement dommage que cela fasse l'objet d'une présentation d'une minute en Conseil municipal, à 21 heures 08, et on a appris à peu près ce qui était écrit dans SUD-OUEST dans votre présentation, Monsieur l'Adjoint. Je trouve cela vraiment dommage et cela vaudrait le coup d'avoir une présentation du projet scientifique et culturel.

Lors des conseils municipaux organisés durant la précédente mandature, on avait invité des experts, des directeurs d'établissements culturels à venir présenter des projets en début de Conseil. Je pense que cela vaudrait le coup peut-être que Laurent VÉDRINE nous présente ce magnifique projet de manière un peu plus détaillée.

M. LE MAIRE

Oui. Y a-t-il des interventions ? Dimitri BOUTLEUX répond, non ? Un mot ?

M. BOUTLEUX

Oui, je suis pour donner plus de part, de temps à la culture, au débat au Conseil municipal, plutôt que de joutes qui peuvent parfois paraître un peu moins utiles. Donc oui, quand vous voulez.

M. FETOUH

C'est vous qui faites l'ordre du jour. Rassurez-moi, c'est vous qui faites l'ordre du jour ?

M. LE MAIRE

Vous conviendrez que l'on a abordé en cours de séance deux dossiers très importants qui nous ont effectivement un peu décalés dans le temps. C'est un Conseil municipal exceptionnellement riche.

M. FETOUH

Si je puis me permettre, Monsieur le Maire, je pense que la prochaine fois, quand vous aborderez les questions de sécurité, s'il y avait un document écrit, cela permettrait d'avoir des débats peut-être un peu plus consistants.

M. LE MAIRE

Cela n'aurait pas raccourci les débats d'un iota.

Je tiens à remercier Monsieur Laurent VÉDRINE qui est le Directeur du Musée d'Aquitaine, qui est resté jusqu'à cette heure avancée de la soirée. Monsieur VÉDRINE, en mon nom personnel et au nom de tous les conseillers municipaux, je tiens vraiment à vous remercier pour votre présence à cette séance. Merci.

Je mets maintenant aux voix la délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Je vous remercie.

M. PFEIFFER

Nous allons passer à la délibération n°240 : « Ville d'Art et d'Histoire. Subvention de l'État/Ministère de la Culture. Autorisation. Signature. Encaissement ».



**SYNTHÈSE DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
2020/2025 DU MUSÉE D'AQUITAINE**

**UN MUSÉE-MONDE,
DE BORDEAUX
ET D'AQUITAINE**

« On ne peut abuser que de choses qui sont bonnes. »
Michel de Montaigne (1533-1592)

Le musée d'Aquitaine s'est engagé dans une démarche collective pour la rédaction de son Projet scientifique et culturel (PSC), document d'orientation pour la période **2020-2025**. Le précédent PSC couvrait la période 2011–2016. L'enjeu est de proposer à la ville de Bordeaux et au ministère de la Culture des propositions pour les cinq prochaines années. Le musée conserve près de **1,4 million de pièces** qui couvrent **400 000 ans** et proviennent de Bordeaux, de l'Aquitaine et de tous continents de la planète.

Le musée d'Aquitaine est abrité en plein cœur de ville dans l'ancien Palais des facultés d'une surface de **29 000 m²**. Deux autres musées sont placés sous la responsabilité de l'équipe du musée d'Aquitaine : le Centre National Jean Moulin, dont le bâtiment a été fermé compte tenu de son état en 2018 et qui propose un programme hors les murs et vers les scolaires et le musée Goupil qui ne dispose plus d'espace d'exposition permanent depuis 1998. Le musée d'Aquitaine et le Centre National Jean Moulin ont accueilli près de **200 000 visiteurs** en 2017, juste avant la fermeture de ce dernier.

Un musée à dimension atlantique

La richesse des collections, leur variété, la période couverte et la diversité de leurs origines qui sont le fruit du regroupement d'une dizaine de collections de musées depuis le XIX^e siècle placent le musée d'Aquitaine comme **l'un des grands musées de région** en France, à l'instar du musée des Confluences à Lyon, du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille ou du musée d'histoire de Nantes. Le musée d'Aquitaine dispose d'une grande potentialité pour rejoindre ce trio de musées et proposer un grand musée d'histoire, de civilisation et de société sur la façade atlantique.

Pour y parvenir, le musée dispose d'une **grande réserve foncière**. En effet, seul un tiers de la superficie du bâtiment du musée d'Aquitaine est utilisé pour accueillir du public et proposer des expositions, le reste de l'édifice étant occupé par des réserves. Par ailleurs, de nombreuses sections du musée ne sont pas présentées au public : la riche collection d'Égypte, la majeure partie des collections extra-occidentales, l'ethnographie aquitaine et les collections du Centre National Jean Moulin et du musée Goupil, attendent de renouer avec le public. Enfin, le bâtiment du musée d'Aquitaine, en plein cœur du secteur classé patrimoine mondial par l'Unesco à Bordeaux, possède des qualités historiques et architecturales indéniables. Ainsi, une fouille archéologique est actuellement menée sur **le tombeau présumé de Michel de Montaigne**, récemment redécouvert, dans les sous-sols du musée d'Aquitaine.

Une écriture collective

Une démarche participative a été mise en place depuis décembre 2017 pour écrire collectivement ce Projet scientifique et culturel. La totalité de l'équipe a ainsi participé à l'opération « *Vis ma vie de visiteur au musée d'Aquitaine* », **diagnostic partagé** du parcours d'exposition de référence réalisé lors de dix séances de travail. Des propositions classées par ordre de priorité ont été formulées pour améliorer la qualité de l'offre au public. Par ailleurs, un groupe de travail a réfléchi durant quatre séances à l'identité et à l'image du musée d'Aquitaine et des priorités ont été également définies. Enfin, l'ensemble de l'équipe du musée a établi un état des lieux global et précis du musée et des priorités d'action pour les années à venir lors de quatre séances plénières et de groupes de travaux thématiques. Ce travail d'équipe s'appuie sur les réflexions et avis d'un **comité scientifique** fort d'une quarantaine de membres. Ce comité s'est réuni deux fois et ses membres ont été consultés dans le cadre de groupes thématiques.

Par ailleurs, le maire de Bordeaux a également mis en place un **comité de pilotage** permettant de partager les orientations du PSC avec des représentants du ministère de la Culture, de la Région

Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde, de Bordeaux Métropole, des deux universités de Bordeaux et de l'Office de tourisme. Ce PSC s'est également nourri de travaux collectifs de réseaux nationaux et internationaux (Fédération des écomusées et musées de société, réseau des musées d'histoire de ville en Europe, réseau des musées franco-américains FRAME, musées du XXI^e siècle portés par le ministère de la Culture, musées de l'histoire de l'esclavage), de visites de musées et de rencontres avec de nombreux professionnels du secteur, chercheurs, responsables associatifs, enseignants et acteurs du tourisme. Ce sont au total près de **deux cents interlocuteurs** avec qui nous avons pu échanger et travailler durant ces deux années pour proposer un musée du Nous, une rencontre avec un musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine.

Un musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine

La nature, la variété et l'origine des collections du musée d'Aquitaine ouvrent des champs considérables : d'un galet aménagé en outil par les premiers hominidés d'Aquitaine il y a 400 000 ans, des tableaux, des gravures du XVI^e siècle à nos jours, des sculptures du Paléolithique au XX^e siècle, des objets provenant d'Aquitaine et de l'ensemble des continents... Ces quelque 1,4 million d'objets permettent au musée de parler de la cité de Bordeaux, en plein cœur de la Nouvelle-Aquitaine dont l'histoire est le fruit de nombreux échanges avec le reste du monde.

Le musée peut ainsi jouer avec ces **trois échelles locale, régionale et mondiale** pour proposer un **musée du Nous et de la Relation**¹, fruit de la rencontre entre un musée d'identité locale et régionale, et un musée-monde composé de riches collections extra européennes.

Une collection, trois musées et une équipe

L'équipe du musée s'est vu confier par la ville de Bordeaux la responsabilité de deux autres musées, le Centre National Jean Moulin dédié à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et le musée Goupil du nom d'un galeriste et éditeur d'art qui a diffusé des images d'art à travers le monde au XIX^e siècle. L'un des enjeux de ce projet scientifique et culturel sera de **mettre en résonance** ces trois collections.

Quel est le point commun entre toutes ces collections ? Elles sont conservées à Bordeaux par le musée d'Aquitaine et sont destinées à être présentées dans un même bâtiment, celui de l'ancien Palais des Facultés qui abrite aujourd'hui le musée. La richesse, le nombre, et la variété de ces collections en un même lieu résultent de trois phénomènes : d'une part, la constitution de collections municipales relatives à l'histoire de la ville de Bordeaux. D'autre part, la collecte d'objets d'ethnographie rurale impulsée par Georges-Henri Rivière et le directeur du musée d'Aquitaine Louis Valensi, dès 1963. Et enfin, à Bordeaux, grand port colonial depuis le XVIII^e siècle, le regroupement de collections ramenées par des missionnaires, des médecins, des administrateurs, des collectionneurs de pièces provenant d'Océanie, d'Afrique subsaharienne, de l'espace méditerranéen, de l'Amérique et de l'Asie ont permis la constitution d'un ensemble extra-occidental de plus de six mille pièces.

Fort de ce constat, ce projet sera appuyé sur les deux dénominateurs communs du musée d'Aquitaine, **son bâtiment et ses collections.**

¹ – L'expression « **musée du Nous** » est formulée par Benoît de l'Estoile dans son ouvrage *Le Goût des autres, De l'exposition coloniale aux Arts premiers*, Flammarion Champs essais, 2007, p. 12. Le musée des Autres présente des collections extra européennes, à l'instar du musée du quai Branly. Le musée de Soi est un musée d'histoire, de société qui présente le territoire sur lequel le musée est implanté. Le terme « **Relation** » est quant à lui privilégié par Myriam Cottias, directrice du CIRESC (CNRS) et membre du conseil scientifique du musée : M. Cottias invite le musée à s'emparer d'une notion qui fut au cœur de la pensée d'Édouard Glissant et qui exprime la rencontre, les liens tissés entre deux « pensées du monde ».

Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles : l'histoire du bâtiment

L'édifice dans lequel le musée est installé depuis 1987 est l'ancien Palais des Facultés de lettres et de sciences. Il a été construit en 1886 par l'architecte Louis Durand avec, dans son sous-sol, le tombeau présumé de Michel de Montaigne, et au point le plus haut, une tour-terrasse utilisée pour l'enseignement de l'astronomie et l'observation des étoiles. Ce bâtiment qui couvre une superficie de 29 000 m² sur six niveaux était d'une grande modernité. « *On l'a dit avec justesse une faculté doit désormais être un atelier* », écrit Louis Liard, adjoint au maire de la ville de Bordeaux et directeur de l'enseignement supérieur auprès de Jules Ferry, à l'architecte Charles Durand le 12 juillet 1879. Ce Palais des Facultés a été **un lieu du savoir et de la transmission du savoir**.

C'est un quadrilatère avec, en son centre, une bibliothèque et quatre niveaux de circulation desservant de petites salles de cours, des laboratoires de recherche et d'enseignement (physique, chimie, météorologie, optique zoologie, botanique) et un musée archéologique. La muséographie du musée d'Aquitaine, ouvert en 1987, très inspirée de Georges-Henri Rivière, a tourné le dos à ce bâtiment en neutralisant l'enveloppe des collections. Aujourd'hui encore, il n'y a pas d'explication sur l'histoire du bâtiment et du site qui avant d'être une université avec des enseignants et des étudiants qui ont marqué l'histoire mondiale de la recherche (Emile Durkheim, Marcel Mauss, etc.), a été un lycée royal, un couvent, celui des Feuillants où a été inhumé Michel de Montaigne et une enceinte médiévale.

L'étude du bâtiment permettra, par capillarité, d'évoquer l'histoire passée et présente du quartier et de la ville de Bordeaux. La fouille archéologique du tombeau de Michel de Montaigne va contribuer à enrichir la connaissance de cette histoire. Cette recherche mettra également l'accent sur les échanges, notamment intellectuels entre l'université formant de nombreux étudiants originaires d'Afrique, des Antilles et d'Océanie et la constitution des collections extra européennes.

Les axes de travail sont les suivants :

- S'inspirer du Palais des Facultés, lieu de transmission du savoir et d'expérimentation. La bibliothèque sera identifiée comme pôle central d'information. De part et d'autre de la bibliothèque, le public pourra circuler sur cinq niveaux.
- Connaître l'histoire du site et du bâtiment, en s'appuyant en particulier sur la recherche archéologique du tombeau de Michel de Montaigne.
- Repositionner le musée d'Aquitaine comme un musée d'histoire de ville inscrit dans un quartier, avec des points de vue sur la cité.
- Réinvestir des zones qui ne sont pas ouvertes au public pour créer de nouveaux espaces d'exposition.
- Créer des jardins dans les cours intérieures et les terrasses pour présenter notamment les métissages et hybridations entre cultures d'ailleurs et agriculture de nouvelle Aquitaine (vigne, maïs, tabac, tomate de Marmande, pruneaux d'Agen, etc.).
- Développer la convivialité avec un espace de restauration, des lieux pour les enfants, de meilleures conditions d'accessibilité pour tous les publics.
- Développer les qualités climatiques du bâtiment en renforçant son inertie.

400 ans d'histoire des collections

Le parcours muséographique couvre 400 000 ans d'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine sur 5 000 m². Une infime partie de la collection constituée depuis le XVI^e siècle, soit près de 5 000 pièces sur un total d'un 1,4 million, est présentée au public. Très peu d'objets ethnographiques d'Aquitaine sont aujourd'hui visibles et une petite partie des collections extra-européennes est présentée. Travailler sur **l'histoire de la collecte de ces objets** au musée d'Aquitaine permettra de répondre aux questions suivantes :

- Comment cet objet est-il entré dans les collections du musée d'Aquitaine, dans quelles conditions et par quel biais ?
- À quoi servait cet objet et dans quel contexte ?
- Quel est le sens de cet objet en ce début du XXI^e siècle en France, à Bordeaux ?

Ces objets apporteront un éclairage nécessaire pour poser des questions sur notre société. Comment le climat a-t-il évolué ? Comment se nourrir ? Quels sont les rapports entre l'homme et la plante en Aquitaine ? Quand est apparue l'écriture ? Qu'est-ce qui caractérise l'Aquitaine ? Quelles relations et distinctions établir entre esclavage, colonisation et immigration ? Comment le pouvoir se légitime-t-il à travers des images et des symboles ? Depuis quand élève-t-on des abeilles, indispensables à la biodiversité ?

L'équipe du musée, avec l'aide de son comité scientifique, va tenter de répondre à ces questions et de **faire parler les objets en les situant dans leur contexte** notamment dans le réseau de relations et d'échanges qui a permis que ces objets soient devenus des pièces de musée. Des réponses plurielles seront données à ces questions, avec des habitants des territoires concernés mais aussi des artistes, afin de proposer un musée du « *Nous* ».

Les axes de travail sont les suivants :

- Faire parler les objets en s'appuyant sur la recherche portée par la communauté scientifique, en particulier les Universités de Bordeaux.
- Contextualiser les objets avec leur site et région de provenance (maquettes, cartes, dispositifs multimédia).
- Construire un discours s'appuyant sur les collections avec différents points de vue, différents regards (par exemple pour les collections extra-européennes un regard alternatif posé par des artistes ou individus issus des pays d'où proviennent ces collections).
- Proposer de nouvelles muséographies avec des passerelles entre les collections d'ethnographies régionales et les collections extra européennes.
- Disposer de réserves permettant de conserver ces collections, de les étudier, de les rendre accessibles aux chercheurs et de les valoriser auprès du public.

Le précédent PSC (2011-2016) insistait sur la place du musée d'Aquitaine au sein de l'arc Atlantique et sur le rôle de Bordeaux comme interface entre l'espace Atlantique et l'arrière-pays aquitain. Nous poursuivrons dans cette direction en développant certains axes où **le public sera au cœur des enjeux, des actions et des usages du musée.**

Une histoire mondiale de l'Aquitaine et de Bordeaux

Bordeaux est un port depuis l'Antiquité (*Burdigala*) ouvert sur la façade atlantique et la Méditerranée via l'Isthme Gaulois et le cabotage côtier de l'Espagne jusqu'en Angleterre et en Europe du Nord. Ce port présente la particularité de s'appuyer sur les ressources locales (sel, pois, vin, bois, eaux-de-vie, textiles, blés) de l'arrière-pays qui correspond au territoire actuel de la Nouvelle-Aquitaine. Bordeaux entretient des relations avec la façade atlantique européenne grâce au développement des échanges avec l'Angleterre et l'Europe du Nord au Moyen Âge, puis des relations transatlantiques avec une apogée au XVIII^e siècle et une richesse du territoire bordelais et aquitain qui s'appuie sur le travail des esclaves à Saint-Domingue et dans les Antilles pour la production du sucre et du café.

Enfin, au XIX^e et au début du XX^e siècle, le port commerce avec l'empire colonial français et l'Afrique de l'Ouest en particulier. En ce début de XXI^e siècle, la ville de Bordeaux est devenue une ville attractive qui attire des millions de touristes, de nouveaux habitants et des étudiants venus d'horizons très variés. Bordeaux est l'interface entre le monde, l'espace atlantique (Afrique, Caraïbes, Amériques, Europe) et la Nouvelle-Aquitaine.

Le musée d'Aquitaine propose de présenter **l'histoire des échanges et de la mondialisation** des premiers hominidés d'Aquitaine (*Homo erectus*, Néandertal et *Homo Sapiens Sapiens*) il y a 400 000 ans, en passant par la révolution Néolithique (7 000 ans) et le développement de l'agriculture et du mégalithisme notamment. L'idée est de poursuivre par le développement de l'écriture avec les tablettes en argile de Suse en Iran actuel (5 000 ans) montrant des sociétés de plus en plus organisées, la civilisation égyptienne (4 000 ans) et sa très riche culture matérielle, puis les grands courants d'échange lors des âges des métaux avec des centres de production de bronze en Aquitaine (3 000 ans).

Le développement de *Burdigala* et de son rapport avec l'Aquitaine rurale seront abordés. Puis, seront évoqués l'essor du monde chrétien au Moyen-Âge, une Aquitaine qui devient anglaise durant trois siècles (XII^e-XV^e siècle), un territoire traversé par les guerres de religion et l'arrivée de la Renaissance italienne (XVI^e siècle), une reprise en main de Bordeaux par le roi Louis XIV (seconde moitié du XVII^e siècle) et le développement urbain et économique de Bordeaux au XVIII^e siècle qui est essentiellement fondé sur le vin et le commerce du sucre et du café provenant de l'île de Saint-Domingue (Haïti actuel) produit par des esclaves venus d'Afrique. Il sera question d'une ville portuaire adossée à l'Empire colonial d'Afrique de l'Ouest au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, qui participa pleinement à la Révolution industrielle et se redressa après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Seront également abordées la décolonisation et l'arrivée de nombreuses personnes provenant d'Espagne, du Portugal, d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et des Antilles. Les collections présentent de nombreux témoignages de ce commerce des idées, de l'échange des marchandises, des denrées coloniales qui irriguent toute l'Aquitaine via les voies fluviales, des migrations des hommes, et des femmes (Aquitaine terre d'émigration, d'immigration, de passages, de frontières avec les Pyrénées et l'Océan), des processus de tensions et de rejets, d'hybridation et d'acculturation.

Du temps, de l'espace et des sensations

La rénovation du musée d'Aquitaine a débuté en 2009. Dix ans plus tard, l'ensemble du premier étage a été rénové hormis les salles extra européennes. À terme, le musée offrira une découverte en trois dimensions de notre histoire :

- Un voyage dans le temps dans les terres de la Nouvelle-Aquitaine et à Bordeaux durant 400 000 ans jusqu'au XXI^e siècle avec pour fil d'Ariane « Les Essentiels » (les objets phares et les repères dans le temps, dans la géographie et dans le bâtiment) tissant le lien entre les périodes et les espaces qui sont le fruit de trente ans de muséographies différentes et qui se nourriront de l'apport des nouvelles collections. Ces dernières seront contextualisées en relation avec les sites et les territoires d'où elles proviennent (cartes, maquettes, multimédia). Enfin, ce voyage dans le temps sera proposé au jeune public en s'appuyant sur un engin exploratoire (« A bord de La Bourlinguette », du nom d'une invention bordelaise du début du XX^e siècle) et sur une résolution d'énigmes, chasse au trésor géante permettant une exploration des collections du musée.
- Une exploration de « l'histoire mondiale de Bordeaux et de l'Aquitaine », une découverte de ses échanges avec l'espace Atlantique et le reste de la planète depuis les migrations des hommes d'Afrique durant la Préhistoire, les routes marchandes du vin, du sel et des métaux, les chemins de pèlerinage, les routes de l'esclavage, les migrations en Aquitaine. Le musée parlera de la mondialisation des images et des standards du goût avec les collections d'image d'art industriel du musée Goupil et de la mondialisation de la Seconde Guerre mondiale avec le CNJM. Ainsi seront évoquées, sur les traces des collectionneurs, les cultures méditerranéennes d'Afrique, d'Océanie, des Amériques (de l'Amérique centrale précolombienne à la culture Inuit), d'Asie (collection des vêtements Belinquier et photographies d'Inde du XIX^e siècle) et d'Aquitaine dans leurs relations à leur territoire (se nourrir, habiter, se déplacer, guerres) et à la dynamique de l'environnement et des paysages (en Aquitaine, le développement de la forêt des Landes, l'évolution du trait de côte, la création des vignobles).
- Une expérience, « le musée sensible », avec la participation du public dans un parcours sensoriel pour des personnes en situation de handicap, un parcours pour les enfants, le choix de personnages (« Vis ma vie de marin/de commerçant/de soldat »), des parcours thématiques (le vin, les écrivains, la sculpture, les peuples des fleuves et des rivières) et une actualité dans les thèmes proposés permettront de questionner le visiteur dans un parcours de plus de 7 000 m².

L'un des principaux enjeux sera d'ouvrir de nouveaux espaces au sein du bâtiment de l'ancien Palais des Facultés. Celui-ci pourrait devenir un « Palais des musées » regroupant le musée d'Aquitaine, le Centre National Jean Moulin et le musée Goupil car son objectif à terme sera bien de rendre ces trois collections accessibles au public. La bibliothèque, la documentation, les réserves graphiques du musée Goupil et du CNJM seront regroupées. Autour de la bibliothèque se déploieront des espaces d'exposition de référence sur trois niveaux permettant un voyage multidimensionnel : les deux premiers niveaux seront consacrés à un voyage de 400 000 ans dans l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine, tandis que le troisième niveau permettra une exploration des cultures du monde, du musée Goupil et du CNJM.

Un musée virtuel au service de la transmission

Le **nouveau site internet** du musée d'Aquitaine sera envisagé comme un lieu de découverte des trois musées (Aquitaine, CNJM et Goupil) et de leurs collections, un lieu de préparation à la visite (agenda, contenu du musée) et un espace contributif (au sujet des collections, opérations de collecte) et de services (réservation en ligne, boutique en ligne, accès, renseignements pratiques). Les réseaux sociaux permettront de prolonger l'information relative au musée d'Aquitaine. Il est également envisagé de développer un espace contributif et participatif : documentation sur des collections, information sur des sites patrimoniaux, réactions, débats, etc.

Les Essentiels

Ce projet vise à rouvrir et à développer trois musées dont l'identité sera renforcée : le musée d'Aquitaine et ses collections ethno-régionales et extra-européennes (Égypte antique, Afrique, Océanie, Amériques, Asie), le Centre National Jean Moulin dédié à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à Bordeaux et en Aquitaine et à ses résonances citoyennes actuelles et enfin le musée Goupil dédié à la puissance des images et leur diffusion dans le monde.

Les correspondances entre histoire locale, régionale et leur rapport au monde seront permanentes :

La personnalité de Michel de Montaigne inhumé dans les sous-sols du musée est un bon moyen pour évoquer l'histoire locale de Bordeaux et de l'Aquitaine, l'histoire nationale (les guerres civiles du XVI^e siècle) et l'histoire mondiale (discours sur les esclaves, sur les Indiens d'Amérique). Les équipes du musée souhaitent que la construction de ce projet s'inscrive dans **une démarche collective, partenariale et citoyenne** en s'ouvrant largement aux publics qui n'ont pas ou peu accès à la culture.

Proposer un Projet scientifique et culturel pour les cinq prochaines années oblige à placer le musée au cœur des évolutions de la ville de Bordeaux et de la région Nouvelle-Aquitaine, à représenter les mutations de notre société, les débats qui l'animent, de l'évolution des pratiques des publics et des musées en Europe et dans le monde.

Le Projet scientifique et culturel pose la question des trois territoires concernés, Bordeaux, l'Aquitaine et les relations avec d'autres continents. Le PSC propose une articulation entre ces trois échelles autour de la thématique des échanges en suivant deux fils conducteurs :

- L'histoire du site et du bâtiment (musée, université, lycée, couvent, tombeau de Montaigne, fortification médiévale, peut-être nécropole romaine...) avec une capillarité entre l'histoire du site et celles du quartier, de la ville, de la région... où le système hydrographique joue un rôle considérable. La connaissance et la valorisation du bâtiment sont un axe fort du projet.
- L'histoire des collections (provenance, conditions d'acquisition, usage originel, sens actuel).

Pour comprendre notre société bordelaise et aquitaine actuelle, nous posons deux postulats, deux évidences :

- Les identités de nos territoires se comprennent à travers l'histoire des échanges, hybridations, métissages, qui sont source de création, d'adaptation, de tensions.
- Nos territoires se lisent à travers une adaptation/relation entre l'homme et son milieu (bassin sédimentaire, réseau hydrographique, proximité de l'Océan et des Pyrénées...). Le musée peut s'appuyer sur une collection de 400 000 ans et sur les études relatives à l'archéologie et à l'histoire du littoral et des fleuves et rivières néo-aquitains.

Le PSC pose aussi la question de l'évolution administrative du territoire avec la création de la région Nouvelle-Aquitaine en 2016. Le musée ne possède pas ou peu de collections provenant du Poitou-Charentes ou du Limousin. Des musées d'histoire et de société existent sur ces territoires. C'est pour cela que nous proposons une nouvelle relation entre collection/sites et territoires à l'échelle de la

Nouvelle-Aquitaine en développant des partenariats avec les autres musées régionaux dans le cadre d'une politique de conventionnement avec la Région, les musées et villes partenaires de Bordeaux... On peut s'appuyer pour cela sur le comité de pilotage du musée, le comité scientifique et sur le réseau vivant des musées à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Quelles pistes ? La création de parcours patrimoniaux (Deuxième Guerre mondiale, Montaigne...) en est une, avec des collaborations multiples et des projets qui auront une répercussion sur les territoires concernés (itinérance d'œuvres, conférences, programmes de recherche, intervention auprès du public à Bordeaux et en dehors de Bordeaux, dans le cadre de conventions).

Le nom du musée

Le titre du Projet scientifique et culturel « Un musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine » nous semble en adéquation avec ce que le musée d'Aquitaine est réellement. Nous proposons, dans un premier temps, de garder le nom de « musée d'Aquitaine » tant pour sa notoriété à Bordeaux et en région que pour le très bon retour de satisfaction que nous avons du public. Nous sommes conscients que le nom n'est plus forcément adapté au repositionnement en tant que musée d'histoire de ville et musée de civilisation et la dénomination de la nouvelle région pose question. Nous pensons, avec notre comité scientifique, que nous devons dans un premier temps, conserver le nom de musée d'Aquitaine avant le lancement éventuel d'un vaste projet de rénovation du bâtiment de 29 000 m² dont 60 % sont aujourd'hui occupés par des réserves en plein cœur de ville, pour 1,4 million d'objets, pour présenter des sections muséographiques invisibles ou presque (Égypte ancienne, ethnographie régionale, collections extra-occidentales...) et deux musées fermés au public (Goupil et Jean Moulin).

Les réserves archéologiques externes mutualisées

C'est la mère de toutes les batailles. Il est nécessaire de libérer des espaces dans le bâtiment du musée pour rendre accessibles tous les projets et collections évoqués ci-dessus. Une étude de faisabilité est en cours pour la création de réserves archéologiques mutualisées en réunissant les besoins de la DRAC (Service régional archéologique, Conservation Régionale des Monuments historiques), les besoins de la métropole (service archéologique) et les besoins du musée d'Aquitaine pour une réponse partagée et concertée, en lien avec les universités de Bordeaux en termes de conservation, d'étude et de valorisation.

L'objectif prioritaire est de proposer un musée citoyen et hospitalier, à dimension atlantique et d'envergure nationale, ouvert au plus grand nombre, aux enfants comme aux adultes, à ceux qui en sont le plus exclus de la culture, un musée s'inscrivant dans un idéal de démocratisation mais aussi d'émancipation, qui donne des clés de lecture pour comprendre notre cité et notre société et invite sans cesse au décloisonnement, à l'échange et au débat.

*« À Bordeaux, nous pouvons sortir sans but, assurés d'aboutir
à une merveille. »*

François Mauriac (1885-1970)



Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur - 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 01 51 00
www.musee-aquitaine-bordeaux.fr

MU-
SEE
D'AQUI-
TAINE
BORDEAUX



579

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL 2020/2025
UN MUSÉE-MONDE,
DE BORDEAUX
ET D'AQUITAINE

« On ne peut abuser que de choses qui sont bonnes. »
Michel de Montaigne (1533-1592)

SOMMAIRE

Pour commencer	5
1. État des lieux	7
1.1. L'environnement	7
1.1.1. Une agglomération attractive	7
1.1.2. Changements d'échelle	8
1.1.3. Une nouvelle géographie culturelle et touristique	9
1.2. Histoire du musée	10
1.2.1. Jalons historiques	10
1.2.2. L'intégration du musée Goupil puis du Centre National Jean Moulin	10
1.2.3. Un mode de gestion à la croisée des chemins	11
1.2.4. L'image et l'identité du musée	11
1.3. Site et bâtiment du musée d'Aquitaine	14
1.3.1. Un musée en plein cœur de ville	14
1.3.2. Du Palais des Facultés au musée d'Aquitaine	14
1.3.3. Le bâtiment du musée d'Aquitaine	15
1.3.4. Le bâtiment du Centre National Jean Moulin	16
1.3.5. Le bâtiment de la Palu	16
1.4. Les collections	19
1.4.1. Diagnostic	19
1.4.2. État de l'informatisation et du récolement	43
1.4.3. La politique d'acquisition depuis 2010	46
1.4.4. La conservation	48
1.4.5. Régie : évolution des prêts et mouvements	54
1.5. La bibliothèque / le centre de documentation	55
1.5.1. Un lieu central dans le bâtiment et dans la vie du musée	55
1.5.2. Diagnostic	56
1.6. La recherche au musée d'Aquitaine	58
1.6.1. Des thématiques de recherche variées	58
1.6.2. Histoire et mémoires de la traite et de l'esclavage	60
1.6.3. Le musée d'Aquitaine comme objet de recherche	60
1.6.4. Recherche et formation	61
1.7. Le parcours et la muséographie	62
1.7.1. Histoire des rénovations et transformations depuis 2011	62
1.7.2. « Vis ma vie de visiteur au musée d'Aquitaine »	63
1.7.3. Expositions temporaires : principe, rythme, sujets	64
1.8. Les publics	66
1.8.1. Une équipe et une politique des publics	66
1.8.2. Un observatoire pour affiner la connaissance des visiteurs	67

1.8.3. Évolutions tarifaires et réflexion sur les horaires d'ouverture	68
1.8.4. Scolaires, péri-et parascolaires	69
1.8.5. Fidéliser les visiteurs individuels	74
1.8.6. L'élargissement des publics	77
1.8.7. Nouveaux services	81
1.9. Les partenariats et les réseaux	84
1.9.1. Une implication dans les réseaux régionaux	84
1.9.2. Des partenariats nationaux	85
1.9.3. Partenariats et réseaux à l'international	86
1.10. La communication	88
1.10.1. La signalétique	88
1.10.2. Les documents imprimés	88
1.10.3. Les relations presse	90
1.10.4. L'achat d'espaces publicitaires	90
1.10.5. Le site internet et les réseaux sociaux	90
1.11. Moyens et fonctionnement	93
1.11.1. L'équipe	93
1.11.2. Le budget	93
1.11.3. Les financements publics	94
1.11.4. La boutique	94
1.11.5. Le mécénat	95
2. Le projet	97
2.1. Le concept	97
2.1.1. Un musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine	97
2.1.2. Programme d'actions définies par l'équipe du musée	103
2.2. Site et bâtiment : l'esprit des lieux	106
2.2.1. Les potentialités du bâtiment du musée d'Aquitaine	106
2.2.2. Mise en accessibilité : étude Ad'AP	106
2.2.3. Sobriété énergétique : gestion du climat et lumière froide	106
2.2.4. Jardins Atlantiques et cours intérieures	106
2.3. Les collections	109
2.3.1. Un projet de réserves mutualisées	109
2.3.2. Informatisation, récolement et numérisation	111
2.3.3. Les acquisitions : collecte contemporaine, démarche participative	111
2.3.4. Les restaurations	112
2.3.5. La politique éditoriale	112
2.4. La bibliothèque / centre de documentation	115
2.4.1. Poursuivre les projets engagés	115
2.4.2. Les nouveaux projets	115

2.5. La recherche	116
2.5.1. Un nouveau comité scientifique	116
2.5.2. Participer à la recherche scientifique	116
2.5.3. Valoriser la connaissance archéologique	118
2.6. Parcours d'exposition et muséographie	120
2.6.1. Fiches diagnostic	120
2.6.2. Implanter un parcours multisensoriel et des points d'information	121
2.6.3. Rénover le rez-de-chaussée	122
2.6.4. Rénover le premier étage	123
2.6.5. Créer un 3 ^e niveau de parcours	125
2.6.6. Poursuivre le déploiement d'outils numériques	128
2.6.7. Ouvrir le musée sur la ville	129
2.6.8. Les expositions temporaires 2020-2023	130
2.7. Les publics	132
2.7.1. Un chantier global sur le confort de visite	132
2.7.2. Les parcours de visite	134
2.7.3. Les scolaires	136
2.7.4. Le public touristique	139
2.7.5. Accueillir les personnes vulnérables	140
2.7.6. Accueillir les personnes en situation de handicap	141
2.7.7. La programmation culturelle	141
2.7.8. Services en ligne et open data	142
2.8. Partenariats, réseaux	144
2.8.1. Conventionner avec la Région	144
2.8.2. Conventionner avec les universités	145
2.8.3. Réseaux professionnels et relations avec les autres musées	145
2.8.4. Partenariat avec le Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole	145
2.9. Communication	146
2.9.1. Développer une nouvelle identité graphique et redéfinir les discours	146
2.9.2. Renforcer l'attractivité visuelle extérieure du bâtiment	149
2.9.3. Consolider et développer de nouvelles relations avec les partenaires relais de communication	149
2.9.4. Refondre le site internet et poursuivre une stratégie dynamique sur les réseaux sociaux	150
2.9.5. Consolider la mission « communication numérique »	150
2.10. Moyens et fonctionnement	152
2.10.1. Une réflexion sur le statut du musée	152
2.10.2. Poursuivre la diversification des ressources financières	152
2.10.3. La démarche ADN	154
2.10.4. Contribuer à notre niveau à la transition écologique	154
Pour un musée du Nous	156
Annexes	169

*« Bordeaux est une ville curieuse, originale, peut-être unique.
Prenez Versailles et mêlez-y Anvers, vous avez Bordeaux. »*
Victor Hugo (1802-1885)

Pour commencer

Le musée d'Aquitaine s'est engagé dans une démarche collective pour la rédaction de son Projet Scientifique et Culturel (PSC), document d'orientation pour la période **2020-2025**. Le précédent PSC couvrait la période 2011–2016. Au-delà d'une obligation légale, l'enjeu est de proposer à la ville de Bordeaux, et au ministère de la Culture, des perspectives pour les cinq prochaines années. Le musée conserve près **d'1,4 million de pièces** qui couvrent 400 000 ans d'histoire et proviennent de Bordeaux, de l'Aquitaine et de cinq continents (Europe, Océanie, Afrique, Asie et Amériques).

Le musée d'Aquitaine est implanté en plein cœur de ville dans l'ancien Palais des Facultés d'une surface de **29 000 m²**. Deux autres musées sont placés sous la responsabilité de l'équipe du musée d'Aquitaine : le Centre National Jean Moulin, dont le bâtiment a été fermé compte tenu de son état en 2018 et qui propose un programme hors les murs et vers les scolaires et le musée Goupil qui ne dispose plus d'espace d'exposition permanent depuis 1998. Le musée d'Aquitaine et le Centre National Jean Moulin ont accueilli près de **200 000 visiteurs** en 2017, juste avant la fermeture de ce dernier.

● *Un musée à dimension atlantique*

La richesse des collections, leur variété, leur ancienneté et la diversité de leurs origines, qui sont le fruit du regroupement d'une dizaine de collections de musées depuis le XIX^e siècle, placent le musée d'Aquitaine comme **l'un des grands musées de région** en France, à l'instar du musée des Confluences à Lyon, du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille ou du musée d'histoire de Nantes. Le musée d'Aquitaine dispose d'une grande potentialité pour rejoindre ce trio de musées et proposer un grand musée d'histoire, de civilisation et de société sur la façade atlantique française, à Bordeaux.

Pour y parvenir, le musée dispose d'une **grande réserve foncière**. En effet, seul un tiers de la superficie du bâtiment du musée d'Aquitaine est utilisé pour accueillir du public et proposer des expositions, le reste de l'édifice étant occupé par des réserves. Par ailleurs, de nombreuses sections du musée ne sont pas présentées au public : la riche collection d'Égypte, la majeure partie des collections extra-européennes, l'ethnographie d'Aquitaine et les collections de deux musées de France, le Centre National Jean Moulin et le musée Goupil, attendent de renouer avec le public. Enfin, le bâtiment du musée d'Aquitaine, en plein cœur du secteur protégé comme patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco à Bordeaux, possède des qualités historiques et architecturales indéniables. Une fouille archéologique est actuellement menée sur **le tombeau présumé de Michel de Montaigne**, récemment redécouvert, dans les sous-sols du musée d'Aquitaine.

● *Une écriture collective*

Afin de mener à bien une écriture collective du Projet Scientifique et Culturel du musée d'Aquitaine, une démarche participative a été mise en place depuis décembre 2017. L'ensemble de l'équipe du musée a ainsi participé à l'opération « *Vis ma vie de visiteur au musée d'Aquitaine* ». Un **diagnostic partagé** du parcours d'exposition de référence a été réalisé lors de dix séances de travail. Des propositions classées par ordre de priorité ont été formulées pour améliorer la qualité de l'offre au public. Par ailleurs, un groupe de travail a réfléchi durant quatre séances à l'identité et à l'image du musée d'Aquitaine et des priorités ont été également définies. Enfin, l'ensemble de l'équipe du musée a établi un état des



lieux global et précis du musée et des priorités d'action pour les années à venir lors de quatre séances plénières et de groupes de travail thématiques. Ce travail de l'équipe du musée s'appuie sur les réflexions et avis d'un **comité scientifique** fort d'une quarantaine de membres. Ce comité s'est réuni trois fois et ses membres ont été consultés dans le cadre de groupes thématiques.

Par ailleurs, le maire de Bordeaux a également mis en place un comité de pilotage permettant de partager les orientations du PSC avec des représentants du ministère de la Culture, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental de la Gironde, de Bordeaux Métropole, des deux universités de Bordeaux et de l'Office de Tourisme. Ce PSC s'est également nourri de travaux collectifs de réseaux locaux (les équipements culturels regroupés au sein de la Direction générale des Affaires Culturelles de la ville de Bordeaux), nationaux et internationaux (Fédération des écomusées et musées de société, réseau des musées d'histoire de ville en Europe, réseau des musées franco-américains FRAME, musées du XXI^e siècle portés par le Ministère de la Culture, musées de l'histoire de l'esclavage), de visites de musées et de rencontres avec de nombreux professionnels du secteur, de chercheurs, de responsables associatifs, d'enseignants et d'acteurs du tourisme.

Ce sont donc au total plus d'une centaine de personnes qui ont participé au Projet Scientifique et Culturel et près de **200 interlocuteurs** avec qui nous avons pu échanger durant ces deux années pour proposer un musée du « Nous », une rencontre entre un musée du « Soi » et un musée des « Autres » à l'échelle de Bordeaux, de la région Nouvelle-Aquitaine et de leurs relations au monde. Nous tenons à exprimer à tous nos plus vifs remerciements pour leur participation à cette belle aventure collective.

État des lieux



1. État des lieux

1.1. L'environnement

1.1.1. Une agglomération très attractive

En 2010, le conseil du développement durable de la CUB invitait le sociologue Didier Lapeyronie à présenter une sociologie de Bordeaux. Il insistait sur le modèle très américain d'une ville « archipel », faite de « vies urbaines qui se juxtaposent sans se mêler », pour qui « les formes d'identification [à la ville de Bordeaux] sont moins notables que dans d'autres villes »¹. La question mérite d'être reposée dix ans plus tard, à l'heure où justement l'on n'a jamais autant évoqué ce processus « d'archipélisation » en France : « le système intégratif s'est délité puis disloqué au cours des dernières décennies », conduisant à une société désormais composée de groupes « ayant leur propre mode de vie », de populations qui « vivent à l'écart les unes des autres, tout en entretenant bien sûr des rapports entre elles. »²

Bordeaux s'est en effet considérablement transformée depuis les débuts du tramway en 1995, et cette transformation s'est encore accélérée ces dernières années avec la mise en service en 2017 d'une ligne de train à grande vitesse qui place désormais le centre-ville de Bordeaux à deux heures de la gare Montparnasse. Sa **croissance démographique** est aujourd'hui l'une des plus fortes de France et la métropole pourrait atteindre le million d'habitants en 2030 ; la ville est régulièrement citée pour la **qualité du cadre de vie** et connaît un beau dynamisme économique, avec près d'une centaine de nouvelles implantations d'entreprises chaque année et deux filières en forte expansion, l'aéronautique-aérospatial et les technologies du numérique.

De vastes projets urbains se déploient autour de la gare Saint-Jean comme sur la rive droite et aux Bassins à Flots, transformant en profondeur d'anciens quartiers populaires et ouvriers ; au nord de la ville, Ginko le premier écoquartier de Bordeaux, se déploie désormais sur 32 ha et comptera 7 000 habitants en 2020. Depuis 2010, les grands programmes de réhabilitation du centre historique de Bordeaux se sont poursuivis, notamment autour de la place de la Victoire et à Saint-Michel, et cette patrimonialisation a vu affluer les touristes : en 2017, soit dix ans après son classement Unesco, Lonely Planet décernait à Bordeaux le titre de « ville la plus attractive dans le monde ».

Mais cette métamorphose a aussi accéléré une forme de gentrification de l'hypercentre, particulièrement dans les quartiers Saint-Pierre et Saint-Michel où l'envolée des prix de l'immobilier a eu tendance à repousser les ménages les plus modestes vers les marges de la métropole ; et dans son ensemble, la ville centre voit aussi s'éloigner les ménages dès qu'arrive un second voire un troisième enfant. La part des étudiants reste néanmoins élevée intramuros et correspond à 20 % des habitants ; des étudiants qui, à l'échelle de l'agglomération, ont eux aussi vu leur nombre augmenter (+ 20 % entre 2008 et 2016) et contribuent grandement au fort renouvellement de la population : un tiers des Bordelais n'y vivaient pas il y a cinq ans.

1 – D. Lapeyronie, « Sociologie de Bordeaux ». In D. Mouchague (dir.), *Identité de l'agglomération ou agglomération d'identités*. CUB – C2D, 2010, p. 92.

2 – J. Fourquet, *L'archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*. Le Seuil, 2019.

L'A'urba, Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, a conduit l'an dernier, avec la Caisse d'Allocations Familiales, une analyse fine des profils d'allocataires en Gironde³. Certaines conclusions pour le département rejoignent celles livrées pour la métropole bordelaise : l'augmentation du nombre d'allocataires à l'échelle de la Gironde est corrélée à la croissance démographique des territoires, mais on note une part importante de familles monoparentales et d'hommes isolés, ainsi qu'une nette précarisation des publics de la CAF (+ 28 % d'allocataires des minimas sociaux par rapport à 2009). La métropole bordelaise reste le principal lieu d'accueil des bénéficiaires des minimas sociaux du département et, dans son rapport 2016, l'Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité relevait que ses parties centrales sont « assez fortement concernées par la pauvreté », en cela qu'elles « accueillent beaucoup de personnes traversant des transitions (professionnelles, familiales, migratoires) et, de ce fait, connaissant une certaine précarité économique ».

Dernier point à relever pour ce trop rapide portrait sociodémographique : si la mixité sociale constitue de longue date l'un des principaux chevaux de bataille du Département, de la Métropole et de la Ville, le chemin est encore long, comme le démontrent l'étude déjà citée sur les profils d'allocataires de la CAF et les enquêtes sur la carte scolaire : la tendance à la « spécialisation des territoires » s'accroît et, à Bordeaux comme à Lille et Paris, la dernière réforme de la carte scolaire (2007) a produit l'effet inverse de celui qui était visé, soit un embourgeoisement des collèges favorisés et une « ghettoïsation relative » des établissements les plus défavorisés⁴.

1.1.2. Changements d'échelle

D'importantes évolutions administratives récentes doivent être rappelées : la création de Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2015, qui prend la suite de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) sur un territoire dont les frontières restent inchangées, soit 28 communes ; et la création le 1^{er} janvier 2016 de la région Nouvelle-Aquitaine, qui résulte de la fusion des anciennes régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin et compte désormais près de six millions d'habitants.

Pour Bordeaux et son bassin de vie, ces évolutions rendent compte de dynamiques fortes autant qu'elles les alimentent, ce qu'a bien montré l'Atlas publié en 2016⁵ : la coopération avec les villes voisines a remplacé la vieille opposition entre une ville centre toute-puissante et sa banlieue qui ne serait que résidentielle ; les flux (monétaires, marchands, touristiques) se diversifient et se multiplient ; les réseaux relationnels s'élargissent au niveau national comme international, et plus uniquement dans le vin ; la stratégie *smart city* appliquée à la mobilité, au numérique et aux énergies renouvelables ne s'arrête pas aux frontières de la métropole mais intègre aussi les « petits villages »⁶.

Pour des équipements culturels comme le musée d'Aquitaine, ces changements d'échelle sont bien entendu cruciaux et posent des questions qui reviendront plus bas : quel(s) territoire(s) représenter ? Où placer la frontière (géographique) entre habitant et touriste ? Quels projets peut-on initier à l'échelle métropolitaine et régionale, dans un équipement resté municipal ? **Quelles coopérations peut-on construire** à ces deux échelles avec les acteurs culturels, mais en tenant compte de cette même contrainte administrative ? Cette dernière question se pose particulièrement pour le musée d'Aquitaine depuis trois ans et l'ouverture de la Cité du vin.

³ – C. Rasselet (dir.), *Regards croisés sur la composition sociale des territoires girondins. Analyse des migrations résidentielles d'allocataires de la CAF en Gironde, entre 2009 et 2014*. A'urba et Caf de la Gironde, sept. 2018.

⁴ – P. Merle, « La carte scolaire et son assouplissement. Politique de mixité sociale ou de ghettoïsation des établissements ? », *Sociologie*, 2011/1 (Vol. 2), p. 37-50. URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2011-1-page-37.htm>

⁵ – A'urba, *Atlas de l'espace métropolitain de Bordeaux*, Bordeaux, Mollat, 2016.

⁶ – <https://reseaudurable.com/smart-city-bordeaux-metropole-villages>

1.1.3. Une nouvelle géographie culturelle et touristique

Inaugurée en mai 2016, la Cité du vin est venue s'implanter à l'entrée du nouveau quartier des Bassins à Flot. Dans son voisinage se trouvent aussi le CCSTI Cap Sciences, le nouveau musée privé Mer-Marine et la Base Sous-Marine, où ouvriront en 2020 les Bassins de Lumières (projet *Culturespaces*). Ces quatre structures divergent dans leur mode de gestion mais partagent un même objectif, celui de développer leur chiffre d'affaires ou, pour Cap Sciences, sa part d'autofinancement. Organisées depuis peu en association loi 1901, elles mènent désormais une stratégie commune visant à faire de la « destination » Bassins à Flot un pôle d'attractivité majeur à Bordeaux. À l'autre bout des quais émerge un deuxième grand pôle autour de l'EPA Bordeaux-Euratlantique et de la MECA (Maison de l'Économie Créative). Enfin, une troisième opération d'aménagement est en cours sur la rive droite, mais Darwin Ecosystème y imprime fortement sa marque en mêlant engagement citoyen, cultures urbaines et grandes soirées festives.

Le développement de ces trois pôles et le dynamisme d'équipements innovants à tous points de vue (architecture, modes de gestion, diversité des activités proposées) viennent **bousculer les lignes d'un musée de centre-ville** : le centre n'est plus unique et le modèle que propose le musée « traditionnel » doit désormais cohabiter avec d'autres propositions. Une réflexion est en cours pour créer un réseau de musées de centre-ville et d'autres équipements culturels et patrimoniaux. En 2018 et 2019, pendant quelques mois, Bordeaux Métropole a animé un exercice collectif de prospective intitulé #BM2050, invitant les habitants à débattre des grands enjeux de la ville de demain. La culture a fait l'objet de plusieurs rencontres mais il faut remarquer la quasi invisibilité des musées : il a beaucoup été question de gratuité de la culture, de convivialité et d'interculturalité (des lieux favorisant « l'intégration ludique » des populations migrantes par exemple), mais sans qu'il soit réellement débattu de caractères propres aux musées.

1.2. Histoire du musée

1.2.1. Jalons historiques

Grâce aux travaux de Florence Barutel, publiés en 2015⁷, l'histoire des musées bordelais est désormais bien connue, depuis la création dans l'hôtel Jean-Jacques Bel du premier « Muséum » à l'initiative de l'intendant général Nicolas Dupré de Saint-Maur en 1781. Sans remonter au XVIII^e siècle, soulignons que la richesse et la variété des collections du musée d'Aquitaine résultent d'une histoire de quatre siècles et demi d'acquisitions, autour de quelques grandes figures d'érudits, de collectionneurs et de donateurs : Jean-Baptiste Gassies, Ernest Godard, Edouard Bonie ou François Daleau. Elles témoignent aussi de l'histoire mouvementée des créations, fusions, déménagements, redéploiements et fermetures de musées depuis la fin du XIX^e siècle : musée d'armes et d'antiques, musée (ou plutôt dépôt) lapidaire, musée préhistorique et ethnographique, musée Bonie, musée colonial du Jardin public (inauguré en 1901) et musée Carreire.

En 1948, après une visite d'inspection de Georges-Henri Rivière, apparaît la première mention du « musée d'Aquitaine », dans un rapport sur le devenir des musées de Bordeaux rédigé par Georges Salles, alors directeur des musées de France : « *Le musée d'archéologie serait élevé à la dignité de musée d'Aquitaine, dénomination plus à la mesure de son programme rénové* »⁸. L'ensemble des collections municipales est inventorié en 1951, et le musée d'Aquitaine naît véritablement dix ans plus tard, en application d'un plan de réorganisation des musées municipaux proposé par Robert Mesuret ainsi que d'un programme dessiné par Georges-Henri Rivière et Louis Valensi. Musée d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie, le musée d'Aquitaine s'implante en 1962 dans l'aile sud du Palais Rohan. Le champ d'activité du nouvel établissement est défini par arrêté municipal : il « *embrasse désormais l'histoire régionale et générale, comprenant notamment l'archéologie et l'ethnologie de l'ancienne province d'Aquitaine* »⁹.

Dès 1970, la municipalité envisage de transférer le musée d'Aquitaine dans le bâtiment de la faculté des sciences et lettres, progressivement vidée de ses étudiants. Les travaux sont conduits dans les années 1980 et un premier niveau ouvre au public en janvier 1987, consacré aux XVIII^e et XIX^e siècles ainsi qu'à l'ethnographie régionale. Le rez-de-chaussée ouvre en deux temps : en 1991, les espaces couvrant la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge et la Renaissance ; en 1993, les salles dédiées à l'archéologie égyptienne et grecque ainsi qu'aux collections extra-européennes.

1.2.2. L'intégration du musée Goupil et du Centre National Jean Moulin

C'est à l'issue de l'exposition *Mémoires du XVIII^e siècle* en 1998 que le musée Goupil, créé en 1991 à la suite d'une donation exceptionnelle, ferme ses portes dans son bâtiment situé cours du Médoc. Les collections rejoignent le musée d'Aquitaine et le personnel est progressivement intégré à son équipe. Le Centre National Jean Moulin a été créé en 1967 par Jacques Chaban-Delmas, ancien résistant et maire de Bordeaux. Cet établissement avait une vocation nationale de centre de recherche, de lieu de mémoire et de musée. Installé à sa création dans l'hôtel d'Edouard Bonie, il a d'abord été administré par une ancienne résistante, placée sous l'autorité du directeur des Archives municipales de Bordeaux. Musée de la Résistance, de la Déportation et des Forces Françaises Libres, il emménage en 1980

dans l'ancien bâtiment de la Caisse d'épargne situé place Jean Moulin et obtient en 2003 l'appellation « musée de France ». En 2006, le Centre est rattaché administrativement et budgétairement au musée d'Aquitaine mais son équipe reste implantée place Jean Moulin ; jusqu'en janvier 2018, elle y a accueilli les chercheurs et a ouvert au public des espaces d'exposition partiellement renouvelés chaque année. Le Centre a fermé ses portes au public le 8 janvier 2018, à la suite d'un départ d'incendie.

La réflexion qui a conduit à l'élaboration du présent PSC a nécessairement porté aussi sur ces deux musées auxquels il s'agira de redonner une visibilité publique. Le concept développé en ouverture du chapitre 2 porte ainsi sur les trois musées : musée d'Aquitaine, musée Goupil et Centre National Jean Moulin, ces deux-derniers devant toutefois faire aussi l'objet de projets scientifiques et culturels distincts, finalisés dans le courant de l'année 2020.

1.2.3. Un mode de gestion à la croisée des chemins

Le musée d'Aquitaine est un service municipal implanté dans un édifice appartenant à la Ville de Bordeaux, rattaché à sa Direction Générale des Affaires Culturelles et, depuis son origine, administré en régie directe. Le musée bénéficie d'un ensemble de services mutualisés au sein de cette direction générale.

Les musées de collectivités territoriales en France sont confrontés à un paradoxe : un musée ancré dans le XXI^e siècle doit développer des ressources propres et répondre avec réactivité à nombre de nouveaux besoins des publics. Or le système de régie directe ne permet pas toujours de répondre facilement à ces besoins dans un contexte de contrainte des dépenses publiques.

1.2.4. L'image et l'identité du musée

Fin 2017, le musée d'Aquitaine a entrepris une réflexion de fond sur son image et son identité. Un groupe de travail a été constitué en interne avec une douzaine de personnes représentant les différents services du musée, la Direction de la Communication et la Direction des Affaires Culturelles (DC-DGAC) de la ville de Bordeaux. L'objectif était de faire l'**état des lieux** des points forts et points faibles du musée, puis de dégager des **axes d'amélioration** en matière de communication, en s'appuyant sur une étude des publics menée dans les musées municipaux au printemps 2018.

Ce groupe de travail a fait le constat de la difficulté de donner une définition simple et unique de ce qu'est le musée d'Aquitaine : à la fois musée d'histoire, lieu de patrimoine, de culture, de mémoire, d'échanges, de rencontres, pour apprendre et s'amuser, transmettre et se confronter à sa propre identité... le musée est tout cela à la fois. Parce que ses facettes sont multiples, tant par ses collections que son offre culturelle, le résumer en une phrase s'avère être un exercice compliqué. **Son éclectisme est à la fois une force et une faiblesse**, dès lors qu'il s'agit de le présenter de manière simple, facilement compréhensible et attractive pour un public non initié. Ainsi, les éléments de langage sur lesquels s'appuie la communication du musée naviguent entre le « trop riche », au risque de perdre l'auditoire auquel ils s'adressent, et le « réducteur ». À l'issue de ces travaux de réflexion, une volonté collective s'est ainsi donnée pour objectif de redéfinir ce qu'est le musée et l'image qu'il véhicule, pour être mieux en adéquation avec ce qu'il est réellement.

Parallèlement à ces réflexions internes, une **enquête qualitative** a été réalisée au printemps 2018, sous forme de groupes de travail, auprès de « non-publics » du musée (c'est-à-dire de personnes n'étant

pas venues au musée depuis au moins dix ans ou n'ayant jamais franchi ses portes). Ces interviews croisées ont fait ressortir un décalage entre l'apparence extérieure du bâtiment et son contenu, parfois une impression d'immobilité et d'austérité ainsi qu'une méconnaissance manifeste des collections et de la programmation du musée. Cette perception mitigée contraste avec les retours très majoritairement positifs des visiteurs, comme en témoignent les enquêtes régulières menées à la sortie des salles. Aussi, dans un objectif de développement des publics, il y a là certainement un effort à faire pour réduire cet écart entre visiteurs et non-visiteurs, en s'appuyant sur une communication renouvelée, tant dans sa forme que dans son propos.

Face à ces constats, l'équipe du musée a identifié plusieurs chantiers à mener pour rendre l'image de l'établissement plus attractive et toucher de nouveaux publics. Au-delà des seuls outils de communication, il s'agit véritablement de mener un travail global de mise en cohérence entre le contenu (c'est-à-dire l'offre de visite : les collections et la programmation), l'image (la charte graphique, les discours, la visibilité extérieure) et l'expérience de visite (lisibilité et accessibilité du parcours, qualité de l'accueil, services proposés). Au total, dix actions ont été identifiées et seront détaillées dans la partie « projet » :

- 1 – Développer une **nouvelle identité graphique**, la décliner sur l'ensemble de la communication du musée, pour créer une marque forte et immédiatement identifiable.
- 2 – Réinterroger les outils de communication ; innover dans la forme et le discours (support papier, réseaux sociaux numériques, etc.).
- 3 – **Rénover le site internet** : il devra être plus intuitif, participatif et doté de nouvelles fonctionnalités (réservation, billetterie, boutique en ligne).
- 4 – Renforcer l'attractivité extérieure du bâtiment.
- 5 – Rendre le musée plus visible dans l'espace public, à travers des campagnes de communication ayant plus d'impact et grâce à une programmation hors les murs.
- 6 – Développer les partenariats communicants pour **accroître la visibilité** et toucher de nouveaux publics.
- 7 – Dans les espaces de visite, améliorer la signalétique pour mieux se repérer, cartographier le parcours, harmoniser et contextualiser les contenus, hiérarchiser les informations, établir des liens entre les objets et équilibrer la présentation d'objets et de supports numériques.
- 8 – Etoffer l'offre de visite, créer des parcours thématiques selon les publics (touristes, enfants, etc.), organiser des performances artistiques, des événements grand public en dehors des grands temps forts récurrents.
- 9 – Améliorer l'image des espaces d'accueil, les rendre plus accessibles et conviviaux, **améliorer le confort de visite** (assises, ascenseur, température, toilettes, propreté, éclairage).
- 10 – Proposer de nouveaux services au public (cafétéria, lieu de pique-nique).



1.3. Site et bâtiment du musée d'Aquitaine

1.3.1. Un musée en plein cœur de ville

Le bâtiment du musée d'Aquitaine se trouve dans l'hypercentre de Bordeaux, à proximité de la place Pey-Berland qui est une **zone très touristique** (cathédrale Saint-André, tour Pey-Berland, Centre National Jean Moulin actuellement fermé au public, palais Rohan, musée des Beaux-Arts à 600 m et musée des Arts Décoratifs et du Design à 700 m). Le musée est idéalement situé entre deux quartiers fortement fréquentés par les touristes : celui de la place de la cathédrale et le quartier Saint-Éloi (Grosse Cloche, rue Sainte-Catherine, rue des Ayres, rue Saint-James).

Le musée d'Aquitaine dispose d'une **très bonne desserte** : il est placé à 200 m du croisement de deux lignes de tramway, une station portant son nom se trouvant juste en face de son entrée. Le parking automobile souterrain Saint-Christoly est également à 200 m. C'est donc un musée très bien desservi, sans compter les stations de vélo en libre-service V³. Le musée est entouré de voies routières, piétonnes et semi-piétonnes. Par ailleurs, de nombreux restaurants, cafés et hôtels sont dans un environnement proche du musée d'Aquitaine.

1.3.2. Du Palais des Facultés au musée d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine est placé dans un bâtiment édifié par l'architecte Charles Durand de 1880 à 1886 pour le compte de la mairie de Bordeaux et des universités. Il s'agit du Palais des Facultés de lettres et de sciences. Le lieu choisi est celui de l'ancien lycée situé à l'angle du cours Victor Hugo et du cours Pasteur, qui occupait lui-même les bâtiments des couvents des Feuillants et de la Visitation. Le musée d'Aquitaine se trouve sur l'emplacement de la fortification médiévale du Bourg Saint-Éloi, à équidistance de l'ancien hôtel de ville près de la Grosse Cloche et de la cathédrale de Bordeaux. Une occupation antérieure de ce secteur est attestée mais elle reste à déterminer, notamment avec la présence supposée d'une nécropole antique.

Le programme architectural a été conçu par Louis Liard, adjoint au maire et futur directeur de l'enseignement supérieur auprès du ministre Jules Ferry. La construction de ce bâtiment s'inscrit dans un programme de création de trois facultés (dont celles de droit, de médecine et de pharmacie) dans le centre-ville de Bordeaux à la fin du XIX^e siècle. Louis Liard écrit ainsi à l'architecte Charles Durand en 1879 avant la construction : « à ma connaissance il n'est en France aucun édifice que vous puissiez prendre pour modèle » et un peu plus loin « on l'a dit avec justesse, une faculté doit être désormais un atelier ». Le caractère novateur de ce Palais des Facultés est mis en avant, plaçant la **transmission du savoir** au cœur du projet architectural.

Le bâtiment inspiré de l'Antiquité a la forme d'un trapèze rectangulaire au sud duquel se greffe une partie triangulaire qui relie le bâtiment à l'îlot de ce quartier. La partie centrale de l'édifice était alors occupée par un grand hall dans lequel le cénotaphe de Michel de Montaigne était installé et comportait une vaste bibliothèque. À partir de ce bâtiment principal se déploient des ailes qui abritaient des salles de cours et des laboratoires (physique, chimie, zoologie, géologie, météorologie, botanique, paléontologie) jusqu'à une terrasse faisant office d'observatoire pour l'astronomie. La pierre de taille en calcaire habille



UNIVERSITÉ DE BORDEAUX — FACULTÉS DES SCIENCES ET DES LETTRES

Vue de la façade de la Faculté des sciences et lettres de Bordeaux, Jules-Alphonse Terpereau, 1886.

la totalité des espaces. L'architecte Charles Durand a ainsi conçu un bâtiment avec un agencement très lisible en plan et en volumétrie, une bonne hiérarchie des services et une maîtrise des pourtours du grand hall.

Les universités ont progressivement quitté ce bâtiment pour s'installer sur le campus de Talence-Pessac à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Les aménagements intérieurs de ces dernières ont été marqués par l'augmentation du nombre d'étudiants et la recherche de place, dont une des conséquences a été la partition de grands volumes comme la bibliothèque, la création de demi-niveaux et l'occultation de l'éclairage zénithal de la partie centrale du bâtiment.

1.3.3. Le bâtiment du musée d'Aquitaine

À la suite du départ des universités, le bâtiment a accueilli la communauté d'agglomération dont le conseil se réunissait dans l'un des amphithéâtres avant que des travaux ne soient réalisés pour créer le musée d'Aquitaine, qui fut inauguré en 1987. Sur les cinq niveaux qui correspondent à **29 000 m²**, deux sont utilisés pour le parcours d'exposition (soit environ 5 000 m²) et pour les expositions temporaires (750 m², cf. plan avec la répartition des fonctions actuelles en annexe). Ainsi, **près des deux tiers de la superficie du musée ne sont pas ouverts au public**. Ils sont essentiellement occupés par des réserves pour les collections du musée ainsi que pour les collections du musée Goupil et des collections universitaires qui devraient être transférées sur le campus au printemps 2020.

Le musée exploite les ailes de l'ancien Palais des Facultés pour accueillir les visiteurs. Néanmoins, il existe des contraintes en termes de circulation horizontale et de circulation verticale. Un diagnostic sur l'accessibilité de ce bâtiment Ad'AP a été réalisé. Il devrait permettre d'améliorer l'accessibilité du bâtiment depuis l'espace public en extérieur. Le bâtiment connaît d'autres **limites à son développement** : des problèmes d'étanchéité récurrents ainsi qu'un manque d'inertie du bâtiment, ou encore des sanitaires inadaptés aux standards d'hygiène et de confort attendus par les visiteurs. Des travaux peuvent être réalisés pour améliorer cette mise hors d'eau et le confort climatique pour les collections, les visiteurs et l'équipe du musée.

Par ailleurs, le musée dispose de cours intérieures pour lesquelles est envisagée la création de jardins et d'un espace de restauration. Enfin, n'oublions pas son parvis qui est un espace public ; si celui-ci a pu poser certains problèmes ces dernières années, l'année 2019 a été nettement plus sereine face à ces actes d'incivilité et parfois de délinquance.

1.3.4. Le bâtiment du Centre National Jean Moulin

Le Centre National Jean Moulin (CNJM) qui détient l'appellation « musée de France » est placé sous la responsabilité du musée d'Aquitaine. Son bâtiment est un ancien immeuble de la Caisse d'épargne de Bordeaux construit en 1847 et situé place Jean Moulin, en face de la cathédrale et à deux pas de l'hôtel de ville de Bordeaux. Le CNJM a ouvert ses portes dans ce bâtiment en 1981, inauguré par le président François Mitterrand. Il accueille deux niveaux d'exposition, dont un dédié aux expositions temporaires. Le second niveau est dédié à l'administration et à l'accueil des chercheurs au centre de documentation. Les combles et la cave servent principalement de réserves.

Fermé au public depuis janvier 2018, le bâtiment a connu un départ d'incendie début décembre 2017, des infiltrations régulières et des problèmes d'infestation de moisissures. La ville de Bordeaux envisagerait un déplacement du CNJM vers le bâtiment du musée d'Aquitaine pour une réouverture au public ; cette hypothèse qui demande une confirmation nécessite un important déménagement des collections et du personnel. L'installation du personnel au musée d'Aquitaine et que le transfert des collections sont programmés en 2020.

1.3.5. Le bâtiment de la Palu

Le musée d'Aquitaine dispose d'une **réserve externe** dans un hangar de 2 500 m² sur un terrain municipal à proximité du pont d'Aquitaine, soit à environ 7 km du musée. Le site de la Palu abrite des œuvres lourdes et volumineuses qui nécessitent des engins de levage pour les déplacer afin de procéder au récolement.

Ce hangar connaît des problèmes récurrents : infiltrations d'eau par la toiture ou par les murs, absence d'inertie climatique (ce qui réduit le temps où les équipes peuvent y travailler en évitant les mois les plus froids et les mois les plus chauds), un développement de moisissures et une absence d'eau courante. Une étude de micro-organismes a été réalisée et une étude va être lancée pour diagnostiquer l'état de la couverture du bâtiment et chiffrer le coût des travaux à réaliser. Une étude de faisabilité est en cours pour la création d'une réserve archéologique mutualisée associant les besoins de la ville de Bordeaux, de la métropole et du ministère de la Culture.

ARCHÉOLOGIE

Esplorater
to explore
Esplorare
Erforschen
探索
исследовать
לחקור
Tukki
Explorer
تكتشا

Rêver

梦想

Saunejar

להלום

To dream

Sonhar

Sognare

سونا

Sonhar

Träumen

Musée

HISTOIRE





1.4. Les collections

1.4.1. Diagnostic

A – Collections section Préhistoire – Protohistoire

● Points forts

Les collections, riches de **plus d'un million de pièces**, se sont construites autour de sites prestigieux mais fouillés anciennement comme les abris de Laussel, du Cap Blanc ou la grotte de Pair non Pair. D'autres séries plus récentes comme l'abri Morin ou le Roc de Marcamps sont très sollicitées tant pour étude que dans le cadre de prêts pour exposition. À ce fonds déjà connu viennent s'ajouter des acquisitions récentes de fouilles programmées des années 1980-90, récemment réétudiées et qui peuvent être le support de nouvelles scénographies (Collection Lenoir : Moulin Neuf, Roc de Marcamps, Saint-Germain-la-Rivière, Abri Faustin).

Les collections voyagent avec des prêts pour étude ou exposition chaque année. Les expositions de synthèse ou les programmes de recherche régionaux, voire nationaux ou internationaux, concernent désormais une part importante des collections du musée.

Les **relations avec le monde universitaire** s'amplifient : co-organisation de journées scientifiques, mise à disposition des collections pour des mémoires de Master ou des thèses, politique de coopération pour les analyses d'objets (14C, composition chimique, ADN fossile, etc.), mise en réseau de l'information scientifique et accueil d'étudiants en stage.

● Points faibles

Les **collections présentent certaines lacunes** : les ensembles cohérents du Paléolithique ancien sont rares, elles ne comportent pas de sépultures paléolithiques, ni de restes de néandertalien. La période mésolithique est elle aussi très mal représentée. Les thématiques portant sur l'habitat au Néolithique et à l'âge du Bronze sont quasiment absentes des salles permanentes. Cette absence est en partie à relier au manque de dévolutions de collections issues de l'archéologie préventive. Il est aussi nécessaire d'enrichir les collections sur les rites funéraires des âges des métaux.

Du point de vue de l'origine géographique, les **collections sont surtout centrées sur la Gironde et la Dordogne**. Il est nécessaire d'acquérir des ensembles du sud de l'Aquitaine ainsi que des anciennes régions Limousin et Poitou-Charentes, ou de faire venir des dépôts pour les salles permanentes (principalement pour le Néolithique et la protohistoire).

Pour l'âge du Fer, il reste important de renseigner les différences entre Gaulois et Aquitains. Un autre axe de développement est celui du monnayage : actuellement, il n'est basé que sur les sites de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin) et de « La France » (Bordeaux). Certains sites en collection sont, malgré un potentiel scientifique important, trop peu connus donc peu ou pas étudiés (tels que Reignac ou l'abri Lespoux).

Les **réserves sont saturées et les conditionnements ne sont pas adaptés** aux collections, en termes de volume. Le manque de personnel spécialisé en préhistoire pour le reconditionnement, le récolement (salles permanentes en priorité) et l'informatisation des collections explique que seul le récolement du fonds ancien soit quasiment terminé. De plus, il n'y a pas d'espace satisfaisant pour l'accueil des chercheurs.

Les collections sont riches et diverses et quelques beaux projets de recherche ont permis de renforcer les relations avec le monde universitaire. On relève néanmoins des lacunes dans la représentation de certaines périodes et de certains départements, sans omettre la saturation complète des réserves.

B – Collections antiques

On doit distinguer aujourd'hui parmi les collections antiques :

- **L'archéologie régionale** : représentant 96 % de l'ensemble des collections antiques, essentiellement bordelaises, majoritairement postérieures au I^{er} siècle (Haut Empire, Bas Empire et époque mérovingienne, jusque vers 750 : 10 209 pièces individualisées), à forte proportion lapidaire (13 %, soit 1 426 au total). Les petits objets proviennent pour moitié du fonds ancien (anciennes fouilles de Bordeaux), pour moitié des grandes fouilles urbaines des années 1970 à 90. Les proportions (dépôts compris) sont : 48 % de métal (la majeure partie provenant des grandes fouilles urbaines, très dégradée), 46 % de bijoux et monnaies (ce qui s'explique par le grand nombre de ces dernières issues notamment du trésor de Garonne), 21 % de céramique et verre, 5,4 % d'objets en os, 0,7 % d'objets en bois, 0,3 % d'objets en cuir, 1 tissu. **13 % de ces collections sont exposées, sur presque 1 100 m².**

- **L'archéologie du bassin méditerranéen** : ces collections ne sont pas exposées et représentent 537 objets se répartissant entre :

- La Mésopotamie : essentiellement monnaies et bronzes de Suse.
- L'Égypte : pour l'essentiel, collection Godard constituée de près de 540 objets comportant un intérêt scientifique important et assez bien conservés, avec quelques achats anciens ponctuels. Ces collections ont été présentées au public de 1993 à 1998 dans une salle jouxtant la présentation de céramiques grecques, dans un espace d'archéologie dite « de référence ».
- La Grèce : 2 marbres et un panel presque complet des différentes formes de céramiques grecques classiques et hellénistiques dont quelques statuettes, en partie déposées par le Louvre.
- L'Italie étrusque : 1 buste et deux coffrets à incinération en terre cuite.
- Rome ou empire romain (hors Gaule) : série de lampes et vaisselle céramique. Leur nombre et leur intérêt sont très variables : ils sont le résultat d'opportunités et procèdent plutôt de l'accueil de dépôts, de dons et de legs que d'une politique d'acquisitions réfléchie et volontariste.

● Points forts

Les collections antiques impressionnent par leur **richesse**, dont 4 853 pièces sont aujourd'hui exposées. Le premier point clef est la collection de stèles funéraires gallo-romaines récupérées lors des remaniements urbanistiques des XVIII^e et XIX^e siècles. Le point d'ancrage de la collection est l'autel de fondation de Burdigala qui, sauvé de l'ignorance par les humanistes du XVI^e siècle, devint la pierre de fondation du Musée, premier élément patrimonial et historique présenté au public¹⁰.

La création de la cité et sa population sont ainsi bien représentées, la société et son économie bien appréhendées (avec un « trésor » de près de 4 000 pièces de monnaie découvert en Garonne). Sa parure monumentale est représentée par des éléments d'architecture hors normes du fameux temple des Piliers de Tutelle. Le fonds ancien comprend des collections intéressantes, qu'il est prévu d'exploiter en les sortant des réserves : collections méditerranéennes et orientales, de 4 000 av. J.-C. (collections inédites de Suse avec briques cunéiformes et dépôts votifs d'outils de bronze) jusqu'à la civilisation étrusque (funéraire), en passant par la civilisation égyptienne et grecque (vases essentiellement). L'arrivée au musée de ces collections est connue par les registres anciens (capitaines de vaisseau, militaires, aventuriers) attirés par l'Égypte et l'Orient.

L'origine du vin de Bordeaux est un élément bien présenté au musée depuis peu, qui répond enfin aux interrogations des touristes venus jusqu'à Bordeaux. L'intérêt des collections anciennes bordelaises réside dans le fait qu'elles sont renseignées à plus de 90 %, mais les sources sont très disséminées. Les registres d'inventaires anciens ne sont pas tous conservés au musée d'Aquitaine : certains sont aux Archives de Bordeaux Métropole, dont deux cahiers concernant le lapidaire, ou un registre de l'ancien musée Carreire (à Pessac) qui fut l'un des ancêtres du musée d'Aquitaine, et, de fait, tous ces registres sont un peu incomplets. Le musée des Arts Décoratifs et du Design conserve la correspondance administrative et scientifique ainsi que les inventaires de la collection égyptienne. Les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale conservent des recueils anciens (XVIII^e et XIX^e siècles) extrêmement riches, souvent illustrés, des œuvres conservées au musée.

La Revue de la Société Archéologique de Bordeaux renseigne les collections anciennes depuis 1873. Cette dernière a consenti le dépôt de presque tout son fonds, mais en contrepartie d'une subvention accordée par la Ville : c'est sans doute ce qui explique que l'inaliénabilité n'est pas mentionnée dans ses statuts. D'un autre côté, il est très probable qu'elle se dessaisira dans les années qui viennent de ses collections au bénéfice de la gestion seule de sa revue.

● Points faibles

Les collections concernent pour 90 % la ville de Bordeaux et **ne rendent pas suffisamment compte de la diversité culturelle de l'Aquitaine** avec pour frontière naturelle, historique et culturelle, la Garonne. Cette faiblesse, importante pour un musée de type régional, tient à la part réduite de ce qui fait la caractéristique de *Burdigala* et de son territoire (les activités portuaires, fluviales et maritimes drainant toutes les ressources de l'arrière-pays). Le produit des fouilles extérieures à la métropole ne peut revenir de droit à la ville de Bordeaux : l'Aquitaine sera toujours sous-représentée, même si une politique de dépôt peut être envisagée.

¹⁰ – D'abord à l'hôtel de Ville en 1590, puis à l'Académie de Bordeaux en 1781, et au Musée des Antiques en 1810.



La parure monumentale dans la ville romaine de Burdigala.
Photo Lysiane Gauthier, Mairie de Bordeaux

En ce qui concerne Bordeaux même, le produit des grandes fouilles urbaines de ces dernières années tarde à enrichir les salles du musée : depuis 1990, **aucun dépôt n'a été fait**. Le statut des collections issues des fouilles archéologiques est en cours d'éclaircissement avec le Service Régional d'Archéologie (SRA), mais la quantité de ce qui doit revenir à la Ville nécessite impérativement de nouvelles réserves, dont la mutualisation est en cours de négociation. Par ailleurs, les grandes fouilles urbaines des décennies passées (jusqu'en 1990) n'ont pas toutes été publiées, ce qui fait parfois ignorer le contexte précis des objets présentés au musée.

Le rez-de-chaussée, qui présente Bordeaux et l'Aquitaine romaines sur environ 1 800 m², **doit être entièrement rénové** en fonction des nouveaux acquis liés aux grandes fouilles urbaines de ces trente dernières années et du matériel de fouilles qui en est issu, la muséographie datant pour l'essentiel de 1991.

Le **récolement des collections antiques est aujourd'hui complexe**, notamment pour celles issues de fouilles. En effet, les systèmes d'inventaires successifs (jusqu'à sept pour l'Antiquité depuis les années 1960) et les catalogues ou corpus sur lesquels ils se basent compliquent le récolement. Les inscriptions ont été inventoriées rétrospectivement jusque dans les années 1980 en « 60.1. » en suivant les deux volumes des *Inscriptions romaines de Bordeaux* publiés par Camille Jullian en 1887 et 1890. Mais les stèles funéraires sont inventoriées selon le même principe en « 60.2. » suivant le catalogue publié par François Braemer, sauf pour les stèles inscrites, déjà présentes dans le corpus de Jullian et donc en « 60.1 ». La conséquence est une **cascade d'inventaires à « trous »**, car le système se prolonge pour le lapidaire jusqu'à « 60.6. ». Mais tout le lapidaire n'a pas été reversé dans ce système rétrospectif : un grand nombre de pièces l'ont été en fonction de leur positionnement dans l'église Saint-Rémi qui servait autrefois de réserve lapidaire, selon une liste alphabétique suivi d'un indice de 1 à 3 selon la superposition des pièces. Enfin, le lapidaire vu comme mérovingien a été inventorié en « M » suivi d'un

n° de 1 à l'infini, les sarcophages en « S » suivi d'un n° de 1 à l'infini, ce qui crée une confusion avec le système d'inventaire décrit précédemment. Quant à l'inventaire mis en place après-guerre par Robert Mesuret, de 1 à l'infini pour toutes les pièces de tous les musées de Bordeaux, qui est conservé par l'ensemble des musées encore aujourd'hui, il comprend un certain nombre des pièces comprises dans les inventaires précédents.

Quoi qu'il en soit, lorsque la correspondance est faite (grâce à la campagne photographique lancée dans les années 1960) tous les numéros d'inventaire figurent sur une fiche informatisée. Le récolement s'avère impossible la plupart du temps lorsque la pièce n'a pas été photographiée. De plus, le service photographique qui dépend de la DGAC ne comprend pas de photographe dévolu entièrement aux collections considérables du musée d'Aquitaine.

Pour le produit des grandes fouilles urbaines des années 1980, comme celui des fouilles de l'îlot Saint-Christoly, **les registres d'inventaire ne sont souvent pas renseignés** : seul figure un numéro d'inventaire individuel dans le registre ; ils ne permettent pas de retrouver les objets correspondant aux numéros inscrits sur registres, ni même de pointer ceux conservés au musée car les numéros marqués sur les objets en fer dégradés ont disparu. Pour une autre grande fouille urbaine de ces mêmes années, celle des allées de Tourny, la collection est insuffisamment renseignée : on ne dispose que d'une liste d'objets ou de tessons établie par les fouilleurs, seulement cochés d'une croix pour indiquer leur présence au musée d'Aquitaine (avec quelques erreurs dues vraisemblablement aux recollages effectués) ne permettant pas le récolement de cette collection, la plus importante en quantité.

Parallèlement, de très nombreux objets de fouilles ayant été restaurés au musée dans les années 1980-1990 ont été inventoriés et marqués avant d'être photographiés avant et après restauration, mais ils sont repartis au SRA pour rapport de fouilles ou étude et jamais revenus. Pour résumer, il est impossible de faire la part (jusqu'à la cessation d'activité du laboratoire du musée, avec l'arrivée pour restauration d'objets de fouilles urbaines) de ce qui est conservé au musée et au SRA, ce dernier ne pouvant récoler les objets mais seulement les portoirs.

Pour ce qui concerne l'état sanitaire, le fonds ancien métallique fait l'objet d'une évaluation afin d'engager la stabilisation des métaux qui le nécessitent. Une salle de consultation des objets étudiés est ce qui manque dans le musée, dont les espaces sont insuffisants en raison de l'histoire et la configuration du bâtiment, mais les nouvelles réserves externalisées actuellement en projet devraient libérer de l'espace et y remédier.

● Préconisations

Les collections antiques de Bordeaux et de l'Aquitaine devront s'enrichir du produit des fouilles de ces trente dernières années, pour présenter notamment l'ensemble exceptionnel de la maison romaine de la rue du Hâ (mosaïque et enduits peints) et tenir compte de l'avancée des recherches, avec une **muséographie entièrement repensée et modernisée**.

Une **campagne de restauration** des objets métalliques est à programmer et leur conservation, comme celle du lapidaire, est à prévoir dans de nouvelles réserves.

Les collections antiques locales sont à la fois riches et pertinentes. Il faut néanmoins relever les nombreuses questions posées par leur difficile récolement, et la nécessité d'améliorer la conservation de certains fonds.

C – Collections médiévales

Les collections du musée d'Aquitaine proviennent pour nombre d'entre elles du musée lapidaire et du musée Carreire de la ville de Bordeaux. Elles ont pour origine les grandes transformations urbaines lancées depuis le XIX^e siècle. Les premières collections sont principalement lapidaires et concernent surtout les monuments religieux des périodes romane et gothique de Bordeaux et de ses alentours ruraux. Les grands chantiers de fouilles ont favorisé la constitution et l'enrichissement de séries céramiques et métalliques tandis que de nombreux dons, émanant de particuliers ou d'entreprises, ainsi que divers dépôts dont celui de la Société Archéologique de Bordeaux, ont permis de diversifier les catégories d'œuvres. Plus récemment, les dépôts des Archives Municipales et du musée des Arts Décoratifs et du Design ont comblé certaines lacunes.

Il en résulte l'**émergence de grands ensembles** tels celui de la cathédrale de Bordeaux et de son cloître, de l'église de Saint-Seurin, de l'église de Saint-Michel ou provenant des fouilles de Parunis, de la place Camille Jullian, de l'îlot Saint-Christoly, du cours Victor-Hugo et du cours Pasteur ainsi que du couvent des Jacobins. Les collections médiévales exposées dans les salles du parcours permanent illustrent les spécificités de l'Aquitaine entre le V^e et le XV^e siècle.

● Points forts

La variété des collections médiévales permet une approche des réalités multiples du Moyen Âge. Ainsi, l'exposition s'articule autour de différents axes qui illustrent la société médiévale et ses mentalités ainsi que l'évolution des techniques de l'architecture religieuse. La première partie analyse la société et son organisation par la présentation du clergé régulier, du clergé séculier et du poids important que joue la liturgie auprès des fidèles. Viennent ensuite l'analyse de la seigneurie et de la chevalerie suivie de celle du monde des campagnes et des villes, sans oublier le conflit qui oppose les monarchies françaises et anglaises. La seconde partie s'intéresse plus particulièrement à la vision de l'au-delà partagé entre paradis, enfer et purgatoire, la spiritualité et la dévotion des saints intercesseurs et des pèlerinages pieux et armés qui en découlent. La troisième partie assure la présentation de l'évolution de l'architecture religieuse, entre le style roman et gothique, aussi bien rurale qu'urbaine. Les collections permettent ainsi d'**aborder de nombreuses thématiques transversales**.

Ces collections comprennent des objets prestigieux tels que la *Rose du Couvent des Grands Carmes* du XIV^e siècle, le gisant d'un chevalier daté du XIII^e siècle, la statue de saint Jacques du XV^e siècle, les vitraux aux Armes de Bordeaux et d'Angleterre du XV^e siècle et l'acquisition toute récente d'une superbe épée dite « de Castillon » trouvée dans la Dordogne, aux abords de l'ultime champ de bataille de la guerre de Cent Ans. L'état sanitaire de conservation des collections est également satisfaisant, permettant une rotation des œuvres ou leur prêt pour des échanges inter-muséaux.

● Points faibles

Les collections médiévales, quoique riches, restent néanmoins **trop lacunaires pour les objets quotidiens, militaires et mobiliers**. Il est difficile d'illustrer de nombreuses réalités quotidiennes urbaines et rurales de cette période, qu'il s'agisse des nouvelles formes de sociabilité dans les villes, l'importance du village comme cellule de base des populations ou bien le rôle que jouent châteaux et monastères sur le territoire. Difficile également d'appréhender la conception du monde des contemporains de l'époque notamment leurs perceptions du temps et des espaces qui diffèrent tant des nôtres. La question du symbolisme doit également être approfondie à travers le rôle que joue la couleur au Moyen Âge. Les lacunes des collections concernent aussi la chronologie de certains faits majeurs



Architecture et sculptures médiévales. La salle dite « de la Rosace ». Photo Lysiane Gauthier, Mairie de Bordeaux

à narrer ou l'évolution des courants artistiques qui restent aussi souvent difficiles à entrevoir en raison de césures induites.

Les collections ont également des **dimensions qui empêchent toute remise en question muséographique** majeure, à l'instar de la Rose du couvent des Carmes exposée à la verticale et qu'il est impossible de déplacer. Ce dimensionnement empêche également la présentation exhaustive de certaines séries d'œuvres comme les statues du couvent des Jacobins en raison du volume nécessaire. Dans le même registre, la précarité de certains dépôts d'objets comme le gisant de Curton ou le saint Jacques de l'église de Saint-Michel fait courir le risque de voir partir ces objets des salles permanentes.

La muséographie, refaite à l'occasion du changement des sols, a permis de rafraîchir et de structurer la présentation des collections aux visiteurs. Cependant, l'espace ouvert ne permet pas toujours de retrouver en visite libre la cohésion du discours par un **déficit de signalétique** difficile à installer dans les conditions actuelles. Ces changements rapides n'ont pas été accompagnés d'une actualisation scientifique des cartels.

● Préconisations

La politique d'acquisition des collections médiévales doit prendre en compte les **manques à combler**, notamment pour ce qui concerne l'aristocratie et la castellologie. La dévolution des œuvres issues des fouilles de la motte castrale de Pineuilh doit permettre de combler des lacunes flagrantes sur l'habitat seigneurial élitaires des X^e et XIII^e siècles. L'acquisition du gisant de Curton après accord sur son prix avec la famille propriétaire ne pourra se faire que par la mise en place d'une politique de mécénat active, après acceptation de son classement en Objet d'Intérêt Patrimonial Majeur. Un diagnostic doit également être réalisé concernant les **mesures de conservation préventive** et d'exposition de la statue de saint Jacques de Compostelle, qui doit réintégrer l'église Saint-Michel de Bordeaux afin de garantir sa pérennité. Cette œuvre devra être remplacée le cas échéant en regard de son importance artistique et thématique.

La variété des collections médiévales permet une approche circonstanciée des réalités multiples du Moyen Âge. Principalement lapidaires, ces collections sont pour certaines uniques et prestigieuses. Leur état de conservation est globalement satisfaisant. Malgré leur variété, de nombreuses lacunes subsistent et doivent être comblées par des acquisitions ciblées. La présentation de cette période doit être actualisée ainsi que le contenu scientifique de ses notices.

D – Collections modernes

Les collections modernes du musée d'Aquitaine proviennent également pour nombre d'entre-elles du musée lapidaire et du musée Carreire de la ville de Bordeaux. Elles aussi ont pour origine les grandes transformations urbaines lancées depuis le XIX^e siècle. Les premières collections sont principalement lapidaires et concernent surtout les monuments religieux baroques de Bordeaux. Comme pour les collections médiévales, les grands chantiers de fouilles ont favorisé l'enrichissement de séries céramiques et métalliques tandis que de nombreux dons, émanant de particuliers ou d'entreprises, ainsi que divers dépôts dont celui de la Société Archéologique de Bordeaux, ont permis de diversifier les catégories d'œuvres.

Il en résulte l'émergence de grands ensembles tels que celui de l'église Saint-Michel, de l'église Saint-Bruno, du couvent des Feuillants, du couvent des Grands Carmes et des fouilles du cours Pasteur, du cours Victor Hugo, des allées de Tourny, du couvent des Jacobins et de Parunis. Ces collections concernent la période allant de la bataille de Castillon en 1453 à la mort de Louis XIV en 1715.

● Points forts

La variété des collections modernes permet une **approche des réalités multiples des XVI^e et XVII^e siècles**. Le parcours en cours de conception (dont l'ouverture est prévue en 2021) illustrera principalement le mouvement artistique de la Renaissance, l'émergence intellectuelle de l'Humanisme et le désastre des guerres de religion. Elle s'articulera autour des axes suivants : le rattachement de la Guyenne à la couronne de France, les guerres d'Italie et le mouvement de la Renaissance, l'Humanisme et Michel de Montaigne, le développement du commerce et la découverte du Nouveau Monde, l'habitat, l'architecture et la vie quotidienne, les hôpitaux et la santé publique, la Réforme et la Contre-Réforme, le culte marial et les arts religieux, les frondes et séditions populaires et enfin l'instauration de l'absolutisme.

Ces collections comprennent des **objets de prestige** tels que l'exceptionnel cénotaphe de Michel de Montaigne, l'orant du tombeau du maréchal Alphonse d'Ornano, le buste de François de Sourdis sculpté par Le Bernin, le portail de l'hôtel d'Espagnet, le vitrail de Saint-Seurin, la cheminée dite « Porte des Atlantes » et le poêle des boucleurs de morue.

Les fouilles programmées sur le tombeau présumé de Michel de Montaigne, situé dans les sous-sols du musée, mettent en relief l'intérêt des collections de ce département pour illustrer le siècle du célèbre philosophe. L'état sanitaire de conservation des collections est également satisfaisant. Il permet une rotation des œuvres ou leur prêt pour des échanges inter muséaux.

● Points faibles

Les collections modernes, également riches, restent néanmoins très **lacunaires pour les objets traitant des confessions autres que le catholicisme**, ce qui pose un problème par rapport à la question des guerres de religion. Le musée ne possède aucun objet protestant ni juif. Les lacunes concernent aussi la présentation chronologique de l'évolution des courants artistiques et de certains faits majeurs à narrer, qui restent aussi souvent difficiles à entrevoir en raison de césures induites par les manques à combler.

Les collections ont également des dimensions qui empêchent toute remise en question muséographique majeure. L'espace dévolu actuellement à cette période riche et intense est assez réduit du fait du volume de ces collections.



Le cénotaphe de Michel de Montaigne, 1592.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux

La politique d'acquisition des collections doit prendre en compte les manques à combler, notamment en ce qui concerne **l'obtention d'objets protestants et juifs**.

La richesse des collections modernes permet une approche des réalités multiples des XVI^e et XVII^e siècles, marqués principalement par l'Humanisme, les guerres de Religion et l'avènement de l'absolutisme. Principalement lapidaires, ces collections sont pour certaines uniques et prestigieuses. Leur état de conservation est globalement satisfaisant. Malgré leur variété, de nombreuses lacunes subsistent et devront être comblées par des acquisitions ciblées. La présentation de ce département est en cours de réactualisation muséographique et scientifique.



E – Le XVIII^e siècle

Les collections consacrées au XVIII^e siècle émanent principalement du **fonds Marcel Chatillon** légué au musée d'Aquitaine en 2002. Marcel Chatillon (1925-2003) a mené de 1953 à 1983 une carrière de chirurgien en Guyane puis en Guadeloupe. Pendant une cinquantaine d'années, il collectionna tableaux, gravures, manuscrits et livres imprimés en relation avec les Antilles et la présence française en Amérique. En 1997, le musée d'Aquitaine organise l'exposition *Regards sur les Antilles* qui met en exergue la qualité de cette collection. En 2002, le docteur Chatillon décide de léguer les documents iconographiques au musée d'Aquitaine, tandis que ses ouvrages sont donnés à la bibliothèque Mazarine et les documents archivistiques aux Archives départementales de la Gironde.

La collection a depuis été enrichie par des acquisitions ainsi que par des dépôts de particuliers et d'institutionnels tels que le musée des Arts Décoratifs et du Design de Bordeaux ou les Archives départementales de la Gironde. Des collections locales et de nature principalement lapidaire ou pictographique viennent compléter cet ensemble. L'exposition intitulée *Bordeaux, le commerce atlantique et l'esclavage* couvre la période allant de la mort de Louis XIV en 1715 à l'abolition de l'esclavage en 1848. L'espace dédié à la Révolution française couvre la période allant de la convocation des États généraux en 1789 à la chute de Napoléon I^{er} en 1815.

● Points forts

La **richesse et la variété du fonds Marcel Chatillon** permettent de mettre en exergue de nombreuses thématiques relatives à l'esclavage qui est au cœur de cette exposition articulée autour de quatre grands thèmes : Bordeaux au XVIII^e siècle, la fierté d'une ville de pierre ; Bordeaux porte océane, commerce en droiture et traite des Noirs ; L'Eldorado des Aquitains ; Héritages.

Le premier espace témoigne de la place privilégiée de la ville de Bordeaux au XVIII^e siècle dans le royaume de France par son poids politique et l'importance de ses transformations architecturales encore visibles de nos jours. Le deuxième espace illustre les modes et les enjeux du commerce atlantique qui se déclinent à Bordeaux, notamment par la pratique du commerce en droiture et l'accentuation du commerce triangulaire. Les collections présentées relatent également les conditions et les modalités de la traite. Le troisième espace met en perspective l'organisation et le fonctionnement du système esclavagiste dans les « Isles à sucre » et en particulier dans la colonie française de Saint-Domingue. Cette île occupe une place privilégiée en raison de ses liens économiques très étroits avec l'Aquitaine et Bordeaux. Enfin, le dernier espace qui présente les combats pour l'abolition montre aussi que les actions violentes et insurrectionnelles des esclaves ont largement contribué à leur libération. Il s'intéresse aussi aux conséquences de cette tragédie dans les sociétés contemporaines. Notons que le multimédia n'est pas obsolète ni sur le contenu, ni sur la forme. Le nombre de ses supports est assez équilibré.

L'exposition met en relation plusieurs territoires qui jouent un rôle déterminant dans le système esclavagiste mis en place depuis le XVI^e siècle et en plein apogée au XVIII^e siècle. Cette **mise en perspective territoriale** concerne la ville de Bordeaux et ses relations avec son arrière-pays géographique et économique ainsi que l'Afrique pour les opérations de traite, et l'Amérique et les îles à sucre où sont finalement vendus les captifs destinés à travailler jusqu'à leur mort dans les plantations. Ces espaces comprennent aussi les immensités océaniques de l'Atlantique et de l'Océan Indien, marquées par les traversées à bord des navires négriers. Ces collections mettent le musée en tête de pont de la politique mémorielle de la ville de Bordeaux concernant l'esclavage.

L'espace consacré à la Révolution française a été aménagé en 2014 sur une surface assez réduite, compte tenu de l'importance historique de la période. Le propos s'articule autour de six thèmes : la Révolution française comprenant la convocation des Etats Généraux, l'affirmation des grands principes révolutionnaires, la question de la souveraineté du peuple, la création des départements et la fièvre révolutionnaire à Bordeaux ; l'avènement de la République avec la Constitution de la République Une et Indivisible, la Convention girondine, les clubs bordelais ; la Terreur avec l'exécution de Louis XVI, l'affirmation de la terreur montagnarde, les troubles religieux et le culte de l'Être suprême puis la chute des Girondins et leur exécution ; les guerres et les difficultés économiques avec la création d'une nouvelle monnaie et des assignats, les crises frumentaires et la Patrie en danger ; la marche à l'Empire et la chute du régime ; la Restauration.

La première partie du propos est présentée en face de la révolution haïtienne afin de faire dialoguer autour de la question de l'abolition de l'esclavage les événements qui interagissent de part et d'autre de l'Atlantique.

L'ensemble de ces collections comprend des **objets et documents remarquables** tels que les fragments de la statue équestre de Louis XV, la chaise à porteur, la maquette du vaisseau le Conquérant, un trigonolithe taïno, la sculpture fon recouverte de chaînes d'esclaves, la gravure abolitionniste intitulée *Ce qui sert à vos plaisirs est mouillé de nos larmes*, le portrait de Daniel Laffont de Ladebat, la vue de l'incendie de la ville du Cap Français, l'automate à vocation publicitaire *La Perdrix* mais aussi pour la Révolution française des objets tels que le fusil révolutionnaire équipé de sa baïonnette, une pique révolutionnaire, le buste de Pierre Victurnien Vergniaud, le gilet du Girondin Jean-Antoine Lafargue de Grangeneuve, l'invitation au sacre de Napoléon Bonaparte et le buste de l'empereur. L'état sanitaire de conservation des collections est également satisfaisant permettant une rotation des œuvres ou leur prêt pour des échanges inter-muséaux.

● Points faibles

Les collections du fonds Marcel Chatillon sont essentiellement composées de documents papier gravés en couleur, d'où leur **fragilité** qui oblige à assurer régulièrement de nombreuses rotations ou leur remplacement par l'impression de fac-similés. Ce fonds, quoiqu'exhaustif, est également lacunaire dans de nombreux domaines et doit être ainsi complété. La nature des collections diffère également du sujet pour lequel elles sont finalement présentées, à l'exception des documents abolitionnistes. Il y a donc un **risque d'édulcoration du sujet**. Cette thématique liée à l'esclavage est également un sujet clivant et polémique qui nécessite une vigilance au quotidien pour rester en phase avec les évolutions scientifiques et empêcher les récupérations malveillantes ou autres manipulations mémorielles.

Les collections révolutionnaires sont terriblement lacunaires sur cette période charnière de l'histoire de France et ses échos contemporains. La présentation repose essentiellement sur des prêts et des fac-similés provenant des archives métropolitaines et du prêt d'objets de particuliers. Le legs Raba constitue le seul ensemble d'envergure de cet espace.

Les collections modernes consacrées au XVIII^e siècle et à la question de l'esclavage reposent principalement sur le fonds Marcel Chatillon qui n'est pas exempt de lacunes et de fragilités. La politique mémorielle de l'esclavage, qui est un sujet sociétal sensible, oblige le musée à tenir cette collection régulièrement actualisée au niveau scientifique. De nouveaux renforts didactiques sont également prévus afin de toujours se prémunir des amalgames et procès d'intention.

F – Collections XIX^e, XX^e, XXI^e siècles : histoire urbaine (Bordeaux, ancienne Aquitaine)

Différents éléments expliquent l'existence et le développement des collections d'histoire urbaine : la présence de pièces provenant de fonds anciens, l'importante campagne de collectes et d'acquisitions entreprise depuis les années 1960 lors de la création du musée d'Aquitaine sous l'impulsion de Georges-Henri Rivière, la fermeture de musées locaux comme le musée de la Marine (1978) ou le musée du vieux Bordeaux Porte Cailhau (1 850 pièces déposées en 1980 appartenant à la Société Archéologique de Bordeaux). Il faut également compter avec les nombreux dons, le sauvetage d'éléments du patrimoine, une politique d'achats développée avec l'apport financier de la Ville et de l'État dans le cadre des Fonds Régionaux d'Acquisitions des musées et enfin l'ouverture, ces cinq dernières années, de nouveaux espaces permanents (1 200 m² supplémentaires) consacrés à la période contemporaine.

Les **collections d'histoire urbaine** (XIX^e, XX^e, XXI^e siècles) illustrent l'architecture et l'urbanisme bordelais de cette période. Elles mettent aussi l'accent sur les activités économiques de la capitale bordelaise : vocation maritime et marchande de Bordeaux au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, relations de Bordeaux avec le monde, évolution des activités avec des secteurs importants comme le vin ou encore la filière aéronautique et spatiale. D'autres pièces évoquent la **société bordelaise, la vie quotidienne ou encore la tradition et le renouveau de l'artisanat**. Elles comprennent 3 138 objets (sculptures, céramiques, verreries, vitraux, ferronnerie, armes, maquettes), de nombreux documents iconographiques (environ 6 280 dessins, estampes, peintures et affiches) et un fonds important de photographies et de cartes postales. Elles comportent enfin une riche collection de textiles et costumes (2 391 pièces) composée de tissus d'ameublement, de nombreuses pièces de vêtements et accessoires ainsi qu'une collection de vêtements liturgiques.

La motocyclette Faret et les espaces XX^e-XXI^e siècles.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux



● Points forts

Les collections d'histoire urbaine comprennent une **série de maquettes en plâtre** représentatives de l'expansion de la sculpture monumentale au XIX^e siècle ; la ville s'est parfois adressée à de très grands noms comme Bartholdi qui effectua plusieurs projets pour la fontaine des Quinconces. La sculpture compte, parmi ses pièces maîtresses, des éléments d'architecture comme le *Linteau à la locomotive* provenant des Entrepôts bordelais, des modèles de statues autrefois sises dans le centre-ville : statue de Tourny par Marin (1820), celle de Gambetta par Dalou, ainsi qu'une série de bustes réalisés par des artistes bordelais comme Maggesi, évoquant les grands personnages ayant marqué l'histoire de la ville. Parmi ces personnalités, il y a la série des maires de Bordeaux dont Lodi-Martin Duffour-Dubergier, Alfred Daney, Albert Branderburg, Antoine Gautier ou d'autres notables comme Joseph Henri et Joachim Lainé.

Des **maquettes de navires** mettent l'accent sur l'activité maritime et portuaire (maquette du paquebot Château Yquem de la fin du XIX^e siècle, celle de l'Asie, un cargo-mixte des années 1920-1930 assurant la liaison Bordeaux-Afrique occidentale, ou encore celle du Cinq-mâts barque « France II » affecté au transport du nickel en provenance du Nouvelle-Calédonie). D'autres mettent l'accent sur le commerce de la morue, la pêche ou la plaisance (chalutier morutier des années 1920, chalutier thonier Marinela des années 1950, bateau modèle reproduisant le yacht Freda ayant appartenu au notable bordelais le vicomte Aurélien de Sarrau).

L'artisanat est illustré par une **collection de faïences bordelaises et régionales**, ou encore une série de moules et d'outils provenant de la fabrique bordelaise Johnston et Vieillard. Le musée conserve aussi de beaux éléments de ferronnerie (serrures, heurtoirs, clés, cadenas, éléments de balcons) et des vitraux à décor religieux et civil illustrant l'essor de l'art du vitrail au XIX^e et au début du XX^e siècle. Des objets récents créés, entre autres, par le sculpteur verrier Etienne Meneau ou encore l'orfèvre Roland Daraspe, en lien avec l'imaginaire du vin, viennent compléter ce fonds.

Une série de maquettes évoquent les réalisations architecturales et urbanistiques bordelaises entre le XIX^e siècle et le début du XXI^e siècle ou encore le renouvellement de l'économie au XXI^e siècle. Une épicerie reconstituée, comprenant des produits de marques bordelaises et des objets publicitaires, montre la puissance des industries agro-alimentaires jusque dans les années 1950.

Dans les collections iconographiques, l'architecture à Bordeaux et aux alentours, les costumes locaux (XIX^e siècle) sont bien représentés. Les thèmes abordés peuvent être larges, voire même singuliers, comme la collection de cartons de vitraux d'ateliers de verriers bordelais, celle de maquettes de costumes pour les spectacles de music-hall donnés à Bordeaux ou encore la collection Chatillon abordant les diverses facettes de l'histoire des Antilles, si importante pour le négoce et le port de Bordeaux aux XVIII^e et XIX^e siècles. Des peintures représentent le port de commerce aux XIX^e et XX^e siècles lorsqu'il était encore situé en pleine ville, les chantiers navals, ou encore des portraits de négociants et de notables bordelais. Un ensemble de quatre toiles monumentales dites « toiles de l'Athénée » (1925) vantent les ressources économiques de Bordeaux et de sa région dans l'entre-deux-guerres.

Dans les collections de textiles, costumes et accessoires, se trouvent de nombreux châles, fichus, robes, jupes, corsages, blouses et ensembles (tenues de mariée, tenues de deuil vers 1900), des chapeaux d'un atelier de modiste (1950), une jolie collection de vêtements pour enfants, des robes de baptême et de communion, mais aussi le dépôt de la Société Archéologique de Bordeaux avec notamment l'habit d'académicien du peintre bordelais Brascassat. Parmi les vêtements pour hommes, citons le costume complet d'un marin (fin XIX^e siècle).

● Points faibles

Des **lacunes** perdurent pour les grandes thématiques telles que l'architecture, l'urbanisme ou encore la vie économique, sociale et culturelle. Concernant les collections iconographiques, on peut déplorer qu'il n'y ait qu'une petite collection d'affiches, ce qui limite les rotations dans les espaces.

Parmi les collections de textiles, costumes et accessoires, peu de vêtements conservés illustrent le costume populaire malgré néanmoins quelques pièces intéressantes. Beaucoup de vêtements sont surtout représentatifs de la mode bourgeoise à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle et certains nécessiteraient une restauration.

Une politique d'acquisition en collectes contemporaines, axée sur les activités emblématiques de la ville (et de la région), les échanges, les témoignages d'évènements, est à poursuivre.

Les importantes collections de plâtres et de navires sont très représentatives du contexte historique ; l'artisanat et l'histoire locale sont bien représentés, et le musée possède un fonds iconographique d'une grande diversité. Des lacunes ont été relevées sur certains domaines et la fragilité des collections textiles demande une restauration.

H – Collections d'ethnographie régionale

La constitution des **collections régionales** s'est essentiellement effectuée à partir des années 1960, à l'initiative de Georges-Henri Rivière, en relation avec le projet de création du musée d'Aquitaine, à partir de collectes privilégiant le domaine rural et agricole de la région (75 % des pièces), le domaine urbain (25 % des pièces) étant principalement constitué de mobilier, tissus et vêtements bourgeois. Quelques ensembles anciens (fin XIX^e, début XX^e) sont à souligner pour leur qualité ethnographique (collection François Daleau et fonds photographique Félix Arnaudin). L'ensemble de la collection compte environ 8 000 pièces (dont plus de 1 500 objets d'outillage vitivinicole et 1 005 étiquettes de vins et d'alcools).

● Points forts

La qualité de certains ensembles (vignoble, artisanat, outils agricoles, vie pastorale, sylviculture, ostréiculture, habitat, mobilier) donne à la section ethnographique une **valeur de référence pour la région Aquitaine**. Parmi les pièces rares, on peut citer un « travail » à ferrer les bœufs de Dordogne, un très ancien métier à tisser des Hautes-Pyrénées, une presse à miel des Landes, un pressoir de Gironde (aujourd'hui en dépôt) ainsi que des objets très anciens (XIX^e) de la collection Daleau (vignoble, pêche, sylviculture) et le fonds Arnaudin déjà cités.

● Points faibles

Les présentations en salles permanentes du patrimoine aquitain couvraient un tiers des surfaces d'exposition, évoquant la diversité et la richesse des cultures et traditions régionales dans une approche à la fois thématique et géographique. Ces collections ne sont plus exposées depuis 2009. La première conséquence, malgré la présentation d'un mur d'objets régionaux dans les salles XX^e-XXI^e siècle, est la **baisse de visibilité du monde rural aquitain** qui s'est accompagnée de l'abandon progressif des collectes d'ethnographie régionale.



● Préconisations

Les collections d'ethnographie régionale ne sont aujourd'hui plus présentées que sous la forme d'un **riche mur d'objets** évoquant le patrimoine rural de l'Aquitaine, avec commentaires et images en fin de parcours. Dans l'optique d'une volonté générale d'ouverture du musée sur des questionnements contemporains, la présentation d'objets ethnographiques pourrait servir de nouvelles thématiques dans une approche plus anthropologique, voire même écologique. Il ne s'agit pas de déplacer les anciennes présentations régionales vers les nouveaux espaces envisagés, mais d'utiliser le support que constitue l'objet, qu'il soit de nature archéologique, historique ou ethnographique, pour soutenir un discours d'ouverture entre l'Aquitaine et le monde, et d'interrogation sur l'Homme. Ce point sera détaillé plus bas (2.6.4).

Les ensembles conservés sont cohérents et font office de référence en Aquitaine. Les collections ne sont en revanche plus exposées au public car elles nécessitent un très grand espace d'exposition et un propos renouvelé.

H – Collections extra-européennes

Les collections extra-européennes sont composées de dons et d'achats de la ville de Bordeaux (collectionneurs, navigateurs, missionnaires, administrateurs), dont les plus anciens datent de 1856. Elles comptent aujourd'hui environ **5 000 pièces dont 300 sont exposées**. Elles proviennent principalement d'Afrique et d'Océanie, mais aussi des Amériques, d'Asie et des mondes inuits. Les réserves sont rationalisées et sécurisées, le récolement effectué. Les collections font l'objet de campagnes de restauration ponctuelle.

Les salles consacrées aux cultures extra-européennes proposent une approche ethnologique des civilisations traditionnelles d'Afrique, d'Océanie et du monde inuit, à partir de leurs productions matérielles. Actuellement, les présentations se développent sur quatre espaces dans une approche géographique pour l'Océanie (Mélanésie, Polynésie, Micronésie, Australie) et thématique pour l'Afrique (musique et sculpture) et le monde inuit (le kayak des Inuits du Groenland). L'ensemble représente **215 m² de surface d'exposition**.

Chez les donateurs, on retiendra deux personnalités importantes : le père Lambert, originaire de Queyrac (Médoc), missionnaire en Nouvelle-Calédonie de 1855 à 1903 et auteur de *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*, ainsi que François Daleau, préhistorien, collectionneur de pièces « exotiques » dans une perspective comparative. À partir des années 1990, de nombreuses donations, principalement africaines, ont fait suite aux grandes expositions temporaires sur les cultures du monde organisées par le musée d'Aquitaine (Mauritanie en 1993, Île de Pâques en 1996, Gabon en 1998, arts d'Afrique en 2011 et art aborigène en 2013-2014). On peut également citer la collection du Bordelais Armand Belly (don de la famille Klingebiel en 1992), administrateur colonial en Afrique de l'Ouest de 1906 à 1934 (500 pièces du Sénégal, de Côte d'Ivoire et du Bénin), la collection Georges Duchemin (donation en 1999), photographe ethnologue rattaché au musée de l'Homme et à l'Institut Français d'Afrique Noire (15 000 clichés pris entre 1940 et 1980), la collection Gérard Chaumeil, administrateur puis conseiller dans les missions d'aide et de coopération de 1946 à 1973 (500 pièces du Togo, Burkina Faso, Nigeria, Niger, Cameroun) et enfin la collection de costumes, bijoux et vêtements acquise auprès de M. Belinguier.

● Points forts

On trouve des **séries intéressantes d'un point de vue ethnologique et historique** pour l'Afrique, l'Océanie et l'Amérique précolombienne. Pour l'Afrique, citons les collections des anciennes colonies françaises (Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Gabon, Congo) et pour l'Océanie, la Nouvelle-Calédonie, Vanuatu et la Polynésie française (principalement les Iles Marquises). Pour l'Amérique précolombienne, les collections proviennent majoritairement du Mexique, du Costa Rica et du Pérou. Ces ensembles regroupent des instruments de musique, masques, statues et armes. Parmi les pièces importantes, on peut citer : une statue en écorce peinte des Vanuatu (pièce unique), une marmite sacrificielle décorée d'êtres totémiques de Nouvelle-Calédonie, deux figures de reliquaires kota du Gabon, un masque бага de Guinée et un masque baoulé de Côte d'Ivoire, enfin une statue huastèque et une statue en fougère arborescente des Vanuatu, toutes deux déposées au pavillon des Sessions au Louvre depuis son ouverture en 2000. S'y ajoute un dépôt très intéressant de masques avec costumes (dépôt Sargos).

● Points faibles

Depuis leur installation en 1988, **les présentations n'ont pas évolué** (quelques ajouts et remises en peinture). L'ensemble, depuis que l'on a retiré les informations sur plateaux, souffre d'un **manque de cartes, d'images et de supports multimédia** nécessaires à la compréhension des cultures présentées.

S'y ajoute la proximité de ces espaces avec ceux de l'histoire de l'esclavage au XVIII^e siècle, qui crée un **problème de lisibilité**. La configuration des espaces oblige le visiteur à revenir sur ses pas pour reprendre le parcours permanent dans l'espace consacré à la fois aux révolutions antillaises et aux apports de la culture africaine contemporaine. Un autre problème est le risque de voir le visiteur quitter le parcours en redescendant vers le hall. Enfin, le cloisonnement entre les espaces (quatre petites salles et un couloir) limite les développements scénographiques.

L'importance du fonds extra-européen a maintes fois été relevé, tant d'un point de vue historique qu'esthétique, et certaines pièces s'avèrent particulièrement rares voire uniques. Il devient néanmoins urgent d'apporter plus de lisibilité dans les espaces d'exposition dédiés et de moderniser la scénographie.



I – Le Centre National Jean Moulin

Créé en 1967, le Centre National Jean Moulin est à l'origine un centre de documentation et d'exposition dédié à l'histoire de la Résistance et des Forces Françaises Libres ainsi qu'à la Mémoire de la Déportation. Émanation des Archives municipales, puis musée municipal classé, le CNJM est rattaché administrativement au musée d'Aquitaine depuis avril 2006. Il a ipso facto obtenu l'appellation « musée de France » en 2003, à la suite de la promulgation de la loi du 4 janvier 2002. Ce rapprochement a été validé par l'inspection de la Direction des Musées de France en juin 2008. Il est cependant clairement stipulé que cette transformation administrative ne doit nullement se faire au détriment du Centre ni aboutir à sa disparition.

Le CNJM n'est pas seulement un musée ; il est aussi un important **centre de documentation sur la Seconde Guerre mondiale, la Résistance et la Déportation**. Ses ressources spécialisées sont de natures différentes.

La **bibliothèque**, avec près de 2 500 ouvrages anciens et récents, constitue l'un des axes forts de ce centre de documentation. Les ouvrages référencés proviennent souvent de legs et de dons mais aussi d'achats. De nombreux ouvrages sont par leur édition, leur date d'impression ou leur contenu, des ouvrages de collection. Cette bibliothèque a été classée et informatisée. La documentation d'étude se compose de multiples revues grand public sur la Seconde Guerre mondiale, ou plus spécialisées tels que lettres et journaux d'informations issues de diverses Amicales de Résistants et Déportés, d'institutions partenaires ou émanant du Ministère de la Défense. Les archives sonores et audiovisuelles sont constituées principalement de cassettes, de VHS et de DVD présentant de nombreux témoignages d'anciens combattants disparus, d'où leur intérêt. Les archives de papier et photographiques sont composées de documents originaux et souvent inédits qui nécessitent un soin particulier pour leur conservation et leur diffusion.

L'histoire de ses collections est très lacunaire. Elles sont principalement issues de **donations spontanées**. Il est en revanche difficile de connaître avec précision le nom de nombreux donateurs avant 2006.

Le Centre National Jean Moulin conserve en revanche des œuvres majeures et uniques telles que quelques devoirs d'école de Jean Moulin, ses médailles militaires et le mobilier de sa galerie d'art. Y sont également conservés le cotre breton *S'ils te mordent*, une jeep Willis, une porte de cellule parsemée d'inscriptions, la correspondance inédite de Jean Renaud Dandicolle, des uniformes du 57^e RI et du 123^e RI, des tenues de déportés, un chapelet en mie de pain provenant d'Auschwitz, une affiche rouge, etc.

● Points forts

Les collections du CNJM sont **exceptionnelles qualitativement et quantitativement**. La richesse des collections en constitue le principal point fort. Cette variété permet la mise en exergue des réalités complexes de l'Occupation et de la Résistance. Ces collections contiennent aussi de nombreux documents inédits devant faire l'objet d'études scientifiques et universitaires. La variété des documents et des objets permet également d'illustrer les questions de la Seconde Guerre mondiale à l'échelle locale, nationale, européenne et mondiale en objectivant des faits précis et le contexte global.

Ces collections comprennent des objets et documents prestigieux, également spectaculaires pour la présentation muséographique, à l'image du kayak de l'opération Frankton, du cotre *S'ils te mordent*, de la jeep Willis ainsi que des voiles de parachutes en soie. La collection d'armes à feu est également étoffée.

● Points faibles

Les conditions environnementales des collections dans le bâtiment actuel du 48 rue Vital Carles sont loin d'être optimales. Le bâtiment n'est pas équipé de systèmes de sécurité suffisants contre le vol. Il n'y a aucun détecteur d'intrusion et les caméras de surveillance ne sont plus en état de fonctionnement. Il n'y a pas de veilleurs de nuit et si l'entrée principale est équipée d'une grille comme les fenêtres du rez-de-chaussée, l'entrée du 48 Vital Carles a une résistance plus légère mais se trouve en périmètre protégé par caméra urbaine.

Les relevés thermo-hygrométriques montrent une faible variation des conditions climatiques du CNJM avec un taux d'humidité relative se situant aux environs de 50 %. Le rez-de-chaussée est le niveau qui subit le plus de variations climatiques en raison de la porte d'entrée principale. Les **sinistres successifs** concernant notamment des inondations ont entraîné au cours de l'année 2019 une infestation micellaire qui a impacté une partie des collections. Enfin, le Centre, qui se situe en plein cœur de l'agglomération bordelaise, est fortement exposé aux polluants gazeux et particulaires qui sont une source d'altérations pour les œuvres et le personnel.

Le Centre National
Jean Moulin.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux



Les collections du CNJM se composent pour la grande majorité de matériaux organiques dégradables très sensibles à la lumière. Textiles, documents papiers, affiches et photographies constituent l'essentiel de ces éléments sur lesquels les altérations spécifiques dues à la lumière sont nettement constatables. Il y a un **risque majeur de disparition de certains documents** à terme. L'urgence est donc, depuis 2006, de stabiliser leur état en les conditionnant à l'abri de toutes atteintes. Un important travail de rangement a été mené depuis pour un meilleur conditionnement adapté. Le nombre de documents en attente d'un plan de restauration est conséquent.

De 1967 à 2001, les **collections n'ont jamais fait l'objet d'une inscription sur des registres d'inventaire**. Les procédures administratives et de conservation ont été totalement ignorées, d'où les difficultés rencontrées pour l'historique et le classement des collections. C'est en 2001 que les prémisses de l'inventaire se mettent en place mais de manière fort incomplète et insatisfaisante, puisqu'y figurent aussi bien des objets authentiques de collection qu'une multitude d'objets insolites qui devront faire l'objet d'une procédure de déclasserment. Plus de 150 cassettes audio et plus de 260 VHS portent ainsi un numéro d'inventaire. Les mentions laconiques nécessitent également un long travail d'identification des objets mentionnés d'autant plus que le marquage des œuvres n'a pas été réalisé correctement. Ainsi, beaucoup d'objets inventoriés ne sont identifiables que par déduction et élimination. A contrario, certains objets marqués ne correspondent pas aux descriptifs des inventaires. Il a été également évalué que 25 % de la collection devait faire l'objet d'une vérification scientifique avant toute inscription à l'inventaire notamment pour ce qui concerne le fonds photographique. Enfin, le manque de classement et de rangement des collections a, durant de nombreuses années, empêché toute possibilité de recherche scientifique.

Malgré leur richesse et l'importance des dons, les collections présentent encore de nombreuses lacunes à combler concernant les combattants de 1940, la 35^e DI, le 123^e RI, les Justes de Gironde, les Républicains espagnols, les combattants d'Afrique, les résistants déportés, la ligne de démarcation, l'articulation des réseaux de Résistance, le consul Aristide Sousa Mendes, Jacques Chaban-Delmas, les processus génocidaires, etc. Les expositions temporaires de ces dernières années ont permis de défricher nombre de ces sujets scientifiquement et d'enrichir les collections en conséquence.

● Préconisations

Le Centre National Jean Moulin est actuellement fermé en raison de son **projet de rénovation à programmer**. En vue de sa réouverture au public, les collections du CNJM fortement dégradées doivent faire l'objet au préalable d'un important chantier destiné à assurer leur pérennité. Entrepris depuis 2006, ce chantier est aujourd'hui prioritaire pour assurer le classement, le rangement, la documentation et l'informatisation de ces collections en parallèle de leur inventaire et leur récolement. La traçabilité ainsi induite est un préalable requis en raison du **transfert prévu des collections** au musée d'Aquitaine dans le courant 2020, afin de garantir des conditions de conservation plus adaptées pour donner suite à l'évacuation et la mise aux normes d'un local prévu à cet effet. Avant leur conditionnement et leur stockage définitif, la chaîne de traitement des objets prévoira d'assurer une prise de mesure, une prise de vue et un dépoussiérage tout en dressant leur constat d'état et une vérification de leur marquage.

Si la vocation du Centre National Jean Moulin dédié à la Seconde Guerre mondiale est clairement visible et identifiable dans l'espace culturel bordelais, cette visibilité souffre néanmoins d'une **incohérence**, qui concerne principalement la recherche historique, par le fait qu'il n'est pas la seule institution de la ville à détenir de la documentation sur cette période. Il sera utile de travailler à un rapprochement entre les archives de Bordeaux Métropole, les Archives départementales et la Mémoire de Bordeaux pour la mise en ligne d'un inventaire collectif et, pour aller au-delà, à l'élaboration d'une véritable **stratégie de**

numérisation et de partage massif des fonds (archives, collections), comme le souligne Françoise Taliano des-Garets, membre du conseil scientifique.

Le CNJM doit aussi continuer à intégrer de façon plus active les **réseaux des musées mémoriaux** existants et fédérer autour de lui de nombreux acteurs susceptibles de l'aider dans ses missions. Ces réseaux doivent s'inscrire dans une dimension à la fois locale, nationale mais aussi internationale. Il s'agit de fédérer dans des ensembles communs les représentants du milieu associatif, les professeurs d'université, l'Éducation Nationale, le Ministère de la Défense, les acteurs économiques et les milieux artistiques, actifs dans le domaine de la mémoire. Ces réseaux visent à mettre en commun des connaissances historiographiques et favorisent les échanges professionnels. Pour le Centre, ils facilitent la collecte des ressources documentaires et des objets de collection, contribuent à la programmation culturelle et scientifique en bonne intelligence avec les autres institutions ; ils facilitent en outre la création et l'itinérance d'expositions temporaires et la constitution de comités scientifiques en rapport avec la programmation.

Les actions engagées par le service culturel du musée d'Aquitaine permettent au Centre National Jean Moulin d'asseoir sa **visibilité** et sa notoriété. Cette programmation redevenue ambitieuse par sa qualité doit toujours rester à la hauteur des enjeux mémoriaux et historiques du CNJM et continuer de perdurer durant la fermeture de l'institution, par la mise en place d'actions hors-les-murs. Par la suite, il s'agira d'organiser, en partenariat avec le milieu universitaire, associatif et culturel, non seulement des conférences et des colloques mais aussi des représentations théâtrales et des projections de cinéma afin de diversifier l'offre et les publics. Le Centre doit également s'ouvrir à la création artistique qui n'est pas incompatible avec sa thématique, comme le suggèrent les collections où figurent de nombreuses œuvres artistiques, à l'instar des collections Morvan ou Boissonnet et le succès de l'exposition *Guernica*.

Le **projet pédagogique** du CNJM doit être développé de concert avec l'Éducation Nationale. Il sera un nouvel outil didactique et un lieu de ressources incontournables pour l'étude et la compréhension de la Seconde Guerre mondiale, la Résistance et la Déportation. Des programmes de formation pour les enseignants doivent également être mis en place avec la mise en service d'outils didactiques et la possibilité de rencontres entre enseignants et historiens.

Des outils similaires doivent également être mis au service du public individuel, aujourd'hui insuffisamment pris en compte. Des contenus didactiques et facilement accessibles doivent lui être présentés sous divers supports afin de l'amener non, seulement, à mieux appréhender les réalités de la guerre, mais aussi à s'interroger.

Bien que souvent cité pour la qualité de ses sources dans de nombreux ouvrages écrits par des historiens et des universitaires, le CNJM n'a jamais assuré ou participé à des publications jusqu'en 2014. Il est souhaitable pourtant qu'une politique éditoriale simple mais efficace puisse dorénavant accompagner les principales activités scientifiques, culturelles et pédagogique du Centre. La réalisation de l'ouvrage intitulé *La Résistance* par les éditions Gründ est un gage de l'intérêt historique de ses collections.

Le CNJM détient aussi des bases de données regroupant de nombreuses listes de personnes résistantes ou déportées publiées par divers organismes comme la Fondation pour la mémoire de la Déportation. Il est proposé de créer un fichier similaire à partir de la documentation historique inédite du centre afin de reconstituer de manière exhaustive les différents réseaux de la Résistance.

Afin d'asseoir la cohérence intellectuelle du nouveau parcours de visite, il est préconisé de **constituer un comité scientifique de chercheurs et d'universitaires particuliers**.



La réserve du musée Goupil au musée d'Aquitaine.
Photo Frédéric Deval, Mairie de Bordeaux

J – Le musée Goupil

Consacré à l'image, à ses techniques et à ses usages au XIX^e siècle, le musée conserve le fonds de la maison Goupil, dynastie d'éditeurs d'art internationaux basés à Paris, actifs de 1827 à 1920. À la liquidation, le marchand d'art bordelais Vincent Imberti rachète le fonds. Son petit-fils fait don à la ville de Bordeaux d'un ensemble de photographies puis lui vend le reste des images et des objets en 1990.

Les collections Goupil se constituent de **70 000 photographies, 46 000 estampes, 7 200 matrices** (cuivres gravés, pierres lithographiques, blocs typo gravures et chromo typo gravures, négatifs sur verre), **1 000 livres et revues illustrées**, 15 mètres linéaires d'archives diverses. Le musée fonctionne actuellement comme un cabinet d'art graphique (collections accessibles sur rendez-vous et sur demande motivée) et ne possède pas d'exposition permanente.

● Points forts

Unique au monde, l'ensemble de la collection constitue la vraie force du musée Goupil ; la masse critique qu'il représente permet de travailler sur l'image et ses usages, sans préjuger de leur contenu idéologique ou de leurs qualités artistiques. Ce phénomène est d'autant plus intéressant qu'il porte en lui des interrogations très actuelles, à l'heure où les nouvelles technologies de la communication provoquent une nouvelle révolution des images. L'estampe et le multiple, sous leurs formes traditionnelles ou plus contemporaines, connaissent une très grande actualité, que ce soit auprès des historiens d'art ou des acteurs de la création contemporaine (artistes, critiques, conservateurs, collectionneurs). La collection du musée Goupil suscite à la fois l'intérêt des historiens d'art (surtout pour sa dimension sociologique et anthropologique, reflétant la naissance au XIX^e siècle d'une culture de masse basée sur les images) et la curiosité du monde contemporain.

● Points faibles

La collection présente certaines lacunes, en particulier pour le fonds éditorial de Goupil (revues et livres illustrés, publications des années 1830-1840) et pour la documentation sur la famille Goupil et les associés de la maison (correspondance, portraits, etc.). **Aucun espace du musée n'est aujourd'hui dédié à la présentation permanente des collections du musée Goupil.** Depuis juin 2009, une seule personne travaille sur les collections. Le musée Goupil ne possède pas de budget en propre et sa politique d'acquisition est celle du musée d'Aquitaine ; aucun achat, don ou dépôt n'ont été faits récemment.

● Préconisations

Alors que le musée ne possède plus de salles permanentes depuis son installation au musée d'Aquitaine en 1998, la richesse de son fonds mérite pourtant d'être partagée par le plus grand nombre. Pour lui redonner sa dimension de musée de France, une mise en valeur des collections s'impose et des propositions seront faites plus bas pour une réouverture du musée au public (cf. 2.6.5).

Il faut aussi œuvrer à la mise en ligne des images du fonds Goupil : dans un premier temps grâce au versement des images déjà numérisées sur le site national de la base Pop et sur le site du musée d'Aquitaine ; puis dans le cadre d'une numérisation en masse du reste des images.

1.4.2. État de l'informatisation et du récolement

● *Informatisation des collections du musée d'Aquitaine et du Centre National Jean Moulin (CNJM)*

L'informatisation des collections du musée d'Aquitaine a commencé en 1999 avec le logiciel **Micromusée** commercialisé par la société Mobydoc. Les objets informatisés en 2008 étaient au nombre de 27 267 accompagnés de 5 700 images numériques. En 2017, a eu lieu la migration du logiciel vers la version 7, offrant de nouvelles fonctionnalités. Aujourd'hui, une base de données réunit les collections du CNJM et du musée d'Aquitaine avec 74 000 fiches scientifiques pourvues de 83 000 images numériques. Pour le musée d'Aquitaine, ce sont **266 355 objets informatisés** par une fiche ou par une fiche pour un lot. Le CNJM dénombre 5 223 objets saisis. Une seconde base de données Micromusée indépendante, créée en 2001, offre un accès aux 9 121 fiches (environ 33 296 objets) du musée Goupil avec 3 336 photos numériques.

L'informatisation progresse au rythme des nouvelles acquisitions qui font l'objet de fiches minimales dès leur entrée. Le récolement est également l'occasion de saisir les notices selon une grille dédiée à cette opération. Il reste néanmoins un travail de saisie rétrospective des outils d'inventaire (fichiers, classeurs, listes, registres) qui n'a jamais été mené faute de crédits et de complétude de ces documents. La base de données ne peut donc se substituer aux inventaires papier. Elle demeure un instrument de gestion des collections et de recherche documentaire qui offre une photographie partielle des collections. Sur les 74 447 fiches scientifiques (juin 2019), seules environ 35 000 d'entre elles possèdent au moins une image numérique. **39 000 objets ou lots d'objets ne disposent d'aucune image numérique.** Ceci est un frein à la connaissance et à la diffusion des collections.

● *Numérisation des registres et collections du musée d'Aquitaine et du CNJM*

Dès 2011 s'est fait sentir la nécessité de numériser les 90 registres d'inventaire du musée d'Aquitaine et les 3 registres du CNJM. Un **marché de numérisation** a été ouvert en 2012 pour un budget de 12 000 €. Le travail a été confié à un prestataire extérieur. Réalisée en format PDF, cette numérisation permet de consulter les volumes sur l'espace de travail informatique commun, en tout point du musée et des réserves. Trois copies de sauvegarde ont été réalisées sous différents formats et supports, permettant d'en confier un exemplaire aux archives de Bordeaux Métropole.

Le musée d'Aquitaine a pu participer à plusieurs campagnes nationales de numérisation et ainsi bénéficier de subventions de la part du Ministère de la Culture. Un appel à projet de numérisation en 2011 a porté sur la collection de 3 218 clichés sur verre, 2 714 épreuves originales sur papier, 318 archives manuscrites du fonds du photographe landais Félix Arnaudin (budget total de 14 500 €). Un appel à projet de numérisation en 2013 a bénéficié à la collection de photographies Darquey composée de 110 plaques stéréoscopiques positives noir et blanc, 100 négatifs sur verre, et 439 tirages originaux (budget total de 4 340 €).

Outre ces campagnes de numérisation, le musée bénéficie des services d'une photographe professionnelle de la DGAC affectée aux prises de vue des collections. Ses moyens d'action restent limités étant donné l'envergure des fonds. Son travail porte essentiellement sur une couverture photographique des nouvelles acquisitions et des objets prêtés. Les photographies documentaires réalisées pour le récolement des objets en réserves sont effectuées par les stagiaires et contractuels, sans compétence spécifique en ce domaine. Ceci pose un problème quand il s'agit de mettre les œuvres en ligne : il faut refaire des clichés de qualité convenable.

● *Récolement des collections du musée d'Aquitaine*

Les méthodes de travail et les objectifs du premier récolement décennal ont été inscrits dans un programme de recherche et développement couvrant la période 2008-2014. Ce premier récolement décennal visait à assurer l'informatisation et les prises de vue numériques de qualité documentaire parallèlement aux opérations de vérification sur pièce et sur place : état du marquage, état des objets, dimensions, localisation. Les cinq zones minimales de la fiche type de récolement se sont révélées insuffisantes et il a fallu leur adjoindre d'autres informations lors de la saisie, qui viennent enrichir la base Micromusée.

Sur le plan matériel, depuis 2010, le musée s'est équipé de 4 ordinateurs portables et de 4 appareils photo pour le travail en réserves. La difficulté est néanmoins d'avoir accès au réseau informatique de la Ville et cela génère d'importantes charges financières liées au câblage. Les crédits insuffisants sont une difficulté pour s'équiper de postes fixes et de prises réseau, mais aussi quand il s'agit d'accueillir des renforts humains.

Des procès-verbaux de récolement ont été rédigés à partir de 2010, selon le modèle proposé pour les musées nationaux. Les chiffres de progression du récolement sont fournis chaque année au conseiller musée de la Nouvelle-Aquitaine. Les trois musées ont pu bénéficier de 2011 à 2015 de l'aide de jeunes en service civique qui ont permis de faire progresser le récolement de manière significative. Le dispositif a été abandonné par l'État pour ce type de mission en 2015. À partir de 2016, ce sont des personnels temporaires sous forme de contractuels ou des stagiaires qui mènent ces campagnes, sous la direction



Campagne de récolement
sur les collections
du II^e Âge de Fer.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux

des personnels de la conservation. Des subventions de l'État permettent de faire avancer certaines campagnes : monnaies antiques du trésor de Garonne (2017 et 2018), récolement de la réserve de la Palu en 2019.

Actuellement, un travail de post-récolement se poursuit en parallèle par des campagnes photo, des vérifications des numéros d'inventaire, du marquage et des relocalisations d'œuvres dans Micromusée. Ces opérations se déroulent à l'occasion des prêts, des dépôts entrants et sortants, des mouvements d'objets en salles ou en réserves. En 2019, on compte **165 580 objets récolés** sur 1,3 millions estimés, soit **12,74 %**. Cela représente 74 447 notices informatiques de récolement dont 39 000 possèdent au moins une image.

Le **premier récolement décennal (2004-2015) n'est pas achevé** et un second PRD a été rédigé pour la période 2019-2025 (voir en annexe) afin de poursuivre la tâche et de préciser les actions à mettre en œuvre, notamment un chantier de récolement qui porte sur la réserve externalisée de la Palu.

- *Récolement des collections du Centre National Jean Moulin*

Pour le CNJM, ce sont 5 223 objets qui ont été récolés soit **100 %** de la collection inventoriée (la moitié de la collection n'est pas inventoriée).

- *Récolement des collections du musée Goupil*

Le musée Goupil a récolé environ 33 296 objets à ce jour sur 123 000 estimés, soit **27,07 %**.

1.4.3. La politique d'acquisition depuis 2010-2011

De 2010 à 2018, la politique d'acquisition concernait surtout les espaces destinés à être rénovés (les XIX^e, XX^e et XXI^e siècles). Elle s'est concrétisée par des achats, des dons et des dépôts de collections publiques et privées. Cet enrichissement a permis de finaliser l'ouverture de deux nouvelles tranches du parcours permanent : *Bordeaux port(e) du monde, 1800-1939* (février 2014) et *Bordeaux et l'Aquitaine, XX^e-XXI^e siècles* (mars 2019).

Depuis trois ans, le musée d'Aquitaine dispose d'un **budget de 20 000 € par an** pour acquérir des œuvres. Auparavant, aucun budget n'était réellement attribué et les acquisitions se faisaient au coup par coup. Le budget pose des problèmes de réactivité et certaines acquisitions essentielles peuvent ainsi échapper aux collections. Il est néanmoins parfois possible d'obtenir un complément budgétaire pour acquérir une œuvre à titre exceptionnel.

Le musée d'Aquitaine bénéficie de la générosité des Amis du musée d'Aquitaine, association de mécènes qui fait régulièrement des dons au musée ayant réellement enrichi le parcours permanent. Ainsi, parmi les **dons des Amis du musée d'Aquitaine** venus compléter les espaces ouverts en 2014 et 2019, voici à titre d'exemple : un *Ex-voto offert par l'équipage de l'Eliza*, huile sur toile (Bordeaux, 1821), le *Portrait peint du constructeur naval Jean Landard et de son fils Pierre* par Charles Colson (Bordeaux, 1856), le bas-relief en bronze *Je ris, je chante, vive le vin* de Raoul Larche (vers 1910), le bronze d'Edmond-Ernest Chrétien, *Dans le sillon* (1924) perpétuant le souvenir des soldats anonymes morts pendant la Première Guerre mondiale, et plus récemment une motocyclette produite par la maison Faret à Bordeaux en 1927 ou encore un très beau scrimshaw portant la mention Jean Bart Bordeaux 1868.

Outre ces dons très divers, des **achats** ont pu être faits par le musée. Parmi eux, signalons une série d'affiches sur la vie économique et les loisirs (fin XIX^e – début XX^e siècles, une épicerie reconstituée avec mobilier et accessoires (fin XIX^e – début XX^e siècles), un crochet de châtelaine de la première moitié du XIX^e siècle, une peinture de Charles Quinsac évoquant la grande exposition maritime organisée à Bordeaux en 1907 ou encore l'hélice d'un avion de l'entreprise Nieuport établie à Bordeaux pendant la Première Guerre mondiale.

Dans le cadre des tout nouveaux espaces dédiés aux XX^e et XXI^e siècles, une **collecte d'objets** a été également menée. Ces nouvelles collections traitent de l'évolution de la métropole bordelaise sur le plan architectural et urbanistique et du port. D'autres objets illustrent l'ensemble du territoire aquitain dans ses aspects environnementaux, économiques, sociétaux et culturels. Ce sont, par exemple, des maquettes de réalisations bordelaises emblématiques : caserne des pompiers de la Benauge, hôtel de la communauté urbaine de Bordeaux à Mériadeck, nouveau quartier Amédée Sant-Germain près de la gare Saint-Jean, etc. Une autre maquette, dépôt du Grand port maritime de Bordeaux, représente la drague Anita Conti utilisée pour l'entretien actuel du chenal de navigation. Des maquettes d'habitat rural illustrent le Pays Basque ou le Lot-et-Garonne. Un chalutier thonier évoque l'activité traditionnelle de pêche. La filière aéronautique, balistique et spatiale, activité à la fois civile et militaire, est illustrée par des maquettes d'avions, de fusée, de train d'atterrissage, de sphère du laser mégajoule ou encore un moteur d'hélicoptère fabriqué à Bordes dans les Pyrénées Atlantiques.

Étiquettes, verres, carafes, barriques réalisées dans de très beaux bois de chêne évoquent les grands vignobles de la région (vin de Bordeaux, cognac et armagnac). Une planche de surf datée de 1964 et une récente de 2018 évoquent les activités de loisirs et l'engouement pour ce sport sur la côte Aquitaine à partir des années 1960. Des peintures de l'artiste contemporain Didier Lapène montrent les paysages du littoral aquitain (cordon dunaire et côte basque). D'autres objets expriment la transmission



EPICERIE

CAFÉ
PLANTEURS
SÃO PAULO

ILE
AYO

AVONNE

CAISSE

MAGGI

UB

KUB

L. MICHELSEN & C.
BOTTLE

L'épicerie bordelaise,
espaces XIX^e siècle.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux

d'un savoir-faire, un art de vivre et un héritage culturel encore vivants aujourd'hui. Ils illustrent des thématiques variées telles que l'artisanat, la gastronomie, les jeux, sports et fêtes en Aquitaine ou encore les musiques langues, et danses régionales. Parmi eux, il y a un couteau de Nontron, un moule à cannelé, un makhila (bâton de marche basque de l'atelier Ainciart Bergara), les espadrilles d'une danseuse basque, ou encore un béret d'écarteur évoquant les courses landaises. Des photographies d'artistes contemporains portant leur regard sur le territoire aquitain ont également été acquises. En plus de ces nouveaux objets présentés dans le parcours permanent, des photographies et films ont été collectés et intégrés dans de nombreux outils multimédia.

Des **dépôts** ont également enrichi les espaces dédiés à l'époque contemporaine : ainsi, le musée des Beaux-Arts de Bordeaux a déposé des portraits peints de notables bordelais, plusieurs vues du port de la Lune ou encore une peinture représentant la Place de la comédie pendant les Fêtes de la charité, œuvre de Charles Donzel en 1853.

La politique d'acquisition ciblait les espaces voués à l'époque contemporaine mais sans abandonner, néanmoins, la possibilité d'enrichir les autres périodes. Ainsi, ponctuellement, des opportunités ont pu être saisies. Un torque en or d'Uchacq du premier âge du Fer a pu être acheté en vente publique ou encore un *soliferrum* du deuxième âge du Fer acquis auprès d'un particulier. La section antique s'est enrichie par dons avec, entre autres, un fragment de couvercle de sarcophage présentant une scène inédite de sacrifice au dieu Mercure, et une collection de poteries carthagoises. Grâce aux Amis du musée d'Aquitaine, les collections ont accueilli une gouache sur papier du XIX^e siècle représentant une vue animée de l'amphithéâtre antique du Palais Gallien.

Deux achats sont venus compléter les collections médiévales et modernes : une épée de Castillon du milieu du XV^e siècle et un vitrail du XVI^e siècle représentant probablement l'évêque saint Seurin. Le portrait de l'architecte Victor Louis (1737-1800) par le peintre bordelais Pierre Lacour (don de l'association des Amis du musée d'Aquitaine) est venu compléter les espaces sur le XVIII^e siècle. En 2013, est rentrée en collection grâce aux dons de descendants une série de portraits peints représentant les membres de la famille Raba d'origine israélite, très impliqués dans la société bordelaise sur le plan économique et social. Enfin, des objets sont venus enrichir la section extra-européenne : parmi eux, la **collection Belinguier** (achat) constituée de vêtements provenant de différentes cultures du monde, principalement d'Asie.

1.4.4. La conservation

● *Restaurations*

Le budget annuel alloué ces dernières années au musée d'Aquitaine pour la restauration des collections est de **20 000 €**. La priorité en matière de campagnes de restauration vise donc surtout les **œuvres destinées à être présentées dans le parcours permanent**. Il n'y a pratiquement pas de possibilité d'engager une politique de restauration des objets en souffrance situés en réserve, malgré les urgences pointées à l'occasion des campagnes de récolement ou des réaménagements de ces espaces de stockage. Par ailleurs, le départ de l'atelier de restauration de l'Inrap qui était hébergé au musée jusqu'en 2015 a mis fin aux diagnostics que pouvaient établir les restauratrices, par exemple pour confirmer la présence de corrosion active sur des pièces archéologiques et lancer les traitements d'urgence appropriés. Il n'y a pas de budget supplémentaire pour la restauration des collections du CNJM et du musée Goupil.



Costume de mariage féminin Rabaris, Inde.
Collection Bélinguier.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux

Les restaurations réalisées ont permis de présenter dans le parcours permanent des œuvres jusque-là conservées en réserve et méconnues du public, notamment à l'occasion des deux tranches de rénovation des espaces voués à l'époque contemporaine *Bordeaux port(e) du monde 1800-1939* (2014) et *Bordeaux et l'Aquitaine, XX^e-XXI^e siècles* (2019). Parmi ces collections aujourd'hui valorisées grâce à une campagne de restauration très ciblée, il y a une série de vitraux à décor civil ou religieux, de nombreux portraits peints, des vues du port de Bordeaux et des maquettes de bateaux ou encore des collections d'ethnographie régionale.

Deux vastes peintures décoratives et allégoriques, *L'Agriculture* de Jean Despujols et *La Forêt landaise* de François-Maurice Roganeau, œuvres majeures du patrimoine bordelais, ont pu être restaurées avec le soutien de la Fondation BNP Paribas (participation à hauteur de 60 000 €) et de l'État. Elles avaient été réalisées pour être présentées avec deux autres toiles – *La vigne et le vin* de Jean Dupas et *Les colonies* de Marius de Buzon – à l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels de Paris en 1925. Présentées au musée en 2011 dans le cadre d'une exposition temporaire dédiée à leur histoire et à leur restauration, ces deux œuvres ont rejoint définitivement le parcours permanent inauguré en mars dernier.

Mais des restaurations ont aussi concerné les autres périodes traitées dans le parcours permanent : cuve à saumure du Néolithique première tranche (section Préhistoire), céramiques, bois gorgés d'eau (département antique), estampes de la collection Chatillon (époque moderne), tapas et boucliers (collections extra-européennes), etc. Pour la restauration d'un monument aussi emblématique que le cénotaphe de Michel de Montaigne, le musée a eu recours également à une **opération exceptionnelle de financement participatif** menée fin 2016 avec beaucoup de succès.

Des restaurations ont également été effectuées à l'occasion du départ des œuvres en prêt ou en dépôt : on peut citer le très beau manteau indien, restauré à l'occasion de l'exposition *Mémoires indiennes* au musée Champollion de Figeac ou une coiffe Tidi (kanak) stabilisée à l'occasion d'un dépôt au musée de Rochefort.



● *État sanitaire*

L'état sanitaire des collections varie selon les espaces et les types d'œuvres. Le climat n'est pas stable dans le musée, que ce soit en réserve (à l'exception de la réserve photographique) ou dans les salles d'exposition. Sont notamment mis en cause :

Le **manque d'inertie du bâtiment** qui fait que la température est souvent trop élevée en été dans les parties supérieures du bâtiment : iconothèque, réserve antique M6, réserve Vigne et Vin. A contrario, les réserves lapidaires situées au niveau 1 sont trop humides (humidité relative proche de 80 % en hiver) et certaines pierres présentent des dégradations pulvérulentes.

L'**absence de régulation de l'hygrométrie** dans le système de ventilation qui a pour conséquence le changement du climat au rythme des variations extérieures, de l'alternance chauffage/rafraîchissement d'air et de l'afflux du public. Ainsi tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, certaines salles du parcours permanent présentent des variations d'hygrométrie trop importantes et trop brusques, y compris dans certaines vitrines. Dans ce cas, du gel de silice y est régulièrement placé pour en stabiliser le climat mais il convient de prévoir un vrai système de climatisation opérationnel associée à une bonne isolation, le remplacement des joints d'étanchéité sur les vitrines et la mise en place d'un sas à l'entrée du musée. À noter que des améliorations ont pu être apportées dans certains espaces comme dans les salles d'exposition temporaires de l'espace Aquitaine avec la réfection de l'étanchéité de la toiture ou dans la réserve récemment aménagée pour le médailler où a été installé un déshumidificateur avec vidange automatique vers l'extérieur.

La vétusté de certaines parties du bâtiment entraîne également des **dysfonctionnements climatiques**. Ainsi nombre d' huisseries en bois sont très dégradées, laissant entrer l'eau lors d'épisodes orageux comme dans l'une des réserves de Préhistoire.

Dans la réserve extérieure de la Palu, la situation est critique. Le manque d'entretien du bâtiment génère des entrées d'eau importantes et une humidité relative allant jusqu'à 80 % en hiver. Des moisissures se sont développées dans la réserve d'ethnographie régionale où sont conservées des collections en matériaux organiques mais les collections lapidaires souffrent également de ces infiltrations (développement de mousse, blocs imprégnés d'eau) et ce, malgré les opérations régulières de vidage des seaux et d'aspiration d'eau organisées en période de fortes pluies. Entrée de pollens, de poussière, pousse de végétaux et présence d'oiseaux sont également à déplorer comme le pointe le rapport d'analyses microbiologiques réalisées en 2018. La réfection d'une partie du toit programmée en novembre 2019 permettra de mettre hors d'eau certaines collections.

La surveillance des infestations au musée est assurée par un contrôle hebdomadaire des lampes à insectes placées en réserve ; elles ont pour but d'identifier la présence de ces nuisibles et de réagir immédiatement. Pour les insectes rampants, des pièges ont été installés. Deux personnes ont été formées à l'anoxie statique en 2014. Cette surveillance n'est quant à elle pas réalisable dans la réserve de la Palu, du fait des trop nombreuses entrées d'air.

Un **plan de sauvegarde** des collections permanentes a été élaboré en 2005. Le réaménagement de nombreuses salles depuis 2011 rend nécessaire sa réactualisation. Un plan semblable reste à élaborer pour les réserves. En revanche depuis fin 2016, chaque exposition temporaire fait l'objet d'un plan de sauvegarde conçu par le régisseur des expositions en concertation avec le chargé de collection, le commissaire d'exposition et le responsable de la sécurité.



La réserve de la Palu.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux

● Les réserves

Depuis 2011, un dépoussiérage systématique des œuvres et leur reconditionnement ont été réalisés dans les réserves récolées soit a posteriori, soit au fur et à mesure comme cela se pratique actuellement, de telle sorte que le stockage peut être considéré comme globalement satisfaisant. Les collections de textile extra-européen bénéficient depuis début 2019 d'une nouvelle réserve où l'espace disponible et les meubles adaptés permettent de les déployer comme il convient.

Depuis 2012, des opérations de **rationalisation, de redéploiement et de désencombrement** ont été menées dans plusieurs réserves comme à la Palu ou encore dans la réserve Vigne et Vin où se trouvaient notamment stockés des panneaux d'anciennes expositions. Chaque année, le musée a acquis des équipements adaptés aux besoins et à la taille de ses locaux tels que dessertes, escabeaux sécurisés, lampe à lumière du jour pour les constats d'état, lampe à UV, etc.

La **sécurité des réserves a été renforcée** avec la mise en place d'un digicode dans la réserve de transit et d'un accès sécurisé par badge dans les nouvelles réserves comme le médailler ou la réserve textile, le but étant à terme de déployer ce système dans toutes les réserves.

Une étude de faisabilité a été menée en 2017 par la Direction des Bâtiments de Bordeaux Métropole en vue du **réaménagement de la réserve de transit actuellement vétuste**, encombrée et n'offrant pas d'espace distinct de quarantaine pour laisser notamment en observation les objets arrivant dans les collections. Depuis cet espace réserve de transit-quarantaine doivent pouvoir être réalisées toutes les formalités d'entrée d'une œuvre au musée avant son installation en salle ou en réserve (dépoussiérage, prise de vue, création d'une fiche Micromusée). Sont prévus un espace de quarantaine avec accès indépendant où dépoussiérage et anoxie pourront être effectués, puis une zone de transit pour l'emballage et/ou le stockage temporaire ainsi qu'un espace de rangement des matériaux de conditionnement. Un lieu de stockage pour les caisses vides et pour les petites expositions itinérantes doit également être aménagé à proximité. En raison d'autres urgences, la réalisation de ce projet a été ajournée. Par ailleurs, un projet de réserve archéologique externe mutualisée est en cours d'étude.

635



La réserve de céramiques
au musée d'Aquitaine.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux

● *Le Musée Goupil*

La collection est en bon état et rangée. Les réserves actuelles sont a priori suffisantes pour l'ensemble de la collection. Toutefois, le **manque de climatisation** dans la réserve L4 ne facilite pas sa bonne conservation, surtout en été.

● *Mise en ligne des collections du musée d'Aquitaine*

À partir de 2011, des versements de notices informatiques et d'images numériques ont permis de diffuser les collections du musée d'Aquitaine plus largement sur la **base nationale Joconde** pilotée par le ministère de la Culture (533 œuvres de Félix Arnaudin en 2011, 475 en 2012, 531 en 2014). 516 fiches du fonds Marcel Chatillon (mémoire de l'esclavage) et 347 œuvres majeures ont été ajoutées en 2015. Joconde est en lien avec le moteur « Collections » sur le portail *culture.fr* (6,8 millions de documents et 5 millions d'images offrant un accès à 70 bases de données). On y consulte **2 802 notices illustrées** des collections du musée d'Aquitaine. En 2018, la base Joconde a été intégrée dans un portail numérique plus vaste rassemblant le patrimoine français : **POP**, sous l'égide du ministère de la Culture. Le versement de données de Micromusée vers POP est tributaire d'un module informatique complémentaire et de prestations financières supplémentaires dont le musée d'Aquitaine a été pourvu en 2018.

La collection de costumes et accessoires extra-européens, achat auprès de M. Belinguier, a ainsi pu être ajoutée aux précédents versements, suivie des objets en lien avec la mémoire de l'esclavage en 2019. À ce jour, le public peut y consulter 4 022 œuvres et leurs images. Le site internet *JocondeLab.fr* est le fruit d'une expérimentation menée par le ministère de la Culture. On peut y consulter 1 000 plaques de verre de Félix Arnaudin¹¹, le lien URL est disponible sur le site du musée d'Aquitaine.

¹¹ – http://jocondelab.iri-research.org/jocondelab/search/?dbpedia_uri=http%3A//fr.dbpedia.org/resource/F%25C3%25A9lix_Arnaudin&thesaurus=AUTR

Le site Internet du musée d'Aquitaine a été créé en 2011. Une rubrique « Consultation de la base de données des collections » y a été ouverte en 2012 à partir d'une sélection de notices appartenant aux différents départements du musée (6 500 notices en 2012, puis 11 000 en 2014). Avec le passage à la version 7 et la création d'un module OPAC Web V7, 7 047 fiches sont aujourd'hui consultables dans cette rubrique, avec une présentation plus ergonomique et plus agréable pour le public.

- *Contribution à l'Open data de la ville de Bordeaux en 2012*

Une sélection de 50 notices de chefs-d'œuvre a été fournie pour l'Open data de la Ville de Bordeaux, puis complétée par 50 000 notices en profil consultation documentaire. Cet Open data, qui comportait d'autres données que celles propres à la culture, est toujours consultable, mais les données n'ont pas été actualisées depuis 2015.

- *Mise en ligne des collections du musée Goupil*

Le musée Goupil a contribué à l'Open data de la ville de Bordeaux en 2012 (6 220 fiches). Les équipes sont actuellement en attente du module OPAC Web V 7 pour verser les notices sur le site du musée d'Aquitaine.

1.4.5. Régie : évolution des prêts et mouvements

Depuis 2011, le musée d'Aquitaine **prête entre 75 et 850 objets par an** pour dix à quatorze expositions, dont une ou deux ont lieu à l'étranger et jusqu'à 7 en 2018. Selon les années, il **emprunte entre 99 et 1 057 œuvres** pour ses expositions temporaires, dont parfois la moitié à l'étranger.

Depuis 2015, un important travail de **mise à jour des dossiers de dépôts** a été réalisé. Concernant les dépôts consentis par le musée à l'extérieur, 23 dépôts sur 38 ont fait l'objet d'un récolement avec rédaction d'un procès-verbal et la création ou mise à jour d'une convention. Des dépôts (parfois anciens comme celui fait au musée de l'Ariège en 1952) non valorisés ou n'étant pas exposés dans des conditions optimales de conservation ont été récupérés.

Du côté des dépôts faits anciennement au musée, certains n'étant pas présentés dans les salles ont été restitués à l'instar du dépôt de Santé Navale, ou des photographies anciennes de sites archéologiques déposées par l'Université de Bordeaux ont été transférées. La collection de 450 moulages en plâtre de la Faculté de lettres sera prochainement restituée à l'Université Bordeaux-Montaigne. À la faveur de demandes de déposants (musée du quai Branly, musée du Louvre), des récolements ont été entrepris. Chaque nouveau dépôt fait l'objet d'un protocole précis à son arrivée : photographie, attribution d'un numéro de dépôt et enregistrement des exigences du déposant dans la base Micromusée.

Des collections d'autres établissements municipaux non exposées ont également réintégré leurs réserves d'origine, comme certains bustes restitués au musée des Beaux-Arts en 2018. Il reste donc à achever le récolement des dépôts du musée à l'extérieur et à poursuivre, de manière systématique, celui des dépôts faits au musée.

La professionnalisation de la régie a permis l'entrée en septembre 2016 d'une assistante technique, chargée notamment de la régie des expositions, mais l'effectif (2 agents) reste faible tant en regard de la quantité des mouvements d'œuvres dans le musée et à l'extérieur que du volume des collections à gérer matériellement (1 300 000 objets).

1.5. La bibliothèque / centre de documentation

La bibliothèque / centre de documentation du musée d'Aquitaine occupe un plateau de 350 m² sur deux niveaux, accessible depuis le hall d'entrée du bâtiment. Son fonds historique et archéologique (pour l'essentiel), d'ethnologie régionale et extra-européenne, ainsi que scientifique et professionnel est une **base de documentation évoquant les thèmes abordés dans les espaces d'exposition et dans les réserves**. On y trouve les dossiers d'œuvres et de collections.

1.5.1. Un lieu central dans le bâtiment et dans la vie du musée

La bibliothèque est ouverte librement au public du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, pour une amplitude horaire hebdomadaire de 28 heures. La salle de lecture, d'environ 100 m², dispose de 8 tables de travail, 32 places assises et d'une borne de connexion au Wifi gratuit de la Ville de Bordeaux. Depuis le départ en 2016 de l'association *La Mémoire de Bordeaux* (dont l'équipe était installée à la bibliothèque depuis 2006), la bibliothèque a connu une belle augmentation de sa fréquentation pour atteindre **2 300 lecteurs en 2018**.

Un formulaire de contact en ligne, sur le site internet du musée d'Aquitaine, permet d'interroger le personnel à distance pour des questions bibliographiques et documentaires. Ce service est utilisé ponctuellement par le public, à raison d'une trentaine de requêtes par an. Les publics majoritairement usagers de la bibliothèque sont respectivement les étudiants, les chercheurs et le personnel en interne. Ce dernier est le seul à bénéficier de l'emprunt des documents, le public externe étant limité à de la consultation sur place.

La bibliothèque / centre de documentation conserve des documents en résonance avec les espaces d'exposition (Bordeaux et l'Aquitaine de la Préhistoire à nos jours) et les disciplines scientifiques et professionnelles propres au musée (archéologie, conservation préventive, médiation, muséologie, etc.). Ce fonds spécialisé se développe dans plus de **30 000 livres, une centaine de titres de revue et environ 3 000 dossiers d'œuvre**. Le service conserve également en accès libre la bibliothèque du musée Goupil et celle de l'Association égyptologique de Gironde.

Un important **chantier d'informatisation du catalogue** entamé depuis 2013, met à disposition le catalogue de la bibliothèque du musée en ligne, sur le site des bibliothèques de la Ville de Bordeaux. À ce jour, plus de 13 000 notices sont consultables, soit plus de 35 % du fonds. Les revues sont référencées sur le catalogue Sudoc (Système universitaire de documentation). La bibliothèque enrichit son fonds par une politique active d'échanges de catalogues entre musées, d'achats en concertation avec l'équipe de conservation et de dons ponctuels. Le prêt entre bibliothèques (Ville de Bordeaux et Sudoc) est régulièrement utilisé afin de compléter les besoins du personnel en interne.

Les dossiers documentaires des œuvres et des collections, déménagés en octobre 2017 à la bibliothèque pour être au plus près du public et de leur bibliographie (revues et livres de la bibliothèque), sont classés par numéro de collection ou d'inventaire, en fonction des nombreux systèmes d'inventaire mis en place au cours des décennies précédentes.

1.5.2. Diagnostic

Le service compte actuellement deux agents, soit 1,5 ETP pour la bibliothèque et 0,5 ETP pour la documentation ; **effectif restreint** lors de l'absence d'un des deux professionnels (réunion, rendez-vous à l'extérieur, mission, congés) ou en cas d'affluence. Il limite également la mise en œuvre des chantiers de collections de bibliothèque qui sont en attente depuis de nombreuses années faute de moyens humains et de temps de présence obligatoire à l'accueil du public (inventaire et catalogage du fonds Bordès, catalogage des livres anciens, etc.) Il ne permet pas non plus l'élaboration de projets de mise en valeur du fonds (animations, visites, expositions dossiers, lectures, signatures, rencontres professionnels/publics).

La salle de lecture ne dispose pas de prises électriques en nombre suffisant pour les usages actuels. Une fois les trois prises disponibles utilisées, les autres lecteurs doivent compter sur l'autonomie de leurs appareils. Ce simple détail nuit à l'expérience de l'utilisateur et à l'image du musée.

En ce qui concerne la documentation, beaucoup de dossiers nécessiteraient d'être réorganisés et nourris avec le concours des conservateurs, ce qu'un mi-temps de chargée des ressources documentaires ne permet pas de faire. Le départ en retraite de plusieurs conservateurs au cours de la période concernée par ce PSC posera le problème de la documentation importante conservée dans leurs bureaux respectifs.

La bibliothèque est **peu connue du public**. Le catalogue n'étant pas entièrement sur internet, les lecteurs ne perçoivent pas la richesse effective du fonds en effectuant leurs recherches en ligne. En parallèle des livres et revues, les chercheurs gagneraient à pouvoir consulter la base de données des objets conservés au musée sur un poste dédié. Actuellement, les agents de la bibliothèque doivent laisser leurs ordinateurs au public pour la consultation de cette ressource ; configuration peu confortable pour le travail quotidien qui s'effectue principalement sur poste informatique.

Le **budget actuel du service est de l'ordre en moyenne de 2 500 €**, dont 1 500 € d'abonnement à des revues scientifiques. Les 1 000 € restant restreignent les acquisitions en sacrifiant des titres ou en décalant leur achat à l'année suivante.

La bibliothèque/centre de documentation est riche en documents et bénéficie d'une belle capacité d'accueil, dans un lieu idéalement situé (centre-ville, arrêt du tramway) apprécié des chercheurs et des étudiants. Néanmoins, ses limites budgétaires contraignent la valorisation et la diffusion de l'intégralité de son fonds.



1.6. La recherche au musée d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine n'a été que rarement à l'origine de programmes de recherche entre 2011 et 2019, mais il a régulièrement été sollicité pour s'y associer et a mis ses collections et sa documentation à disposition des chercheurs.

1.6.1. Des thématiques de recherche variées

Les thématiques les plus récurrentes portent sur la circulation des biens et des personnes, la caractérisation des territoires, l'histoire des techniques, l'art et sa symbolique, l'histoire des sciences ainsi que l'histoire et les mémoires de l'esclavage et des conflits mondiaux.

Ces thématiques sont étudiées dans le cadre d'études régionales comme la reprise des séquences néolithiques d'Aquitaine (universités de Bordeaux et Toulouse-Jean Jaurès), mais aussi pour des projets nationaux (circulation des biens de prestige au néolithique, université de Besançon) ou internationaux (monnayages de l'âge du Fer, université d'Orléans et Casa Velázquez ou sur les ivoires préhistoriques à l'université de Tübingen).

Les **relations avec les laboratoires de recherche bordelais** sont régulières. Dans le domaine des sciences archéologiques, les laboratoires PACEA (De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie – UMR 5199 du CNRS) de l'université de Bordeaux, Ausonius (UMR 5607) et IRAMAT-CRP2A (Institut de Recherche sur les ArchéoMATériaux – Centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie - UMR 5060) de l'Université Bordeaux-Montaigne, ont formé le LaScArBx (LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux). Cette collaboration a permis la mise en commun de moyens et de compétences, de nombreuses recherches ont porté sur les collections du musée. Un bel exemple est le projet de recherche menée par M. Schlicht sur la coloration des albâtres médiévaux associant Christian Block, conservateur des collections médiévales, et Amandine Bély, marbrière, aux chercheurs du LaScArBx (programme *Albâtres : polychromie, pigments, perception : les albâtres anglais de la fin du Moyen Âge en Bordelais*). Un autre a porté sur l'analyse d'inscriptions et de sculptures antiques pour la détermination des carrières d'extraction de marbre (programme ROMAE *Graver dans le marbre : routes et origines des marbres d'Aquitaine et d'Espagne*). Dans le domaine plus élargi des sciences sociales, le musée collabore régulièrement avec les départements et laboratoires bordelais : le Centre d'études des mondes modernes et contemporains (CEMMC), les laboratoires transdisciplinaires Passages, CLARE, Les Afriques dans le Monde, Ameriber.

Les chercheurs bordelais sont souvent associés à des laboratoires installés dans d'autres universités : Université de La Rochelle, Toulouse-Jean Jaurès, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), Poitiers, Limoges, Paris X-Nanterre, etc. Ces associations de laboratoires participent à des projets nationaux financés notamment par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) comme le projet MAGDATIS. Ce programme de recherche a permis de faire la synthèse des données archéologiques sur le Magdalénien du grand Sud-Ouest de la France tant dans les domaines des datations, de la faune, des échanges culturels que des territoires parcourus. Les sites préhistoriques girondins conservés au musée d'Aquitaine sont devenus des sites de référence pour cette période.

Un autre programme porte sur la caractérisation des pigments et enduits peints d'époque augustéenne de Bordeaux (dont ceux conservés au musée d'Aquitaine), Poitiers et Chassenon et associe le laboratoire IRAMAT et l'Université de Poitiers. Pour les collaborations internationales, en 2012, le contenu d'une poterie funéraire égyptienne scellée de la XVIII^e dynastie a été étudié par l'université Bordeaux I (PACEA et LOMA, UMR 5798 et 5199 du CNRS) et le Center MTA for Energy Research, Nuclear Analysis and Radiography Department de Budapest (Hongrie) grâce à la tomographie neutronique, la détection par térahertz (rayons gamma) et rayons X. Elle a conduit à publier conjointement avec le musée de nombreux articles de sciences dures appliquées au patrimoine muséal et a constitué le point de départ de nombreuses publications à l'échelle internationale (Inde, Japon, Angleterre) encore aujourd'hui.

Sur des périodes plus contemporaines, on relèvera trois projets de recherche financés par la Région et ayant impliqué le musée dès leur origine : en 2017-2019, le projet PASSFRONT pour *Passages et frontières en Aquitaine : expériences migratoires et lieux de transit (XIX^e-XXI^e siècle)*, élaboré et piloté par Laurent Dornel, enseignant-chercheur en histoire contemporaine à l'UPPA; le volet artistique de ce projet a été confié au musée d'Aquitaine et a permis la conception et la réalisation d'une exposition photographique. Depuis 2018, le musée est aussi partenaire du projet EMILA, pour *Ecritures Migrantes Latino-Américaines*, coordonné par Isabelle Tauzin, professeur à l'Université Bordeaux-Montaigne et actuellement à l'IUF et du projet NADM, pour *Nouvelle Aquitaine et outre-Mer*, coordonné par Caroline Le Mao, MCF en histoire moderne à l'Université Bordeaux-Montaigne.

Le musée des Rieurs,
Marohn et Dollet,
collection du musée Goupil



Les collections du Centre National Jean Moulin participent aussi à la dynamique de recherche au musée d'Aquitaine, qui porte principalement sur le chantier des collections et leur mise en valeur ainsi qu'à la fourniture régulière de documentation pour des publications, des documentaires ou des web-séries.

Les fonds du Musée Goupil ont été étudiés dans le cadre de plusieurs thèses : sur le peintre espagnol Raimundo de Madrazo (Université Bordeaux Montaigne), sur le peintre belge Charles Baugniet (Université Libre de Bruxelles), sur la galerie d'art Goupil (Université Paris I – Panthéon-Sorbonne), sur le peintre italien Alberto Pasini (Institut Catholique de Paris – Université de Poitiers), sur des tableaux du XIX^e siècle à thèmes shakespeariens (Université Aix-Marseille). Le musée Goupil accueille très régulièrement des étudiants, des conservateurs et des chercheurs français et étrangers.

1.6.2. Histoire et mémoires de la traite et de l'esclavage

Un autre axe de recherche important porte sur l'histoire et les mémoires de la traite et de l'esclavage depuis l'ouverture en 2009 des espaces d'exposition *Bordeaux au XVIII^e siècle, le commerce Atlantique et l'esclavage*. Par la mise à disposition de ses collections, le musée d'Aquitaine participe au programme NAOM (MSHA et CEMMC), pour *La Nouvelle-Aquitaine et les Outre-Mers*, construit autour de cinq axes de recherches : migrations, esclavages, cultures matérielles, patrimoines et innovation.

Tous les deux ans depuis 2007, le musée et le Centre International de Recherches sur les Esclavages et les Post-esclavages (CNRS/CIRESC) organisent aussi à Bordeaux les *Rencontres Atlantiques*, dans le cadre des commémorations du 10 mai sur les mémoires des traites, des esclavages et de leurs abolitions. Ces colloques internationaux sont l'occasion de dresser un état de la recherche menée sur les trois continents concernés par cette histoire commune. Les 4^e Rencontres (2013) ont également associé le CMRP (Université de Bordeaux) et le groupe de recherche Caraïbe Plurielle ; les 6^e Rencontres (2017) ont associé l'équipe d'accueil CLARE (Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques) de l'Université Bordeaux Montaigne.

1.6.3. Le musée d'Aquitaine comme objet de recherche

La dernière thématique de recherche au sein du musée d'Aquitaine porte sur le musée lui-même, son histoire, ses rapports avec ses publics et la médiation des collections. En 2015 est paru l'ouvrage *Au fil de l'histoire des musées de Bordeaux. Des premiers antiques au musée d'Aquitaine* qui fait la synthèse des recherches de F. Barutel sur les archives du musée. Certaines expositions et sections du parcours ont fait l'objet d'enquêtes auprès du public de la part du département de sociologie de l'Université de Bordeaux.

En 2019, Eliette Sauvan, enseignante mise à disposition par l'Education Nationale au sein du musée a soutenu un mémoire de master « *Médiations et médiatisations des savoirs* » à l'ESPE de Bordeaux en se basant sur les ateliers de découverte de l'archéologie proposés lors de l'exposition temporaire *L'archéologie à Grande Vitesse, 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux* en 2017-2018. Son mémoire a porté sur l'adaptation de ces ateliers en valise pédagogique à destination des écoles primaires et sur la complémentarité entre le travail en classe et la visite du musée.

1.6.4. Recherche et formation

Le musée d'Aquitaine **participe aussi aux formations dispensées par Sciences Po Bordeaux et les universités bordelaises**. Depuis 2011, le musée accueille chaque année des cours du master « Bio-géosciences » de l'Université de Bordeaux, et pour l'Université Bordeaux-Montaigne des cours du master « Archéologie, sciences pour l'archéologie », du master « Patrimoine et musées » et de la licence professionnelle « Comédia » (Conception de Projets et Médiation Artistique et Culturelle). Plusieurs mémoires de master ont utilisé des collections du musée (industrie lithique de Laussel, Faune de Fontarnaud et de l'Abri Morin par exemple) ou porté sur certains volets de sa politique des publics. En 2013-2014, un co-encadrement a été mis en place pour le master de Thierry Dubost sur les supports d'art mobilier de l'abri Morin et en 2018-2019, le musée a cofinancé et co-encadré le master de Florine Corsellis sur les restes de rites funéraires néolithiques de la grotte d'Eybral, sujet de recherche qui comportait un volet « mise en valeur » qui a permis de rénover sa présentation muséographique. En 2017, après un stage au musée, une étudiante a soutenu un excellent mémoire sur l'accessibilité au handicap des musées et site patrimoniaux (master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels de l'UBM). Et en 2017-2018, le musée a accompagné un groupe d'étudiants de la licence Comédia dans la conduite d'un projet tuteuré sur les nocturnes au musée.

Le musée d'Aquitaine est par ailleurs régulièrement sollicité par les universités bordelaises pour s'associer à l'organisation de manifestations scientifiques (...). (journées d'étude, colloque et autres workshops).

1.7. Parcours et muséographie

1.7.1. Histoire des rénovations et transformations depuis 2011

Les salles permanentes du musée d'Aquitaine retracent sur 4 500 m² répartis sur deux étages l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine des origines à nos jours soit 400 000 ans. Le rez-de-chaussée présente de prestigieuses collections du Paléolithique au XVII^e siècle ; le premier étage est dévolu au XVIII^e siècle et à l'époque contemporaine.

Depuis la fin des années 2000, le musée a entrepris la rénovation des salles du premier étage dans le cadre d'un projet scientifique et culturel mettant en évidence les relations que Bordeaux a entretenues avec son arrière-pays et le reste du monde. En 2009 ont été inaugurés les nouveaux espaces consacrés au XVIII^e siècle intitulés *Bordeaux, le commerce atlantique et l'esclavage*. En 2014, le travail s'est poursuivi avec la période consacrée au XIX^e siècle nommée *Bordeaux, port(e) du monde 1800-1939* faisant découvrir la grande aventure maritime bordelaise, l'accroissement des échanges et les transformations d'une ville faisant son entrée dans la modernité avec le développement des bateaux à vapeur, du chemin de fer, du tramway, ou encore la création de grands axes comme le boulevard de ceinture.

Plus récemment, le musée a poursuivi ce programme en inaugurant le 21 mars 2019, à la suite des salles XIX^e, 600 m² supplémentaires consacrés à Bordeaux et l'Aquitaine aux XX^e et XXI^e siècles. Lors de cette exposition conçue comme une promenade géographique, le visiteur découvre les mutations considérables de la ville sur plus d'un siècle et les aspects singuliers et attractifs du territoire aquitain (environnement, activités économiques, aspects sociétaux, richesses culturelles, etc.). Dans ce nouveau parcours, une place importante est accordée aux outils multimédias qui viennent développer les thèmes traités et illustrés par les objets. Ainsi, textes, images fixes et animées sont projetés sur des dispositifs centraux spectaculaires qui peuvent être vus par l'ensemble des visiteurs. Ecrans et cartels tactiles permettent au public, s'il le souhaite, d'approfondir ses connaissances de façon individuelle.

Quant au rez-de-chaussée, en attendant sa rénovation complète, il a connu des améliorations avec la réfection des espaces sur la Préhistoire, des aménagements de vitrines ou d'espaces tel que le vin de Bordeaux ou les divinités et cultes indigènes à l'époque romaine, des enrichissements d'œuvres, un « toilettage » avec la mise en couleurs et le changement des sols. Les systèmes de sécurité ont été renforcés. Le cénotaphe de Montaigne, œuvre majeure des collections du musée d'Aquitaine, a été restauré après une campagne de financement participatif fin 2016 et est à nouveau présenté au public depuis mars 2018. Les différents aménagements du parcours permanent ont ainsi permis la valorisation des collections et l'intérêt grandissant du public pour ces différents espaces.

Malheureusement, faute de disponibilité et malgré la bonne volonté de l'équipe technique, **la maintenance des espaces d'exposition permanente ne peut être suivie** et les transformations ou rotation d'œuvres sont difficiles à mettre en œuvre. Les espaces, même les plus récents comme ceux des XVIII^e et XIX^e siècles, se sont dégradés et nécessitent des améliorations : retouches de peintures, réfection de mobilier abîmé, changement du matériel informatique et audiovisuel en panne ou vieillissant, utilisation d'ampoules plus économiques, renouvellement des cartels, sécurité à renforcer, etc.

1.7.2. « Vis ma vie de visiteur au musée d'Aquitaine »

Du 4 décembre 2017 au 19 mars 2018, une série de rencontres intitulées « *Vis ma vie de visiteur* » réunissant le personnel du musée et des personnes extérieures a donné lieu à un questionnement global sur le parcours. Au-delà des réflexions purement scientifiques sur le fond (thématiques abordées, à développer ou à compléter) traitées par ailleurs avec les membres du comité scientifique et synthétisées par les fiches rédigées par chaque responsable de section, ces rencontres ont donné lieu à une réflexion approfondie sur le parcours lui-même, sa muséographie, sa visibilité, son accessibilité, mettant en lumière un certain nombre de difficultés ou de dysfonctionnements.

À la lecture du tableau de synthèse établi à la fin des dix séances de travail, il apparaît un certain nombre de remarques récurrentes accompagnées de propositions :

- Concernant la muséographie a été noté un **manque de visibilité** des « objets phares » dans toutes les sections, de repères chronologiques, cartographiques ou numériques, mais aussi un manque de présence humaine (évoqueries de figures connues ou inconnues). Les propositions évoquées insistent sur le projet de scénographier les objets phares accompagnés d'un discours spécifique grâce à un audio guidage et de développer et harmoniser l'information générale (textes et cartels bilingues, cartes, vidéos, restitutions 3D). Elles préconisent aussi de présenter plus de figures et de récits, de mieux contextualiser les objets et de proposer des parcours thématiques.

Croix de procession,
XII^e siècle, dans les espaces
médiévaux du parcours.
Photo Anaïs Sibelait,
Mairie de Bordeaux



- Concernant le cheminement dans l'espace a été mis en évidence un **manque de signalétique, de points de repères et de luminosité**. A été également signalé un problème d'incompréhension, en particulier à l'étage, au « carrefour » entre esclavage, ethnologie et espace dédié aux héritages de l'esclavage atlantique. Les propositions faites sont d'améliorer l'éclairage par l'ouverture de fenêtres ou d'accès à la lumière naturelle (quand la nature des œuvres le permet) et de poser davantage de repères au sol.
- Concernant l'accessibilité, des retours ont été faits sur la **difficulté de circulation** pour les groupes dans certains espaces et d'accueil des publics handicapés, sur la longueur du parcours et un cheminement contraint. La proposition est de consolider un parcours multi sensoriel et d'aménager des espaces dans les salles pour les groupes ainsi que des espaces de repos, de distraction et de détente (cafétéria).

Ce diagnostic a été complété par l'étude des publics menée dans les musées municipaux au printemps 2018. Au-delà des contraintes inhérentes au bâtiment, des améliorations peuvent donc être envisagées de façon à **améliorer le bien-être des visiteurs**, dynamiser les espaces et rendre le musée plus attractif.

1.7.3. Expositions temporaires : principe, rythme, sujets

Depuis sa réouverture en 1987, le musée d'Aquitaine a mis en place, en parallèle aux expositions permanentes, une politique d'expositions temporaires visant à élargir ses présentations à des thématiques plus larges et plus ouvertes sur le monde. Soit environ **160 manifestations**, réparties dans trois espaces, dont le plus important (700 m²) est dédié à de grandes présentations (sur des durées moyennes de trois à six mois) touchant des domaines aussi variés que l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie, et qui ont fait du musée d'Aquitaine un lieu de référence sur les questionnements contemporains.

Quelques-unes méritent d'être rappelées : *Châteaux Bordeaux* (6 mai – 15 août 1989), *L'éternité au temps des pharaons. Le livre pour sortir le jour* (5 juin – 18 octobre 1992), *Voyage vers l'île mystérieuse. De la Polynésie à l'île de Pâques* (20 avril - 15 septembre 1996), *Gratia Dei. Les chemins du Moyen Âge* (4 novembre 2005 - 30 avril 2006), *Bordeaux, années 20-30. Portrait d'une ville* (24 octobre 2008 – 15 mars 2009), *De Néanderthal à l'homme moderne. L'Aquitaine Préhistorique, 20 ans de découvertes archéologiques (1990-2010)* (2 juin 2010 – 2 janvier 2011), *Arts d'Afrique. Voir l'Invisible* (21 mars – 21 août 2011), *Au temps des Gaulois. L'Aquitaine avant César* (14 septembre 2012 – 17 mars 2013), *Mémoires vives. Une Histoire de l'Art Aborigène* (16 octobre 2013 – 30 mars 2014), *Chicano Dream. La collection Cheech Marin (1980-2010)* (27 juin – 26 octobre 2014), *Colombie. La guerre que nous n'avons pas vue* (11 décembre 2015 – 6 mars 2016), *Tromelin. L'île des esclaves oubliés* (13 décembre 2016 – 30 avril 2017), *L'archéologie à Grande Vitesse. 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux* (26 juin 2017 – 4 mars 2018), *Jack London dans les mers du Sud* (29 mai – 2 décembre 2018).



1.8. Les publics

1.8.1. Une équipe et une politique des publics

Le PSC rédigé en 2011 rappelait les grandes lignes d'une politique des publics fondée sur l'élargissement des publics, la convivialité et la formation d'adultes, avec la volonté de s'ouvrir davantage encore aux communautés étrangères et de créer des ponts entre plasticiens et citoyens. Cette politique était alors mise en œuvre par deux services aux fonctionnements bien distincts : d'un côté un « service culturel » dédié exclusivement au public adulte et organisant conférences, projections de films et ateliers de pratique artistique, ces derniers étant alors animés par deux professeurs d'enseignement artistique attachés au musée ; de l'autre, un service de médiation chargé d'accueillir les groupes et en premier lieu les scolaires.

L'organigramme a été modifié depuis 2012 avec la réorganisation du service culturel suite à des transformations de postes dédiés au développement de ressources propres. L'équipe a été renouvelée et certains postes ont été transformés, pour tenir compte de l'évolution des missions des musées. Aujourd'hui comme il y a huit ans, les orientations de la politique des publics du musée d'Aquitaine se définissent autant en son sein qu'à une échelle plus globale, au niveau de la Ville et d'une politique culturelle mise en œuvre par la DGAC, et au niveau national avec de grandes orientations ministérielles « ruisselant » jusque dans les collectivités.

À l'échelle de la DGAC, la **politique tarifaire a été repensée** à deux reprises, en 2014 d'abord avec la fin de l'accès gratuit aux collections, puis en 2017 avec une individualisation des tarifs en fonction des établissements ; il sera développé plus bas l'impact de ces évolutions tarifaires sur la fréquentation du musée. La DGAC a également initié en 2018 un vaste chantier de remise à plat de tous les domaines d'une politique de développement des publics, en faisant en premier lieu l'évaluation de la politique d'accès à l'offre des musées bordelais. Conduite par le groupement ABDC/GECE, l'étude s'est focalisée sur trois sujets : la typologie des publics et non publics, les horaires d'ouverture des musées et les impacts des services intervenant dans l'expérience visiteur.

Le musée d'Aquitaine est un lieu très sollicité par les élus et associations pour **répondre aux grands enjeux de cohésion sociale** sur le territoire de la Métropole. L'élargissement à toutes les composantes de la Métropole est donc l'axe majeur de la politique des publics conduite par le musée depuis plus de quinze ans, avec de nombreux projets conduits dans et hors-les-murs avec des partenaires œuvrant dans les champs de l'animation socioculturelle, l'éducation populaire et l'accompagnement des plus vulnérables. Ce volet spécifique sera développé plus bas (1.8.6).

Une politique des publics ne peut être « découpée en rondelles », avec des secteurs qui finissent par devenir hermétiques les uns aux autres. Les transformations apportées à l'organigramme ces dernières années ont aussi visé à **construire des transversalités**, des manières de faire ensemble une même politique engageant tous les services et favorisant les échanges entre conservation et programmation culturelle, accueil et médiation, médiation et conservation. La Direction Générale des Services incite par ailleurs fortement les équipes à développer le « mode projet », qui permet de construire d'autres interactions que simplement hiérarchiques. Cette transversalité a ainsi été davantage prise en compte dans la plupart des projets structurants de ces dernières années : les expositions temporaires, le renouvellement des parcours audioguidés (parcours adulte et appli-jeu pour les adolescents) et, dans une moindre mesure, la rénovation successive de deux sections du parcours d'exposition.



Visite de l'exposition
*Tromelin, l'île des esclaves
 oubliés* par l'archéologue
 Thomas Romon, 2017.
 Photo Lysiane Gauthier,
 Mairie de Bordeaux

1.8.2. Un observatoire pour affiner la connaissance des visiteurs

Ces dernières années ont aussi permis de mettre de l'ordre dans les innombrables données qui peuvent être rassemblées par les différents services pour éclairer les profils et attentes des visiteurs. Aux données fournies par le logiciel de billetterie et de gestion des groupes (catégorie tarifaire, origine géographique, niveau scolaire, etc.) sont venus s'ajouter à partir de 2013 les résultats d'enquêtes conduites systématiquement auprès des visiteurs des grandes expositions temporaires. Un même questionnaire est administré chaque année auprès de 300 à 400 personnes¹² et ses résultats fournissent de précieux enseignements sur différents points qui peuvent aujourd'hui être comparés sur six années et permettent donc de mesurer d'éventuelles progressions : profils et degrés de satisfaction, mais aussi part des primo-visiteurs, canaux d'information, fréquentation du site web du musée avant ou après la visite, etc.

● *Quel bilan peut-on tirer ?*

Après une belle progression entre 2007 et 2012, la fréquentation globale du musée d'Aquitaine s'est à peu près stabilisée pour atteindre depuis **140 000 et 150 000 visiteurs annuels**, avec une baisse notable en 2015 et 2016, due sans doute aux conséquences des attentats parisiens de novembre 2015, aux évolutions tarifaires (cf. point suivant) et à l'échec relatif des deux expositions temporaires sur Félix Arnaudin (2015) et le football (2016). L'évolution de la fréquentation mensuelle reste assez stable d'une année sur l'autre, avec de beaux pics en mars, mai, septembre et octobre, et des mois d'été et de décembre toujours plus calmes, quelle que soit l'offre déployée.

¹² – Ce questionnaire est très proche de celui qui est administré dans le cadre des enquêtes « À l'écoute des visiteurs » de la DGPAT, et son élaboration en 2012 a bénéficié des conseils et de la relecture d'Anne Jonchery, alors responsable des études à la DGPAT.

De son côté, le Centre National Jean Moulin a connu une très forte progression jusqu'à sa fermeture au public fin 2017, avec une fréquentation qui a quasiment doublé en six ans (de 23 300 visiteurs en 2011 à 43 741 visiteurs en 2017).

Un léger glissement s'opère depuis 2015, vers une **fréquentation plus assidue des expositions temporaires**, désormais visitées par plus du tiers des visiteurs, contre 20 % seulement en 2015. L'explication est à trouver dans l'allongement de la durée des expositions et dans le beau succès rencontré par les deux dernières, *Jack London dans les mers du Sud* en 2018 et *La déferlante surf* en 2019 : ces expositions ont été parmi les plus fréquentées de ces dernières années, avec une moyenne de 255 visiteurs par jour pour *Jack London* et 236 visiteurs par jour pour *La déferlante surf*.

La part des scolaires accueillis est restée relativement stable au fil des années, correspondant à **30 000 élèves** environ (soit 1 000 à 1 200 classes), mais on observe une diminution de la fréquentation des écoles élémentaires de Bordeaux au profit d'une augmentation de la proportion de collégiens aquitains. En proportion, la part des **touristes** a elle beaucoup augmenté depuis 2010, les visiteurs étrangers représentant désormais 40 à 45 % de la fréquentation estivale du musée (contre moins de 30 % en 2010). Autre élément de stabilité, la part des **exonérations** qui depuis la fin de la gratuité pour tous à l'été 2014 bénéficient à un peu moins de 70 % des visiteurs (contre près de 90 % avant 2014). Ces exonérations concernent principalement les catégories « scolaires », « moins de 18 ans » et « premier dimanche du mois » (18 000 visiteurs en 2018).

1.8.3. Évolutions tarifaires et réflexions sur les horaires d'ouverture

Les tarifs ont été modifiés à deux reprises depuis l'adoption du précédent PSC en 2012, et ont dans les deux cas donné lieu à d'intenses séances de concertation avec les établissements.

Au 1^{er} août 2014, la municipalité mettait un terme à la gratuité d'accès aux collections permanentes qui avait été décidée en 2005, mais instaurait la gratuité des premiers dimanches du mois (excepté en juillet et août). Deux tarifs pleins étaient désormais proposés dans tous les musées : un billet simple pour les collections (4 €), et un billet jumelé donnant aussi accès aux expositions temporaires. Les catégories de visiteurs bénéficiant de la gratuité ou d'un tarif réduit évoluaient peu (les bénéficiaires des minima sociaux se voyaient néanmoins appliquer la gratuité, contre un simple tarif réduit avant 2014). Dans les mois qui ont suivi (décembre 2014) était aussi lancé le *Pass Musées*, une formule de fidélisation pour les visiteurs réguliers, puisque le Pass offrait un accès illimité à tous les musées municipaux pour 20 € par an.

Une nouvelle grille tarifaire a été appliquée adoptée en mars 2017 et est toujours en vigueur aujourd'hui. Les musées n'ont désormais plus des tarifs identiques et le musée d'Aquitaine a obtenu qu'un seul et même tarif lui soit appliqué, que l'on visite simplement ses collections ou que l'on souhaite aussi se rendre dans ses expositions temporaires. Aujourd'hui, **le billet plein tarif s'élève à 5 €, le tarif réduit à 3€**. La gratuité a été élargie aux étudiants des disciplines concernées par les collections du musée.

En 2014, **l'abandon de la gratuité des collections permanentes a indéniablement impacté la fréquentation du musée, qui a nettement chuté en 2015 et 2016** après plusieurs années de hausse continue. Les catégories de gratuité ont été élargies en 2014 puis en 2017, mais le nombre et la part globale d'entrées gratuites ont néanmoins baissé : entre 2012-2013 et 2015-2018 on observe 30 000 billets gratuits de moins émis chaque année à l'accueil du musée, soit une baisse de plus de 20 % (88 % des visiteurs bénéficiaient de la gratuité en 2012, ils ne sont plus que 66 % en 2018).

Et ce malgré un report très net sur les premiers dimanches du mois qui dès leur lancement à l'automne 2014 ont rencontré un beau succès (leur fréquentation ne cesse d'augmenter et est passée de 6 % de la fréquentation annuelle en 2016 à 12 % en 2018). Un quasi triplement des recettes de billetterie est à mettre en regard de cette forte baisse des entrées gratuites : de 2010 à 2013, la billetterie rapportait une moyenne annuelle de 85 000 € ; en 2017 les recettes (de billetterie uniquement) se sont élevées à 233 000 €, et en 2018 à près de 210 000 €.

L'étude conduite en 2018 par le groupement ABCD/GECE trouve son origine dans une demande partagée par tous les musées d'initier une réflexion fine sur leurs jours et heures d'ouverture au public individuel. Le créneau actuel 11 h – 18 h ne peut de toute évidence pas satisfaire les actifs en semaine, hormis peut-être ceux qui travaillent à proximité immédiate du musée et pourraient envisager de s'y rendre sur leur pause déjeuner. Et qu'en est-il des touristes ? Faut-il ouvrir plus tôt, fermer plus tard, instaurer une saisonnalité comme c'est le cas à Nantes, Marseille ou Caen ? À quelles catégories profiteraient des nocturnes réguliers ? Doit-on homogénéiser les horaires dans tous les musées, ou à l'inverse jouer la carte de la complémentarité ? Des pistes se dessinent aujourd'hui, qui pourraient être mises en œuvre à partir de 2020.

1.8.4. Scolaires, péri et parascolaires

● *Le service de médiation culturelle*

La fonction du service de médiation culturelle s'inscrit dans une politique portée par la démocratisation culturelle et assure d'année en année une meilleure accessibilité aux collections par diverses actions. Celles-ci font l'objet d'un programme annuel diffusé sur support papier et en version numérique. Le personnel du service se compose de six agents titulaires auxquels sont associés une professeure des écoles mise à disposition à mi-temps, un professeur d'histoire et géographie missionné un jour par semaine, un(e) volontaire en service civique et des vacataires, majoritairement étudiants, à qui sont confiés des visites et animations.

La diversité des collections du musée permet de produire des scénarii de découverte, de créer des outils de médiation et de proposer des approches plastiques à destination du public scolaire, des visiteurs en situation de handicap, des relais du champ social, des familles comme des groupes d'adultes. L'essentiel des activités de médiation s'effectuent dans les espaces d'exposition et dans trois ateliers aménagés afin notamment d'organiser des activités pour les groupes sous la forme d'ateliers plastiques et créatifs en lien avec les collections. Enfin, des actions sont régulièrement menées hors-les-murs, soit de façon ciblée sur une période donnée, soit inscrites régulièrement dans le temps à un rythme mensuel voire hebdomadaire.

● *Les scolaires*

Le service de médiation culturelle accueille environ **30 000 scolaires** chaque année, ce qui représente environ 20 % de la fréquentation totale du musée. Pour permettre un accès fluide aux espaces et des conditions de visite optimales, la réservation est obligatoire. Trois journées sont entièrement dédiées à la réservation téléphonique (une date pour chacune des trois périodes de l'année scolaire). Le reste du temps, des permanences téléphoniques sont assurées trois après-midis par semaine afin de renseigner les enseignants ou animateurs et de prendre les réservations. Parmi le public scolaire reçu par le service de médiation, les niveaux de classe qui fréquentent le plus le musée en moyenne chaque année entre 2016 et 2018 sont les classes élémentaires (4 %), les classes de collège (28 %) et les classes de lycée (10,5 %). Près d'une classe sur trois est originaire de Bordeaux, une classe sur quatre vient

de la métropole, la Gironde est représentée dans les mêmes proportions (27 % des classes reçues, principalement grâce au dispositif du CCC – Centre des classes citadines¹³), et les élèves originaires d'établissements hors Gironde représentent 15 % des effectifs, soit environ 200 classes chaque année.

L'analyse des données de réservation confirme que les enseignants s'appuient sur les collections du musée pour accompagner le programme scolaire de leurs classes. Ainsi, par exemple, les espaces de Préhistoire et de Protohistoire étaient majoritairement visités par des élèves d'élémentaires (CE2 en particulier). Or, depuis l'adoption des programmes en 2017, ces espaces sont à présent moins demandés par les écoles élémentaires et au contraire sollicités par les enseignants des classes de 6^e. De même, les espaces *Bordeaux au XVIII^e siècle et l'esclavage*, sont eux toujours plébiscités par les collégiens (classes de 4^e) mais avec la réforme des programmes, maintenant également demandés par les CM1 et CM2.

Des liens privilégiés ont été noués au fil du temps avec quelques établissements proches du musée, notamment les lycées Michel de Montaigne et François Mauriac, dont de nombreux élèves sont accueillis régulièrement et avec lesquels des projets sont montés régulièrement. Le dernier en date a été mené par une classe du lycée Mauriac et a porté sur le génocide des Tutsis ; le musée a apporté un réel soutien technique au projet et invité les élèves et leurs enseignants à une restitution publique dans son auditorium. Le responsable du service de médiation est par ailleurs membre du conseil d'administration du lycée Montaigne depuis la rentrée 2019.

● *L'offre péri-éducative*

Une offre spécifique « TAP » a été déployée au sein des établissements culturels municipaux à partir de la rentrée scolaire 2014, avec d'importants moyens pour développer des outils et supports spécifiques. Les activités proposées par le musée ont été en nette progression en 2016, après une première année 2014-2015 qui n'avait connu qu'un succès très relatif. Effectivement, dans le bilan de l'année 2014-2015, plusieurs raisons avaient été avancées pour expliquer le faible taux de fréquentation : offre du musée trop diverse, cycles courts et activités en autonomie. L'offre avait donc été resserrée pour proposer un cycle long cohérent (8 séances) sur la base des activités conçues et expérimentées en 2014-2015.

Toutes les séances étaient accompagnées par un médiateur et certaines d'entre elles se déroulaient dans les locaux des centres d'animation et associations afin d'exploiter les deux heures d'activités et de réduire les déplacements importants des enfants. Ce programme d'activités ayant fait ses preuves, il avait donc été de nouveau proposé pour 2016-2017, et 15 des 16 cycles disponibles ont été réservés (contre 11 en 2015-2016, pour plus de 2 000 élèves).

En septembre 2018, le retour à Bordeaux de la semaine de quatre jours a marqué la fin des TAP dans toutes les écoles bordelaises, et pour les musées la fin des moyens humains qui leur avaient été affectés. Les outils et supports dédiés ont été partiellement redéployés pour être proposés dès 2018 aux enseignants.

¹³ – <https://blogcabdx.ac-bordeaux.fr/pole-citoyennete33/category/partenaires/centre-des-classes-citadines/>



● *L'offre périscolaire*

Le nombre de groupes provenant de centres de loisirs est relativement stable avec environ 55 groupes accueillis chaque année les mercredis et pendant les vacances scolaires. Il est à noter que si le nombre de groupes ne varie que très peu, le mode d'accueil a changé. Jusqu'en 2017, plus des 2/3 des groupes étaient accueillis en visite guidée par un médiateur du musée, mais depuis 2018 la tendance s'est inversée et une majorité de groupes viennent désormais découvrir les collections du musée en visite libre.

Le projet au long cours peut aussi prendre utilement le relais d'une offre « standard », et le musée a pu l'expérimenter à trois reprises ces dernières années : en 2016, les médiateurs du musée ont accueilli de manière privilégiée des jeunes du centre d'animation Bacalan autour d'un projet vidéo ; en 2016/2017, ils ont activement contribué à la réussite d'ateliers d'écriture de poèmes auxquels ont participé une vingtaine d'enfants du centre d'animation Saint-Pierre (projet *Gloire à nos souvenirs*) ; et à l'été 2019, ils accueillent des adolescents de deux centres d'animation pour des ateliers de sculpture sur bois, dans le cadre du dispositif *C'est mon patrimoine*.

● *Programmation*

Le service de médiation culturelle propose chaque année des **activités variées** pour le public scolaire avec des visites commentées, des ateliers, des jeux dans les salles et des livrets. Les enseignants ont accès à cette programmation sous format papier (depuis 2018, uniquement 300 exemplaires imprimés contre 2 000 auparavant) et depuis 2012 en ligne sur le site internet du musée. Cette programmation connaît régulièrement des modifications et adaptations après l'analyse des statistiques de fréquentation des scolaires, de l'évolution du programme scolaire et des demandes des enseignants.

Voici quelques exemples de l'évolution de la programmation pour les collections permanentes :

Pour les visites thématiques, on peut noter deux changements à savoir **deux nouvelles visites thématiques** du fait de l'ouverture de deux nouveaux espaces (XIX^e en 2014 et XX^e-XXI^e en 2019) et la fermeture des espaces XVI^e-XVII^e depuis 2016 pour permettre la restauration du cénotaphe de Michel de Montaigne.

Concernant les visites transversales, elles sont en moyenne au nombre de 6 avec par exemple depuis 2012 *Chut*, une visite autour des sons accessible dès la moyenne section et depuis 2017 *Un égal des égots*, une nouveauté accessible dès le CE2 répondant aux modifications du programme scolaire.

En moyenne, 9 visites-ateliers sont proposées de la moyenne section au collège, allant de la Préhistoire jusqu'aux salles extra-européennes. Depuis 2011, *Masques des pays lointains* et *Visible, invisible* permettent aux scolaires de découvrir les collections extra-européennes. Les ateliers en lien avec les salles médiévales ont été abandonnés au fur et à mesure (*Mosaïque* jusqu'en 2014 et *Monstres au musée* jusqu'en 2016).

Pour les jeux en salle et les livrets permettant au public scolaire de visiter les collections en autonomie, on peut noter deux nouveautés avec en 2015 *Entre pierre et fer*, jeu dans les salles de Protohistoire à partir du CE2 et *Le goût du sucre*, un livret d'exploration des espaces XVIII^e à partir du CM2.

● *Hors-les-murs*

En plus de toutes ces activités in situ, le service de médiation culturelle est amené à intervenir hors-les-murs avec notamment des interventions hebdomadaires en milieu hospitalier au centre Abadie auprès de personnes présentant des troubles du comportement alimentaire, des projets ponctuels tels que celui mené en 2017 avec quatre classes de collégiens allophones autour des collections des salles gallo-romaines et XVIII^e.

Pour permettre aux classes de préparer en amont leur visite du musée, deux outils pédagogiques ont été conçus, à savoir la mallette *La campagne du Neptune* en 2017 pour les salles XVIII^e et *La valise archéo* en 2019 pour les salles de Préhistoire et gallo-romaines.

● *Expositions temporaires*

Pour les expositions temporaires, la programmation fonctionne toujours de la même façon avec des visites commentées, des ateliers pour les 4-7 ans et d'autres pour les 7-11 ans. Certaines propositions sont par la suite intégrées à l'offre permanente du musée, comme l'atelier *Du fil à retordre*, créé pour l'exposition sur les Gaulois en 2012, ou *Petit Tapa pon* créé pour l'exposition *Jack London dans les mers du Sud* en 2018. À ces ateliers s'ajoutent des livrets-jeux comme par exemple *À la poursuite de l'opossum* et *La terre de Nérida* en 2013 pour l'exposition *Mémoires vives. Une histoire de l'art aborigène*.

● *Un enseignant d'histoire géographie EMC au sein du service médiation*

Nicolas Charrié, enseignant en histoire géographie au lycée de la Mer à Gujan-Mestras, est mis à disposition du musée d'Aquitaine depuis plus de trois ans sur un temps hebdomadaire fixé par la DAEAC (Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle) dans le cadre d'une décharge à mi-temps dans ce service. Son temps de présence au sein de la structure n'a fait que se renforcer et il est aujourd'hui d'une journée par semaine contre deux ou trois heures plus irrégulièrement réparties dans les premiers temps.

La présence d'un professeur du second degré permet l'apport d'une certaine expertise dans différents domaines : la pédagogie, la connaissance du système éducatif, la formation et la communication.

Dans le premier domaine, celui de la pédagogie qui place la culture comme élément majeur de la démarche d'apprentissage des élèves, plusieurs projets ont vu le jour au sein du service médiation avec la participation de Nicolas Charrié. Il s'agit, tout d'abord, de la conception d'une **malle pédagogique** utilisable en classe sur le thème de l'esclavage et de la traite négrière au XVIII^e siècle. Cette malle, intitulée *La campagne du Neptune*, permet aux élèves de devenir acteurs de cette période en rédigeant le journal de bord d'un navire, le Neptune, à l'aide des éléments constitutifs de cette malle (maquette d'un navire négrier, denrées coloniales, ensemble de fac-similés d'archives prises dans le fonds du musée ainsi que celui des archives Bordeaux Métropole et autres divers objets).

Une deuxième réalisation est le parcours intitulé *L'histoire se cache dans les détails*, parcours de médiation prenant place dans les salles XVIII^e. Le but est, pour les élèves formant des petits groupes, de retrouver des détails d'œuvres pris en photo et de répondre à des questions concernant cette œuvre en la regardant et en lisant le cartel. Il s'agit d'obliger l'élève à l'observation et à l'autonomie ainsi que de le rendre acteur et partie prenante de la visite. Une troisième réalisation est en cours, dans ce même esprit, pour les nouveaux espaces XX^e-XXI^e siècles.

L'enseignant du second degré organise également des parcours dans le cadre de sa mission au service rectoral de la DAEAC. Ces parcours culturels et citoyens profitent du service médiation du musée puisque les classes inscrites sur cette action viennent sur place une demi-journée, soit dans les salles XVIII^e soit pour une intervention du Centre National Jean Moulin en ville en fonction du thème sur lequel les élèves sont positionnés. Cet enseignant diffuse aussi l'offre du musée auprès de ses collègues. Par ailleurs, il est une personne ressource en termes de relation entre cette offre et le programme scolaire. Enfin, il met en place des formations pour les enseignants ainsi que des colloques et journées d'étude en lien avec le service de médiation du musée.

1.8.5. Fidéliser les visiteurs individuels

Deux formules d'abonnement ont été mises en place ces dernières années par la municipalité qui contribuent à fidéliser les visiteurs des musées, mais disposent encore d'une bonne marge de progression :

- La **carte jeune** a été lancée début 2013 à Bordeaux et élargie en 2019 à onze autres communes de la métropole. Délivrée gratuitement, elle offre notamment un accès illimité à tous les musées de la ville, jusqu'à 25 ans révolus. L'entrée au musée est également gratuite pour un accompagnant du détenteur de la carte, si ce dernier a moins de 16 ans. 30 700 cartes circulent aujourd'hui et l'élargissement récent à près de la moitié du territoire métropolitain permettra certainement de dynamiser une fréquentation qui progresse mais reste assez marginale au musée d'Aquitaine (911 passages au 30 septembre 2019, 820 en 2018, et moins de 800 en 2016 et 2015).
- Le **Pass musées** a été lancé en 2015 pour quatre musées bordelais (CAPC, musée des Beaux-Arts, musée des Arts Décoratifs et musée d'Aquitaine), rejoints depuis par la Base sous-marine, le Muséum et le Jardin botanique. Près d'un millier de pass sont vendus chaque année offrent à leur titulaire un accès illimité aux collections de ces établissements. Entre 1 100 et 1 350 personnes le présentent annuellement à l'accueil du musée d'Aquitaine depuis 2015 (une moyenne constatée aussi dans les autres musées municipaux).
- Le **Bordeaux CityPass**, enfin, vise plus spécifiquement les touristes, avec des formules incluant aujourd'hui les transports illimités et l'accès à 20 musées et monuments, dont la Cité du vin. Lancé en 2014, il a été présenté au musée d'Aquitaine par un peu plus de 5 000 personnes en 2018 et 2019, soit une augmentation de 30% par rapport à 2017.

À l'échelle du musée, la fidélisation s'opère aussi grâce au développement et à la délicate et constante mise à jour d'un fichier d'adresses postales aussi obsolète que le logiciel utilisé. Les envois en nombre du programme culturel et des invitations aux vernissages concernent encore environ 4 000 adresses postales, mais comme partout le basculement s'opère peu à peu vers le **publipostage électronique**, à partir de bases de contacts gérées par la direction de la communication de Bordeaux et régulièrement « nettoyées ». Par cette voie, le musée adresse depuis 2012 une **infolettre mensuelle** à 3 500 abonnés, qui reçoivent par ailleurs une dizaine d'autres courriels par an (invitations aux vernissages et aux manifestations exceptionnelles, lancement de la saison culturelle, animations jeune public). La newsletter hebdomadaire de la Direction générale des affaires culturelles permet également de diffuser des informations à plus brève échéance.



Les **Amis du musée** demeurent les plus fidèles des visiteurs du musée : forte de quelque 300 adhérents individuels, cette association presque trentenaire a élu début 2019 une nouvelle présidente, Adeline Falières, qui a notamment souhaité supprimer les frais d'adhésion pour les plus jeunes et les étudiants et tente d'initier des projets croisés avec les étudiants en histoire et histoire de l'art de l'Université Bordeaux-Montaigne.

Il s'avère toujours délicat de mesurer la fidélité des visiteurs du musée en dehors de ces cadres que construisent les adhésions à une carte, une infolettre ou une association d'amis. Il manque notamment une étude fine des visiteurs accueillis les **premiers dimanches gratuits**, depuis qu'il a été mis fin à la gratuité des collections permanentes. Cette offre, qui exclut juillet et août, vise avant tout les habitants de la Métropole et elle correspond à 10 à 12 % de la fréquentation annuelle du musée d'Aquitaine. S'il est désormais acquis que la gratuité ne suffit pas à « activer » un public qui ne fréquente pas les musées, Sylvie Octobre et François Rouet ont démontré qu'elle fidélise et démultiplie les projets de visites, jouant « *comme un facilitateur de visites futures dans le même lieu ou dans d'autres* »¹⁴ : le public de la gratuité est « *un public qui construit sa familiarité au musée et au monument* », écrivent aussi Jacqueline Eidelman et Benoît Cérroux en conclusion d'une étude qui bat en brèche l'idée selon laquelle la gratuité attirerait principalement des visiteurs déjà familiers des musées. L'enquête conduite en 2008 dans 14 musées et monuments nationaux expérimentant la gratuité a montré, particulièrement en région dans les musées d'histoire et musées techniques, que les « moins visiteurs » sont sensibles à cette mesure, notamment les moins de 30 ans et les catégories populaires¹⁵.

Fidéliser, c'est aussi **inviter à des rendez-vous réguliers**, offrir des temps privilégiés dont la fréquence et la variété pourront inciter à la revisite, voire à l'assiduité. Depuis 2012, **l'offre de visites commentées et d'ateliers** pour les individuels s'est étoffée et a progressivement rejoint la programmation culturelle semestrielle, avec de nouvelles propositions transversales ; parmi les plus récentes : *Un égal, des égots* (histoire au féminin, construction sociale) et *Bordeaux, 2000 ans d'histoire de la vigne et du vin*. Entre septembre et juillet, le musée propose désormais une visite hebdomadaire des collections, animée par un médiateur ou un chargé de collections ; en fin de semaine sont aussi proposés des ateliers « familles » et des visites des expositions temporaires.

La **programmation culturelle**, déployée principalement dans l'auditorium du musée, voit elle aussi revenir chaque semestre des manifestations bien identifiées, où se retrouvent de véritables réseaux d'habités bordelais. Ces derniers manifestent un intérêt constant pour des sujets sur lesquels le musée apparaît tout à la fois légitime et attendu, jouant son rôle dans la diffusion et la vulgarisation de la recherche : l'archéologie, l'histoire atlantique de l'Aquitaine, l'histoire sociale et l'actualité des migrations, les Première et Seconde Guerres mondiales, les cultures régionales, les sociétés extra-européennes et l'ethnologie, les solidarités locales et l'engagement citoyen.

¹⁴ – S. Octobre et F. Rouet, « La gratuité du premier dimanche du mois dans les monuments et musées nationaux ». In F. Rouet (dir), *Les tarifs de la culture*. Ministère de la Culture - DEPS, 2002, p. 327.

¹⁵ – J. Eidelman et B. Cérroux, « La gratuité dans les musées et monuments en France : quelques indicateurs de mobilisation des visiteurs ». DEPS, collection *Culture études*, 2009-2.

1.8.6. L'élargissement des publics

● *Politique d'accessibilité*

Depuis plusieurs années, le musée d'Aquitaine s'engage auprès du public à besoins spécifiques, pour qu'il puisse participer aux divers événements culturels proposés dans les espaces. Pour cela, des liens forts ont été noués avec de nombreuses **structures du champ associatif**. Un réseau conséquent a été constitué et des conventions ont été signées avec les structures suivantes : l'UNADEV, l'institution Don Bosco, le GIHP Aquitaine, Artmélioration, l'Oiseau lire, Tout Cérébrolésé Assistance, Cultures du cœur, Reg'art, Les mains pour le dire. Ces nombreux partenaires interviennent sur les handicaps de la déficience intellectuelle, visuelle, la surdité, les troubles du comportement, le traumatisme crânien.

Ces partenariats mettent en œuvre trois types d'actions :

Permettre d'**accéder très facilement à des offres de visites ou ateliers** adaptés grâce à l'accompagnement par un membre de l'équipe de médiation. Celui-ci prend en compte les attentes spécifiques et quand cela est nécessaire, il peut être amené à créer un parcours personnalisé précédé de phases préparatoires.

Mettre à disposition des salles d'atelier pour que les structures interviennent auprès de leurs adhérents et proposent des pratiques artistiques en regard des collections.

Intervenir hors les murs au Pôle Aquitain de l'Adolescent – Centre Abadie. Ce projet initié en 2004, a été développé à partir de 2009 et se poursuit au rythme de 9 activités sensorielles sur un roulement hebdomadaire. Trois nouvelles thématiques d'atelier sont en cours de conception en collaboration avec les soignants. Malgré un renouvellement de l'équipe du Pôle Aquitain de l'Adolescent en 2019, les deux structures confirment leur intérêt à travailler ensemble et s'engagent à maintenir ce projet tout en le faisant évoluer et en augmentant les propositions d'activités avec les patientes au musée.

La programmation culturelle du musée d'Aquitaine s'est étoffée ; elle intègre pour le public sourd et malentendant depuis 2017 et pour les déficients visuels en 2018 des **visites en LSF ou tactiles destinées au public individuel**. En termes de fréquentation, ces dix visites annuelles sont très encourageantes, elles représentent un peu plus de 5 % des visiteurs handicapés. Elles offrent à ces personnes la possibilité de venir suivre une visite sans être membre d'une structure adaptée ; elles créent une importante émulation chez les associations partenaires qui souhaitent pouvoir également proposer ces visites à leurs adhérents.

Depuis 2011, le musée a réalisé la mise en accessibilité de trois expositions temporaires pour le public déficient visuel :

- 2012 : *Iturria, la vie comme elle va* (dessins thermo gonflés, textes en braille et audio)
- 2012-13 : *Au temps des Gaulois. L'Aquitaine avant César* (fac-similés, textes en braille)
- 2017-18 : *L'archéologie à Grande Vitesse. 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux* (4 maquettes tactiles d'habitat à différentes périodes)

Cette nouvelle expérience muséale a confirmé l'intérêt et l'attractivité du musée d'Aquitaine pour ce public. Ce travail a permis aux équipes d'accumuler de l'expérience de développer une vraie maîtrise technique et de concevoir une médiation adaptée mettant le musée au premier plan de l'accessibilité parmi les établissements culturels du territoire. Le musée d'Aquitaine est maintenant un interlocuteur identifié, doté d'une réelle expérience reconnue par les établissements de la métropole et au-delà.



Ces nouveaux outils permettent d'être plus autonome dans les réalisations de supports adaptés (visites tactiles, malles pédagogiques, conception de mobilier).

L'acquisition de nouveau matériel (four Piaf, imprimante 3D) implique le musée auprès d'autres établissements culturels dans la réalisation de dispositifs adaptés tels que des dessins tactiles et fac-similés en résine. Ces nouveaux outils permettent de réaliser en interne et de façon autonome des supports de médiation à moindre coût.

La préoccupation d'améliorer le confort de visite et d'accueil des personnes handicapées est intrinsèquement liée à la question de l'amélioration des conditions d'accueil et d'usage du musée pour le public. Dans ce but, le musée a acquis et disposé sur sa borne d'accueil un combiné audio amplificateur pour personnes malentendantes. Deux fauteuils roulants ont été mis à disposition des personnes à mobilité réduite. Dans les salles, les anciens fauteuils, très bas, ont été remplacés par de nouvelles assises, et des sièges pliants sont proposés aux visiteurs à l'entrée du parcours de visite.

Le public spécifique ne se signale pas forcément lors de sa venue au musée, aussi n'est-il pas aisé d'en avoir une représentation exhaustive dans les statistiques de fréquentation. Pour l'année 2019, il a été comptabilisé **1 529 visiteurs handicapés**. Si ce résultat confirme une forte progression depuis 2012 en termes de fréquentation (640 visiteurs handicapés), le musée a encore des difficultés à faire connaître ses offres de visites au plus grand nombre.

● *Publics vulnérables*

En 2011 déjà, le musée menait une **politique active en direction des publics éloignés** de l'offre culturelle du territoire. Le PSC proposait de poursuivre et d'amplifier les partenariats au long cours formalisés avec des associations du champ social, des acteurs du secteur hospitalier et du handicap, ainsi que des établissements pour personnes âgées (principalement les clubs et résidences senior de la Ville). Il rappelait également la nécessité d'inscrire les actions du musée dans le cadre du projet social de la Ville de Bordeaux.

Ces dernières années ont permis de conforter des partenariats et d'en nouer d'autres, mais elles ont aussi vu certaines relations s'éteindre doucement. Car au musée d'Aquitaine comme ailleurs, aller au-devant des publics éloignés continue de relever de l'expérimentation, voire d'une forme de bricolage. Chaque projet prend forme au gré d'envies, de rencontres et de relations de confiance qui se nouent entre les médiateurs et des acteurs de la solidarité ; d'une première rencontre avec une association, un soignant ou un travailleur social naît une idée, le désir de faire ensemble pour/avec quelques-uns : des femmes migrantes, des jeunes filles présentant des troubles du comportement alimentaire, des personnes victimes d'exploitation, etc. Et dans ce domaine particulièrement, chaque projet relève d'un **patient travail qui ne peut être mené que dans la durée**, loin de toute volonté d'augmenter la fréquentation. Le nombre des bénéficiaires est toujours minime et les résultats ne sont pas quantifiables : on ne mesure pas les barrières qui tombent, le plaisir et la confiance retrouvés.

Au cours des six dernières années, le musée a progressé dans la connaissance des enjeux du territoire en matière d'inclusion sociale : les échanges avec le CCAS de Bordeaux et la Direction du développement social urbain de la Ville sont réguliers, et la mission sociale du musée d'Aquitaine est désormais bien entendue au sein de ces deux équipes. Le musée apparaît ainsi dans deux des cinq axes de travail développés par le Pacte : l'axe 3 « *Accéder à la culture, à l'éducation et aux savoirs* », et l'axe 5 « *Garantir la tranquillité publique et la prévention, lutter contre les discriminations, agir en faveur des personnes handicapées* ». En outre, le musée participe désormais régulièrement aux Comités de liaison inter-partenariaux des quartiers Sud et Saint-Michel.



L'exposition *Champ Libre* avec des détenus de la maison d'arrêt de Gradignan, 2016. Photo Frédéric Deval, Mairie de Bordeaux

Le musée d'Aquitaine a également organisé l'**accueil toujours prioritaire et privilégié des structures d'accompagnement des publics vulnérables**. Elles sont de mieux en mieux informées et donc de plus en plus nombreuses à solliciter des activités au musée : école de la deuxième chance (autour des collections extra-européennes), Kfé des Familles, association Wintegreat, association ARTS (Talence), réseau Culture du Cœur, association Boulevard des potes, etc. Enfin, une belle action au long cours avec l'association Promofemmes a été initiée et poursuivie, implantée dans le quartier Saint-Michel : depuis 2015, chaque mois des femmes accompagnées par l'association sont accueillies au musée, pour une découverte des collections du musée et des ateliers de pratique artistique. Ce projet aboutit chaque fin d'année à une présentation publique des réalisations et à un moment de grande convivialité avec les familles. Le travail mené suscite un formidable appétit culturel, stimule les échanges et les découvertes.

Il a en outre été initié un projet d'envergure en milieu fermé : *Champ Libre*, des ateliers d'écriture et de pratique artistique conduits à la maison d'arrêt de Gradignan en 2016 avec pour objectif la réalisation d'une exposition au parloir, puis au musée d'Aquitaine. L'exposition a également été présentée à l'artothèque de Pessac. Ce projet, soutenu par la DRAC et l'enseigne Cultura, a permis d'intégrer un réseau très actif d'acteurs culturels du territoire impliqués en milieu fermé.

Des relations suivies avec le CASNAV de Bordeaux ont été initiées, qui a permis de développer l'interconnaissance entre médiateurs du musée et enseignants d'UPE2A (organisation d'une formation commune de deux jours) et d'accompagner en 2017 et 2018 des projets pédagogiques dans quatre collèges de la région.

Le partenariat noué en 2009 avec l'Alifs et le Rahmi a été poursuivi et amplifié, en confortant l'implication du musée dans l'organisation de deux manifestations annuelles. Les *Bons baisers*, qui visent le temps d'un week-end à faire découvrir les richesses artistiques et culturelles d'un peuple ou d'une région du

monde, ouvrent les portes du musée à des communautés étrangères implantées sur le territoire. Cette manifestation s'inscrit depuis 2016 dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté organisée par la Ville de Bordeaux. Les *AOC de l'égalité*, qui à l'échelle de la région et avec une vingtaine de partenaires visent à questionner et débattre d'un sujet de société et à proposer des solutions concrètes conduisent à de beaux moments de partage au musée.

Enfin, le musée assume aussi pleinement son rôle de « caisse de résonance » : l'espace Goupil est idéal pour donner de la visibilité à des actions « à forte valeur sociale ajoutée » et conduites par des acteurs du territoire. Ce fut le cas en 2014 avec l'exposition *À contre-allées* montée avec l'association Ruelle (lutte contre l'esclavage contemporain), ou en 2017 avec la présentation du travail conduit à Saint-Michel par l'écrivain Christophe Goussard et le photographe Christophe Dabitch, avec une dizaine de personnes venant d'ailleurs (exposition et catalogue *Vous me voyez ?*).

1.8.7. Nouveaux services

À partir des orientations définies dans le précédent PSC (2011-2016), le musée d'Aquitaine a développé de **nouveaux services en direction de ses publics** : transformation du hall d'accueil, implantation d'une boutique, parcours audioguidé en trois langues, vestiaires rénovés avec casiers, tentative avortée d'une offre de restauration légère.

● *La transformation du hall d'accueil et l'implantation d'une boutique*

Après le CAPC, le musée d'Aquitaine inaugure le 30 novembre 2015 une boutique où trouver le « petit plus » culturel à emporter après sa visite. L'espace boutique du musée est visible depuis les vitrines des musées et dès l'entrée. **L'accueil et la boutique sont la première impression offerte au visiteur** sur sa visite. Il était nécessaire d'équiper et de repenser l'aménagement du hall du musée, vieillissant, en répondant à une attente forte du public et garantir son satisfecit, réceptif à la qualité des produits et au cadre offert par le musée.

Le musée avait depuis 2010 à cœur de se doter d'un véritable espace boutique, simple point d'accueil auparavant. Pour ce faire, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'association *Museum et Industries*, association spécialisée dans l'accompagnement des projets de promotion et de développement d'activités liées à l'accueil des publics et en particulier aux produits dérivés du patrimoine artistique, culturel et éducatif. Cette assistance à maîtrise d'ouvrage, conduite en 2013, a permis de démontrer la faisabilité d'un tel projet tout en proposant un concept de boutique en cohérence avec les collections du musée d'Aquitaine. Le rapport d'étude a ainsi permis de définir les lignes directrices de la réalisation du projet concernant le modèle économique (grâce à l'étude préalable des publics), les choix d'aménagement de la boutique et en particulier celui de l'implantation spatiale, l'assortiment des produits, la définition d'une nouvelle charte graphique et le développement ultérieur d'un site de e-commerce.

Le musée a ensuite pris l'attache du designer Germain Bourré pour dessiner et concevoir le mobilier. Sa proposition, mise en concurrence avec deux autres architectes, revisite les volumes : un mobilier blanc et inox aux lignes épurées s'inscrit avec douceur dans le hall monumental de l'ancienne faculté des sciences et lettres de Bordeaux dans un esprit contemporain, en faisant écho à l'histoire des lieux et de la ville, mais aussi aux collections et à l'invitation au voyage qu'elles suscitent. Le mobilier a été entièrement mis en œuvre et réalisé par les services techniques de la Ville et du musée, mettant à contribution les ateliers de menuiserie, d'électricité, de peinture et de serrurerie.



Reconstitution d'un atelier de bronzier aquitain, espaces des Âges des métaux.
Photo Lysiane Gauthier, Mairie de Bordeaux

L'implantation de cette boutique dans le hall du musée a par ailleurs été l'occasion de rendre l'accueil du public plus accessible, et de repenser une signalétique adaptée. Dès son ouverture, la boutique proposait une ligne spécifique de produits griffés et d'ouvrages autour des collections du musée. Le musée d'Aquitaine a l'exclusivité de certains produits comme une exceptionnelle série d'estampes originales de la collection Goupil. L'arrivée d'une responsable et gestionnaire de la boutique a permis d'étoffer et de diversifier rapidement l'offre de vente, en proposant par exemple une gamme de produits dédiée pour chaque exposition temporaire.

● *Le parcours audioguidé*

Depuis 2015, le musée d'Aquitaine expérimente l'usage des **applications mobiles** pour une expérience muséale ludique et enrichie. Une première application pour « guide multimédia mobile » est créée pour l'exposition temporaire *Félix Arnaud, le guetteur mélancolique* (du 14 avril au 31 octobre 2015), offrant au public la possibilité d'un parcours audioguidé et illustré. Cet outil est ensuite développé pour le parcours permanent en 2016 et décliné en version anglaise et espagnole en décembre 2017. Développée grâce à la plateforme My Orphéo, l'application mobile est installée sur un parc de 20 smartphones Nexus 5 disponible en location à l'accueil (2,50 €, gratuit pour les moins de 18 ans). Elle est également téléchargeable gratuitement sur le *Google Play Store* pour les appareils Android, et sur l'*Apple Store* pour les appareils iOS.

Une seconde application a été créée par le musée d'Aquitaine et l'association FLAT226 en 2015 : *Quantum Arcana*. Il s'agit d'un jeu interactif destiné aux 13-18 ans. La mise en œuvre du projet estimé à 50 000 € a été rendue possible grâce au soutien de la région Aquitaine dans le cadre de l'appel à projets *Aquitaine cultures connectées, visite touristique innovante du patrimoine culturel aquitain*. L'installation

et le principe d'utilisation sont identiques à ceux de l'audioguide classique : à part le téléchargement, aucune connexion internet n'est requise pendant la visite, les applications fonctionnant entièrement en mode hors-ligne une fois chargées.

Fort de cette expérience, le musée propose en 2017 une nouvelle appli-jeu pour les enfants intitulée *Les rails du temps* dans le cadre de l'exposition *L'archéologie à grande vitesse, 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux*. Enfin, un **nouveau parcours de visite audioguidé** pour enfants est proposé en juillet 2019 sur l'application du musée. Cette fois, le jeune visiteur est invité à suivre, sur un mode conté, les aventures de Basile et Juliette dans leur découverte du musée. Ce nouveau parcours permet une visite ludique et complète des collections de la préhistoire au XXI^e siècle.

Le nombre d'installations sur les appareils personnels des visiteurs reste modeste, avec une moyenne mensuelle de 18 téléchargements pour l'application *Musée d'Aquitaine*, 15 pour l'application *Quantum Arcana* et 10 pour *Les Rails du temps*. Même gratuite, plusieurs freins sont identifiés : la nécessaire connexion internet, le temps de téléchargement, le poids de l'application et une communication trop timide. En revanche, la location des audioguides à l'accueil est plus significative, malgré un parc d'audioguides restreint (20 appareils pour 150 000 visiteurs annuels) et plusieurs problèmes techniques de maintenance et de mises à jour. En moyenne depuis 2016, **130 appareils sont loués par mois**, avec une nette augmentation depuis 2018, grâce à une plus forte mobilisation du personnel d'accueil à promouvoir cette offre auprès des visiteurs.

● *La rénovation des vestiaires*

Afin d'améliorer l'accueil et le confort des visiteurs, des casiers avec consignes ont été installés au vestiaire. Une nouvelle banque d'accueil plus esthétique et ergonomique à l'étude. Une rénovation de la signalétique à l'entrée des salles va être réalisée par les graphistes du musée.

● *Une proposition de restauration légère*

Durant l'été 2014, une tentative de restauration légère a été imaginée dans la cour carrée du musée sous forme d'une AOT avec un prestataire qui proposait des glaces, salades et jus de fruits frais. Cette tentative a rapidement été abandonnée par le prestataire, les recettes étant en dessous de son estimation initiale. C'est une demande récurrente du public du musée. Une étude de faisabilité sera lancée pour définir quelles sont les possibilités pour installer de la **petite restauration dans le musée d'Aquitaine**.

Le musée a concrétisé plusieurs actions visant à améliorer l'accueil et le confort des visiteurs. Il paraît opportun de poursuivre et d'approfondir cette démarche par la création de d'espaces de détente, et la rénovation des espaces de circulation et de pause (accès divers, ascenseurs, sanitaires, machines à café, fontaines) afin de s'inscrire dans des chartes d'accessibilité et d'accueil du visiteur et du jeune visiteur (labels tourisme, handicap, Mom'art).

1.9. Partenariats et réseaux

1.9.1 Une implication globalement satisfaisante dans les réseaux régionaux

Les relations avec le milieu associatif bordelais, girondin et aquitain sont riches et anciennes. Elles sont nombreuses dans le secteur historique et archéologique : Société Archéologique de Bordeaux, Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, Centre de Recherches Archéologiques des Landes, Aquitaine Historique, Mémoire de Bordeaux etc. Pour le secteur de l'enseignement, le musée collabore avec l'Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes de l'Académie de Bordeaux (Arelabor).

L'Association des Conservateurs des Musées d'Aquitaine (ACMA) est devenue l'**Association des Personnels Scientifiques des Musées de Nouvelle-Aquitaine** (APSMNA) lors de la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Le siège social de l'APSMNA est resté au musée d'Aquitaine ; Vincent Mistrot, responsable des collections de Pré- et Protohistoire, en est le secrétaire et est aussi responsable de l'infolettre numérique envoyée tous les quinze jours à une liste de diffusion de près de 200 personnes. L'implication du musée dans l'animation de l'association vient très naturellement renforcer les liens avec la plupart des musées de la région et elle amplifie très nettement le nombre de demandes de prêts d'œuvres, voire d'expositions clef en main.

Régulièrement, les personnels scientifiques du musée d'Aquitaine sont sollicités pour leur expertise des collections. Ils sont intervenus notamment au musée d'Ossau à Arudy, au musée de Soulac-sur-Mer, au musée municipal d'Andernos-les-Bains, au musée des Beaux-Arts de Libourne (collection archéologique) et à la Maison du Patrimoine de Saint-Germain-d'Esteuil. Parfois, la collaboration a eu pour objectif d'apporter une aide technique (écomusée de Marquèze, musée d'Ethnographie de l'Université de Bordeaux, musée archéologique d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot) pour des montages d'expositions ou de l'aide logistique.

Depuis 2013, le responsable des collections Préhistoire du musée d'Aquitaine siège en tant que « personne qualifiée » au conseil d'administration du Pôle d'interprétation de la Préhistoire (PIP) des Eyzies-de-Tayac, à la demande du Conseil Régional d'Aquitaine, co-financeur du PIP. L'une des raisons d'être du PIP est de structurer et de mettre en réseau, les acteurs culturels (grottes, musées, publiques ou privées) qui sont en lien avec la Préhistoire. En outre, Anne Ziéglé, responsable des collections antiques, siège au conseil d'administration de la Société archéologique de Bordeaux (SAB). Cette collaboration a permis le dépôt de nombreux objets archéologiques au musée d'Aquitaine.

Dans le cadre de la médiation scientifique, le musée d'Aquitaine participe au réseau **Echosciences Nouvelle-Aquitaine** ; des réunions thématiques sur l'archéologie se déroulent régulièrement au musée d'Aquitaine. Ce réseau est le résultat de la coopération des 4 CCSTI de Nouvelle-Aquitaine (Cap Sciences, Espace Mendès France de Poitiers, Lacq Odyssée à Mourenx et RécréaSciences de Limoges). Les relations sont particulièrement étroites avec Cap Sciences et sa structure spécialisée sur l'archéologie, Cap Archéo.

Grâce à l'ouverture en mars dernier des nouveaux espaces sur Bordeaux et l'Aquitaine aux XX^e-XXI^e siècles, de nombreux partenariats ont été créés auprès des filières actuelles (forêt, agriculture, vigne et

vin, aéronautique et spatiale, littoral), des acteurs de la ville et de la région. Le musée a tissé des liens avec des organismes très différents : Grand Port maritime de Bordeaux, Institut national de l'origine et de la qualité (INAO Aquitaine), Observatoire de la Côte Aquitaine, Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial (BAAS), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Office National de Forêts (ONF), etc. Il a également renforcé ses échanges avec des associations comme la Mémoire de Bordeaux-Métropole ou encore le Service régional du patrimoine et de l'inventaire.

1.9.2. Des partenariats nationaux à renforcer

L'APSMNA est la section fédérée de l'Association Générale des Conservateurs de collections publiques de France (AGCCPF) et son siège est au musée d'Aquitaine. Cette synergie permet l'**organisation de manifestations nationales** comme la journée d'études « Musées et Tourisme » du 9 février 2019 coorganisée par le musée d'Aquitaine et l'AGCCPF. Ce type d'action renforce la présence du musée dans cette association professionnelle.

Vincent Mistrot est adhérent au RIGMA, Réseau Interprofessionnel des Gestionnaires de Mobilier Archéologique (à ne pas confondre avec le RAGMA cité précédemment : il s'agit d'une association de type loi 1901) et participe aux journées d'études et d'échanges autour des problématiques d'inventaire, de tri et de conservation des mobiliers archéologiques. Il est aussi adhérent au réseau « Archéologie en musée », réseau des musées d'archéologie et collections d'archéologie en musée dont la finalité est l'échange de pratiques innovantes pour la conservation et la médiation des collections archéologiques.

Le musée d'Aquitaine adhère à la Fédération des Écomusées et Musées de Société (FEMS) depuis de nombreuses années. Son implication s'est accentuée à partir 2017 à travers son directeur, Laurent Védrine, et les rencontres 2020 sont programmées à Bordeaux.

Le 3 juillet 2019, l'Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap) et la mairie de Bordeaux ont signé une **convention-cadre de partenariat** scientifique et culturel pour la promotion et la médiation de l'archéologie. Auparavant, les partenariats avec l'Inrap étaient liés à des projets d'expositions temporaires (*Au temps des Gaulois. L'Aquitaine avant César ; Tromelin, l'île des esclaves oubliés*). Désormais, les liens sont pérennisés et seront développés : participation de l'assistant scientifique et technique au comité scientifique, expositions temporaires, « Archéomobile », conférences, etc.

Créé en octobre 2008, le Club Innovation et Culture (CLIC France) réunit les musées, lieux de patrimoine et lieux de culture scientifique français sensibilisés aux problématiques des nouvelles technologies numériques et à leurs usages. La ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole en sont adhérentes et le musée a accueilli en 2014 une journée « Culture et Numérique » dans le cadre de la Semaine Digitale. Régulièrement, des membres du service aux publics du musée participent aux activités et rencontres proposées par le CLIC.

Une convention doit être signée très prochainement avec le musée du quai Branly en vue d'une coopération culturelle et scientifique (poursuite de prêts et dépôts de collections, réalisation de projets communs d'expositions, accueil et adaptation d'expositions produites par l'un ou l'autre des partenaires, organisation de séminaires et de programmes éducatifs) d'une coopération technique (échanges mutuels d'expériences, d'informations, de consultations, d'expertises et d'accueil de personnels). Emmanuel Kasarherou, conservateur au musée du quai Branly, est membre du nouveau comité scientifique du musée d'Aquitaine.

1.9.3. Partenariats et réseaux à l'international

Le musée d'Aquitaine a des **collections riches et reconnues à l'international**. Des prêts sont octroyés à de nombreuses institutions européennes, américaines et asiatiques.

● *En Europe*

En 2013, le musée archéologique régional de Madrid a accueilli une partie des chefs d'œuvres de la collection préhistorique pour l'exposition *Arte sin artistas*. Des rapports privilégiés se sont développés avec le **musée San Telmo de Saint-Sébastien** avec l'accueil en 2014 de l'exposition *Au Temps des Gaulois, l'Aquitaine avant César* et la co-organisation de la future exposition sur l'art préhistorique franco-cantabrique (2022). Des prêts ont aussi régulièrement été consentis pour leurs expositions temporaires respectives. La directrice du musée, Susana Soto, siège au sein du nouveau comité scientifique du musée d'Aquitaine. Bilbao, ville jumelée avec Bordeaux accueillera elle aussi l'exposition sur l'art préhistorique.

D'autres membres du comité scientifique, Neil Mac Gregor, ancien directeur du British Museum et Nanette Snoep, directrice du Rautenstrauch-Joest Museum, apporteront leurs connaissances, notamment sur les problématiques autour des collections extra-européennes.

Le musée d'Aquitaine intègre le **réseau des musées d'histoire de ville en Europe** installé à Barcelone et regroupant une vingtaine de musées et de centres de recherche de grandes villes européennes. Le musée a participé pour la première fois à la rencontre de Barcelone en octobre 2019.

Enfin, le musée d'Aquitaine échange régulièrement avec la fondation Gandur pour l'art, autour d'une possible exposition sur le thème du pouvoir et de la présentation à Bordeaux de ses collections extra-européennes, principalement originaires d'Océanie et des Amériques.

● *En Asie*

Les relations avec l'Asie se limitent à des prêts pour l'exposition sur les trésors des musées de Bordeaux créée au musée municipal de Fukuoka (ville jumelée avec Bordeaux) puis présentée au musée d'Art Occidental de Tokyo. Toutes les sections du musée ont été sollicitées. Pour l'exposition *Lascaux International*, le musée a fourni une expertise scientifique ainsi que des collections au musée National de Kyūshū à Dazaifū.

● *En Amérique*

En 2013, le musée a noué des relations avec le musée national de La Havane pour la présentation de son riche fonds d'estampes d'artistes français implantés à Cuba au XIX^e siècle. Des partenariats avec des musées et collectionneurs nord-américains ont aussi été noués pour l'exposition *Chicano Dream. La collection Cheech Marin (1980-2010)*, et plus récemment avec les musées de Colombie-Britannique en vue d'une exposition programmée en 2023. Le musée de la Civilisation de Québec (ville jumelée avec Bordeaux) a, par le passé, accueilli certaines expositions temporaires créées par le musée d'Aquitaine. Afin de renouer des liens collaboratifs forts avec ce musée reconnu mondialement pour ses expositions, sa muséographie ou ses techniques de conservation, de nouveaux contacts ont été pris en 2019.

En outre, le musée Goupil et le Getty Center de Los Angeles aux États-Unis (qui conservent les registres de la galerie de peintures et objets d'art Goupil), ont débuté un partenariat en vue de la numérisation des fonds des deux institutions, préalable à la réalisation d'expositions communes.

D'autre part, le musée d'Aquitaine est membre depuis 2019 du réseau de musées français et américains FRAME, à l'instar des autres musées de Bordeaux.

Les liens avec l'Amérique du Sud sont plus ténus. En 2016, le musée a accueilli en stage de conservation et muséographie, Sabine Dupuy, responsable du musée intégral de la réserve de biosphère de Laguna Blanca (Catamarca, Argentine). L'art pariétal de cette réserve de biosphère devrait faire l'objet d'un focus dans l'exposition sur l'Art préhistorique franco-cantabrique programmée en 2022.

Le musée espère aussi un partenariat avec le MALI, musée d'Art de Lima, pour l'exposition *Voyageurs français au Pérou* programmée en 2021 à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance du Pérou (Lima est aussi une ville jumelée avec Bordeaux). Enfin, le musée est ponctuellement sollicité dans le cadre de projets de recherche (en 2018 par exemple, ce fût le cas pour une enquête initiée par la Direction Musées et Patrimoine de la collectivité territoriale de Guyane autour d'un artiste provisoirement nommé « chevalier de Montréal » et dont le musée d'Aquitaine possède deux superbes dessins).

● *En Afrique*

En novembre 2017, le musée a accueilli Abdoul Karim Ben Saïd, chef de projet au musée de Mayotte, pour un mois d'immersion dans le quotidien des équipes. Et en mai 2019, Richard Ohene-Larbi, collègue de la Direction du patrimoine et des musées du Ghana, venait à son tour à Bordeaux pour échanger sur les méthodes de travail des deux établissements, dans la suite d'une mission réalisée en 2018 par Katia Kukawka à Accra, Cape Coast et Elmina. Samuel Sidibé, directeur émérite du musée national du Mali, est membre du comité scientifique.

Enfin, l'exposition sur l'art préhistorique franco-cantabrique sera l'occasion de la mise en valeur du travail de Geoffroy Heimlich sur l'art pariétal du Congo. Les dispositifs multimédias créés à cette occasion seront proposés aux structures culturelles locales.

1.10. Communication

En matière de communication, le musée d'Aquitaine s'appuie sur plusieurs compétences au sein de ses équipes : une chargée de communication, une cheffe de projets numériques et événementiels épaulée un(e) volontaire en service civique pour l'animation des réseaux sociaux, et deux graphistes. Ces derniers ont en charge l'ensemble de la création visuelle du musée et de la signalétique (espaces publics, parcours permanent, expositions temporaires). Ces **ressources internes permettent d'assurer la communication graphique et numérique du musée sans intervention de prestataires extérieurs**. Pour s'adresser à ses publics, le musée développe différents outils : print, web et relations presse. En complément, la création d'un poste dédié au mécénat et partenariats ouvre la voie, depuis peu, à la mise en place d'accords portant sur l'échange de visibilité avec de nouveaux acteurs privés.

1.10.1. La signalétique

Le musée fait réaliser toute sa signalétique par ses deux graphistes : cartels et panneaux (dans le parcours permanent comme dans les expositions), bannières extérieures, vitrophanies, repères directionnels et points information. L'équipe graphique est pleinement associée au travail muséographique, ce qui facilite la mise en cohérence des différents supports réalisés. Ce mode de fonctionnement autonome et souple permet ainsi d'être réactif dans la création des contenus et informations proposés aux visiteurs.

Pour autant, on a pu constater ces dernières années que la rénovation des espaces (XVIII^e, XIX^e, puis enfin XX^e et XXI^e siècles) ainsi que les expositions temporaires ont pris le dessus sur la mise à jour de la signalétique dans les espaces les plus anciens du musée. Si une modernisation a pu être entreprise (espace Préhistoire notamment), il apparaît aujourd'hui une réelle dissonance visuelle dans le parcours de visite, depuis la muséographie la plus ancienne au rez-de-chaussée datant de la création du musée jusqu'à la plus récente. Un **travail d'amélioration et d'harmonisation** doit désormais être réalisé, pour permettre au visiteur de se repérer facilement grâce à un « fil d'Ariane » déployé de manière uniforme dans l'ensemble du musée. Enfin, un chantier sur la signalétique extérieure a été récemment lancé pour améliorer la visibilité du musée depuis l'espace public.

1.10.2. Les documents imprimés

Le musée assure l'édition et la diffusion de sa production éditoriale, sous le contrôle de la Direction générale des Affaires Culturelles et de la direction de la communication de la ville de Bordeaux, pour le **respect de la charte graphique et du « label » Bordeaux Culture**. Les documents et les visuels sont déclinés en direction des journalistes, des publics adultes et des enfants : dossiers de presse, communiqués de presse, plaquettes, programme culturel semestriel, programme des activités et groupes, agenda, flyers, cartons d'invitation, livrets-jeux, affiches, etc.

Principal outil de communication transverse du musée, le **programme culturel** est édité deux fois par an, dans un format de grande taille de type « journal » et en version couleur, pour les périodes de janvier à juin et septembre à décembre. Il présente l'ensemble de la programmation culturelle du musée et est diffusé en 8 000 exemplaires en direction du public et de l'ensemble des partenaires du musée (universités, relais culturels, relais touristiques, associations, mairies de quartier).

En complément de ce programme semestriel, le musée édite de multiples documents (affiches, flyers, dépliants) dédiés à la promotion de ses grands événements : expositions temporaires, colloques,



ateliers, etc. Les activités de médiation font également l'objet d'un programme annuel et de supports dédiés (livrets jeux, matériel pédagogique, etc.) tandis que de nouveaux supports ont pu être expérimentés, comme un flyer destiné au public touristique estival ou encore un livret de visite des « objets phares » du musée. Au total, plus d'une **vingtaine de supports papier** différents sont édités et diffusés chaque année auprès des publics. Ils sont distribués à l'accueil du musée ainsi que dans les principaux points relais d'information :

- Acteurs du tourisme : offices de tourisme de la Ville et du département, kiosques culture, hôtels (une quinzaine en centre-ville de Bordeaux)
- Lieux et centres culturels : instituts (Goethe Institut, Institut Cervantes, Alliance Française), théâtres, conservatoire, École des Beaux-Arts de Bordeaux, FRAC, MECA, Rocher de Palmer, médiathèques et bibliothèques, ainsi que les autres musées de la ville de Bordeaux
- Associations culturelles (Alifs, Rahmi, etc.) et centres d'animation
- Réseau municipal et métropolitain : Cité municipale, mairies de quartier, Athénée municipal, hôtel de Bordeaux Métropole
- Universités et écoles d'enseignement supérieur

Le programme culturel du musée (2 500 exemplaires distribués) et/ou les flyers événementiels (8 000 exemplaires) sont envoyés dans tous ces lieux par voie postale ou par coursier. Si cette présence diffuse est nécessaire pour exister dans l'offre culturelle locale, il reste toutefois difficile d'en mesurer l'impact sur la fréquentation. Dans les enquêtes menées en sortie de salles auprès du public, la communication papier est peu citée comme levier déclencheur, à l'inverse du bouche-à-oreille, du relais médiatique, voire de l'affichage urbain.

On peut en revanche noter un attachement au programme culturel semestriel de la part de ceux qui y sont abonnés et le reçoivent chez eux. Ce format permet de maintenir un lien régulier et privilégié avec le public fidèle des événements se tenant au musée.

En matière d'affichage, le musée bénéficie, pour chacun de ses temps forts, des **panneaux d'affichage** de la ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Cette visibilité, là encore nécessaire mais insuffisante, a amené le musée à développer des partenariats avec des acteurs stratégiques tels que SNCF Gares & Connexions pour de l'affichage dans les gares, ou encore Kéolis pour une présence régulière dans les transports de la métropole bordelaise. Cette visibilité dans des lieux à fort trafic se négocie en échange de contreparties (entrées gratuites pour les expositions, mise à disposition des espaces du musée, organisation de visites privées commentées).

1.10.3. Les relations presse

Le musée communique, tout au long de l'année, auprès des **médias locaux et nationaux** : presse écrite générale et spécialisée, radios, télévisions, web. Les informations diffusées concernent principalement les expositions temporaires, la programmation culturelle et les événements. Les informations en lien avec les collections et le parcours permanent sont diffusées de manière beaucoup plus ponctuelle (ouverture de nouveaux espaces, acquisition d'œuvres, prêts d'œuvres pour un musée à l'étranger, etc.).

Pour la presse nationale, le musée s'appuie depuis plusieurs années sur une agence de communication, dans le cadre d'un appel d'offre établi par la DGAC. Le musée d'Aquitaine, comme les autres musées municipaux, a ainsi l'avantage d'être accompagné sur ses manifestations de grande envergure. Enfin, le fichier presse du musée s'enrichit régulièrement, grâce en partie aux journalistes de la presse spécialisées qui le sollicitent et à l'attention que lui portent les médias régionaux, qui couvrent la plupart des manifestations à caractère plus local.

1.10.4. L'achat d'espaces publicitaires

Le musée a assez peu recours à l'achat d'espaces publicitaires avant tout pour des raisons budgétaires. Ponctuellement, certaines expositions ou temps forts ont malgré tout fait l'objet de campagnes de communication dédiées. Récemment, l'exposition *L'archéologie à Grande Vitesse* a bénéficié d'insertions presse, grâce aux partenaires financiers du projet, Liséa et SNCF Réseau. Lors de l'ouverture des nouveaux espaces XX^e et XXI^e siècles, c'est également le soutien de mécènes financiers, Alliance Forêts Bois et Bordeaux Euratlantique, qui a permis au musée de s'offrir une campagne de communication mêlant habillage événementiel d'un tramway, affichage à l'aéroport de Bordeaux Mérignac et diffusion d'un spot dans les cinémas de Gironde. Dans les années à venir, la capacité à **s'entourer de mécènes et à nouer des partenariats médias apparait comme l'un des objectifs prioritaires** pour espérer donner une plus grande envergure aux actualités du musée, et ce de manière récurrente.

1.10.5. Le site internet et les réseaux sociaux

Le précédent PSC préconisait deux actions à mener sur internet qui ont été réalisées : la création d'un site internet propre au musée et l'affirmation de sa présence sur les réseaux sociaux.

Le **site du musée** a ouvert en octobre 2012 après un chantier d'une année ; il a permis d'adapter le musée aux nouvelles modalités d'accès à l'information. Jusqu'à sa création, la communication en ligne du musée se faisait principalement via le portail internet de la ville de Bordeaux. Avoir un site propre au musée a permis de développer les contenus proposés, selon quatre axes principaux : les expositions, les collections, la visite du musée et la boutique. La fréquentation du site est passée de 91 000 à 156 000 visites par an entre 2013 et 2017, avec une augmentation moyenne et constante de 40 000 visiteurs supplémentaires par an. En revanche le site amorce une décroissance depuis 2018 avec une baisse d'environ 2 000 visites sur l'année.

Plusieurs facteurs participent à cet essoufflement :

- Le site qui a plus de cinq ans est désormais vieillissant, son graphisme et sa navigation deviennent **obsolètes**. Les internautes se tournent plus facilement vers les réseaux sociaux qui jouissent d'une belle dynamique et où ils vont suivre plus facilement l'actualité du musée.
- La montée en puissance du moteur de recherche Google pour délivrer les informations pratiques sur le musée n'oblige plus les internautes à atterrir sur le site propre du musée.

- Les **contenus relativement statiques** et moins renouvelés ne fidélisent plus le public. Plusieurs rubriques ont été clôturées, d'autres sommeillent : *la vie du musée, les services du musée, les coulisses, les acquisitions, la sélection du bibliothécaire, les dossiers pédagogiques, l'œuvre du mois, hors-les-murs*.
- L'accès aux informations en langue étrangère (anglais et espagnol) reste limité aux informations pratiques, aux collections et aux expositions temporaires.
- La consultation en mode version mobile sur les smartphones et les tablettes est très contre-productive en termes de trafic car l'utilisateur perd le chemin de l'information recherchée.

Les efforts pour maintenir la diversification et le renouvellement des contenus sur le site s'amenuisent chaque année au profit des réseaux sociaux, et il a fallu le temps exceptionnel du confinement pour dégager enfin le temps nécessaire au dépoussiérage et à la mise à jour de nombreuses pages. En effet, une médiatrice culturelle responsable de la stratégie numérique avait pour mission principale la gestion du site en 2012 et des réseaux sociaux à la marge, soit un peu plus d'un demi ETP. Depuis, ce poste a évolué en direction de projets transversaux, et plus spécifiquement sur médiation numérique in situ (rénovation des espaces permanents, boutique, applications audioguides, médias des expositions).

Parallèlement, les actions de communication se sont renforcées sur les **réseaux sociaux** : après l'ouverture des comptes Facebook en 2010, Twitter et Scoop.it en 2012, Google+ en 2013, plusieurs nouveaux outils ont été expérimentés et pérennisés dont Pinterest en 2014, Instagram et Youtube en 2015 pour les principaux.

L'arrivée d'un(e) volontaire en mission de service civique, huit mois chaque année depuis 2014, a permis de consolider et de renouveler favorablement cette stratégie de communication, tout en maintenant en l'état l'activité du site internet. Depuis 2018, la mission de service civique est passée de 35 à 28 heures hebdomadaires. L'arrivée d'une responsable du pôle communication a renforcé la cohérence de ces actions, tout en donnant de nouvelles orientations comme la production de vidéos. Cependant, malgré de bons résultats, **le poste de communication numérique est fragile** par la précarité de sa configuration.

Le musée a entrepris ces dernières années des chantiers qui lui ont permis d'accroître sa visibilité et de toucher de nouveaux publics, en s'adaptant à l'évolution des usages, en particulier sur le volet numérique, et dans le cadre d'un budget de communication contraint.

En effet, malgré la multiplicité des supports et médias utilisés pour diffuser l'information, trop de retours témoignent de la difficulté à faire émerger les actualités du musée parmi l'offre culturelle environnante. C'est davantage le bouche-à-oreille que les campagnes de communication qui déclenchent l'envie de visite tandis que certains événements peinent à mobiliser le grand public, en particulier dès qu'ils sont un peu trop spécialisés.

Il convient dès lors de s'interroger sur plusieurs points : les supports de communication réalisés sont-ils immédiatement identifiables par le grand public comme provenant du musée d'Aquitaine ? Comment aborder de nouveaux lieux et modes de diffusion de l'information, pour espérer élargir les publics ? Quels seraient les moyens financiers nécessaires pour « investir » dans des plans de communication de plus grande envergure ? Et pour quels résultats attendus ? Autant de questions qui s'intègrent dans une réflexion globale sur la stratégie de communication à mettre en œuvre dans les années qui viennent.



1.11. Moyens et fonctionnement

1.11.1. L'équipe

Depuis 2013, la totalité des nouveaux postes fait suite à des transformations de poste après des départs à la retraite. Ces missions nouvelles répondent à de nouveaux besoins (développement des ressources propres, NTIC). Près de la moitié des effectifs du musée a été renouvelée depuis le précédent PSC avec l'arrivée de nouvelles générations aptes à faire face à ces transformations et qui doivent trouver dans l'organigramme une place à la hauteur de leurs compétences.

Les services ont évolué en fonction de la conjoncture :

- **Réorganisation du service administratif et financier** en 2013 avec l'arrivée d'une nouvelle responsable administrative et financière, renouvellement des fiches de poste du service administratif et création d'une mission formation au sein du service.
- Evolution des services aux publics avec l'arrivée d'une nouvelle conservatrice : valorisation de la médiation et de l'animation culturelle.
- Un poste de gestionnaire de boutique a pu être créé grâce au redéploiement d'un départ à la retraite en 2015.
- **Professionnalisation du mécénat** avec un recrutement spécifique sur cette mission en 2017.
- **Refonte du pôle accueil** physique et téléphonique et boutique avec l'aide de la mission qualité de la Métropole. Montée en compétence du poste de la responsable d'accueil avec un recrutement en avril 2019.
- **Réorganisation et professionnalisation de la sécurité.**
- Recrutements à l'atelier technique, dont un nouveau responsable, avec développement des compétences et nouveaux métiers afin de générer des économies (sollage).

Des agents ont pu évoluer en interne grâce à l'obtention de concours en corrélation avec leurs niveaux de diplômes et compétences. Une évolution de l'organigramme est à prévoir prochainement car dix départs à la retraite sont prévus dans les quatre ans à venir, dont la moitié sont des postes clés de catégorie A.

1.11.2. Le budget

Le budget primitif de fonctionnement est en **baisse de 1%** comme pour l'ensemble des services de la collectivité. Mais depuis 2012, le musée ne cesse de développer ses recettes : subventions publiques, mécénat, recettes de la boutique. Il bénéficie par ailleurs du reversement de 40% des recettes des locations d'espaces et émerge aussi régulièrement au budget global des grandes expositions.

1.11.3. Les financements publics

La part des financements publics aux projets est très variable d'une année à l'autre puisque toutes **les subventions versées sont liées à des projets** : subventions de l'État et de la Région pour la rénovation d'espaces du parcours permanent (budget d'investissement) ; subventions dans le cadre d'appels à projets (25 000 € pour le développement de l'application *Quantum Arcana*, dans le cadre de l'appel à projets de la Région concernant la médiation innovante du patrimoine, 2 000 € accordés par le Ministère de la Culture en 2019 pour un projet développé dans le cadre du dispositif *C'est mon patrimoine*), soutien de la DRAC à la numérisation des collections et au récolement décennal, subventions aux expositions classées d'intérêt national (*Mémoires Vives* en 2013 et *L'archéologie à grande vitesse* en 2017), etc.

Souignons que pour de nombreux projets, des aides publiques peuvent être versées directement aux partenaires : par exemple l'Association du lien interculturel, familial et social (Alifs), avec laquelle le musée organise chaque année les *Bons Baisers* (soutenus par la DRAC, la Ville de Bordeaux et régulièrement aussi par le Département), et qui a co-piloté un projet en milieu fermé avec le musée. Autre exemple : l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, qui a obtenu un gros financement pour un projet de recherche incluant un volet artistique piloté par le musée (cf. 1.6.1 – Des thématiques de recherche variées).

Il faut aussi tenir compte de la part très importante (mais difficilement quantifiable) de la **valorisation des partenariats** : ainsi, l'Université de Bordeaux (PACEA) a financé deux mois de rémunération pour une étudiante qui a mené une recherche sur les collections, recherche qui a permis de réaménager une vitrine de la section Pré- et Protohistoire ; plusieurs laboratoires de recherche bordelais prennent par ailleurs en charge le déplacement de nombreux intervenants d'une programmation culturelle construite avec le musée, comme ce fut par exemple le cas en 2019 pour le cycle de conférences *Sommes-nous citoyens d'un même monde ?* co-organisé avec l'Université Bordeaux-Montaigne.

1.11.4. La boutique

Lancée en novembre 2015, la boutique a été pensée à la fois comme **un service supplémentaire rendu au public et comme l'un des moyens de développer les ressources propres du musée**. Organisée en régie directe depuis quatre ans, elle remplit cet objectif en générant entre 70 000 € et 100 000 € de chiffre d'affaire annuel, pour un bénéfice net compris entre 20 000 et 30 000 €. Tous les bénéfices annuels réalisés au-delà d'un seuil de 40 000 € sont versés sur le budget du musée dans le cadre de décisions modificatives budgétaires.

La diversification de l'offre et le développement des produits depuis la création de la boutique ont progressivement impacté l'espace et ont nécessité de réfléchir à une extension de la partie librairie, organisée désormais aux extrémités du hall avec un mobilier homogène.

1.11.5. Le mécénat

Le précédent PSC du musée d'Aquitaine ne mentionnait pas le mécénat. Si le musée s'est toujours entouré de mécènes pour l'accompagner sur certains de ses projets, leur recherche restait jusque-là ponctuelle et résultait principalement d'effets d'opportunité.

Le musée s'appuie, depuis de nombreuses années, sur l'**association des Amis du musée d'Aquitaine** pour ses opérations d'acquisition et de restauration d'œuvres. Constituée de 350 membres adhérents, l'association participe activement à l'actualité du musée et contribue à le faire connaître auprès du public.

En 2016, le musée a initié une première grande opération de **mécénat participatif** à l'occasion de la restauration du cénotaphe de Michel de Montaigne. 276 mécènes particuliers ont fait un don via la plateforme *Commeon* pour un montant total de 23 648 € sur les 18 000 € initialement attendus (soit 131 % de l'objectif). Cet apport a permis de compléter le soutien financier apporté par la Fondation BNP Paribas. La campagne a bénéficié d'un fort écho grâce à une stratégie de communication dédiée, préparée bien en amont avec l'appui de l'agence Mediacrossing, sous forme de mécénat de compétences. Au-delà du montant collecté, elle a permis de créer un lien privilégié avec le public, qui s'est approprié le projet et s'est engagé aux côtés du musée pour sauvegarder l'une de ses œuvres majeures.

En 2017, le musée d'Aquitaine a choisi de consacrer un **poste à temps plein au mécénat** et aux partenariats. Cette décision est intervenue dans un contexte de baisse conséquente et régulière du budget de fonctionnement du musée, et ce depuis plusieurs années. En complément des nouvelles sources de recettes développées par la boutique et la privatisation d'espaces, le mécénat constitue, aujourd'hui, un potentiel de ressources complémentaires. Cette orientation très récemment prise par le musée d'Aquitaine s'inscrit dans une tendance plus générale qui voit les musées français (et le secteur culturel dans son ensemble) s'ouvrir progressivement aux **partenariats avec le secteur privé** et mettre en place de véritables stratégies en la matière. En effet, au-delà de l'apport financier attendu, le mécénat constitue également une opportunité de coopérer plus étroitement avec les acteurs de son territoire et, ainsi, d'accroître son rayonnement.

Cette démarche vient ainsi compléter la **recherche de financements publics**, avec laquelle le musée est plus familier. Sur ce volet, l'un des axes de progrès pour les années à venir consistera toutefois à réussir à s'inscrire de manière beaucoup plus systématique dans des appels à projets, à l'échelle départementale, régionale, nationale et même européenne.

Si le musée d'Aquitaine bénéficie désormais d'un poste à temps plein dédié au mécénat, il est à noter que cette activité s'exerce au sein d'un « réseau métier » animé par la DGAC à l'échelle des établissements culturels, et en lien avec la *Mission Mécénat* mise en place par Bordeaux Métropole en 2016. Cette dernière apporte son appui sur les aspects juridiques et fiscaux, tout en menant elle-même des campagnes de mécénat pour des projets d'intérêt métropolitain.

La première étape de la mise en œuvre d'une démarche de mécénat propre au musée d'Aquitaine a consisté à définir un positionnement et une offre visibles et lisibles. Dans un paysage culturel local où les acteurs sont multiples, il est en effet fondamental que le musée s'affirme, aux yeux de mécènes potentiels, comme l'une des références incontournables de son territoire. Le musée d'Aquitaine bénéficie de solides avantages à mettre en avant : un lieu d'exception, une des plus importantes collections

parmi les musées de France, un parcours permanent en pleine évolution, une programmation culturelle originale sans oublier une fréquentation parmi les plus importantes en Nouvelle-Aquitaine.

Autant d'atouts qui en font **une vitrine du territoire qu'il s'agit de promouvoir** auprès des acteurs privés.

Des actions ont été engagées afin que le musée soit mieux identifié et référencé dans l'esprit de mécènes potentiels, avec, en particulier :

- Une **communication dédiée** à la thématique du mécénat. Celle-ci passe, notamment, par un travail de fond et de pédagogie pour sensibiliser le public et les entreprises sur l'importance que la philanthropie revêt pour une institution comme le musée d'Aquitaine. Cette démarche a commencé à se traduire de différentes manières : dans les outils de communication du musée (programme culturel, site Internet, réseaux sociaux), dans les salles du musée lui-même (mise en avant et harmonisation des cartels et panneaux mentionnant le soutien de mécènes à travers une charte d'affichage) ou encore lors d'événements dédiés qui mettent en lumière le mécénat.
- La **constitution d'un réseau de partenaires** et prescripteurs. Fidéliser les mécènes existants apparaît prioritaire pour tenter d'inscrire durablement le mécénat comme un levier de développement. Dans cette optique, un *Cercle des entreprises mécènes* du musée d'Aquitaine a été créé en 2018, afin de fédérer les acteurs engagés aux côtés du musée. Appelé à se développer au cours des prochaines années, il vise : d'une part à rendre plus visible la question du mécénat auprès des entreprises, en particulier locales, en les sensibilisant à cette pratique et à ses enjeux ; et d'autre part à construire une relation durable avec les mécènes impliqués dans le développement du musée.

En 2018, les premiers résultats ont émergé avec près de **120 000 € de mécénat collecté**, principalement financier grâce à la contribution de deux mécènes au projet de rénovation des nouveaux espaces XX^e et XXI^e siècles, mais aussi en nature (avec des dons d'objets, de fournitures, de nuitées d'hôtel ou encore la réalisation de prestations de communication).

La première soirée du *Cercle des entreprises mécènes*, organisée fin 2018, a permis de rassembler ces différents soutiens, officialisant la création de ce club et lui donnant un temps et un espace d'expression.

En 2019, le projet de création d'un parcours sensoriel a suscité l'intérêt d'entreprises et fondations régionales et nationales : avec un objectif de 190 000 € de fonds privés à collecter (soit près de 75 % du plan de financement global, une première), le musée a montré sa capacité à mobiliser.

Si les premiers retours sont encourageants, ils impliquent un investissement conséquent de la part de l'ensemble de l'équipe du musée : la responsable du mécénat et plus largement tous les services sont mis à contribution, depuis la conservation des œuvres, l'administration, la médiation culturelle, la communication et jusqu'aux équipes d'accueil et de surveillance, dès lors que les espaces du musée sont utilisés comme contreparties offertes aux mécènes. Ce temps passé reste encore largement sous-évalué dans la valorisation des projets proposés en mécénat.

Projet



2. Le projet

2.1. Le concept

2.1.1. Un musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine regroupe trois musées dont le musée Goupil et le Centre National Jean Moulin. Il dispose d'1,4 million d'objets ce qui en fait l'une des plus riches collections en France dans un bâtiment, l'ancien Palais des Facultés qui couvre 29 000 m² en plein cœur de la métropole bordelaise. 20 % de cette surface sont utilisés pour assurer la transmission de ce patrimoine au public, moins de 1 % de ces collections est visible. La nature et la variété de ces collections (d'un galet aménagé en outil par les premiers hominidés d'Aquitaine il y a 400 000 ans, des tableaux, des gravures du XVI^e siècle à nos jours, des sculptures du Paléolithique au XX^e siècle) et leur origine (des objets provenant d'Aquitaine et de l'ensemble des continents) permettent au musée de parler de la cité de Bordeaux, en plein cœur de la Nouvelle-Aquitaine dont l'histoire est le fruit de nombreux échanges avec le reste du monde.

Le musée peut et doit jouer avec ces **trois échelles locale, régionale et mondiale** pour proposer un « *musée du Nous* »¹⁶ et de la Relation, fruit de la rencontre entre un musée d'identité locale et régionale, et un musée-monde composé de riches collections extra européennes.

- *Une collection municipale, trois musées et une équipe*

L'équipe du musée d'Aquitaine s'est vue confier par la Ville de Bordeaux la responsabilité de deux autres musées, le Centre National Jean Moulin dédié à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et le musée Goupil du nom d'un galeriste et éditeur d'art qui a diffusé des images d'art à travers le monde au XIX^e siècle. Un des enjeux de ce projet scientifique et culturel sera de **mettre en cohérence et en résonance** ces trois collections.

Quel est le point commun entre toutes ces collections ? Elles sont conservées à Bordeaux par le musée d'Aquitaine et sont destinées à être présentées dans un même bâtiment, celui de l'ancien Palais des Facultés qui abrite aujourd'hui le musée. La richesse, le nombre, et la variété de ces collections en un même lieu résultent de trois phénomènes : d'une part, la constitution de collections municipales relatives à l'histoire de la ville de Bordeaux. D'autre part, la collecte d'objets d'ethnographie rurale impulsée par Georges-Henri Rivière et le directeur du musée d'Aquitaine Louis Valensi, dès 1963. Et enfin, à Bordeaux, grand port colonial depuis le XVIII^e siècle, l'assimilation de collections ramenées par des missionnaires, des médecins, des administrateurs, des collectionneurs de pièces provenant d'Océanie, d'Afrique subsaharienne, de l'espace méditerranéen, de l'Amérique et de l'Asie a permis la constitution d'un ensemble extra-européen de plus de six mille pièces.

Fort de ce constat, ce projet sera appuyé sur les deux dénominateurs communs du musée d'Aquitaine, **son bâtiment et ses collections.**

¹⁶ – L'expression « musée du Nous » est formulée par Benoît de l'Estoile dans son ouvrage *Le Goût des autres, De l'exposition coloniale aux Arts premiers*, Flammarion Champs essais, 2007, p. 12. Le musée des Autres présente des collections extra européennes, à l'instar du musée du quai Branly. Le musée de Soi est un musée d'histoire, de société qui présente le territoire sur lequel le musée est implanté. Le terme « Relation » est quant à lui privilégié par Myriam Cottias, directrice du CIRESC (CNRS) et membre du conseil scientifique du musée : M. Cottias invite le musée à s'emparer d'une notion qui fut au cœur de la pensée d'Édouard Glissant et qui exprime la rencontre, les liens tissés entre deux « pensées du monde ».

● *Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles : l'histoire du bâtiment et du site du musée d'Aquitaine*

L'édifice dans lequel le musée est installé depuis 1987 est l'ancien Palais des Facultés de lettres et de sciences. Il a été construit en 1886 par l'architecte Louis Durand avec, dans son sous-sol, le tombeau de Michel de Montaigne, récemment redécouvert et, à son sommet, une tour-terrasse utilisée pour l'enseignement de l'astronomie et l'observation des étoiles. Ce bâtiment qui couvre une superficie de 29 000 m² sur six niveaux était d'une grande modernité. « *On l'a dit avec justesse une faculté doit désormais être un atelier* », écrit Louis Liard, adjoint au maire de la ville de Bordeaux et directeur de l'enseignement supérieur auprès de Jules Ferry, à l'architecte Charles Durand le 12 juillet 1879. Ce Palais des Facultés a été **un lieu du savoir et de la transmission du savoir**.

Il s'agit d'un quadrilatère avec, en son centre, une bibliothèque et quatre niveaux de circulation desservant de petites salles de cours, des laboratoires de recherche et d'enseignement (physique, chimie, météorologie, optique zoologie, botanique) et un musée archéologique. La muséographie du musée d'Aquitaine, ouvert en 1987, très inspirée des travaux initiaux de Georges-Henri Rivière, a tourné le dos à ce bâtiment en neutralisant l'enveloppe des collections. Ainsi, toutes les fenêtres ont été occultées ce qui ne permet pas d'avoir des points de vue sur la cité et qui peut paraître étonnant pour un musée d'histoire de ville. Aujourd'hui encore, il n'y a pas d'explication sur l'histoire du bâtiment et du site qui avant d'être une université avec des enseignants et des étudiants qui ont marqué l'histoire mondiale de la recherche (Emile Durkheim, Marcel Mauss, etc.), a été un lycée royal, un couvent, celui des Feuillants où a été inhumé Michel de Montaigne, une enceinte médiévale et peut-être même une nécropole romaine.

L'étude du bâtiment et du site, permettra, par capillarité, d'**évoquer l'histoire passée et présente du quartier et de la ville de Bordeaux**. La fouille archéologique du tombeau de Michel de Montaigne dans les sous-sols du musée débutée à l'automne 2019 et dont les résultats sont attendus fin 2020 va contribuer à enrichir la connaissance de cette histoire. Cette recherche mettra également l'accent sur les échanges, notamment intellectuels entre l'université formant de nombreux étudiants originaires d'Afrique, des Antilles et d'Océanie et la constitution des collections extra européennes.

Les axes de travail sont les suivants :

- S'inspirer du programme initial du Palais des Facultés autour de la transmission du savoir et de la notion d'expérimentation. La bibliothèque sera identifiée comme pôle central d'information. De part et d'autre de la bibliothèque, le public pourra circuler sur cinq niveaux.
- Connaître l'histoire du site et du bâtiment, en s'appuyant en particulier sur la recherche archéologique du tombeau de Michel de Montaigne.
- Repositionner le musée d'Aquitaine comme un musée d'histoire de ville inscrit dans un quartier, avec des points de vue sur la cité.
- Réinvestir des zones qui ne sont pas ouvertes au public pour **créer de nouveaux espaces d'exposition**.
- Créer des jardins dans les cours intérieures et sur les terrasses pour présenter notamment les métissages et hybridations entre cultures d'ailleurs et agriculture de Nouvelle Aquitaine (vigne, maïs, tabac, tomate de Marmande, pruneaux d'Agen, etc.).
- Développer la convivialité avec un espace de restauration, des lieux pour les enfants, de meilleures conditions d'accessibilité pour tous les publics.

- Développer les qualités climatiques du bâtiment en renforçant son inertie et en travaillant à une amélioration énergétique et esthétique, tout en s'appuyant sur des ressources locales.

● 4 siècles d'acquisitions

Le parcours muséographique couvre plus de 400 000 ans d'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine sur 5 000 m². Une infime partie de la collection constituée depuis le XVI^e siècle, soit près de 5 000 pièces sur un total d'un 1,4 million, est présentée au public. Très peu d'objets ethnographiques d'Aquitaine sont aujourd'hui visibles et une petite partie des collections extra-européennes est présentée, dans une muséographie de 1987. Travailler sur **l'histoire de la collecte de ces objets** au musée d'Aquitaine va permettre de répondre aux questions suivantes :

- Comment cet objet est-il entré dans les collections du musée d'Aquitaine, dans quelles conditions et par quel biais ?
- À quoi servait cet objet et dans quel contexte ?
- Quel est le sens de cet objet en ce début du XXI^e siècle en France, à Bordeaux ?

Ces objets apporteront un éclairage nécessaire pour poser des questions sur notre société. Comment le climat a-t-il évolué ? Comment se nourrir ? Quels sont les rapports entre l'homme et la plante en Aquitaine ? Quand est apparue l'écriture ? Qu'est-ce qui caractérise l'Aquitaine ? Quelles relations et distinctions établir entre esclavage, colonisation et immigration ? Comment le pouvoir se légitime-t-il à travers des images et des symboles ? Depuis quand élève-t-on des abeilles, indispensables à la biodiversité ?

L'équipe du musée, avec l'aide de son comité scientifique, va tenter de répondre à ces questions et de **faire parler les objets en les resituant dans leur contexte** et notamment dans le réseau de relations et d'échanges qui a permis que ces objets soient devenus des pièces de musée. Il sera apporté des réponses plurielles à ces questions, avec des habitants des territoires concernés mais aussi des artistes, afin de proposer un musée du « *Nous* » avec un patrimoine partagé. Les axes de travail seront les suivants :

- Faire parler les objets en s'appuyant sur la recherche portée par la communauté scientifique, en particulier l'Université de Bordeaux et l'UPPA.
- Contextualiser les objets avec leur site et région de provenance (maquettes, cartes, dispositifs multimédia).
- Construire un discours s'appuyant sur les collections avec différents points de vue, différents regards (par exemple pour les collections extra européennes un regard alternatif posé par des artistes ou individus issus des pays d'où proviennent ces collections).
- Proposer de nouvelles muséographies avec des **passerelles entre les collections** d'ethnographies régionales et les collections extra européennes.
- Disposer de réserves permettant de conserver ces collections, de les étudier, de les rendre accessibles aux chercheurs et de les valoriser auprès du public.

Le précédent PSC (2011-2016) insistait sur la place du musée d'Aquitaine au sein de l'arc atlantique et sur le rôle de Bordeaux comme interface entre l'espace atlantique et l'arrière-pays aquitain. Cette direction sera poursuivie en développant certains axes où **le public sera au cœur des enjeux, des actions et des usages du musée** et de son équipe.

● Une histoire mondiale de Bordeaux et de l'Aquitaine

Bordeaux est un port depuis l'Antiquité (*Burdigala* gallo-romaine) ouvert sur la façade atlantique et la Méditerranée via l'Isthme Gaulois et le cabotage côtier de l'Espagne jusqu'en Angleterre et en Europe du Nord. Ce port présente la particularité de s'appuyer sur les ressources locales (sel, pois, vin, bois, eaux-de-vie, textiles) de l'arrière-pays qui correspond au territoire actuel de la Nouvelle-Aquitaine. Bordeaux entretient des relations avec la façade atlantique européenne grâce au développement des échanges avec l'Angleterre et l'Europe du Nord au Moyen Âge, puis des relations transatlantiques avec une apogée au XVIII^e siècle et une richesse du territoire bordelais et aquitain qui s'appuie sur le travail des esclaves à Saint-Domingue et dans les Antilles pour la production du sucre et du café.

Enfin, au XIX^e et au début du XX^e siècle, le port commerce avec l'empire colonial français et l'Afrique de l'Ouest en particulier. Les collections du musée vont être rapportées à Bordeaux par des négociants, médecins et administrateurs coloniaux. En ce début de XXI^e siècle, la ville de Bordeaux est devenue une ville attractive qui attire des centaines de milliers de touristes, de nouveaux habitants et des étudiants venus d'horizons très variés. Bordeaux est l'interface entre le monde, l'espace atlantique (Afrique, Caraïbes, Amériques, Europe) et la Nouvelle-Aquitaine, ces réseaux régionaux s'étant d'abord développés grâce aux transports fluviaux du bassin de la Garonne, de la Dordogne, de la Charente et de l'Adour, puis avec le train et la voiture.

Le musée d'Aquitaine propose, dans le cadre du nouveau Projet Scientifique et Culturel, de présenter **l'histoire des échanges et de la mondialisation** des premiers hominidés d'Aquitaine (*Homo erectus*, Néandertal et *Homo Sapiens Sapiens*) il y a 400 000 ans, en passant par la révolution Néolithique (7 000 ans) et le développement de l'agriculture et du mégalithisme notamment. L'idée est de poursuivre par le développement de l'écriture avec les tablettes en argile de Suse en Iran actuel (5 000 ans) montrant des sociétés de plus en plus organisées, la civilisation égyptienne (4 000 ans) et sa très riche culture matérielle, puis les grands courants d'échange lors des âges des métaux avec des centres de production de bronze en Aquitaine (3 000 ans).

Le développement du monde gallo-romain et de la ville de *Burdigala* et de son rapport avec l'Aquitaine rurale seront abordés. Puis, seront évoqués l'essor du monde chrétien au Moyen Âge, une Aquitaine qui devient anglaise durant trois siècles (XII^e-XV^e siècle), un territoire traversé par les guerres de Religion et l'arrivée de la Renaissance italienne (XVI^e siècle), une reprise en main de Bordeaux par le roi Louis XIV (seconde moitié du XVII^e siècle) et le développement urbain et économique de Bordeaux au XVIII^e siècle qui est essentiellement fondé sur le vin et le commerce du sucre et du café provenant de l'île de Saint-Domingue (Haïti actuel) produit par des esclaves venus d'Afrique. Il sera question d'une ville portuaire adossée à l'Empire colonial d'Afrique de l'Ouest au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, qui participa pleinement à la Révolution industrielle et se redressa après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Seront également abordées la décolonisation et l'arrivée de nombreuses personnes provenant d'Espagne, du Portugal, d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et des Antilles. Les collections présentent de nombreux témoignages de ce commerce des idées, de l'échange des marchandises, des denrées coloniales qui irriguent toute l'Aquitaine via les voies fluviales, des migrations des hommes, et des femmes (Aquitaine terre d'émigration, d'immigration, de passages, de frontières avec les Pyrénées et l'Océan), des processus de tensions et de rejets, d'hybridation et d'acculturation.

● *Du temps, de l'espace et des sensations*

La rénovation du musée d'Aquitaine a débuté en 2009. Le premier étage a été rénové en mars 2019, hormis les salles extra-européennes. À terme, le musée offrira une découverte en trois dimensions de notre histoire :

Un **voyage dans le temps** dans les terres de la Nouvelle-Aquitaine et à Bordeaux durant 400 000 ans jusqu'au XXI^e siècle avec pour fil d'Ariane « *Les Essentiels* » (les objets phares et les repères dans le temps, dans la géographie et dans le bâtiment) tissant le lien entre les périodes et les espaces qui sont le fruit de trente ans de muséographies différentes et qui se nourriront de l'apport des nouvelles collections. Ces dernières seront contextualisées en relation avec les sites et les territoires d'où elles proviennent (cartes, maquettes, multimédia). Enfin, ce voyage dans le temps sera proposé au jeune public en s'appuyant sur un engin exploratoire (« *A bord de La Bourlinguette* », du nom d'une invention bordelaise du début du XX^e siècle) et sur une résolution d'énigmes dans le parcours permanent, sorte de chasse au trésor géante permettant une exploration des collections du musée.

Une **exploration de « l'histoire mondiale de Bordeaux et de l'Aquitaine »**, une découverte de ses échanges avec l'espace atlantique et le reste de la planète depuis les routes de l'évolution humaine d'Afrique en Aquitaine durant la Préhistoire, les routes marchandes du vin, du sel et des métaux, les chemins de pèlerinage, les routes de l'esclavage, les migrations en Aquitaine. Il parlera de la mondialisation des images et des standards du goût avec les collections d'image d'art industriel du musée Goupil et de la mondialisation de la Seconde Guerre mondiale avec le Centre National Jean Moulin. Ce parcours permettra de voir ce qui fait l'Homme sur la planète entre nature et culture et qui définit des cultures différentes. Ainsi seront évoquées, sur les traces des collectionneurs, les cultures méditerranéennes d'Afrique, d'Océanie, des Amériques (de l'Amérique centrale précolombienne à la culture Inuit), d'Asie (collection des vêtements Belinguer et photographies d'Inde du XIX^e siècle) et d'Aquitaine (ethnographie régionale) dans leurs relations à leur territoire (se nourrir, habiter, se déplacer, guerres) et à la dynamique de l'environnement et des paysages (en Aquitaine, le développement de la forêt des Landes, l'évolution du trait de côte, la création des vignobles). Certains **pôles thématiques** pourraient ponctuer le parcours avec une dimension transversale (les âges de la vie, croire, tatouage et vêtements). Ces différentes aires culturelles et ces cultures matérielles seront questionnées par des artistes contemporains (par exemple, qu'inspirent ces masques africains à des artistes originaires des pays africains concernés ?) et des personnes habitant ou originaires de ces pays d'où proviennent les pièces présentées dans le musée.

Une expérience, « **le musée sensible** », avec la participation du public dans un parcours sensoriel pour des personnes en situation de handicap, un parcours pour les enfants, le choix de personnages (« *Vis ma vie de marin/de commerçant/de soldat* »), des parcours thématiques (le vin, les écrivains, la sculpture, les peuples des fleuves et des rivières) et une actualité dans les thèmes proposés permettront de questionner le visiteur dans un parcours de plus de 7 000 m² dans le bâtiment du musée d'Aquitaine.

L'un des principaux enjeux du PSC sera d'une part de mettre en résonance les collections des trois musées et d'autre part d'affirmer leur identité et leur singularité au sein du bâtiment de l'ancien Palais des Facultés. Celui-ci pourrait devenir un « Palais des musées » regroupant le musée d'Aquitaine, le Centre National Jean Moulin et le musée Goupil car son objectif à terme sera bien de rendre ces trois collections accessibles au public.

La bibliothèque, la documentation, les réserves graphiques du musée Goupil et du CNJM seront regroupées. Autour de la bibliothèque se déploieront des espaces d'exposition de référence sur trois niveaux permettant un voyage multidimensionnel : les deux premiers niveaux seront consacrés à un voyage de 400 000 ans dans l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine, tandis que le troisième niveau permettra une exploration de l'histoire mondiale de Bordeaux et de l'Aquitaine, des cultures du monde présentes dans les collections du musée d'Aquitaine et une visite du musée Goupil et du CNJM.

Ce **parcours permanent de près de 7000 m² sera la colonne vertébrale du musée**. Celui-ci sera tout d'abord un lieu où la culture sera partagée sous différentes formes de manière ouverte avec des fonctions d'accueil, des espaces d'exposition temporaire, des cours aménagées pour devenir des jardins et espaces de convivialité et de diffusion, un auditorium rénové et des espaces de médiation en plein cœur de ville.

● *Un musée virtuel au service de la transmission*

Le **nouveau site internet** du musée d'Aquitaine sera envisagé comme un lieu de découverte des trois musées (Aquitaine, CNJM et Goupil) et de leurs collections, un lieu de préparation à la visite (agenda, contenu du musée) et un espace contributif (au sujet des collections, opérations de collecte) et de services (réservation en ligne, boutique en ligne, accès, renseignements pratiques). Les réseaux sociaux permettront de prolonger l'information relative au musée d'Aquitaine. Il est également envisagé de développer un espace contributif et participatif : documentation sur des collections, information sur des sites patrimoniaux, réactions, débats, etc.

● *Un musée du « Nous » à Bordeaux*

Ce PSC a pour ambition, en s'appuyant sur la richesse et la diversité de ses collections de proposer au public un partage vivant du patrimoine et de réconcilier le « *musée des Autres* », celui des collections extra-européennes, et le « *musée du Soi* », celui de Bordeaux et de l'Aquitaine. **Ce projet vise à rouvrir et à développer trois musées dont l'identité sera renforcée : le musée d'Aquitaine et ses collections ethno-régionales et extra-européennes (Égypte antique, Afrique, Océanie, Amériques, Asie), le Centre National Jean Moulin dédié à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à Bordeaux et en Aquitaine et à ses résonances citoyennes actuelles et enfin le musée Goupil dédié à la puissance des images et leur diffusion dans le monde.** Les correspondances entre histoire locale, régionale et leur rapport au monde seront permanentes.

La personnalité de Michel de Montaigne inhumé dans les sous-sols du musée est un bon moyen pour évoquer l'histoire locale de Bordeaux et de l'Aquitaine, l'histoire nationale (les guerres civiles du XVI^e siècle) et l'histoire mondiale (discours sur les esclaves, sur les Indiens d'Amérique). Les équipes du musée souhaitent que la construction de ce projet s'inscrive dans **une démarche collective, partenariale et citoyenne** en s'ouvrant largement aux publics qui n'ont pas ou peu accès à la culture. Tous ces axes sont développés dans les parties suivantes.

2.1.2. Programme d'actions prioritaires définies par l'équipe du musée

Dans le travail collectif pour préparer le présent PSC, l'équipe du musée d'Aquitaine propose collectivement la réalisation de 20 actions dans le cadre du PSC 2020-2025. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle permet de définir un programme d'actions concerté.

1 Site internet et boutique

Proposition prioritaire : vente en ligne

Première action : recherche d'une solution technique (chantier engagé plus globalement à l'échelle des musées municipaux depuis septembre 2019)

2 Politique éditoriale

Proposition prioritaire : définir des types de publications à décliner en collection

Première action : choisir les modalités d'édition (création, conception)

3 Accueil

Proposition prioritaire : terminer la mission qualité (qui englobe la réorganisation du service) indispensable pour mener d'autres actions

Première action : rappeler l'importance de la qualité de l'accueil

4 Collections extra-européennes

Proposition prioritaire : réaménagement de l'espace ethnographique

Première action : définir un PSC sur cette collection, mise en place d'un comité scientifique dédié

5 Sécurité et surveillance

Proposition prioritaire : renforcer la surveillance en salle

Première action : recruter pour remettre à niveau les effectifs

6 Musée Goupil

Proposition prioritaire : ouverture d'un espace muséographique

Première action : organiser une exposition temporaire pour le fonds Goupil avec un calendrier annuel

7 Accueil des publics vulnérables

Proposition prioritaire : poursuivre les projets au long cours en développant au maximum les restitutions au public

Première action : action à consolider et poursuivre.

8 Communication

Deux propositions ont été retenues pour cette thématique, à savoir :

Proposition prioritaire A : améliorer l'image des espaces d'accueil

Première action A : c'est une priorité considérée comme immédiate car les espaces d'accueil sont déterminants quant à l'image et au ressenti qu'ont les visiteurs du musée. Les actions essentielles consistent à retravailler l'accessibilité aux bâtiments, notamment pour les personnes handicapées et à veiller au respect des normes de sécurité. Les toilettes d'un design dépassé et beaucoup trop éloignées de l'espace d'accueil sont à reconstruire selon l'avis de tous les collaborateurs.

Proposition prioritaire B : concevoir une nouvelle identité graphique

Première action B : cette proposition a été retenue de manière unanime car d'elle découlent les autres propositions autour de la communication générale du musée (site internet, campagnes diverses, attractivité et partenariats). Une réflexion un nouveau nom pour le musée est lancée et aura des conséquences très importantes sur l'image du musée de manière globale. Ceci-dit, les collaborateurs jugent cette action de second ordre par rapport à la première proposition.

9 Conservation

Proposition prioritaire : désengorgement des réserves et mutualisation des œuvres archéologiques

Première action : les réserves sont saturées et nécessitent un besoin immédiat de mutualiser les œuvres archéologiques en rénovant le site de La Palu. En effet, le manque de place impacte directement la bonne conservation des œuvres. La première action à mettre en œuvre est la réalisation de travaux profonds pour rénover ce site via la location d'un hangar pour stocker les œuvres le temps des travaux.

10 Centre National Jean Moulin

Proposition prioritaire : le CNJM mérite un lieu à part entière car c'est un Centre d'ampleur nationale. Il doit absolument être mis en valeur du fait que c'est un lieu de mémoire incontournable qui rassemble et sensibilise un large public dont notamment les scolaires. Il a donc une visée éducative prioritaire.

Première action : ouvrir un site dédié au CNJM, veiller à la conservation de ses collections et travailler le discours autour de ce lieu

11 Services techniques

Proposition prioritaire : création d'un atelier de soudure et d'une cabine de peinture

Première action : identification d'un espace adapté à la fonction de l'atelier (superficie, localisation)

12 Publics

Proposition prioritaire : accueil qualificatif des publics et formation bilingue des agents en contact avec les publics. Priorité indispensable dont la projection est à moyen et long terme étant donné le temps requis pour la formation aux langues étrangères (cette proposition est aussi incluse à une échelle plus globale dans le plan triennal piloté par la DGAC).

Première action : état des lieux sur les compétences en langues étrangères des agents et définition des besoins

13 Supports numériques

Proposition prioritaire : création de supports numériques de médiation à moyen terme

Première action : conception d'outils d'aide à la visite (support d'information papier pour s'orienter dans le musée, cartels et plans des salles), poursuite du remplacement des lecteurs DVD dans les salles par des supports numériques adaptés

14 Bâtiments

Proposition prioritaire : extension de la vidéosurveillance à moyen et long terme

Première action : hiérarchiser les besoins en vidéosurveillance pour couvrir en premier lieu les zones prioritaires

15 Iconographie

Proposition prioritaire : transfert dans les réserves mutualisées

Première action : coordination avec les services de l'archéologie et mutualisation des besoins

16 Collections modernes

Proposition prioritaire : refonte des cartels géographiques et chronologiques (urgent)

Première action : refaire les cartels qui participent à l'attractivité du musée

17 Mécénat

Proposition prioritaire : développer les ressources financières et matérielles : faire connaître le mécénat aux entreprises de la région, fidéliser les mécènes existants, développer le mécénat à l'international

Première action : faire connaître le musée, le promouvoir auprès des entreprises (communication, développement du mécénat en nature)

18 Accessibilité

Proposition prioritaire : dans les espaces permanents : 1-mise aux normes, 2-mise en place du parcours sensoriel, 3-adaptation des expositions temporaires dès conception, 4-accessibilité du site internet, 5-communication auprès des agences de voyage spécialisées

Première action : 1-répondre à la réglementation et aux textes législatifs, diagnostic, étude, cahier des charges, financements. Confirmation de l'appui technique et financier de la tutelle. 2-facs-similés à toucher pour les objets en vitrine, cartels à rendre accessibles (en chanfrein, ni trop haut, ni trop bas), parcours pour non ou malvoyant. Informations accessibles dès l'entrée, bandes rugueuses, stations assises.

NB : Cette action prioritaire est à relier aux aménagements programmés dans le cadre de l'Ad'AP et du plan triennal de la DGAC.

19 Programmation culturelle

Proposition prioritaire : refondre le programme papier, faire un programme pluridisciplinaire dans le calendrier de la Ville pour éviter les chevauchements, ouvrir les *Rencontres Atlantiques* au-delà du cercle des chercheurs, conforter le partenariat avec la librairie Mollat

Première action : revoir la maquette du programme culturel (papier)

20 Administration

Proposition prioritaire : intégration de l'administration aux projets en amont

Première action : fonctionner en mode projet pour investir les agents du service administratif

2.2. Site et bâtiment : l'esprit des lieux

2.2.1. Les potentialités du bâtiment du musée d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine a missionné le cabinet d'architectes A2M pour une étude de faisabilité de la **rénovation globale** du bâtiment du musée d'Aquitaine. Cette analyse qui est en cours souligne les potentialités de cet édifice :

- Un parcours muséographique qui présente plus de 400 000 ans d'histoire sur près de 5 000 m²
- Un foncier de 29 000 m² situé en plein centre-ville et facilement accessible
- Un bâtiment fortement lié à l'histoire de Bordeaux
- Un ancien Palais des Facultés datant de 1886 avec des espaces remarquables (façade, hall d'entrée, cages d'escaliers, charpente métallique)

La société A2M propose ainsi des premières orientations d'aménagement :

- **Externaliser les réserves pour libérer de la surface** nécessaire à l'aménagement d'espaces muséographiques pour le musée d'Aquitaine, le CNJM et le musée Goupil
- Retrouver les grands principes d'organisation du bâtiment du Palais des Facultés pensés par Charles Durand
- Créer un espace muséographique autour du tombeau de Michel de Montaigne

2.2.2. Mise en accessibilité : étude Ad'AP

Une **étude d'accessibilité** de tous les bâtiments accueillant du public à Bordeaux et dans les autres communes de la Métropole est en cours, devant aboutir dans les cinq prochaines années à des travaux de mise en accessibilité. Le musée d'Aquitaine est concerné par cette étude, dont les conclusions portent notamment sur l'accessibilité depuis l'espace public et la déambulation dans les espaces publics du musée d'Aquitaine.

2.2.3. Sobriété énergétique : gestion du climat et lumière froide

Une étude devra être réalisée pour dresser un **état des lieux de la situation climatique** du bâtiment et les pistes d'amélioration pouvant être apportées. Un état des lieux des points d'éclairage du musée est aussi prévu.

2.2.4. Jardin atlantique et cours intérieures

Le musée d'Aquitaine dispose dans son bâtiment de 29 000 m² de cinq espaces ouverts en plein cœur de ville. Il s'agit de trois cours intérieures dont deux qui sont publiques et de deux terrasses sur les toits du musée. Alors que le PSC du musée d'Aquitaine pose à travers les collections du musée les questions



Soirée karaoké au musée d'Aquitaine dans le cadre de l'exposition *La déferlante surf*, juin 2019. Photo Alice Dauga, Mairie de Bordeaux

« Un musée, pour être vraiment ouvert à tous, doit être édifié au cœur de la cité. »

Le Corbusier (1887-1965)

de l'identité de Bordeaux et de l'Aquitaine et de leurs relations au monde, la création de jardins dans le musée répondrait à plusieurs besoins :

- Offrir au public des espaces végétalisés qui participent à la qualité du lieu et à sa convivialité
- Évoquer à travers une collection végétale les besoins de nos sociétés et les manières d'y répondre (se nourrir, s'habiller, colorer, construire, se soigner, se protéger des dangers) et les enjeux contemporains (la biodiversité, le rôle des abeilles, la qualité de notre alimentation, les mutations de l'agriculture, les filières économiques régionales, etc.)
- Illustrer le discours du musée qui concerne les rapports entre l'Homme et la plante en extérieur
- Contextualiser les collections du musée en montrant l'usage d'outils qui sont présentés au public
- Disposer de nouveaux espaces de médiation pour différents publics (scolaires, adultes)

Cette réflexion se fera en étroite collaboration avec le Jardin Botanique et la Direction des espaces verts de la ville de Bordeaux. Ce projet sera pragmatique quant aux conditions culturelles (ensoleillement, alimentation en eau, entretien).

692

● *Un « jardin atlantique » dans la cour triangulaire (environ 340 m²)*

Les cultures qui définissent l'identité de l'Aquitaine sont notamment le maïs, le tabac et la tomate de Marmande originaires d'Amérique, le pruneau d'Agen venu d'Asie ou encore la vigne de Méditerranée. L'on constate que ces cultures du Sud-Ouest sont le fruit de métissages, d'hybridations, de voyages et d'explorations. Il sera envisagé un « jardin atlantique » dans la cour triangulaire avec ces plantes voyageuses qui sont constitutives de l'identité de la région.

Une réflexion pourrait aussi être développée autour de l'implantation d'un « *lakou* » (ou « jardin de case, jardin créole »), à la fois un type d'habitat et un type de cultures, entre rural et urbain, qui s'est développé aux Antilles et en Guyane et pourrait utilement éclairer la transition entre le système esclavagiste et la période post-1848. C'est un projet qu'il pourrait être intéressant de soumettre à des collègues haïtiens ou antillais, en leur proposant de l'élaborer conjointement en s'interrogeant sur la pertinence à l'implanter au cœur de Bordeaux et sur les objectifs pédagogiques et didactiques à remplir. Pourraient ainsi y être présentés des plants de canne à sucre, du café, de l'indigo ou encore des cultures vivrières.

● *Un « jardin du Moyen Âge » ou « jardin du couvent » dans la cour carrée (environ 120 m², surface à préciser)*

Le musée d'Aquitaine est installé sur l'emplacement d'un ancien couvent, celui des Feuillants établi au XVI^e siècle. Cette cour carrée s'inscrit dans le parcours de visite juste après la salle présentant l'architecture religieuse médiévale à Bordeaux et en Gironde. En partenariat avec la Conservation régionale des monuments historiques du Ministère de la Culture, il est envisagé de présenter des éléments du cloître gothique de la cathédrale de Bordeaux dans cette cour carrée. Très appréciées du public, de petites tables sont disposées dans cette cour aujourd'hui agrémentée de deux rangs de vigne et d'autres végétaux. Il pourrait être envisagé de créer une évocation d'un jardin de couvent médiéval, plantes potagères, plantes pour se soigner, vigne pour le vin de messe et autres plantes aromatiques.

● *Le « rucher du musée d'Aquitaine » sur les terrasses du musée (surface à préciser)*

Le musée d'Aquitaine dispose de deux terrasses sur ces toits qui ne sont à l'heure actuelle pas accessibles au public. Des ruches pourraient être installées sur ces terrasses, et un miel et autres produits dérivés pourraient être commercialisés dans la boutique du musée, en résonance avec la très belle collection de ruches provenant des Landes dormant en réserve.

Les axes de travail autour du site et bâtiment sont les suivants :

- Déménager les réserves dans un bâtiment externalisé afin de réinvestir des espaces qui ne sont pas ouverts au public pour gagner des surfaces d'exposition.
- Créer des jardins dans les cours intérieures et réinvestir les terrasses pour présenter notamment les métissages et hybridations entre cultures d'ailleurs et agriculture de Nouvelle-Aquitaine.
- Développer la convivialité avec un espace de restauration et des espaces pour les enfants, en améliorant les conditions d'accessibilité.
- Développer les qualités climatiques du bâtiment en renforçant son inertie et en travaillant à une amélioration tant énergétique qu'esthétique en s'appuyant sur des ressources locales.

2.3. Les collections

2.3.1. Un projet de réserves mutualisées

La saturation des réserves du musée associée à des conditions climatiques peu adaptées, l'état sanitaire critique de la réserve de la Palu et le souhait d'affecter l'intégralité des espaces d'un niveau du musée à des projets d'exposition ont conduit à lancer une réflexion sur des **réserves externalisées à mutualiser** avec d'autres partenaires institutionnels eux aussi à la recherche de locaux adéquats pour la conservation de leurs collections : le Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole et le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, notamment pour les 2 000 m² de mobilier archéologique géré par l'État et provenant du territoire de Bordeaux Métropole

Un Centre de Conservation et d'Etudes (CCE), regrouperait dans un même bâtiment les collections archéologiques de ces trois entités avec mutualisation d'espaces comme le studio photo ou l'atelier de restauration. Le site de Régaz dans le quartier de Bacalan a été pressenti pour accueillir cet équipement, qui recevrait également selon des modalités restant à préciser les autres collections du musée d'Aquitaine ainsi que les collections non lapidaires de la Palu (à savoir des pièces souvent volumineuses d'ethnographie régionale, d'histoire urbaine et de la collection Bonie).

Une **étude de faisabilité** a été lancée en septembre 2019. Au sein du musée, une réflexion sera engagée avec les chargés de collections autour de différents points :

- Quelle organisation pour les œuvres soumises à des rotations dans les salles, comme les œuvres sur papier, ou celles qui sont souvent consultées ?
- Question de l'**accessibilité des collections dans la réserve** et de l'importance d'une salle de consultation et/ou de la présence d'un personnel du musée sur place
- Anticipation des prérequis pour le transfert et **impératif d'avoir récolé et photographié toutes les collections en amont**
- Calendrier et moyens pour le chantier des collections, avec un démarrage bien en amont en particulier pour les collections dont le récolement n'a pas encore pu être mené à bien (préhistoire et collections photographiques)
- Nécessité d'avoir achevé le point sur les dépôts faits au musée et d'avoir réglé les dévolutions des collections archéologiques
- Anticipation des futurs versements de collections archéologiques

Un accompagnement sera assuré par Roland May du CICRP quant à la méthodologie et des retours d'expérience seront collectés, notamment par la visite d'établissements aux problématiques proches.

À côté de ce travail sur le projet à moyen terme de réserves externalisées, des **améliorations doivent être apportées aux équipements du musée**. La climatisation et la réalisation d'un espace quarantaine-réserve de transit ont été évoqués. Un cheminement lisse et couvert doit également être aménagé dans la cour du premier niveau entre les monte-charges d'une part et le studio photo et la marbrerie-atelier de soclage d'autre part, de manière que les mouvements d'œuvres soient effectués dans de bonnes conditions. Le sol des réserves du premier niveau nécessite également d'être repris en raison de ses trop nombreuses déformations.



01

2.3.2. Informatisation, récolement et numérisation

Concernant le **raccordement au réseau informatique du site de la Palu**, un câblage a été réalisé courant 2019, faisant suite à une étude lancée au printemps dernier. Cette action a permis aux équipes de gagner en efficacité puisque la base de données Micromusée est enfin accessible en temps réel, à la fois pour la vérification et pour la saisie des données. Ce câblage réseau est cependant imparfait, ne couvrant pas l'intégralité du site et étant régulièrement soumis à des coupures techniques.

De 2019 à 2021, l'accent du champ d'actions en rapport avec les collections sera ainsi mis sur ce site de la Palu, avec des subventions de l'État et l'aide de personnels temporaires. Seules les collections de préhistoire qui y sont conservées ne seront pas récolées car leur dévolution n'est pas réglée.

Avec le projet de réserves externalisées, le musée connaîtra une nouvelle étape avec le **déménagement des réserves** présentes sur les sites du cours Pasteur et de la Palu. Un chantier des collections portera sur les collections à déménager, à partir des objets, en les confrontant aux inventaires et aux informations recueillies dans la base Micromusée. Les collections suivront une chaîne opératoire : récolement sur pièce et sur place, vérification dans la base, saisie des données, constat d'état, dépoussiérage, petites interventions (anoxie, congélation), prise de vue numérique, conditionnement et emballage, avant leur mise à l'abri, soit dans leur réserve définitive, soit dans des réserves transitoires. Un personnel qualifié et nombreux sera nécessaire en renfort. Enfin, un Plan de Récolement Décennal complémentaire et un calendrier viendront préciser ces opérations.

2.3.3. Les acquisitions : collecte contemporaine, démarche participative

Une **politique de collecte du contemporain** (objets classiques en 3D, mais aussi images fixes et sonores) a été réalisée pour illustrer les thématiques des espaces rénovés en 2019 et consacrés à Bordeaux et l'Aquitaine aux XX^e et XXI^e siècles. Il serait souhaitable que le musée poursuive et développe cette politique de témoignages contemporains. Ces collectes pourront viser l'histoire de Bordeaux et l'ethnographie régionale tout en tenant compte de la création de la Nouvelle-Aquitaine. Elles sont à envisager de façon à mieux illustrer les grandes thématiques telles que le cadre urbain et l'extension de la ville, les événements historiques et sociétaux, l'immigration, l'environnement géographique, les préoccupations contemporaines, les activités économiques, les richesses patrimoniales, la spécificité du territoire et ses relations avec le monde d'aujourd'hui. Sans doute faudra-t-il débiter par un recensement de l'existant à l'échelle de la région, comme le suggère Patrick Lavaud, membre du comité scientifique du musée et particulièrement sensible à la dimension ethnolinguistique de cette collecte orale.

Des campagnes pourront être mises en place dans le cadre du nouveau projet scientifique et culturel à partir des axes de recherche définis en collaboration avec les universitaires. Membres du comité scientifique, sociologues, anthropologues, mais aussi professionnels de musée, personnes de métiers ou associations pourront être sollicités pour aider concrètement le musée dans sa démarche. Mais il faudra aussi faire appel aux habitants eux-mêmes, en tenant compte des récents développements et atouts des **sciences citoyennes, qui pénètrent désormais aussi le champ des sciences sociales**. Une expérimentation est d'ailleurs en cours avec le Conseil du développement durable (C2D) de Bordeaux Métropole, « boîte à idées » composée de citoyens et visant à incarner la démocratie participative à l'échelle de la Métropole : une dizaine de membres sont aujourd'hui engagés dans un projet de collecte dont toutes les étapes et objectifs seront déterminés collectivement, « en marchant », avec pour l'heure simplement un horizon temporel, aboutir à « quelque chose » en juin 2020.

Relancer les collectes permettra d'**enrichir les espaces** consacrés aux XX^e et XXI^e siècles. De nouveaux objets pourront être présentés et les écrans interactifs amendés et complétés. Des objets provenant du Poitou-Charentes et du Limousin pourront être intégrés, entre autres, dans le grand mur des « Trésors d'Aquitaine ». Les collectes pourront aussi donner lieu à des manifestations temporaires sous forme d'expositions dossiers (évocation, par exemple, d'un quartier bordelais en pleine mutation, etc.).

Enfin, ces collectes pourront être une source d'accroissement des collections pour les nouveaux espaces au troisième étage et permettre la création de dispositifs multimédias supplémentaires – à condition que le contenu soit défini au préalable. Il est important d'envisager des acquisitions pour les salles qui vont être rénovées (CNJM, archéologie, future exposition du musée Goupil, ethnologie extra-européenne).

Concernant le fonds Goupil, il faut garder à l'esprit que la maison Goupil, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, vendait le droit d'utilisation de certaines de ses images à des manufacturiers pour la réalisation de ce que l'on appelle aujourd'hui des produits dérivés. Il pouvait s'agir d'objets les plus divers : cartonnage pour la parfumerie, la confiserie ; décoration de paravents, rubans, linge de maison ; éventails, articles de Paris ; lampes, veilleuses ; calendriers, etc. Une collecte de ces objets permettrait de compléter le fonds Goupil et de redonner à ces images leur valeur dynamique, économique et populaire.

2.3.4. Les restaurations

Le chantier des collections en vue du transfert vers les réserves mutualisées inclura des **opérations de conservation préventive et de restauration**. Il nécessitera le renfort de restaurateurs et d'agents qualifiés.

Une évaluation des restaurations nécessaires pour traiter les œuvres et objets archéologiques exposés ou en réserve souffrant de corrosion active ou d'oxydation est en cours, et devra conduire à des traitements dans une échéance proche : statue d'Hercule, objets majoritairement en fer issus du fonds ancien ou de fouilles – y compris ceux qui sont destinés à être exposés – actuellement conservés dans les dépôts de fouille du SRA inventoriés parfois dans les registres d'Aquitaine et marqués, ou ceux qui proviennent des fouilles de ces 30 dernières années et qui seront remis à la Ville pour le musée d'Aquitaine lorsque seront finalisées les nouvelles réserves mutualisées.

2.3.5. La politique éditoriale

Les publications permettent la mise en valeur des collections et des expositions, elles devront être poursuivies. Elles sont également garantes de la **diffusion du discours de référence du musée et des valeurs qu'il souhaite véhiculer**. Elles sont envisagées comme un axe de travail important et nécessaire pour le musée.

Le musée d'Aquitaine doit suivre une politique éditoriale cohérente afin de tisser du lien avec le public et être clairement identifié. Il convient donc de créer une **identité éditoriale suivie** sur la forme, tout en restituant les avancées de la recherche scientifique en cours. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour dès 2020 disposer d'un état des lieux et de

préconisations tenant compte de toutes les dimensions du marché de l'édition. Cette AMO doit permettre de faire des choix cohérents entre coédition et autoédition, publications scientifiques et ouvrages grand public, collections et publications isolées, etc.

Une première réflexion a conduit à envisager la création de deux types de parutions : un catalogue générique sur l'ensemble du musée ainsi qu'une collection sur les espaces permanents, déclinée par période ou par thème (parcours) et une collection « focus » sur certaines œuvres remarquables, insolites ou méconnues (par exemple, un guide sur les quatre toiles monumentales de l'ancien Athénée municipal datées de 1925 : Jean Dupas *La Vigne et le vin*, Jean Despujols *L'Agriculture*, François-Maurice Roganeau *La Forêt landaise*, Marius de Buzon *Les Colonies*).

Les collections permanentes doivent figurer dans des ouvrages de référence à jour afin de permettre une **valorisation des pièces et un état des lieux récent des connaissances** les concernant. À ce titre, le musée d'Aquitaine envisage déjà plusieurs publications afin de répondre aux différents publics et usages :

- Un **guide de visite** : guide de petit format à prix réduit présentant le musée et offrant un aperçu synthétique des pièces incontournables et de l'histoire abordée dans les espaces permanents. Un premier guide paru aux éditions Sud Ouest en 2015 doit être actualisé et complété avec les nouveaux espaces du musée, les collections du musée Goupil et du CNJM. Publié au premier semestre 2020, il pourra être vendu en début de visite comme guide ou en fin de visite comme souvenir.
- **101 merveilles d'Aquitaine** : une publication dans la série des 101 du Festin, pour prolonger le travail éditorial autour de 80 objets phares du musée, réalisé pour la Nuit des musées 2018 par Morgane Moello, alors stagiaire de l'Institut National du Patrimoine. Cette publication est programmée en 2021.
- Un **ouvrage sur Michel de Montaigne** : figure majeure de la vie politique et intellectuelle de Bordeaux, Michel de Montaigne a un lien fort avec le bâtiment et le musée d'Aquitaine. Deux événements importants dans la vie de l'établissement sont directement en rapport avec ce personnage, qu'il conviendra de mettre en valeur par le biais d'une publication programmée en 2021 :
 - La restauration du cénotaphe de Montaigne, réalisée en 2017 : la publication retracera l'histoire mouvementée du cénotaphe et reviendra sur l'intervention des conservateurs-restaurateurs.
 - L'étude archéologique du tombeau de Montaigne : les fouilles du tombeau de Montaigne, redécouvert dans le sous-sol du musée, sont programmées en 2019-2020. Les rapports et photographies seront traités et publiés à l'issue de cette opération archéologique, en lien avec le Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole et le comité scientifique de l'opération.
- Une **publication raisonnée par période** et/ou thématique abordée dans le musée, richement illustrée et documentée, suivant l'exemple de l'actuel *Bordeaux au XVIII^e siècle : le commerce atlantique et l'esclavage* édité par Le Festin. Ces livres devront se présenter sous la forme d'une collection afin de respecter une charte graphique et éditoriale commune. L'ensemble des publications permettra un coffret complet sur les expositions permanentes.
- Un **catalogue général et scientifique du musée** : un beau livre grand format de référence sur le musée, son histoire, son organisation, ses collections (à la fois exposées et en réserves) et ses valeurs ; il sera publié de préférence chez un éditeur d'art pour une qualité esthétique et une large diffusion.



2.4. La bibliothèque / centre de documentation

2.4.1. Poursuivre les projets entamés

L'**informatisation du catalogue** de la bibliothèque débutée en 2013 se poursuit, en lien avec le réseau des bibliothèques. Celle-ci est indispensable à la visibilité du fonds pour les étudiants et chercheurs extérieurs au musée. Avec actuellement aux alentours de 35 % des références en ligne, le catalogage quotidien des documents pourrait permettre d'atteindre les 50 % en 2024. Cette informatisation doit s'accompagner de la mise à disposition d'un poste pour l'OPAC (*online public access catalog*) au sein de la salle de lecture de la bibliothèque afin que les lecteurs soient autonomes dans leurs recherches. Ce poste de recherche devrait également proposer l'OPAC des collections du musée d'Aquitaine mises en ligne.

Il convient de poursuivre l'**homogénéisation des dossiers d'œuvre** qui sont actuellement conservés dans des meubles à tiroirs dans la bibliothèque du musée. Ils conservent fiches d'inventaire, couverture photographique, références bibliographiques, rapports de restauration et correspondances en lien avec les objets du musée. Les anciens dossiers de restauration sont rangés à part, classés par matériaux (verre, céramique, métal et bois). Afin d'homogénéiser les contenus et éviter des recherches doubles, ces documents devront intégrer les dossiers d'œuvres individuels afin que toutes les informations sur une pièce se trouvent au même endroit.

2.4.2. Les nouveaux projets

L'accent sera posé sur la **mise en valeur des livres anciens**, qui représentent un fonds d'environ 600 documents actuellement conservés dans des armoires métalliques. Une partie de cette collection est référencée sur le logiciel Micromusée et le reste est uniquement inventorié dans les registres de la bibliothèque du musée. Il s'agira de revoir leur conditionnement et leur récolement à la fois sur Micromusée (logiciel musée) et AbsysNet (logiciel bibliothèque) afin de les mettre en valeur et faire découvrir leur existence au public par le biais du réseau des bibliothèques de la Ville ainsi que sur le CCFr (Catalogue Collectif de France). Ce récolement permettra également la possibilité de les exposer et/ou de les prêter à des bibliothèques extérieures.

Afin de mener cette valorisation de collection à bien, il conviendra d'y associer le service patrimoine et conservation de la bibliothèque municipale de Mériadeck. Leurs compétences apporteront conseils, échanges de bonnes pratiques et complémentarités des fonds respectifs aux différentes structures.

Le Centre National Jean Moulin étant fermé au public depuis janvier 2018 pour travaux, ses collections vont déménager dans le bâtiment du musée d'Aquitaine. Le **fonds de la bibliothèque du CNJM intégrera l'espace de la bibliothèque du musée d'Aquitaine** afin de continuer à recevoir étudiants et chercheurs s'intéressant aux deux Guerres mondiales. De même, sa documentation devra être liée à celle des collections du musée d'Aquitaine (résonance historique avec les deux Guerres mondiales).

2.5. La recherche

2.5.1. Un nouveau comité scientifique

Afin de définir les orientations scientifiques du musée d'Aquitaine pour la période 2020-2025, un nouveau **comité scientifique** a été constitué (cf. composition en annexe). Les personnalités contactées sont des spécialistes reconnus dans les domaines chronologiques ou thématiques concernés par les collections du musée. Leur répartition en 7 groupes reprend les grandes sections du musée : Préhistoire- protohistoire, Antiquité, Moyen Âge, période moderne, histoire contemporaine de la Nouvelle-Aquitaine, histoire contemporaine extra-européenne et institutions patrimoniales et culturelles.

L'origine de ces personnalités est volontairement très large afin d'avoir des points de vue variés sur le musée, son essence et son devenir. Si le **monde de la recherche** est très majoritaire (universités, CNRS, Collège de France), la présence de **professionnels des musées** était aussi indispensable (musée du quai Branly-Jacques Chirac, musée national du Mali à Bamako, British Museum de Londres, musée San Telmo de Saint-Sébastien et Rautenstrauch-Joest-Museum de Cologne, conseiller « musées » de la DRAC Nouvelle-Aquitaine). Dans le domaine de l'archéologie, des représentants des services de l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine), de l'Inrap et du Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole ont accepté de participer à la réflexion sur l'avenir du musée. Enfin, les institutions patrimoniales présentes à Bordeaux sont aussi représentées : Fond Régional pour l'Art Contemporain, Service Régional de l'Inventaire, Archives de Bordeaux Métropole et Archives départementales de la Gironde.

Les membres du comité scientifique se sont réunis à trois reprises durant l'année 2019 pour apporter leur vision du musée, pour échanger avec les équipes des services conservation et des publics, puis pour valider le Projet Scientifique et Culturel 2020-2025. Pour suivre l'exécution de ce PSC et l'accompagner, le comité scientifique se réunira de façon plénière une fois par an, mais des groupes de travail se réuniront selon les projets (rénovation des présentations permanentes, expositions temporaires, politique de collecte pour les collections contemporaines, mémoire de l'esclavage, statut des collections extra-européennes, etc.). Ces groupes de travail pourront s'adjoindre le cas échéant d'intervenants extérieurs pour apporter des compétences particulières. Toutes ces réunions font l'objet de comptes rendus.

2.5.2. Participer à la recherche scientifique

De nombreux programmes de recherche initiés dans le précédent PSC se poursuivront entre 2020 et 2025. Les collaborations avec les laboratoires de recherche PACEA, IRAMAT et Ausonius se renforcent, avec notamment la participation de plusieurs de leurs chercheurs au comité scientifique du musée d'Aquitaine. Le LaScArBx « Sciences archéologiques » arrive à échéance en décembre 2020. La prise en compte de plus en plus importante de la médiation et de la vulgarisation de la recherche vers le grand public par le monde de la recherche est un atout pour le musée d'Aquitaine. Le LaScArBx devrait être remplacé à partir de 2021 par un **Grand Programme de l'Université (GPU) « HUMAN PAST »** en cours d'élaboration pour la période 2021-2028. L'Unité Mixte de Service (UMS) Archéovision intègre à son tour ce groupement de laboratoire de recherche.

Les grands axes de recherche autour des collections du musée d'Aquitaine restent les mêmes mais se développent. Ainsi, les recherches sur la domestication du chien au Magdalénien menées par le laboratoire PACEA s'élargissent aux relations Hommes-Canidés depuis la Préhistoire ; au programme « MAGDATIS » s'adjoint « DEXTER », la caractérisation d'un réseau culturel inédit au cœur du dernier Maximum glaciaire Ouest-européen. L'un des objectifs de la recherche sur les collections du musée est de « **faire parler** » les objets pour connaître leur fabrication, leurs usages, leur commerce. Des analyses de matériaux peuvent permettre d'ouvrir un monde nouveau pour mieux comprendre notre histoire matérielle. Le projet d'acquisition d'un spectromètre de masse de très haute résolution par le Pr. Tokarski de l'Université de Bordeaux et dédié à l'analyse des matériaux du patrimoine artistique et culturel pourrait apporter une aide précieuse sur les problématiques de conservation préventive d'étude et de valorisation des collections.

Des synthèses sont nécessaires pour la **préparation d'expositions temporaires** comme *L'Art préhistorique franco-cantabrique* ou *40 ans d'archéologie urbaine à Bordeaux* et les membres du GPU « HUMAN PAST » seront largement sollicités. Afin de mener à bien ces synthèses et multiplier les séries archéologiques étudiées dans le cadre de masters ou de doctorats, une politique de participation financière sera nécessaire, comme ce fut le cas en 2019 pour le master de Florine Corsellis sur les squelettes néolithiques d'Eybral. Ce travail a permis, en plus de la réinterprétation scientifique de la sépulture collective, l'identification et l'informatisation des restes humains ainsi que la modification de la vitrine présente dans le parcours permanent. Les séries d'ores et déjà identifiées sont les sites archéologiques de Reignac (Magdalénien, Tursac, Dordogne) et de l'Abri Lespoux (Gravettien, Saint-Quentin-de-Baron, Gironde) ; ces deux séries, riches mais sous-exploitées, seront mises à contribution dans le cadre du réaménagement du parcours permanent.

Un projet de recherche particulier portera sur le tombeau de Michel de Montaigne, « redécouvert » dans les sous-sols du musée d'Aquitaine. Une équipe pluridisciplinaire (histoire, archéologie, étude du bâti, anthropologie biologique, génétique, etc.) sera chargée d'étudier et de proposer une mise en valeur du tombeau. Cette équipe rassemblera des chercheurs des différents laboratoires de recherche du GPU « HUMAN PAST », mais aussi du Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole, de l'Inrap, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du musée d'Aquitaine.

De nouveaux sujets de recherche vont aussi enrichir l'axe concernant les **médiations innovantes**. Les liens avec la plateforme technologique 3D d'Achéovision (UMS 3657 du CNRS et membre du futur GPU), vont permettre de concevoir de nouveaux outils de présentation des œuvres du musée, pour la compréhension de l'évolution de monuments ou de sites. En relation avec des travaux de PACEA sur les lampes préhistoriques, des simulations numériques d'éclairage des cavités ornées préhistoriques seront développées au cours de la préparation de l'exposition sur l'Art préhistorique franco-cantabrique programmée en 2022. La médiation humaine ne sera pas oubliée et des partenariats avec les masters « Patrimoine et musées » des Universités Bordeaux Montaigne et Pau-Pays de l'Adour ou « Histoire, Civilisations, Patrimoine » de l'Université de Poitiers seront noués ou reconduits. Ces technologies seront aussi nécessaires pour les projets d'exposition sur l'épigraphie romaine en collaboration avec l'Institut Ausonius ainsi que pour l'exposition sur l'art préhistorique franco-cantabrique. Pour ce projet spécifique, le commissariat d'exposition réfléchit à un sujet de thèse sur les médiations de l'art préhistorique en France et en Espagne (état des lieux des pratiques et propositions innovantes).

Sur les périodes moderne et contemporaine, les prochaines années vont aussi voir se déployer un vaste programme Erasmus+ piloté par l'Université de Potsdam et impliquant de multiples partenaires de sept villes européennes (Potsdam, Bordeaux, Riga, Oxford, Copenhague, Bologne et Athènes), dont

le musée d'Aquitaine. Dans un cadre associant enseignement et recherche et à partir d'un socle de sources issues des arts et des sciences depuis l'Antiquité grecque, le programme vise à saisir comment une identité européenne commune peut se constituer et quel rôle des institutions comme les universités, les bibliothèques et les musées peuvent jouer dans ce processus.

2.5.3. Valoriser la recherche archéologique

Le territoire de Bordeaux Métropole connaît depuis 30 ans de nombreuses opérations d'archéologie préventive. Ses recherches ne sont pas toujours connues et valorisées auprès du grand public que ce soit au moment des fouilles ou après les opérations archéologiques. Or le public est très intéressé par le résultat des fouilles archéologiques et est bien souvent impacté par les travaux d'aménagement urbain qui font l'objet d'interventions archéologiques préalables. Par ailleurs, ces connaissances archéologiques permettent de dessiner les contours historiques du territoire de Bordeaux et de sa métropole.

De nombreux acteurs interviennent dans ce domaine sur le territoire : le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine (SRA), l'Université de Bordeaux et l'Université Bordeaux-Montaigne, le Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole, le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) de Bordeaux Métropole, Cap Archéo et l'Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Tous ces acteurs se sont rapprochés afin d'envisager les modalités d'une collaboration étroite en la matière. La proposition conjointe consiste à **développer une politique de médiation autour des chantiers déjà réalisés, en cours et à venir**, en se fondant sur les ressources suivantes :

- Administratives : le SRA instruit les permis de construire et, le cas échéant, prescrit un diagnostic archéologique, puis dans certains cas une fouille préventive. Cette programmation permet aux partenaires de prévoir à l'avance des actions de médiations.
- Scientifiques : les acteurs de l'archéologie de terrain (Inrap, Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole) peuvent fournir toutes les données scientifiques nécessaires aux médiateurs ainsi qu'une aide au choix des objets à sélectionner dans le cadre des projets d'exposition. Les laboratoires de recherche des universités de Bordeaux (Institut Ausonius, PACEA, IRAMAT) participent dans certains cas aux études post-fouilles (anthropologie funéraire, analyse des matériaux, etc.) et sont aussi des partenaires importants pour la médiation.
- Médiations : Cap Archéo a acquis depuis de nombreuses années une expertise reconnue quant à la transmission du savoir archéologique vers le grand public. Tout comme le musée d'Aquitaine, il s'agit d'un acteur incontournable pour la médiation et la diffusion des résultats de la recherche archéologique. Le CIAP est lui aussi un lieu identifié par les Bordelais comme centre de ressources et d'information pour le patrimoine bordelais.

La convergence de ces compétences et de ces savoir-faire permet la mise en place d'un programme ambitieux avec la création d'un espace d'actualité archéologique itinérant (« Archéomobile ») pour présenter l'archéologie dans les communes du territoire de Bordeaux Métropole. Ce module d'exposition pourra être visité seul ou faire l'objet d'une médiation. Il s'adressera au grand public, aux écoles des communes concernées, aux centres de loisirs, aux EHPAD, etc. En parallèle, un module d'exposition, des conférences et une actualisation du parcours d'exposition « 400 000 ans d'histoire » prendront place au sein du musée d'Aquitaine. Enfin un atlas multimédia enrichi au fur et à mesure des découvertes archéologiques sera mis à disposition du public au musée d'Aquitaine, dans le module d'exposition itinérante ainsi qu'au CIAP.

Ce programme nécessite la mobilisation d'un **poste dédié à la valorisation de l'archéologie préventive**, chargé de concevoir et mettre en œuvre la stratégie et les actions de médiation et de valorisation de la recherche archéologique, un budget d'investissement (création des modules d'exposition itinérante, acquisition d'un véhicule et développement de l'atlas multimédia) et un budget de fonctionnement pour l'édition des supports de médiation et le renouvellement des contenus des modules itinérants.

Dans le cadre du PSC 2020-2025, seul le territoire de Bordeaux Métropole est concerné. Après une évaluation du dispositif, il sera envisagé une extension de ce dispositif à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. De plus, si dans la première phase les acteurs sont tous publics, la phase suivante pourra intégrer les opérateurs archéologiques privés, d'autres laboratoires de recherche ou structures de médiation.



Vases funéraires
antiques en verre.
Photo Lysiane Gauthier,
Mairie de Bordeaux

704

2.6. Parcours d'exposition et muséographie

Le comité scientifique pour le PSC du musée d'Aquitaine s'est réuni à deux reprises. Lors de la première réunion plénière, une synthèse des pistes d'amélioration a été établie pour l'ensemble du parcours muséographique :

- Besoin d'**humaniser le discours dans l'exposition**, de donner des exemples, de ne pas traiter que des sujets en « macro » (pour l'esclavage par exemple).
- Besoin de **contextualiser et d'illustrer par des cartes** pour évoquer notamment les notions de réseaux, d'échanges (cf. les guerres de Religion, les protestants et les catholiques).
- Montrer les évolutions, les phases de transition et de rupture : mettre plus en avant le Mésolithique avec le Sauveterrien, le Néolithique, l'Antiquité tardive, les évolutions du Moyen Âge sur près de mille ans, le passage entre esclavage, abolitions et colonisation.
- **Mettre en valeur l'importance du littoral, des fleuves et rivières** dans l'occupation humaine et les échanges en Nouvelle Aquitaine (relations entre littoral, fleuve et arrière-pays depuis le Néolithique a minima).
- Montrer l'importance des réseaux du territoire, adopter une manière moins monolithique de voir et de présenter l'histoire.
- Garder à l'esprit l'importance des collections dans les réserves, qui comportent un réel potentiel de recherche et de chantiers de travail.

L'**histoire du lieu** peut être un axe structurant du PSC : musée, universités et relations passées et présentes avec des pays de l'ancien Empire colonial français, couvent des Feuillants et tombeau de Montaigne, etc. Elle peut permettre de tisser des liens entre les différentes échelles du musée (locale, régionale, mondiale) et les collections.

La **traçabilité des collections** est aussi un élément à garder en tête : leur origine, le contexte de leur venue à Bordeaux, les collectionneurs, les anciens musées, la résonance et le sens actuels de ces collections.

2.6.1. Fiches diagnostic

Des fiches ont été rédigées pour chaque période. Elles sont présentées dans le volume d'annexe. La volonté est de structurer le parcours permanent autour de chefs d'œuvre et grands ensembles : animaux naturalisés et paysages anciens pour la Préhistoire, pirogue du littoral aquitain pour l'âge du Fer, Piliers de tutelle, Amphithéâtre du Palais Gallien et Rempart du Bas-Empire et *mithraeum* pour l'Antiquité, épave mérovingienne, rosace des Grands Carmes, cour carrée (présentation du cloître gothique de la cathédrale St-André), cénotaphe et tombeau de Montaigne.

2.6.2. Implanter un parcours multisensoriel et des points d'information

Le parcours multisensoriel est pour le musée le prochain temps fort de la politique menée en faveur de l'amélioration de l'accessibilité. Plusieurs expériences d'expositions temporaires adaptées menées lors des neuf dernières années ont révélé l'absence d'un tel dispositif dans les salles d'expositions. Le musée était performant quand un membre de l'équipe de médiation était disponible et seulement si un groupe de visiteurs handicapés avait fait une réservation. Le musée ne répondait guère aux exigences d'accessibilité pour les visiteurs handicapés isolés.

En 2016, pour pallier cette déficience, un groupe de travail a été constitué et avait pour objectif de rendre le musée accessible à tous durant les heures d'ouverture. Fin 2020, après trois années de réflexion, de recherche de mécénat, de fabrication et d'installation dans les espaces permanents, le musée d'Aquitaine rejoindra des établissements comme le Louvre, le MUCEM ou le musée de l'Homme, qui, depuis plusieurs années, expérimentent des dispositifs tactiles.

À cette date, le musée d'Aquitaine veut avoir renforcé sa démarche d'accessibilité, en réalisant un **parcours sensoriel complet** intégré à l'ensemble de ses collections. Celui-ci se composera d'une trentaine de stations qui jaloneront les quelque 5 000 m² de surface d'exposition permanente, couvrant 400 000 ans d'histoire.

Chaque station présentera une ou plusieurs œuvres, choisies par les conservateurs et médiateurs culturels du musée pour illustrer au mieux la chronologie et la diversité des collections, dans leurs formes, matériaux et techniques (maquettes d'architecture, reproductions de sculptures, images en relief, etc.). Chacune de ces stations accueillera entre un et six éléments : fac-similés, dessins tactiles, maquettes ou encore dispositifs olfactifs. Des cartels en braille seront également intégrés et complétés par un audioguide adapté, et un visioguide proposera ces contenus en LSF pour le public malentendant. Les thématiques retenues pour ces stations constitueront un parcours chronologique particulièrement riche, que le visiteur pourra explorer à son rythme, en totalité ou en partie. En complément, une dizaine de parcours thématiques seront exploitables dans la programmation à destination des visiteurs individuels et scolaires : les modes d'habiter, les pratiques funéraires, les représentations figurées, la vigne et le vin, etc.

Des **informations visuelles** proposant les grandes articulations spatio-temporelles de l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine s'ajouteront à la moitié des dites stations. Le projet de mêler les dispositifs d'information tactiles et visuels procède d'une démarche inclusive offrant à tous les visiteurs le même niveau d'information, qu'ils soient ou non en situation de handicap. À cet effet, les infos et textes visuels seront repris dans l'audioguide et le visioguide, et les cartes et plans seront tactiles ou audio commentés (les informations visuelles se juxtaposent aux éléments tactiles ou sonores). Les reproductions tactiles des collections s'adressent également à tous les publics, en valorisant une **approche matérielle de l'histoire** et une expérience différente du musée.

Conçues comme un fil d'Ariane, ces stations viendront aussi remédier à la disparité des niveaux d'information d'une période historique à une autre, une disparité qui résulte de rénovations successives du parcours par tranches. Ces dispositifs de médiation proposeront les grands points de repères essentiels aux visiteurs afin qu'ils puissent se repérer dans le temps, dans l'espace et dans le musée.

Ce parcours avec 28 stations est en cours de réalisation pour une **ouverture prévue en mai ou juin 2021**.

2.6.3. Rénover le rez-de-chaussée

Le parcours d'exposition du musée d'Aquitaine se déploie sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée présente l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine de la Préhistoire jusqu'au XVII^e siècle. Le premier étage présente l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine ainsi que des collections extra européennes du XVIII^e siècle à nos jours. La scénographie du rez-de-chaussée date des origines du musée d'Aquitaine en 1991, et nécessitera une rénovation complète dans les années à venir.

● *Préhistoire*

Pistes de travail : climat et paysages, mobilité des groupes et des matières premières, art préhistorique, évolution technique, présenter le Mésolithique, l'archéologie littorale.

● *Protohistoire*

Pistes de travail : archéologie du littoral, présentation d'une cuve à saumure du Néolithique, d'une embarcation monoxyle, équilibre à trouver entre habitat et sites funéraires, transition entre âge du fer et conquête romaine.

● *Antiquité*

Pistes de travail : mise en avant du port, actualisation de la maquette de Burdigala, regrouper et contextualiser les éléments présentés (Piliers de Tutelle, Amphithéâtre du Palais Gallien, rempart tardo-antique). Recomposer la deuxième salle autour de la société et des campagnes. Dans la salle n°4, proposer des outils de compréhension de la religion romaine (dessins, cartels, cartes). Revoir la présentation du *Mithraeum* et du monde funéraire.

● *Antiquité tardive*

Pistes de travail : évoquer les débuts du christianisme, évoquer la relation entre villes et campagnes.

L'INRAP vient de procéder à la fouille archéologique d'une épave de navire sur la commune de Villenave d'Ornon (sur le territoire de Bordeaux métropole). Cette épave qui mesure 11 m de long, 5 m de large et 2 m de hauteur a été découverte dans un estey, bras d'eau caractéristique du système hydrographique de la Garonne soumise à l'influence des marées. Cette épave a été datée par Carbone 14 du VII^e au VIII^e siècle. Il s'agit d'un bateau de transport marchand sur quille et à fond plat de tradition maritime, propulsé à voile. Cette épave surprend par sa massivité, sa cohésion architecturale et son excellent état de conservation. C'est une découverte exceptionnelle à l'échelle de la France et de l'Europe. Il existe un équivalent, l'épave de Port-Berteau 2, qui se trouve au fond du fleuve Charente, près de Saintes. Le Service régional de l'Archéologie de la DRAC Nouvelle Aquitaine a contacté le musée d'Aquitaine pour étudier la faisabilité d'une conservation/restauration/présentation de ce navire. A ce jour, il n'existe pas d'épave de navire ancien présenté au public, hormis des pirogues, sur l'ensemble du littoral entre Bilbao et l'Europe du nord. Le musée d'Aquitaine va accompagner la réflexion du SRA, en lien avec la commune de Villenave d'Ornon et Bordeaux métropole pour étudier les pistes d'une valorisation/présentation de cette épave.

● *Moyen Âge*

Dans le cadre de la restauration du rez-de-chaussée, les salles de l'époque médiévale devront être réactualisées non seulement scientifiquement mais aussi en termes de présentation avec une muséographie et une signalétique adaptées.

Les **cartels** doivent faire l'objet d'une vérification scientifique exhaustive en lien avec les membres universitaires du comité scientifique. **Chronologies et cartographies** doivent venir en renfort du discours pour illustrer les fluctuations frontalières de l'Aquitaine, dater les grands événements, combler les lacunes, positionner les principaux édifices religieux et civils de la ville de Bordeaux. Les cartes peuvent être sur support multimédia. Il serait également utile de prévoir une carte interactive sur les bastides avec leur historique et leur localisation. Il serait utile d'approfondir le partenariat avec la Monumothèque numérique afin d'étoffer l'offre multimédia permettant d'exposer des particularités médiévales aquitaines autre qu'uniquement bordelaises et girondines.

La présentation de l'architecture romane et gothique doit être **plus didactique** par la création de maquettes. Il serait intéressant de prévoir une maquette sur les évolutions architecturales de l'abbaye de La Sauve-Majeure et celles de la cathédrale Saint-André de Bordeaux dont le projet de restitution du cloître doit permettre d'établir une synergie archéologique entre le musée et la cathédrale qui sont voisins.

Pistes de travail :

- Redonner son importance en début de visite à la fondation des établissements monastiques et des abbayes des onzièmes et douzièmes siècles, en lien que la société aristocratique.
- Donner à voir les représentations du pouvoir féodal à travers les exemples d'architecture castrale et de résidences seigneuriales.
- La deuxième salle pourrait accorder une part plus large aux villes et à leur structuration : elle participerait à redonner l'importance aux villes, en expliquant et illustrant par exemple le phénomène des bastides.

Poursuivre la visite dans la troisième salle sur les établissements religieux de Bordeaux, le couvent des grands Carmes, expliquer le rôle des ordres mendiants et terminer avec la reconstitution du cloître de Saint-André dans la cour intérieure.

● *XVI^e- XVII^e siècles*

L'installation de la nouvelle exposition programmée en 2021 s'accompagne d'une réactualisation scientifique des notices d'œuvres en lien avec les membres du comité scientifique. Si le chantier de fouilles du tombeau de Montaigne s'avère être le lieu exact de sépulture du philosophe, il sera judicieux d'en favoriser l'accès au public en prévoyant une articulation cohérente entre la crypte et les salles d'exposition permanentes.

Chronologie et cartographie doivent venir en renfort pour rendre intelligibles les aires d'influence des nouvelles institutions, les aires de diffusion de la Réforme et de la Contre-réforme ainsi que la carte urbaine de Bordeaux avec l'implantations des principaux édifices religieux et civils de la ville. Il semble en revanche impératif de prévoir un multimédia sur les *Essais* de Montaigne reprenant l'Exemplaire de Bordeaux mais aussi de présenter le Château Trompette à partir des données extraites de films et du plan relief existant. Il serait utile d'approfondir le partenariat avec la Monumothèque numérique afin d'**étoffer l'offre multimédia** permettant d'exposer des particularités patrimoniales autres que celles uniquement bordelaises et girondines.

Pistes de travail : Aborder le rattachement de la Guyenne à la couronne de France, les guerres d'Italie et le mouvement la Renaissance, l'Humanisme et Michel de Montaigne, le développement du commerce et la découverte du Nouveau Monde, l'habitat, l'architecture, la vie quotidienne, les hôpitaux et la santé publique, la Réforme et la Contre-Réforme, le culte marial, la communauté juive, les frondes et séditions populaires, l'instauration de l'absolutisme et sa traduction dans la pierre (château Trompette), le verrou défensif de la Gironde dans un territoire frontière du royaume.

2.6.4. Rénover le premier étage

Le premier étage du parcours de visite a été presque complètement rénové depuis dix ans (cf. 1.4.1) et seuls les espaces de présentation des collections extra-européennes sont encore « dans leur jus », c'est-à-dire dans une présentation qui a trente ans et présente moins de 5 % des collections. On a par ailleurs relevé la quasi disparition des collections d'ethnographie régionale, qui jusqu'en 2009 étaient présentées à cet étage sur plus de 2000 m².

À cet étage, **le premier chantier porte sur les salles modernes consacrées au XVIII^e siècle et comprenant la thématique de l'esclavage**. Après dix ans d'existence, ces espaces doivent absolument être rafraîchis et **actualisés scientifiquement** notamment concernant les notices d'œuvres de certains objets, les textes thématiques, la sémantique des textes et les chiffres mentionnés dont la connaissance objective a évolué durant cette décennie. C'est notamment le cas du propos sur la présence d'afro-descendants esclavisés et affranchis à Bordeaux, qui doit être enrichi des travaux récents (de Julie Duprat notamment), mentionner les fréquents aller-retours avec les colonies et rendre compte des revendications de liberté dont on trouve la trace dans les archives.

Les cartes présentes dans les espaces méritent également une réactualisation de leurs données ainsi qu'une modernisation de leur graphisme. La maquette en coupe d'un navire négrier manque cruellement au discours. La gravure du Brooks ne suffit pas à rendre compte de la situation concentrationnaire des captifs en fond de cale ; et le modèle de la maquette présentée au musée de Liverpool est particulièrement intéressant à ce sujet. Il faut aussi **retravailler certaines thématiques** telles que l'articulation entre esclavage et post-esclavage, dans une dernière salle qui aborde de nombreux enjeux et dont les propos ne sont pas toujours bien compris des visiteurs. Enfin, la création d'un espace dédié à l'esclavage contemporain pourrait être envisagée avec la diffusion de la vidéo de CNN présentant un marché aux esclaves à Tripoli ; Céline Flory, membre du comité scientifique, souligne néanmoins les écueils tant formels que de contenus qu'une telle présentation devra éviter ; il ne faudrait surtout pas donner à voir une continuité factice. Un premier **chantier sur les textes des salles et cartels** est actuellement ouvert afin de les actualiser, les moderniser et les standardiser. Ce chantier se fait en lien avec le milieu universitaire et doit être livré en mai 2021.

Concernant les collections régionales et extra-européennes, il est envisagé à terme un redéploiement qui pourrait investir un troisième niveau d'exposition, une fois les espaces libérés de toutes les collections qu'ils conservent. Dans l'immédiat, **un toilettage des quatre salles océaniques, africaines et inuit s'impose et est envisagé en 2023 ou 2024**. Le problème de lisibilité avec les espaces consacrés à l'esclavage pourrait être résolu par une signalétique plus marquée et une information claire au carrefour des deux espaces. Voici quelques pistes et options d'amélioration dans les salles :

- Les transformer pour **accueillir de petites expositions temporaires** (230 m²) permettant de présenter aussi les autres collections extra-européennes du musée (océaniques, précolombiennes notamment), voire des expositions montées en partenariat avec le musée du quai Branly.
- Par souci de cohésion, il semblerait intéressant d'évoquer ici quelques sociétés d'Afrique subsaharienne à travers la richesse de leurs productions, à l'époque même de l'esclavage, en insistant d'abord sur la vision du monde qu'elles véhiculaient (ontologies animiste et analogique) puis en développant l'interprétation et la marchandisation à laquelle l'Occident les a soumises, et enfin en insistant sur la richesse universelle de cette création traditionnelle et sur celle de la création contemporaine africaine.
- Créer un espace historique consacré à la rencontre de Bordeaux avec les cultures du monde par un autre biais que l'esclavage serait aussi envisageable. Bien que plus centré sur la période coloniale, il permettrait d'évoquer certaines personnalités d'Aquitaine très actives au moment de la

naissance des sciences humaines (Lambert, Daleau, Durkheim) et d'essayer de retracer l'histoire de l'arrivée de ces collections à Bordeaux.

– Enfin, une approche plus anthropologique consisterait à évoquer les différentes ontologies développées par l'humanité, suivant le modèle de Philippe Descola et permettant d'éclairer et de relativiser la vision ethnocentrée de l'Occident, dans une approche transversale des cultures du monde. Cette proposition peut aussi être reprise à plus long terme dans les futurs espaces du musée.

Quelle que soit l'approche choisie, le réaménagement de ces salles doit s'accompagner d'un **dispositif multimédia important** (cartes : peuplement, histoire, aires culturelles ; vidéos sur les pratiques : danses, musiques, masques, activités quotidiennes). Les trois stations du parcours multisensoriel présenté plus haut (2.6.2) y pourvoiront en partie.

2.6.5. Créer un 3^e niveau de parcours

Ce 3^e niveau (correspondant donc à un 2^e étage depuis le hall d'accueil) est aujourd'hui occupé par des bureaux et des espaces de réserve. Il pourrait dans le projet de rénovation accueillir une présentation renouvelée des collections extra-européennes et d'ethnographie régionale et à terme le Centre National Jean Moulin et le musée Goupil.

Les présentations du Centre National Jean Moulin sont attendues à plus d'un titre : d'abord parce qu'elles viendront compléter et développer au sein du musée un propos resté volontairement très succinct dans les espaces XX-XXI^e du 2^e niveau, afin de laisser toute latitude au CNJM de déployer ses collections sur des surfaces à préciser. Mais aussi et surtout parce que le CNJM n'a en réalité jamais pu présenter dans ses murs – hormis dans ses expositions temporaires – un état objectif et synthétique de la question, à partir de ses riches collections. À l'échelle de Bordeaux et de la région, le sujet s'avère crucial.

La constitution prochaine d'un comité scientifique ad hoc permettra de finaliser la rédaction d'un PSC et d'un synopsis d'exposition. Au-delà de la présentation des problématiques liées à la Seconde Guerre mondiale, la Résistance et la Déportation (nécessairement rattachées à toutes les dimensions sociales, économiques, politiques d'une histoire mondiale depuis la fin du XIX^e siècle), le CNJM pourra s'ouvrir (avec prudence, comme le souligne Bernard Lachaise, membre du comité scientifique) aux questions de société actuelles et les enjeux du monde contemporain. Il doit **trouver sa pleine expression par rapport à ses finalités mémorielles et humanistes en plein accord avec le PSC du musée d'Aquitaine ouvert sur le monde et la société dont il dépend**. Le Centre doit contribuer à donner des clés pour comprendre le monde, voire s'ouvrir (avec précaution) à la présentation d'autres conflits ayant pour trait commun la défense de la liberté et des valeurs démocratiques et le sens de la Résistance à l'oppression quelle qu'elle soit.

Le synopsis doit donc évoluer dans ses thèmes classiques et sa présentation muséographique par l'analyse des mécanismes et processus qui amènent à la violence de masse, aux génocides et aux ethnocides tout en s'ouvrant aux résonances qui perdurent de nos jours et dont le public attend des clés de compréhension. La cartographie jouera un rôle important dans la définition du futur projet ainsi que la mise en place d'une **infographie novatrice et accessible**. Des maquettes didactiques et d'accessibilité devront être intégrées au parcours. La ressource multimédia occupera une place primordiale dans le projet pour rendre tangibles et attractives les réalités de la Seconde Guerre mondiale tout en compensant les lacunes des collections ou en assurant leur conservation.

La variété géographique des collections permet également une présentation contextuelle à la fois locale, nationale, européenne et mondiale des événements présentés. Le CNJM devra continuer de faire preuve d'ouverture dans le choix de ses expositions thématiques tel que fait depuis 2006.

Le musée Goupil doit lui aussi retrouver une visibilité, pour restituer et faire mieux comprendre la valeur décorative des images. Il est ainsi envisagé d'**implanter une « period room »** dans un appartement de l'ancien Palais des Facultés. Il pourrait s'agir de l'appartement du bibliothécaire ou concierge. Les collections Goupil pourrait ainsi faire l'objet de présentations tournantes (la peinture d'histoire, les animaux, l'humour, la légende napoléonienne, les Expositions universelles, des monographies sur des artistes, etc.). L'ancien appartement pourrait également présenter l'histoire de la maison Goupil et les techniques d'impression.

Enfin, il faut œuvrer à une **nouvelle présentation des collections d'ethnographie régionale et des collections extra-européennes** du musée d'Aquitaine.

Les **collections antiques méditerranéennes et orientales** actuellement en réserve pourraient être présentées selon différentes approches :

- **Une approche historique et artistique**

- La naissance de l'écriture et l'organisation de la société, des premières grandes cités dans cette partie du monde (Suse).
- L'essor de la civilisation égyptienne (collection Godard, mobilier important représentatif des divinités, croyances et rites funéraires).
- L'évocation de la Grèce ancienne (fabrication de vaisselle de luxe, en argent ou en terre cuite de chaque type, souvent décorée, et de bijoux) et de la Grande Grèce (rondes bosses funéraires en terre cuite, urne décorée en relief avec polychromie, buste de femme et effigie d'enfant étrusques grandeur nature).
- Afrique du Nord, collections carthaginoises ou d'époque romaine : céramique dite « plastique », vaisselle, stèles en marbre et mosaïque.
- Les statuettes de divinités orientales d'époque ancienne (terre cuite), ou romaine (marbre) interprétations de canons classiques jusqu'à l'époque romaine.

- **Une approche historiographique et biographique, qui comprend un voyage dans le temps et dans l'espace (les itinérants, grands découvreurs, scientifiques et donateurs du musée d'Aquitaine) qui se veut alors encyclopédiste**

- Les humanistes et archéologues tels que Elie Vinet, le Baron de Caila, Peresc, Jouannet, Camille Jullian, dont ceux des missions archéologiques financées par le musée du Trocadéro et la faculté des Lettres au XIX^e siècle (Max Esnard et les fouilles de Thenae)
- Les aventuriers (Jean-Ernest Godard, et Alphonse Rousseau, premier drogman du consulat général de Tunis)
- Les capitaines de vaisseaux (l'amiral Bonie commandant la 2^e division de l'escadre pendant la mission dans le Levant, 1874-1875, et Edouard Bonie, Combarien, l'amiral Clavand, le colonel Alphonse Bonie)
- Les militaires (M. Mertz, capitaine au 46^e de ligne, le capitaine d'artillerie Vigier, ou le colonel Perthuis)

Les **collections extra-européennes plus récentes** (depuis l'an Mille environ avec le fonds précolombien) et les collections d'ethnographie régionale peuvent elles aussi fournir la matière d'approches variées, à croiser ou combiner :

- Une approche historique autour des chemins par certains de ces objets depuis leur lieu d'origine : collecteurs et collectionneurs, marchés, évolution du statut de l'objet (le port de Bordeaux et les échanges avec le monde, découverte de l'Autre et apport des cultures lointaines, évolution du regard, du fétiche ou trophée à l'objet-témoin puis à l'objet d'art).

- Une approche artistique : les collections extra-européennes dans les musées de la Nouvelle-Aquitaine (ouverture sur l'évolution du regard, de l'ethnographie à l'art).
- Une approche anthropologique : le développement des sciences humaines à Bordeaux, figures célèbres (François Daleau, Emile Durkheim, Victor Segalen), ouverture sur les grandes ontologies (animisme, naturalisme, totémisme, analogisme) et questionnement sur les représentations (mythes, religions, idéologies) leur matérialisation et leur impact sur l'homme et l'environnement.

Cette présentation pourrait aussi reposer sur une démarche inductive, partant des principaux marqueurs qui ont fait Bordeaux et l'Aquitaine. Cela permettrait à la fois de les faire découvrir au visiteur et de les inscrire dans des problématiques universelles : penser le global à partir du local. Plus spécifiquement les collections extra-européennes et d'ethnographie régionale pourraient permettre de développer certaines thématiques :

- La question linguistique : Aquitains, Basque, Gascons, et au-delà (la singularité du pluriel : **la mosaïque culturelle aquitaine**, ouverture sur la disparition des langues régionales dans le monde, questionnement sur l'identité, la différence, la xénophobie etc.).
- Les **transformations paysagères et la dimension écologique** (en tenant compte des propos déjà organisés dans les espaces XX-XXI^e) : l'Aquitaine comme le pays des eaux (évocation des activités fluviales, de l'estuaire, du bassin d'Arcachon, du littoral et de la mer, des acteurs et des croyances, questionnement sur le rapport homme et nature) ; les Pyrénées (évocation du monde pastoral et de son évolution, la préservation des montagnes et de leurs cultures) ; les forêts (exploitation et évolution du massif forestier landais, questionnement sur l'écologie), la civilisation du vin (évocation historique et culturelle du vignoble bordelais du passé au présent, ouverture sur la culture du vin dans le monde).

Toutes les pistes évoquées ci-dessus seront nécessairement discutées avec les membres du comité scientifique du musée responsables de fonds et/ou impliqués dans des projets qui questionnent l'avenir des relations entre musées du Nord et sociétés dont sont issues les collections : Samuel Sidibé, Nanette Snoep, Emmanuel Kasarhérou, Sophie Chave-Dartoen, Claire Jacquet... Et le rapport Sarr – Savoy sur la restitution du patrimoine africain est une invitation à travailler plus en profondeur sur l'histoire coloniale de Bordeaux et de sa région et à replonger dans l'histoire des objets/œuvres conservés au musée d'Aquitaine.

Mais ce rapport et les nombreux séminaires qui lui ont succédé sont autant d'invitations à penser autrement la place de l'objet au musée et le discours qui est tenu sur lui. Il faut aujourd'hui œuvrer à une vraie mobilité des collections, une circulation qui remettra les collections en mouvement, voire même leur redonnera vie à l'exemple de ce qui est mis en œuvre depuis plusieurs décennies au musée d'anthropologie de Vancouver. Il faut aussi affirmer la volonté du musée de construire un propos et un « commun » avec les collègues conservateurs et chercheurs du continent africain et de sa diaspora ; un propos qui pourra aussi rendre compte de voix divergentes et de questionnements, dans une perspective résolument décoloniale. L'enjeu est considérable et essentiel, pour parvenir à une nouvelle éthique relationnelle.

2.6.6. Poursuivre le déploiement d'outils numériques

Depuis 2009, le musée propose résolument un panel plus large d'outils numériques avec la rénovation des espaces du XVIII^e siècle, puis du XIX^e siècle en 2014¹⁷ et enfin des XX^e et XXI^e siècle en 2019. En une décennie, ces trois tranches de travaux ont été profitables à l'intégration d'ordinateurs, de dalles tactiles, de douches sonores, et autres tablettes dans le parcours de visite.

Sans développer ici les aspects et les choix techniques, ces dispositifs proposent des extensions de contenus aux textes et objets présentés en salles. Par leur forme variée, ils offrent différents points d'entrée dans l'histoire et les collections, et donnent matière à penser pour développer une **stratégie « transmédia » plus cohérente** et non plus des productions ponctuelles par projet, comme c'est le cas aujourd'hui. Parmi les dispositifs mis en place, les visiteurs rencontrent :

- Des films scénarisés de monstration, contextualisation et/ou reconstitution (*Les gestes de la préhistoire*, *Palais de l'Ombrière*, animation d'introduction au XVIII^e siècle, *Le commerce en droiture*, *Le passage du milieu*, *La Révolution française*, *Bordeaux au XX^e siècle*, *L'histoire de la Vigne et du Vin*, *La diversité de territoires aquitains*)
- Des cartographies animées (la densification du réseau mondial de la traite à l'époque moderne, le commerce au XIX^e siècle)
- De nombreuses ressources documentaires (le port de Bordeaux vu par les contemporains à partir du tableau de Joseph Vernet, le journal de recensement des navires négriers bordelais, des cartes géographiques thématiques interactives, des webmagazines sur le littoral)
- La présentation numérique de fonds non exposés (portfolio de cartes postales au XIX^e siècle)
- Des lectures de tableaux (*Port de Bordeaux* de Pierre Lacour, les quatre toiles de l'Athénée municipal)
- Des reportages, témoignages et interviews (découvertes archéologiques en protohistoire, Palais Gallien, site antique de Parunis, la restauration du cénotaphe de Montaigne, montage sonore de Caroline Cartier, vidéos de Rafaël Lucas et de Florent Mazzoleni sur les littératures créoles et le métissage des musiques)

Cette **diversité de supports** est à conserver : elle permet l'expérimentation et une souplesse dans le développement en fonction du sujet à traiter et des budgets possibles. Elle offre aussi des représentations complémentaires intéressantes pour le public. Attention toutefois à ne pas démultiplier les modes de navigation, pour ne pas décourager le visiteur qui doit s'adapter à chaque nouvelle interface et en comprendre le fonctionnement.

Il s'agit donc de progresser dans le déploiement d'outils numériques en **recherchant l'harmonisation** d'un « design utilisateur » offrant au visiteur des points de repère identiques dans chaque dispositif. Les efforts au cours des cinq prochaines années porteront donc sur les points suivants :

- L'enrichissement et l'actualisation des dispositifs du rez-de-chaussée (revoir la diffusion des films en préhistoire, gallo-romain, révision du film sur le palais de l'Ombrière, dispositifs innovants dans l'espace Montaigne)
- Le développement d'une **application mobile repensée**, avec l'intégration intelligente des nouveaux parcours de visite en fonction du profil visiteur (cf. aussi le point 2.7.2). L'application doit permettre soit la géolocalisation du visiteur dans le bâtiment, soit l'échange de données en local (wifi, NFC, Bluetooth, beacon évitant la démultiplication des logos signalétiques). Elle pourrait également offrir une navigation personnalisable (visite individuelle, en couple, en famille, durée, types de parcours possibles) et conserver la trace du parcours effectué via la création d'un compte. L'utilisateur peut ensuite se connecter à son téléphone, son ordinateur ou sa tablette pour consulter et télécharger les informations complémentaires relatives aux objets sélectionnés pendant sa visite.

¹⁷ – <http://www.club-innovation-culture.fr/le-musee-aquaitaine-de-bordeaux-met-le-cap-sur-le-numerique/>

Cette offre « à la carte » est déjà expérimentée dans plusieurs musées français, comme au musée d'histoire de Nantes sur son mobilier d'accueil ou au musée Picasso sur ses terminaux mobiles¹⁸.

– Le développement d'une seconde version améliorée du jeu *Quantum Arcana* est envisagé pour maintenir cette offre auprès du public jeune¹⁹.

– Des dispositifs numériques **développés en fonction des besoins des expositions temporaires**, avec un effort plus ou moins conséquent à fournir (l'exposition itinérante *L'archéologie à Grande Vitesse* présentée en 2017 a nécessité à elle seule la création de plusieurs outils et supports : carte interactive des sites archéologiques, bornes documentaires, restitutions archéologiques 3D, visite virtuelle avec casque VR, application mobile) ;

– Enfin, des passerelles restent à imaginer entre les fonds exposés et conservés en réserves afin de pouvoir renvoyer vers les collections du CNJM ou du musée Goupil.

Contexte : la période de confinement a montré tout l'intérêt des ressources patrimoniales numériques mais aussi leurs limites en termes d'attractivité et d'accessibilité. Par ailleurs, deux musées sur trois (le centre national Jean Moulin et le musée Goupil) sont fermés au public et sont encore trop peu visibles. De nombreuses productions ont été expérimentées par le musée durant cette période avec de vrais succès (vidéos des « Merveilles du musée d'Aquitaine » avec plus de 20 000 vues...)

● **Action 1** : Éditorialiser les 9 000 collections mises en ligne sur le site Internet du musée d'Aquitaine

Calendrier : réalisation en 2020 pour export en décembre 2020

Moyens : responsable du récolement au musée d'Aquitaine, chargés des collections, photographe du pôle ressources images

● **Action 2** : Exporter les 3 000 œuvres du musée Goupil avec photographies et fiches

Calendrier : fin 2020

Moyens : DGINSI et responsable des collections du musée Goupil

● **Action 3** : Mener une campagne de prise de vues pour le centre national Jean Moulin et de vidéos pour le musée d'Aquitaine

Calendrier : réalisation en 2020 et exploitation en suivant

Moyens : photographe du pôle ressources images et équipe CNJM

● **Action 4** : Créer un nouveau site internet plus attractif et convivial

Calendrier : conception 2020, lancement au 2nd semestre 2021

Moyens : Pilotage DGAC / DGNSI, Chef de projet au musée Budget DGAC et musée

● **Action 5** : Consolider la présence sur les réseaux sociaux

Calendrier : 2020, pour poursuivre en profitant du dynamisme du confinement

Moyens : un community manager (équivalent ½ ETP à trouver)

● **Action 6** : Développer une offre de cours culturels en ligne MOOC

La fondation Orange a mis en place des MOOC culturels (cours en ligne) en partenariat avec des musées (Louvre, Château de Versailles, pôle international de Préhistoire, musée de l'Homme). Le musée d'Aquitaine et la fondation Orange ont identifié deux thèmes pouvant faire l'objet d'un MOOC : l'histoire de l'esclavage et Montaigne

Calendrier : signature d'une convention en 2020. Mise en ligne en 2021

Moyens : Intervenants universitaires et équipe du musée.

¹⁸ – www.club-innovation-culture.fr/le-nouveau-musee-picasso-accueille-egalement-son-public-sur-les-terminaux-mobiles

¹⁹ – www.club-innovation-culture.fr/application-quantum-arcana-musee-aquitaine-numerique-jeunes-generations

2.6.7. Ouvrir le musée sur la ville

Contrairement à son appellation, le musée d'Aquitaine est certes un musée racontant l'histoire des relations entretenues au fil des siècles par un port et une région avec le monde, mais il est aussi **un musée d'histoire de ville**, dimension que l'ouverture des espaces XX-XXI^e en mars dernier a notablement renforcée, avec la présentation de la fabrique de la ville à l'époque contemporaine. Le présent projet vise aussi à proposer le renforcement des liens entre ce musée municipal, la Ville de Bordeaux et la Métropole.

Il s'agira ainsi de proposer une plus grande contextualisation des collections à travers des maquettes, des plans et des cartes, le projet d'évocation du cloître gothique de la cathédrale dans la cour carrée du musée, et de nouvelles présentations de monuments encore visibles comme l'amphithéâtre romain du Palais Gallien, ou disparus comme le temple romain des Piliers de Tutelle et le château Trompette. Le musée porte également le projet, en lien avec le Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole, d'un espace d'actualité archéologique itinérant (cf. point 2.5.3 – Valoriser la recherche archéologique) ; cet espace permettra dans les communes volontaires de présenter l'actualité de la recherche archéologique et les métiers autour de l'archéologie.

Il est aussi envisagé d'**intégrer dans le parcours d'exposition un propos sur la riche histoire du site** depuis l'Antiquité, des remparts gallo-romains au Palais des Facultés, et de rouvrir les ouvertures occultées du bâtiment du musée pour offrir des points de vue, des cadrages sur les rues, le quartier et le noyau urbain environnant. Ce chantier conduit à l'intérieur du bâtiment trouvera aussi à se déployer à l'extérieur, dans la signalétique et le traitement spécifique de l'espace public aux abords du musée d'Aquitaine.

Renforcer les liens entre le musée et la cité implique de renforcer les relations avec deux partenaires clefs : en premier lieu le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine de Bordeaux (CIAP), dont les ressources, actions et réseaux relationnels entrent en parfaite résonance avec la volonté qu'a le musée d'Aquitaine « d'ouvrir le cadre » sur les différentes échelles de territoires, selon la formule de Laure Vallette, membre du comité scientifique du musée. Les autres partenaires évidents sont l'Office de Tourisme de Bordeaux Métropole, autour des cinq sites qu'il gère (porte Cailhau, Grosse cloche, flèche Saint-Michel, crypte archéologique de Saint-Seurin et amphithéâtre du palais Gallien), et le Centre des monuments nationaux autour de la tour Pey-Berland. Mais il nous faut aussi nous rapprocher d'Arc-en-Rêve, qui depuis quarante ans interroge la place de l'architecture dans la fabrique de la ville et contribue aux démarches de qualité d'aménagement du territoire, tant à l'échelle de la métropole que de la région.

Enfin, les liens noués récemment avec l'a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine) dans le cadre de l'aménagement des espaces XX-XX^e du musée pourront être renforcés, pour faire écho aux synthèses qu'elle produit régulièrement sur les projets urbains en région et les grandes transformations du territoire métropolitain.

En mettant au centre des réflexions les publics et leurs pratiques, le musée pourrait proposer une offre globale alliant visites de sites patrimoniaux, itinéraires dans la ville (Office du tourisme, CIAP, associations), valorisation de fonds patrimoniaux (archives, bibliothèques, musées), lecture des paysages de la ville au moyen de différents outils (cartes et plans, site Internet, applications mobiles de visite, médiation humaine, expositions). L'une des premières actions concertées pourrait être la **mise en place d'un itinéraire patrimonial autour de Michel de Montaigne** dans le quartier Saint-Éloi et ses alentours en s'appuyant sur l'étude du tombeau de Montaigne et sur le projet de classement au patrimoine de l'humanité par l'Unesco de l'Exemplaire de Bordeaux des *Essais* de Montaigne conservé à la bibliothèque municipale.

2.6.8. Les expositions temporaires 2020-2023

La programmation des expositions temporaires jusqu'en 2023 figure en annexe et illustrée, dans la suite des projets conduits, la **richesse et la diversité des sujets** pouvant être abordés au sein du musée.

Une plongée dans les sujets abordés depuis une quinzaine d'années témoigne de la volonté d'organiser une quasi alternance entre les expositions traitant de territoires lointains (Afrique subsaharienne, Australie aborigène, Colombie, États-Unis) et celles abordant des rivages plus proches (le rugby, Bordeaux années 20-30, Gaulois en Aquitaine, Félix Arnaudin, etc.).

Les expositions temporaires du musée d'Aquitaine sont indispensables à sa **mission d'ouverture sur le monde**. Elles doivent développer encore davantage les interrogations anthropologiques qui agitent nos sociétés contemporaines (globalisation, communication, partage, nouvelles technologies, intelligence artificielle, préoccupations environnementales, etc.). Le musée doit aussi pouvoir profiter d'opportunités, notamment celles d'exposer des collections privées que leurs propriétaires sont heureux et honorés de présenter au public, avec à la clef un possible enrichissement des collections publiques. Il doit aussi continuer de jouer son rôle de **lieu d'accueil et de valorisation** (ou « caisse de résonance ») de projets développés avec ses partenaires culturels et/ou du champ social, grâce notamment à la polyvalence des salles « Goupil », accessibles gratuitement depuis le hall d'accueil et devenues le lieu de toutes les expérimentations conduites avec des scolaires, des centres d'animation et des associations du champ social.

Mais il faut aussi penser la stratégie pour les expositions temporaires à une échelle plus globale, car si celles-ci permettent de renouveler l'offre et de développer la fréquentation, l'énergie déployée pour leur réalisation se fait parfois au détriment du parcours permanent. Des questions doivent ainsi être posées concernant leur **rythme, leur durée et leurs espaces de présentation**. Il faut notamment étudier s'il convient de réduire les petites manifestations au bénéfice des plus importantes dont on augmenterait la durée, leur donnant plus de visibilité et une meilleure qualité muséographique. Il serait opportun également de retravailler l'espace Aquitaine (ouverture sur la rue, circulation, agrandissement).

Ne faut-il pas aussi s'inscrire dans des **logiques de coproduction et d'itinérance** pour certains projets ? Une politique de réception d'expositions « clés en main » comme cela a été fait avec *Jack London dans les mers du Sud* peut être développée, de même que des collaborations avec d'autres institutions pour créer des manifestations itinérantes ; des projets avec des chercheurs et des musées étrangers seraient ainsi une ouverture intéressante, en particulier dans le domaine de l'ethnologie extra-européenne. Une convention est sur le point d'être signée avec le musée du quai Branly. D'autres partenariats sont à étudier, en particulier avec les musées de la région (Angoulême, Périgueux, Libourne) et le musée de la faculté d'ethnographie de l'Université de Bordeaux. Enfin et au-delà du commissariat interne (qu'il soit uniquement technique ou aussi scientifique), la question de la nomination d'un **chef de projet** dédié spécifiquement aux expositions temporaires est intrinsèquement posée.

2.7. Les publics

« *Éduquer, ce n'est pas remplir des vases, mais c'est allumer des feux.* »

Michel de Montaigne

2.7.1. Un chantier global sur le confort de visite

Des efforts en matière de confort et de services aux publics ont été déployés ces dernières années avec notamment l'aménagement d'un nouvel espace accueil-boutique, la mise à disposition de sièges pliants nomades à l'entrée du parcours de visite, l'implantation de chaises et de tables dans la cour carrée, le renouvellement des audioguides et, plus récemment, l'aménagement de petits espaces de détente-lecture dans certaines salles du parcours de visite, où davantage d'assises et même quelques grands poufs ont aussi été installés.

Mais le chantier reste ouvert, comme l'ont bien montré l'étude conduite en 2018 par ABCD et les conclusions d'un « client mystère » de la Mission innovation et prospective de Bordeaux Métropole, venu faire une visite exhaustive du musée en mai 2018. Ces deux études insistent sur la **nécessité de renforcer la convivialité, l'accessibilité et le confort de visite**, et ce dès le bas des marches du musée. Il faut donc tâcher d'être plus accueillants encore, en s'attachant notamment à :

- **Améliorer les deux accès d'entrée** : la porte d'entrée du haut des marches reste très lourde, alors que l'entrée PMR au bas des marches est peu visible et les visiteurs en fauteuil doivent pouvoir attendre qu'on leur ouvre en étant à l'abri de la pluie et du vent (*NB* : toutes les améliorations relatives aux circulations et aux transformations bâtementaires figurent dans le diagnostic d'accessibilité programmée).
- Poursuivre le chantier de **révision des textes de salle et des cartels**, initié en 2016 dans les espaces de Préhistoire et Protohistoire. Le graphisme a été revu, avec des tailles de police plus grandes qui améliorent considérablement le confort de lecture. Ce chantier permettra également de développer la présence de l'anglais et de l'espagnol dans le parcours de visite.
- Lancer une **étude approfondie des circulations** au sein du musée, pour revoir une signalétique et des plans aujourd'hui obsolètes. Ce chantier permettra notamment de mieux organiser les informations d'orientation dispensées dans le hall d'accueil et tout au long du parcours, pour aider les visiteurs à se repérer dans des espaces assez complexes.
- Planifier la **rénovation complète de tous les sanitaires**, qui sont à la fois vétustes, malodorants et inadaptés aux visiteurs en situation de handicap (ces critiques reviennent assez régulièrement sur Tripadvisor). Ce chantier permettra d'aménager aussi à chaque niveau un espace dédié au change des bébés.
- Déplacer le vestiaire : son emplacement en entrée de parcours et sa configuration sont inappropriés ; il faut par ailleurs scinder le vestiaire individuel des casiers destinés aux groupes, ces derniers formant d'important bouchons au moment du dépôt puis de nouveau au moment du retrait de leurs effets personnels.

– **Aménager de nouveaux espaces de détente** : un partenariat avec l'école des Beaux-Arts est envisagé pour ce projet qui concerne deux cours intérieures et certains espaces du parcours de visite. Ces aménagements doivent aussi permettre de proposer de nouveaux services, et notamment une offre de restauration légère de qualité. Le souhait d'ouvrir au public la cour triangulaire (aujourd'hui fermée aux individuels car ne disposant que d'un seul accès) a déjà été évoqué avec le directeur du Jardin botanique de Bordeaux, et des perspectives intéressantes ont été discutées autour de plantations qui pourront entrer en résonance avec les propos du musée : un « jardin d'Aquitaine », des carrés permettant d'évoquer les cultures vivrières aux Antilles, etc. (cf. point 2.2.4).

– **Aménager un espace dédié au jeune public** : la rénovation du rez-de-chaussée (cf. point 2.6.) invite à proposer une nouvelle affectation à la salle des « cailloux lavés », aujourd'hui incluse dans les surfaces d'exposition temporaire de l'Espace Aquitaine. Sa situation, entre bâtiment A et section du parcours consacré aux collections antiques, permet d'imaginer un espace permanent de 50 m² dédié aux enfants. Hors période d'exposition, la salle pourrait être ouverte sur sa droite et affectée à des activités en lien avec les collections archéologiques du musée ; en période d'exposition, elle serait ouverte sur sa gauche. Dans les deux cas, les activités proposées pourraient être organisées selon un calendrier permettant d'accueillir des scolaires et des individuels, avec et sans médiation. Les expériences de ce type déjà menées au musée (espaces dédiés des expositions *Tromelin* et *LGV*) comme ailleurs montrent que le public familial investit volontiers de tels espaces, et qu'enseignants et médiateurs apprécient d'être à proximité immédiate des expositions et collections.

– Proposer une billetterie et la vente en ligne des produits de la boutique (point abordé en 2.7.8).

– **Améliorer le traitement des réclamations et avis critiques**, qu'ils parviennent par courrier, mail ou via les sites d'avis en ligne et les réseaux sociaux : ceux-ci, comme les réponses qui leur sont faites, doivent être recensés et classés régulièrement. Il s'agit là encore d'un processus à améliorer, en désignant notamment un référent centralisant tous les échanges.

Il faut aussi être plus attentifs aux **attentes exprimées par les visiteurs**. Les réunions mensuelles entre la direction et les agents d'accueil et de surveillance sont importantes car ces agents sont de précieux relais d'information des satisfactions et insatisfactions des visiteurs.

Au-delà de ces rencontres, l'étude ABCD souligne l'importance de la médiation humaine, qui implique d'une part de **renforcer l'offre d'activités** à destination des visiteurs individuels, particulièrement le week-end et pendant les vacances scolaires (ateliers pour les plus jeunes, visites commentées des collections et des expositions, en français mais aussi dans d'autres langues quand arrive la saison des longs week-ends de printemps) et d'autre part de mettre en place une **formation continue à destination des agents d'accueil et de surveillance**, pour améliorer le premier contact et fournir des informations de qualité. En 2018, la mission Qualité de Bordeaux Métropole a accompagné le musée dans son souhait de mieux organiser l'accueil physique et téléphonique. Ce travail doit être poursuivi et approfondi, avec une responsable qui a rejoint l'équipe il y a quelques mois et a notamment pour objectifs la mise en place de procédures et d'outils de suivi. Il correspond par ailleurs à l'un des chantiers du plan triennal de développement des publics, programmé en 2020 avec l'accompagnement de la mission Conseil et organisation de Bordeaux Métropole.

La question des horaires se pose aussi pour la bibliothèque du musée, dont la fermeture à l'heure de la pause méridienne constitue sans nul doute un frein pour les étudiants et chercheurs. Il faut pouvoir étudier la possibilité de l'ouvrir en continu sur la journée, voire le samedi, mais avec la conscience d'une réelle insuffisance en moyens humains, constat qui vaut aussi pour les équipes d'accueil, de surveillance et de sécurité / sûreté.

2.7.2. Les parcours de visite

« *Je n'enseigne pas, je raconte.* »

Michel de Montaigne

Il faut **poursuivre le déploiement d'une offre de parcours de visite cohérente**, qui réponde aux attentes des individuels comme des groupes, des adultes et du public familial, des visiteurs chevronnés comme des personnes éloignées de l'offre culturelle, et enfin qui permette de proposer des activités hors-les-murs, en résonance avec les collections du musée.

Cette offre s'appuie sur le travail de médiateurs, des supports papier (livrets-jeux, livrets-découverte) et depuis quatre ans sur des audioguides rénovés. Un chantier doit s'ouvrir pour réfléchir à l'usage de ces différents modes de médiation et à leur complémentarité. Faut-il développer de nouveaux parcours audioguidés ? Quelle place doit-on donner aux traditionnels livrets et guides de visite papier ? Comment rendre visibles les parcours proposés en autonomie dans des espaces d'exposition déjà saturés d'informations et de pictogrammes divers ? L'étude ABCD apporte des réponses intéressantes, en rappelant l'importance des dispositifs simples que sont les textes de salle, cartes et cartels, ainsi que les plans de situation. Il y est aussi dit que la médiation humaine est plébiscitée, ce qui invite à **amplifier l'offre de visites commentées et d'ateliers**, qui pour l'heure reste concentrée sur les dimanches et les vacances scolaires (mais a déjà été considérablement développée depuis 2012, tant sur les expositions temporaires que sur les collections).

● *Transversal vs sections : nouveaux sujets*

Concernant sa proposition hors-les-murs, le musée s'impose comme une porte d'entrée vers la Nouvelle-Aquitaine, invitant à poursuivre la visite au-delà de ses murs (offres avec l'office de tourisme, le service patrimoine, les éclaireurs urbains, etc.).

Pour les enfants et les familles, l'accent sera mis autour de l'envie de **faire vivre une expérience autour d'une histoire**, d'un récit animé par des personnages invitant à l'aventure : pirates et corsaires, explorateurs, navigateurs, etc. L'implantation d'un dispositif immersif et ludique est envisagée entre le hall d'accueil et le début du parcours : une « Bourlinguette »²⁰ en forme d'avion Latécoère invitant les enfants à se rendre disponibles pour « entrer dans l'histoire » et, d'île en île et de période en période, rassembler autour des collections les indices d'une chasse au trésor géante.

Il s'agit de jouer sur le ludique à d'autres moments que lors des grandes manifestations que sont la *Nuit des musées* et les *Journées du Patrimoine*, en s'appuyant par exemple sur les précédents réussis d'*escape game* et *murder party*. Des solutions administratives et juridiques sont à trouver pour bénéficier de l'expertise de professionnels, sans pour autant que cela impacte un budget de fonctionnement très contraint.

²⁰ – Bourlinguette est le nom qui fut donné au premier véhicule de loisirs à moteur de l'histoire, ancêtre de la caravane, fondé par le Bordelais Jules Secrestat au début du XX^e siècle.

Un projet est également de faire résonner les collections en musique, en tirant profit des expériences menées avec le conservatoire Jacques Thibaud (parcours musicaux organisés chaque année en février), ou encore lors de la *Nuit des musées 2019* (karaoké et flash codes en forme de clins d'œil aux œuvres). D'autres formations musicales pourraient être conviées pour imaginer **un musée « en chanté »** : enfants engagés dans les projets annuels de l'Arbre à chanson, chorales, musiciens intervenants de la formation « *Les surprises* » (démontage puis remontage d'un instrument baroque, puis mini-concert ; une initiative qui pourrait être élargie à d'autres périodes, voire d'autres continents : dans les salles extra-européennes et/ou devant le mur des Trésors d'Aquitaine) etc.

De nouveaux sujets sont par ailleurs en cours de préparation et intégreront la liste des thèmes de visites à partir de 2020, la perspective étant d'inscrire un à deux nouveaux parcours chaque année. Les sujets doivent proposer de **jeter un nouveau regard sur les collections** et d'effectuer des aller-retours entre les pratiques contemporaines et celles du passé. À titre d'exemple, voici quelques thèmes actuellement en réflexion :

- Le recyclage : il s'agit d'aborder face au public adulte individuel comme au public scolaire la pratique du réemploi, du recyclage à travers les différentes époques, de la Préhistoire au XXI^e siècle. Les collections du musée se prêtent parfaitement à l'exercice et évoquent nombre de silex, d'os, de verre, de terre cuite, de calcaire et de coquille d'huitres. Ce sont ainsi près de 30 000 ans d'histoire du recyclage (depuis le Paléolithique supérieur) qui sont mis en valeur à travers un thème contemporain incontournable.
- Les « 101 » : un tour du musée en 101 objets, imposants ou presque insignifiants, et pourtant tous témoins d'une longue histoire où matières et formes racontent le quotidien des aquitains.
- « Faites vos jeux ! » : parcours créé à l'occasion des Journées du Patrimoine 2019, il s'intéresse aux collections du musée dans un aspect ludique, où la définition du jeu varie dans le temps et l'espace. Individuel, collectif, pacifique ou sanglant, le jeu se manifeste de mille manières : les collections du musée sont ainsi suffisamment riches pour offrir ce parcours original et ludique.
- « À table ! » : une chronologie de l'alimentation, du steak de renne magdalénien, au garum romain et jusqu'à la lamproie à la bordelaise. Il s'agira de décortiquer les pratiques alimentaires des aquitains.
- « Et après ? » : depuis la Préhistoire, un voyage dans le monde des morts et des croyances, une découverte des rites funéraires en Aquitaine par le biais d'ossements, de mobilier funéraire, contenants et images. Comment celles et ceux qui ont vécu des siècles voire des millénaires avant nous ont marqué leur passage et nous parlent à travers le temps ?
- Polychromie : d'un bout à l'autre du parcours de visite, les couleurs sont présentes sur les supports de tous types et travers les âges, des grottes ornées aux vitraux du Moyen-Âge jusqu'aux peintures Arts-déco du XX^e siècle.

● *Approches et formats*

Chaque nouvelle proposition de parcours rejoindra l'offre de visites à destination des groupes comme des visiteurs individuels. Mais le vaste chantier qui s'ouvre aujourd'hui sur l'identité graphique du musée (cf. infra 2.9.1) impliquera aussi de réinterroger la pertinence des différents supports de médiation existants et particulièrement des productions papier, dont il faudra bien mesurer l'usage et la durée de vie (quid du jetable dans le cadre d'une démarche éco-responsable ? cf. infra point 2.10.4).

Il est envisageable de disposer de **fiches plastifiées** en salle d'une dimension suffisante (format A3, recto-verso et/ou en deux ou trois volets pliants) et placées dans des présentoirs à l'entrée des espaces. Ceci présente l'avantage de disposer sur place et à la carte d'informations variées et illustrées et de

limiter la quantité de documents imprimés à fournir au visiteur. Certaines fiches sont susceptibles de prendre, à l'instar de nombreux autres musées, la forme d'œuvres à la loupe. Ainsi, une série de pièces marquantes des collections de chacun des départements ferait l'objet d'une présentation complète (cf. Château des Ducs de Bretagne, musée du Louvre).

Par ailleurs, les espaces d'exposition présentent l'inconvénient d'être dédaliques et parfois dénués de repères marquant le passage d'une collection à l'autre. Ainsi, le parcours sensoriel et une claire **numérotation des espaces** devraient prochainement faciliter la visite, chaque numéro renvoyant à un plan des salles, à une documentation mise à disposition ou à la transmission d'informations fournies à l'accueil.

D'autre part, il peut être imaginé que les étapes des différents parcours soient abordées grâce à la présence de **tables numériques** vidéo-projetées fixes en différents points du parcours de visite, comme cela a été expérimenté dans l'exposition *L'archéologie à grande vitesse*. Elles présentent l'avantage de pouvoir être utilisées par et pour un grand nombre de personnes (touristes, familles, classes). Enfin, l'offre de **dispositifs embarqués** doit être développée et modernisée, comme vu au point 2.6.6.

● *Centre National Jean Moulin et musée Goupil*

À la suite de la fermeture de l'établissement situé place Jean Moulin fin 2018, le médiateur du Centre National Jean Moulin a élaboré un programme d'interventions dans les classes et dans la ville autour de plusieurs sujets relatifs à la Résistance, la Collaboration, la Déportation et le personnage de Jean Moulin lui-même. Dans la perspective d'un redéploiement des collections et de l'élargissement des sujets et des publics touchés, il sera nécessaire de créer de nouveaux parcours à destination d'un public plus varié, adultes, individuel et en groupe.

Enfin, une partie des collections Goupil devrait dans l'avenir trouver place au sein d'un parcours scénographié autour duquel un programme de visites pourrait s'organiser, associé à des activités pratiques en s'appuyant sur la présence d'une presse d'imprimerie en état de fonctionnement et employée dans le courant de l'année 2020 à l'occasion d'ateliers destinés au jeune public.

2.7.3. Les scolaires

● *Accueil des scolaires*

Une **modification du rythme des visites** menées par les médiateurs du musée pourrait être envisagée avec l'élargissement espéré des horaires d'ouverture, qui permettrait d'accueillir les groupes scolaires dès 9 h. En conservant un rythme de deux visites par jour pour chacun des médiateurs, il serait alors possible d'accueillir ces deux groupes sur la matinée à 9 h et 10 h 30. Les avantages seraient d'avoir moins de groupes scolaires en visite l'après-midi, une amélioration du confort des visiteurs individuels, tout en ne diminuant pas la fréquentation des groupes scolaires. Pour les médiateurs, cela libérerait les après-midis pour travailler de façon plus confortable et non interrompue sur des projets au long cours, dispositifs de médiation et ateliers.

● *Offre de médiation*

Afin de limiter certaines visites « consommation » peu ou pas préparées par les enseignants, et dans le souci d'être davantage en adéquation avec les objectifs des programmes d'enseignement scolaire, Eliette Sauvan, enseignante du premier degré mise à disposition à mi-temps suggère la mise en place de nouveaux dispositifs en complément de ceux existant déjà :



- Une **offre d'accueil des classes à la journée** : il s'agit de proposer des visites-ateliers sur un temps plus long que le format actuel (1 h 30) afin d'offrir aux jeunes visiteurs un vrai temps de rencontre avec les œuvres, actuellement très réduit du fait des contraintes horaires, ainsi qu'un moment de pratique artistique en atelier suffisamment conséquent pour que les élèves expérimentent une vraie démarche de création. Ce serait le temps pour eux d'initier et ancrer un projet à partir d'un déclencheur (une œuvre vue dans les salles ou une autre ressource qui fait écho aux œuvres du musée), produire en exerçant une pensée divergente et en expérimentant des techniques, des supports des matériaux différents, éventuellement donner à voir et communiquer son travail (langage oral, à penser avec l'enseignant). Le temps de visite, qu'il intervienne avant ou après l'atelier, devient l'occasion pour l'élève de confronter sa propre production à l'œuvre d'un artiste.
- Une telle journée permet de travailler conjointement les trois piliers de l'EAC : les rencontres, les connaissances et la pratique. Cette proposition pose néanmoins la question des repas à organiser et la faisabilité d'une visite en autonomie d'une partie de la classe pendant qu'un demi-groupe est en atelier avec le médiateur. Elle soulève également la question de la préparation de la visite par l'enseignant.
- Développer des **modalités de visite différentes**, dans la lignée de ce qui a été envisagé avec la *Valise archéo* et la *Campagne du Neptune*, deux outils hors-les-murs qui permettent aux élèves de préparer en classe avec les professeurs (premier et second degrés confondus) leur visite au musée. La *Valise archéo*, par l'intermédiaire du *Carnet de fouilles* que les enfants commencent à remplir en classe lors des ateliers, propose un guide de visite permettant aux enseignants d'assumer le temps muséal sans médiateur.
- On peut envisager également des **visites-projets** préparées par le musée, clés en main pour les enseignants, avec une aide numérique (table interactive, tablettes) sur le modèle du projet *Préhisto.clic*. La proposition consiste à faire une enquête sur les modes de vie de l'Homme durant la Préhistoire, à travers plusieurs thèmes – se nourrir, habiter, le feu, la pierre, l'os, l'art – grâce aux expositions des salles Préhistoire du musée. La visite se termine par une mise en commun des différentes quêtes sous la forme d'un film d'animation (sur la table numérique interactive) qui s'interrompt pour donner la parole aux enfants. Ce type de visite implique de fait des travaux en amont et en aval dans les classes.

● *Partenariats*

Le travail en partenariat avec l'Éducation nationale – mise à disposition à mi-temps d'un enseignant du premier degré dans le cadre de la convention éducative liant la mairie de Bordeaux et la DSDEN 33, enseignant relais du second degré, partenariat avec les IMP et IME – est à poursuivre. L'intérêt des projets à restitution, tels que les parcours départementaux pour le premier degré, les parcours DAAC pour le second degré ou les dispositifs nationaux comme *La classe l'œuvre*, n'est plus à démontrer. Les partenariats plus récents (Cap Archéo/Cap Sciences, Centre des monuments nationaux, Inrap) sont à développer et renforcer.

● *Perspectives et chantiers avec l'enseignant du second degré*

Plusieurs chantiers de médiation dans lesquels Nicolas Charrié est impliqué sont en cours de réalisation. Les nouveaux espaces XX-XXI^e siècles font l'objet d'un chantier entamé l'an dernier autour d'un parcours pédagogique de **mise en autonomie des élèves**, toujours dans cette optique de les rendre acteurs de leur savoir qui serait validé en fin de visite par le médiateur et/ou l'enseignant référent.

La réalisation de nouveaux parcours *L'Histoire se cache dans les détails* sur d'autres sections du musée est également au programme, de même que la concrétisation de **nouveaux parcours transversaux**

dont les thèmes ont une résonance actuelle. Il s'agit, par exemple, de mettre en place une visite filée sur différents espaces pour mettre en lumière la notion de mondialisation des échanges.

Un autre parcours transversal pourrait concerner l'information, la propagande et l'utilisation de l'image de l'Antiquité à nos jours pour faire écho aux problématiques actuelles tournant autour des complots et autres *fake news*. Ce chantier pourrait associer le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) et les bibliothèques de Bordeaux, très impliquées dans ces dispositifs d'EMI.

La mission de Nicolas Charrié concernant la communication vers les scolaires ainsi que les missions de personnes-ressources sur le système éducatif et de formation doivent être poursuivies également. Cette présence au sein du musée représente le maillon d'une politique publique de **généralisation de l'éducation aux arts et à la culture** dans un cadre partenarial entre l'État et les collectivités.

● *Les collections du musée Goupil et du Centre National Jean Moulin*

Le fonds du Centre National Jean Moulin est valorisé actuellement par des **actions de médiation hors-murs**, principalement à destination des classes de cycle 3. Il est nécessaire d'engager une réflexion conjointe entre l'équipe de médiation du musée d'Aquitaine, le médiateur du CNJM et les enseignants mis à disposition afin de mener des actions communes et de leur offrir une meilleure visibilité.

L'un des projets développés avec l'enseignant du second degré vise notamment à créer une **malle pédagogique dédiée à la thématique de la Seconde Guerre mondiale** en reprenant les recettes pédagogiques mises en place sur les réalisations déjà abouties précédemment détaillées. De la même manière, un autre projet concerne le fonds Goupil dont la richesse nécessite un travail pédagogique complet pour le mettre en valeur auprès des scolaires, une partie des nouveaux programmes (notamment en première) tournant autour des thématiques sociétales et politiques du XIX^e siècle.

Le fond Goupil peut lui aussi être découvert par les jeunes visiteurs grâce aux doubles des gravures dont dispose le musée. Un atelier autour de la gravure utilisant une presse présente dans les murs du musée compléterait idéalement cette approche ; une première proposition est testée depuis septembre 2019 mais pourra être développée en tirant les leçons des ateliers animés en 2019/2020.

2.7.4. Le public touristique

Plusieurs pistes de travail sont envisagées, à court et moyen terme. Elles visent à développer la fréquentation touristique, dont le potentiel est considérable, en considérant la nécessité de déployer une offre plus adaptée à des visiteurs habitués à voyager et à visiter des musées dans les grandes villes européennes et dont le niveau d'exigence est donc élevé.

La première urgence est de réaliser une plaquette à destination des professionnels du tourisme, en remplacement d'un dossier de presse qui répond à d'autres besoins. Et au-delà de l'envoi ponctuel des supports de communication, il faut désormais **nouer des relations privilégiées avec les principaux acteurs du tourisme à Bordeaux** que sont les hôtels, chambres d'hôtes et agences réceptives. En basse saison, quand ces acteurs sont davantage disponibles, il pourrait être intéressant d'organiser un événement VIP au musée, incluant une visite, une présentation générale de l'offre du musée et un cocktail convivial. Une tournée de remise des dépliants et flyers dans les principaux hôtels de la ville a été expérimentée très ponctuellement ces dernières années avec l'aide de stagiaires en début de saison ; cette opération doit désormais être planifiée chaque année et s'étendre à la Métropole. Des partenariats pourront aussi être noués avec certains établissements (hôtels, restaurants) pour la création de « packs musée d'Aquitaine ».

Il faut aussi parvenir à s'ouvrir au **tourisme d'affaires** : Bordeaux accueille annuellement plus d'une centaine de congrès. Le musée doit parvenir à communiquer dans le cadre des principaux événements, en se faisant mieux connaître des intermédiaires bordelais que sont le Club des Ambassadeurs et le Bordeaux Convention Bureau, chargés de conseiller les organisateurs et de promouvoir la marque « Bordeaux » dans le secteur économique. Le musée figure par ailleurs parmi les 50 lieux événementiels listés dans le *Congress & Meeting Guide* édité par l'office de tourisme de Bordeaux, mais il faudrait maintenant construire une démarche commerciale, en évaluant bien en amont les capacités du musée à développer cette offre de location/accueil d'événements professionnels, notamment en soirée ou le week-end.

Le **partenariat avec l'office de tourisme** de Bordeaux Métropole peut encore être amplifié : déjà riche, il prévoit d'être plus encore dynamisé par une offre accrue. Ainsi, le musée est amené à s'inscrire plus fréquemment dans l'offre de l'office de tourisme de Bordeaux Métropole en intégrant systématiquement les parcours de visite en ville, devenant une étape évidente dans la découverte de l'histoire de Bordeaux et sa région. Les visites *Le fantôme de Montaigne*, *Le Bordeaux de Montaigne* et *Bordeaux Art Déco* constituent les premiers jalons d'une offre commune ; elles seront suivies prochainement d'autres propositions. Un chantier s'ouvre aussi aujourd'hui autour d'une offre patrimoniale incluant les cinq sites gérés directement par l'OT (porte Cailhau, Grosse cloche, flèche Saint-Michel, crypte archéologique de Saint-Seurin et amphithéâtre du palais Gallien).

Enfin, il faut développer encore l'**offre en langues étrangères** : cette offre doit porter sur la médiation humaine (visites régulières inscrites dans la programmation du musée, réponses à apporter aux demandes des groupes), mais aussi sur l'environnement écrit et sonore : textes dans les salles, documents d'aide à la visite, audioguides, site internet. Un chantier doit être lancé pour rendre possible l'accueil d'un public asiatique (principalement chinois), de plus en plus nombreux à Bordeaux et dans la région.

2.7.5. Accueillir les personnes vulnérables

Comme évoqué en première partie, l'accueil de personnes à besoins spécifiques constitue un axe prioritaire du musée. Les objectifs du volet « handicap » sont discutés collectivement au sein d'un groupe de travail animé par le médiateur Nicolas Caraty, bien identifié tant au sein du musée qu'à l'extérieur. Mais les prochaines années doivent aussi permettre de déployer une stratégie collective en direction et avec les personnes vulnérables tant socialement qu'économiquement, et dans ce domaine aussi il faut pouvoir compter sur **un ou une référente** au sein du musée pour :

- À court terme, concrétiser grâce au mécénat le projet d'accueillir des Tapajeurs sur quelques chantiers identifiés par les équipes.»²¹
- Consolider l'accueil des personnes migrantes.
- Poursuivre la conduite de projets au long cours, incluant aussi souvent que possible un volet de restitution au public.
- Consolider le fichier des relais du champ social et organiser au moins une fois dans l'année une visite/réunion conviviale d'information au musée, en début d'année scolaire.

²¹ – TAPAJ, pour « Travail alternatif payé à la journée », un dispositif destiné aux jeunes en errance et expérimenté depuis 2013 à Bordeaux. Cf. tapaj.org

- Organiser une veille sur les appels à projets lancés par des organismes publics ou privés, pour permettre de financer plus régulièrement la venue d'intervenants extérieurs (plasticiens, auteurs).
- Au sein du musée, favoriser l'implication de tous dans les projets « champ social ». Les médiateurs sont toujours en première ligne, mais le binôme constitué par Géraldine Roesch, médiatrice, et Catherine Delsol, graphiste, pour l'animation des ateliers Promofemmes vient démontrer que d'autres compétences peuvent être mobilisées.

2.7.6. Accueillir les personnes en situation de handicap

Si les efforts des dernières années ont permis de doubler la fréquentation du musée par les personnes en situation de handicap, **la diffusion de l'information** à destination de ces publics peut être améliorée.

Un autre paramètre impacte fortement la fréquentation : le musée ne dispose pas d'un parcours adapté dans les salles des collections permanentes ce qui limite sa capacité d'accueil des visiteurs handicapés isolés et ne permet pas de leur proposer un contenu de visite accessible. Le **parcours sensoriel**, accessible dès la fin de l'année 2020, répondra aux attentes des visiteurs individuels et laisse espérer dès 2021 un accroissement de la fréquentation. Ce dispositif va donner au musée une nouvelle attractivité et une image plus affirmée sur le plan régional et national. Une communication étendue aux agences de voyage spécialisées devrait attirer un public plus éloigné géographiquement. Il s'agira de consolider le fichier de contacts et d'adopter une communication plus ciblée.

L'adaptation des expositions temporaires est un objectif à systématiser quand les thématiques en laissent la possibilité. Et les travaux de **mise aux normes d'accessibilité du bâtiment (Ad'AP)** vont offrir au public un plus grand confort d'usage à partir de 2025.

Enfin, le renouvellement de la marque « Tourisme & handicap » en 2021 pour les quatre familles de handicap devrait confirmer l'engagement du musée d'Aquitaine auprès de tous les publics et valider un savoir-faire en constant accroissement.

2.7.7. La programmation culturelle

La programmation culturelle rythme l'actualité du musée, en proposant de septembre à mai de nombreuses conférences, projections, rencontres et manifestations diverses, en lien avec de multiples partenaires. Ainsi, ce sont en moyenne 75 événements qui ont lieu chaque année, pour la plupart accueillis dans l'auditorium du musée. Cet espace d'une belle capacité (212 places assises) constitue un atout considérable pour le musée d'Aquitaine car il permet d'organiser autant d'événements que souhaité, sans contrainte de recherche de lieux et avec des moyens techniques très honorables (une régie avec un bon vidéoprojecteur, des micros, quatre enceintes).

En plein cœur de ville, il est par ailleurs très demandé par les partenaires du musée tels que les universités, les centres de recherche ou le rectorat. Mais si les peintures et les sols ont été refaits à neuf à l'été 2018 à la suite d'une inondation, **l'auditorium nécessite en réalité une complète transformation**, comme le soulignait déjà le PSC 2012-2016 : il faut pouvoir améliorer son confort en installant des gradins et des assises plus agréables. Il faut aussi étudier la possibilité d'en faire autre chose qu'une simple salle de conférence : un travail sur l'acoustique, les éclairages et la scène permettrait d'envisager une vraie polyvalence et d'accueillir plus régulièrement d'autres formes légères (musique, théâtre, danse).

À court terme et avant rénovation complète de l'auditorium, il est prévu de **refondre le programme papier** dans le cadre du chantier « identité image » initié en 2017, en reposant la question de la fréquence de parution, du format et de la diffusion (cf. infra 2.9.1).

Il faut **poursuivre une programmation de rencontres ambitieuse et multidisciplinaire**, dans tous les champs des sciences sociales que les Bordelais associent bien au musée. Mais il faudra réussir à identifier davantage cette programmation dans le calendrier de l'offre bordelaise (suivant l'exemple des *jeudis du MADD* ou des cycles *La fabrique du citoyen* des bibliothèques municipales).

Une concertation plus régulière avec les partenaires dont l'offre en centre-ville croise trop souvent celle du musée devra permettre d'éviter les chevauchements d'événements et favoriser la circulation des publics : les musées et bibliothèques, les antennes bordelaises des deux universités (campus Victoire et PJJ Pey-Berland, IUT de Sainte-Croix), l'Université Populaire de Bordeaux, l'Institut des Afriques, etc. Cette concertation doit aussi associer les deux principales librairies du centre-ville, Mollat/Station Ausone et la Machine à lire, avec lesquelles des partenariats ponctuels sont mis en œuvre mais qui toutes deux sont volontaires pour pousser plus loin les relations (avec pour Mollat la possibilité d'organiser l'enregistrement et la mise en ligne réguliers sur son espace Soundcloud de certaines rencontres du musée). Mais une telle mission impliquerait la création d'un poste dédié à la programmation culturelle.

Il faudra sans doute aussi repenser l'organisation et la communication des *Rencontres Atlantiques*, colloque international ayant lieu tous les deux ans, qui peinent à mobiliser au-delà du cercle restreint des chercheurs. La période a été choisie pour correspondre aux manifestations organisées autour des commémorations des abolitions (10 mai), mais elle est très tardive dans le calendrier des étudiants, qui sont soit en examen, soit déjà partis.

Le programme culturel est aussi l'occasion d'**offrir une visibilité au Centre National Jean Moulin et au musée Goupil**. Le premier est fermé au public mais continue d'organiser des rencontres au musée, et de nouvelles propositions pourront être développées avec d'autres partenaires que le Café Historique : on a ainsi mesuré ces dernières années l'intérêt manifesté par la Fondation Jean Jaurès ou le Festival du film d'histoire de Pessac à envisager l'organisation de manifestations communes. Quant aux collections du musée Goupil, elles ouvrent un champ immense de possibilités de conférences en histoire sociale et culturelle, histoire de l'art et histoire des techniques ; des conférences qu'il faut maintenant programmer, pour recréer une dynamique et une attente autour de la réouverture d'un espace dédié. Cette première initiative visant à redonner une visibilité au musée pourra être conduite en concertation avec les collègues du musée des Beaux-Arts de Bordeaux et du département d'histoire de l'art de l'Université Bordeaux Montaigne.

2.7.8. Services en ligne et open data

Le musée s'inscrit dans un chantier élargi à tous les musées municipaux qui vise à développer les services en ligne en proposant trois **offres de réservation et de paiement** :

- Créer un service de réservation et de billetterie en ligne pour individuels, en offrant la possibilité de réserver une visite guidée, un atelier ou tout simplement de se munir de son billet d'entrée (pass, billet couplé, avec audioguide, etc). Actuellement la réservation de certains événements est seulement possible par téléphone et ponctuellement sur Eventbrite. Or de nombreux musées possèdent déjà un service de billetterie propre, à l'instar du musée d'histoire de Nantes, de Cap Sciences et des musées de Paris.

– Développer la boutique en ligne : le lien visite/boutique demeure bien plus fort que l'achat extérieur en ligne. Cependant la particularité de certains produits (estampes et lithographies Goupil, tirages de Félix Arnaudin, etc.) fait que le musée est assuré de trouver une clientèle pour sa boutique hors-les-murs.

– Ouvrir plus largement le mécénat aux particuliers avec la possibilité du don en ligne.

De façon générale, **tous les contenus en ligne doivent être accessibles en langue anglaise**, et proposer à minima les informations pratiques et la présentation du musée en espagnol, portugais, allemand, italien, chinois et japonais, comme sur le site *Bordeaux tourisme*.

Enfin, le musée s'inscrit dans une **politique d'ouverture de ses données (open data)**. Depuis 2012, il propose sur son site internet une partie de ses collections à la consultation, informatisées avec le logiciel Micromusée (Mobydoc devenu Axiell en 2016). En 2019, le musée ouvre un portail spécifique de ses collections avec un peu de 7 000 fiches²². À l'instar du musée de Bretagne et des initiatives menées par Céline Chanas²³, le musée souhaite donner une meilleure visibilité à sa plateforme. Il s'agit d'en présenter les grandes collections – musée d'Aquitaine, CNJM et musée Goupil – et de développer des collections thématiques, dont un parcours sur les essentiels avec les 80 œuvres phares du musée. Le site sera enrichi de notices grâce à des campagnes de numérisation, en priorité celle de la collection Goupil par ailleurs déjà bien documentée. Les fiches mises en ligne sont versées par ailleurs sur la base Joconde, elle-même brassée par la Plateforme Ouverte du Patrimoine - POP, lancée par le Ministère de la Culture en juillet 2019.

2.8. Partenariats, réseaux

2.8.1. Conventionner avec la Région

La période 2020-2025 sera une période de **consolidation des partenariats régionaux** existants entre le musée d'Aquitaine et les autres structures muséales et culturelles de Nouvelle-Aquitaine. Une convention cadre entre le musée d'Aquitaine et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en cours de rédaction, permettra de faciliter par un soutien financier les collaborations entre les musées de la région, les expertises de collections (données scientifiques, état sanitaire) et l'ingénierie en conservation préventive, etc.

La participation du responsable des collections de Préhistoire à la redéfinition du Projet d'Établissement du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire permettra de développer les actions du réseau d'échange



La région
Nouvelle-Aquitaine
© Guy Talazac

d'expériences et de collaborations entre les sites culturels liés à la Préhistoire de Nouvelle-Aquitaine et des régions voisines (Occitanie, Centre-Val-de-Loire, Cantabrie, etc.).

Dans le cadre de l'euro-région « Nouvelle Aquitaine – Euskadi – Navarre » et son axe « Citoyenneté euro régionale » dont le conseil régional est partie prenante, les **partenariats transfrontaliers** avec le nord de l'Espagne seront renforcés et structurés, notamment dans le domaine de la Préhistoire (avec le projet de coproduction de l'exposition d'art préhistorique prévue en 2022) et de l'ethnographie régionale (en collaboration avec les équipes du musée San Telmo de Saint-Sébastien). D'autres contacts sont prévus pour les thématiques liées à la période antique ou la gestion des collections.

2.8.2. Conventionner avec les universités

Un autre partenariat à formaliser est la participation du musée d'Aquitaine au GPU « HUMAN PAST » des universités de Bordeaux et Bordeaux-Montaigne comme structure de médiation des résultats de la science, mais aussi dans le domaine de la recherche pour la mise à disposition de collections et l'accueil des chercheurs et des étudiants (cf. 2.5.2).

D'autres programmes de recherche se mettent en place avec les universités de Pau ou Toulouse Jean-Jaurès. Si les actions déjà menées ont pu faire l'objet de conventions particulières propres à chaque projet, il faudra établir des **conventions globales** pour pérenniser et faciliter les actions communes autour de l'étude des collections ou de leur médiation.

2.8.3. Réseaux professionnels et relations avec les autres musées

À l'échelle locale, les collaborations se poursuivront entre les musées municipaux (projet d'un quartier des musées dans le centre-ville de Bordeaux) et les autres équipements culturels publics (bibliothèques, archives métropolitaines et départementales), ainsi qu'avec les associations culturelles et patrimoniales.

À l'échelon national, la présence des personnels du musée dans les structures déjà existantes (Echosciences, FEMS, RIGMA, AGCCPF, etc.) sera renforcée : participation régulière aux réunions scientifiques et/ou techniques, implication dans le fonctionnement des structures, rédaction d'articles pour les différents supports de diffusion de l'information professionnelle, scientifique ou technique.

Les conventions comme celles existantes entre le musée d'Aquitaine et l'Inrap ou le musée du quai Branly-Jacques Chirac seront multipliées (Musée des Confluences, DRASSM, Musée National de Préhistoire, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire, etc.). L'objectif est toujours de faciliter des actions communes (créations d'expositions itinérantes, procédure des prêts d'œuvres, échanges d'expériences, etc.).

2.8.4. Partenariat avec le Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole

Outre la valorisation des résultats de la recherche archéologique sur la Métropole (cf. 2.5.3. Valorisation de la recherche archéologique) qui participe à la visibilité de l'activité du Centre archéologie préventive de Bordeaux Métropole, les personnels de ce service participent à l'étude des collections du musée.

De plus, la fouille archéologique programmée du tombeau de Montaigne (cf. 2.5.2. Participation à la recherche scientifique) est dirigée par une archéologue du Centre, Mme Hélène Réveillat.

2.9. Communication

Le musée d'Aquitaine amorce une nouvelle étape dans sa stratégie de communication dans le but de **dynamiser son image**. Ce chantier fait suite aux recommandations issues des différentes enquêtes des publics et des groupes de travail menés au cours de ces derniers mois (cf. 1.2.4). Il comporte plusieurs actions à mener en parallèle, qui s'attaquent à la forme (graphisme), au fond (discours) et aux supports (outils).

2.9.1. Développer une nouvelle identité graphique et redéfinir les discours

La création d'une **nouvelle charte graphique** vise à faire de la « marque musée d'Aquitaine » un vecteur d'attractivité fort. Un nouveau logo, une nouvelle identité visuelle et une signature associée impliqueront une déclinaison de tous les outils de communication physiques et numériques pour harmoniser l'ensemble des prises de parole. Ce chantier, qui s'appuiera sur l'expertise d'un regard créatif extérieur, sera mis en œuvre par l'équipe des graphistes du musée pour la partie supports physiques et fera appel à un prestataire extérieur pour l'habillage du site internet.

Au-delà de ce travail graphique, un effort particulier sera consacré à la déclinaison des messages (d'un ton pouvant aller de l'institutionnel au plus décalé) en fonction des différents publics cibles (médias, enseignants, familles, jeune public, touristes, étudiants, chercheurs, etc.).

Concernant la **signalétique**, il s'agira de travailler tant sur un volet extérieur (renouvellement des bannières sur la façade du musée et des vitrophanies) qu'intérieur (écran d'accueil, infos pratiques, cimaises, repères directionnels). De manière globale, une refonte complète des cartels et panneaux de salles en lien avec les parcours de visite élaborés par l'équipe de conservation et de médiation est à prévoir.

La question de la **production de documents papier** est sans cesse renouvelée : déjà pléthorique, il conviendra de profiter de ce chantier global pour s'interroger sur le renouvellement et l'évolution ou non des supports existants. Plusieurs éléments viennent nourrir la réflexion : alors que les usages numériques se développent, faut-il continuer à imprimer et diffuser en masse des documents papier ? Quelles sont les attentes des publics en matière d'information culturelle et de médiation au sein d'un musée ? La question de l'écoresponsabilité doit se poser également. Le travail à mener portera ainsi sur l'ensemble des documents suivants :

– *La plaquette de présentation du musée* : existant dans sa forme actuelle depuis 10 ans, la refonte de sa maquette est déjà envisagée depuis quelques mois. Préalablement, il s'agira de statuer sur la pertinence de conserver ce support en l'état. En effet, alors que les visiteurs se rendent de plus en plus souvent directement sur le site internet du musée ou les réseaux sociaux pour trouver l'information, ne vaudrait-il pas mieux imaginer un simple flyer, contenant uniquement les infos pratiques, et qui renverrait en ligne pour plus de détails ? L'usage du dépliant actuel, très institutionnel et ne donnant aucune information d'actualité, mérite dans tous les cas d'être réinterrogé.

– Parallèlement, l'attention devra davantage être portée sur la création de documents de présentation aux **messages plus ciblés**, en fonction des publics auxquels le musée s'adresse.

À l'instar de la plaquette dédiée au mécénat créée en 2018 et de la brochure de présentation des locations d'espace, toutes deux destinées aux entreprises, il sera utile d'imaginer de nouveaux supports à l'information plus spécialisée (par exemple pour les professionnels du tourisme ou encore les comités d'entreprise).

– *Les dossiers et communiqués de presse* : le musée est désormais doté d'un dossier de presse institutionnel, bilingue français/anglais. Complémentaire aux dossiers et communiqués de presse dédiés aux événements et expositions temporaires, il constitue un outil de présentation complet, qu'il conviendra de mettre à jour régulièrement.

– *Les affiches et flyers* : surtout événementiels jusqu'à présent (pour la promotion des expositions temporaires, des cycles de conférences, des colloques), les affiches et flyers laissent souvent peu de place à la mise en avant du parcours permanent. Une campagne de communication portant sur les collections du musée est ainsi à l'étude, pour tenter d'en « dépolssiérer » l'image. L'objectif est de remettre la lumière sur ce qui constitue l'ADN du musée d'Aquitaine, pour susciter l'envie d'y venir, ou revenir.

– *Le programme culturel* : là encore, une réflexion sur son format, sa périodicité et son contenu a été amorcée. Avec une problématique principale : comment transmettre une multitude d'informations (liée à une programmation riche en événements) dans un seul document, qui soit à la fois complet mais digeste, attractif dans sa forme comme dans son contenu ? Le format de diffusion semestriel constitue un cadre structurant pour l'élaboration de la programmation culturelle mais s'avère contraignant pour envisager une actualisation régulière des informations. Le risque de se faire oublier par les lecteurs durant ce laps de temps relativement long est aussi bien présent. Néanmoins, imaginer une périodicité plus fréquente nécessiterait un travail d'écriture et de graphisme démultiplié. L'une des pistes envisagées pour les futures années est d'éditer, en complément du programme semestriel, des documents plus légers qui mettent l'accent sur un pan ou un moment de la programmation. En 2019, la réalisation d'un flyer dédié à la programmation estivale (trilingue français, anglais et espagnol) et destiné aux touristes, en est un exemple qui pourra être décliné.

– *L'agenda mensuel* : disponible à l'accueil du musée sous forme de feuille A4, il permet de faire la promotion des événements auprès des visiteurs. Une diffusion à l'extérieur du musée, en complément du programme semestriel, pourrait être pertinente.

– *Le programme pédagogique* : destiné aux enseignants et centres de loisirs, il présente l'ensemble des activités proposées pour les groupes, dès l'âge de 3 ans. Son format sous forme de guide semble apprécié mais les quantités de tirage au format papier sont réévaluées à la baisse chaque année, les enseignants allant chercher de plus en plus souvent l'information sur le web. La question d'une version 100 % numérique pourrait se poser dans les années qui viennent.

– *Les supports de médiation à destination des visiteurs* : aujourd'hui, ils concernent principalement le jeune public (livrets-jeux et de coloriage, aides à la visite pour les scolaires, etc.). Le test concluant mené lors des Journées Européennes du Patrimoine en 2018 avec la remise d'un livret présentant « 80 objets phares du musée » à tous les visiteurs individuels pousse à envisager, pour les années qui viennent, la création de nouveaux supports d'aide à la visite pour le public adulte : refonte du plan des espaces (plus lisible et attractif), livrets présentant des œuvres majeures des collections selon des parcours thématiques (en complément du livret « 10 œuvres » déjà existant), pour inciter à revenir au musée, en proposant des histoires différentes à découvrir. Comme développé dans le paragraphe ci-dessus, un travail d'**harmonisation de l'ensemble des supports de médiation** existants et à créer devra être réalisé.



La création d'une nouvelle charte graphique concerne enfin toute la production de documents internes type papeterie (enveloppes, documents administratifs, formulaires, etc.) qui portent également l'image du musée.

2.9.2. Renforcer l'attractivité visuelle extérieure du bâtiment

L'attractivité du musée passe également par le bâtiment lui-même, depuis son apparence extérieure jusqu'à la capacité à s'y repérer facilement une fois à l'intérieur. Plusieurs pistes ont ainsi été imaginées pour **améliorer la visibilité du musée dans l'espace public** : installer des écrans doubles diffusant des vidéos teasers, en remplacement de la sucette Decaux sur le trottoir devant l'entrée du musée, travailler l'éclairage de la façade ou encore créer un habillage pour les marches, qui constituent aujourd'hui plus un frein à l'accès du musée alors qu'elles pourraient être utilisées comme un vecteur de création artistique à part entière.

2.9.3. Consolider et développer de nouvelles relations avec les partenaires relais de communication

Afin de pallier le manque de moyens disponibles pour sa communication, le musée souhaite poursuivre la **recherche de mécènes et partenaires** qui lui permettront d'accroître sa visibilité. Pour changer d'échelle dans ses campagnes de communication, l'effort devra porter sur le rapprochement avec des acteurs d'envergure régionale et nationale, à l'instar du récent partenariat conclu avec SNCF Gares & Connexions, qui a offert au musée une visibilité à Bordeaux mais aussi à Paris et à Tours. La piste des partenaires médias reste également à explorer.

Parallèlement, une multitude de relais de communication peuvent encore être davantage exploités, comme les associations (partenaires ou non du musée) qui touchent des publics divers, ou encore les lieux de diffusion (salles de spectacle, cinémas). De nouveaux **accords d'échange de visibilité** pourront être conclus, en particulier pour relayer la programmation culturelle du musée qui s'adresse



Implantation des bannières de l'exposition *Football. A la limite du hors-jeu*, juin 2016.
Photo B. Regnier, Mairie de Bordeaux

Exposition *Jack London dans les mers du Sud*, gare Saint-Jean, Bordeaux, automne 2018.
Photo L. Gauthier, Mairie de Bordeaux

à un public plutôt local. Ainsi, l'objectif est de pouvoir développer les partenariats qui permettront, ponctuellement, de mettre la lumière sur les événements, à travers du publiédactionnel par exemple. Un travail de ciblage devra être réalisé en amont pour déterminer les vecteurs de communication les plus pertinents pour toucher à la fois le cœur de cible actuel facile à capter sur les événements (CSP+, seniors), mais aussi de nouveaux publics dont le musée souhaite attirer l'attention.

Enfin, l'usage des réseaux sociaux amène à imaginer développer des liens de plus en plus étroits avec des « influenceurs ». Les blogs, comptes Facebook, Instagram, et autres sites de « bons plans » bénéficient d'une audience qui ne peut être ignorée. Il conviendra dès lors de prendre en compte systématiquement ce volet à la fois social et numérique dans l'élaboration des futurs plans de communication du musée.

2.9.4. Refondre le site internet et poursuivre une stratégie dynamique sur les réseaux sociaux

La **refonte du site internet** est un chantier envisagé depuis 2017. Pour mener à bien ces actions de communication et renforcer la visibilité du musée, le site internet est l'outil incontournable de la stratégie de communication de l'établissement. L'enjeu est de taille car le site devra répondre aux nouveaux usages du web que sont la consultation sur tablette et smartphone (technologie web responsive). Sa conception prendra en considération la diversité et le renouvellement des publics, en particulier à destination du public touristique (fonctionnalités multilinguisme, accessibilité handicap).

L'amélioration de la qualité des services en ligne est également recherchée avec l'accès aux collections en ligne (Aquitaine, Goupil et Jean Moulin), la possibilité de réserver sa visite et d'acheter son billet à l'avance ou encore faire des achats sur la boutique du musée (e-commerce).

Le musée doit être **facilement visible et identifié** par les internautes grâce à un site bien référencé mais surtout attractif. Plus qu'une vitrine institutionnelle, il devient à la fois le réceptacle et le socle de toute la communication transmédia mise en place grâce aux réseaux sociaux, à l'infolettre, au blog et aux chaînes vidéo.

Ainsi, les efforts porteront sur la **poursuite d'une stratégie dynamique de communication sur les réseaux sociaux**. Il s'agit en particulier de renforcer une programmation cohérente et complémentaire sur Facebook, Twitter et Instagram. Une ligne éditoriale propre et forte pour chaque réseau est à imaginer en support et en déclinaison de la nouvelle identité graphique du musée.

2.9.5. Consolider la mission « communication numérique »

Présent sur les réseaux sociaux depuis bientôt dix ans, la communication numérique du musée d'Aquitaine monte en puissance depuis ces cinq dernières années. Une véritable mission s'est développée autour de la gestion du site internet, de l'animation des réseaux, de la veille numérique, de la modération et des relais d'information.

Selon la configuration de l'équipe, deux à quatre contributeurs mènent à bien cette mission. Depuis 2014, la plus large part des actions, orchestrées par la responsable de la stratégie numérique et la responsable de la communication, est confiée à un(e) volontaire en mission de service civique, présent 8 mois de l'année.

Si cette solution offre l'avantage de renouveler le regard porté sur l'utilisation des outils de communication numérique ainsi que leurs évolutions, la continuité de service s'en trouve fragilisée. En effet, lors de certaines périodes d'activité creuses en l'absence de ce(tte) volontaire en service civique on remarque une baisse notable de l'audience et de l'interaction avec le public en ligne.

Aujourd'hui, la multiplicité d'outils de communication, de gestion et de veille mis en place nécessite un **suivi régulier** (facebook, twitter, instagram, youtube, blog pourmontagne.fr, site internet, opacweb, wiki, gmail, avis google, tripadvisor, etc.). Le musée a l'ambition de poursuivre sa dynamique de communication en développant davantage ses réseaux et en faisant rayonner ses activités, mais aussi celles du Centre National Jean Moulin et du musée Goupil.

Aussi paraît-il opportun voire nécessaire de **consolider la mission de stratégie de communication numérique** avec une personne dédiée à ces fonctions, un webmaster/community manager garant du suivi et du bon usage de ces outils.

2.10. Moyens et fonctionnement

2.10.1. Une réflexion sur le statut du musée

Les musées en France, de taille comparable au musée d'Aquitaine, sont soumis à une série de paradoxes et de contraintes :

- D'une part, les musées doivent poursuivre leur développement (fréquentation, rayonnement, acquisition de collections) tout en étant soumis à la réduction des dépenses publiques.
- D'autre part, pour réaliser ces missions, les musées doivent rechercher de nouvelles sources de recettes (mécénat, privatisation d'espaces, boutique, billetterie, etc.). Or, le système actuel de régie municipale directe n'offre pas toujours la souplesse et la réactivité nécessaires dans la recherche de ressources propres. Néanmoins, il est à noter que l'administration de la ville de Bordeaux a mis en place la possibilité de réaffecter une partie de ressources propres dans le budget des musées de Bordeaux, dans le cadre de décisions modificatives, ce qui semble faire figure d'exception en France.
- Enfin, les musées doivent répondre à des attentes des publics, en quête de renouvellement et de la diversification de l'offre. Or, le musée d'Aquitaine doit compter avec d'autres établissements recevant du public (Cité du Vin, Cap Sciences, Musée Mer Marine, prochainement Les Bassins de Lumière portés par l'entreprise Culturespaces) à forte capacité financière et disposant d'une souplesse de fonctionnement permettant une réactivité et un renouvellement.

Quelles sont les solutions de développement ? Tout d'abord, il est nécessaire de réfléchir au rayonnement du musée. Local, métropolitain, départemental, régional, national ? D'où vient le public, d'où viennent les collections, quelle est la cartographie des musées dans ces territoires ? Le musée d'Aquitaine accueille aujourd'hui plus de 150 000 personnes par an ce qui en fait le musée le plus visité de Nouvelle-Aquitaine avec des collections bordelaises, métropolitaines, girondines, aquitaines et mondiales. La ville de Bordeaux a mis en place un comité de pilotage avec tous les échelons territoriaux publics représentés pour réfléchir au devenir du musée, à son utilité dans la construction des politiques publiques de ces territoires et au moyen de conforter le rôle du musée dans ces politiques publiques (sous forme de conventions, de contrats d'objectifs par exemple).

Ensuite, il s'agit de voir comment conforter les missions de service public du musée. Cela peut passer par des partenariats avec d'autres services ou établissements publics (travail avec le Centre Archéologie Préventive de Bordeaux Métropole, le CIAP, le Jardin botanique, les bibliothèques, le Service régional de l'inventaire et du patrimoine...). Cela passe aussi par des ressources propres à développer sans que cela soit trop chronophage. Cela peut passer également par des ajustements de l'organisation du musée dans le cadre du plan prévisionnel des départs en retraite, voire de ses modes de fonctionnement, pour coller au plus près des orientations du Projet Scientifique et Culturel.

2.10.2. Poursuivre la diversification des ressources financières

● *Location d'espaces*

Le musée d'Aquitaine perçoit 40 % du montant annuel des privatisations d'espaces, soit 14 280 € en 2019 contre 6 051 € en 2018 et 4 000 € en 2017. Le chiffre a doublé depuis le rattachement des privatisations d'espaces à la mission mécénat. Les tarifs de location sur les espaces jugés les plus prestigieux ont été revus à la hausse en juin 2019.

● Boutique

L'objectif est de continuer à augmenter le chiffre d'affaires annuel de la boutique du musée et de dégager une marge brute plus importante qui est le bénéfice réellement dégagé par la boutique, hors achats de stocks et investissements. Les produits qui y sont installés seront le plus souvent possible français, écoresponsables et issus du commerce équitable.

● Mécénat

Pour mettre en œuvre les grands projets de transformation présentés tout au long de ce PSC, le développement de ressources propres s'avère plus que jamais nécessaire. Le mécénat en constitue l'un des leviers majeurs, permettant de fédérer les énergies autour de projets ambitieux, aux retombées multiples pour le territoire et ses acteurs. Au cours de ces prochaines années, le mécénat sera ainsi pleinement intégré comme l'une des composantes du budget global des projets du musée. C'est un changement de perspective qui s'opère dans la manière de considérer les rapports entre le musée d'Aquitaine et ses publics, certains étant appelés à devenir des contributeurs financiers importants.

Parce qu'une collecte réussie s'appuie sur le temps long, c'est toute la gestion de projet qui s'en trouve impactée. Ainsi, l'anticipation que requiert une démarche de prospection impose de pouvoir bâtir bien en amont de son lancement des scénarii et des budgets suffisamment solides et attractifs pour pouvoir être présentés à des mécènes potentiels. En ce sens, investir dans **une démarche de mécénat de long terme constitue tout autant un élément structurant qu'une contrainte** dans le pilotage des activités.

De plus en plus, la recherche de mécènes devra ainsi être intégrée dès le démarrage de la définition des projets (expositions, travaux de rénovation, etc.). Une telle démarche requiert de définir clairement les besoins, qu'ils soient d'ordre financier, matériel, en visibilité ou encore en apport de compétences spécifiques, afin de pouvoir cibler des acteurs privés dont l'activité, les valeurs et les intérêts sont en corrélation avec les ambitions définies.

La prospection de nouveaux mécènes s'appuie également sur un travail de fond de constitution d'un réseau de contacts et ambassadeurs du musée. Déjà lancé depuis deux ans, ce travail devra se poursuivre dans les années qui viennent et mettre à contribution tous les acteurs qui souhaitent accompagner le musée :

– Le *Cercle des entreprises mécènes*, dont les représentants sont autant de relais qui peuvent identifier voire parrainer de nouveaux soutiens. L'animation de cette communauté continuera à se décliner de différentes manières : organisation de temps de rencontres privilégiés entre mécènes, accès à des visites inédites (réserves du musée), mise en place d'une information régulière sur les actualités du musée, etc.

– L'association des *Amis du musée d'Aquitaine* qui avec ses 300 membres fédère des particuliers qui ont à cœur de faire connaître et d'enrichir les collections du musée. Elle constitue une force sur laquelle s'appuyer et les liens qui pourront être tissés avec la mission mécénat menée en direction des entreprises seront précieux pour poursuivre le développement d'un réseau de soutiens fort et actif.

Outre les entreprises et fondations privées, un des autres axes de développement de la démarche de mécénat pour les années à venir sera de parvenir à **mobiliser à nouveau le grand public**, comme ce fut le cas pour la restauration du cénotaphe de Michel de Montaigne. Cela peut s'envisager soit par une nouvelle campagne de financement participatif si l'un des projets le justifie, soit par des dispositifs de collecte originaux tels que, par exemple, la mise en place de bornes de don à l'accueil du musée, ou encore un dispositif de parrainage qui inciterait les donateurs existants à faire connaître à leurs proches

leur implication en faveur du musée en vue de les encourager à s'investir à leur tour. Là encore, l'enjeu sera de parvenir à tisser, puis conserver, un lien avec ces publics qui s'engagent aux côtés du musée et en deviennent de fidèles ambassadeurs.

Enfin, un des derniers leviers envisagés pourrait être la recherche de mécènes étrangers. En effet, étant donné les collections et les projets à dimension internationale que le musée conduit régulièrement, il apparaît pertinent d'identifier les réseaux avec lesquels des liens pourraient être créés en vue d'attirer ces nouveaux donateurs.

2.10.3. La démarche ADN

La démarche ADN – Acteurs d'une dynamique nouvelle a été initiée en 2018 à l'échelle de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole, dans tous les services. Elle visait à définir de bonnes pratiques à partager collectivement, des engagements à agir pris au sein de chaque service, et des propositions d'améliorations, vis-à-vis de sa propre hiérarchie et vis-à-vis des autres directions générales.

Plusieurs points d'attention et propositions ont émergé des réunions conduites au sein du musée :

- Mieux faire circuler l'information entre les services et les niveaux hiérarchiques, et préciser les circuits de validation qui ne sont pas toujours très clairs ;
- Organiser des temps privilégiés qui offrent aux équipes l'occasion de se croiser, d'échanger davantage. Il est ici question de convivialité, mais également d'interconnaissance : bien savoir qui fait quoi, sur quels projets chacun travaille et ce tant au sein du musée que de manière plus globalement à la Direction générale des affaires culturelles.

Des progrès restent encore à accomplir, notamment dans l'élaboration concertée de procédures écrites, qui simplifieront certainement le travail de tous. Il faut aussi planifier la rénovation de la cuisine, un espace de repos qui n'est guère fréquenté aujourd'hui : de jolies peintures, un mobilier confortable, un espace de restauration agréable... Les idées sont nombreuses pour en faire un lieu chaleureux où les collègues de tous les services pourront se retrouver avec plaisir sur leur temps de pause.

2.10.4. Contribuer à la transition écologique

Dans tous les domaines que le musée peut maîtriser (et c'est donc plus compliqué par exemple sur l'exploitation du bâtiment du fait des marchés conclus avec la Ville), il faut œuvrer à **limiter l'impact environnemental des activités du musée**. Cet impact est à mesurer à tous les niveaux, notamment (liste non exhaustive) :

- Le mobilier et les fournitures de bureau, les produits d'entretien, etc.
- Les prestataires sollicités pour les vernissages et pots divers : comment tendre vers le bio, le local et le recyclable ?
- Les expositions : promouvoir l'éco-conception, gérer la fin de vie du mobilier d'exposition, et travailler sur l'équilibre entre expositions « circuit court » (les propres collections du musée d'Aquitaine) et expositions accueillant des œuvres plus lointaines. Stéphane Lormeau, responsable du service technique du musée, organise avec l'école des beaux-arts de Bordeaux la récupération dans les nouveaux ateliers de l'école d'une grande partie du matériel des expositions temporaires du musée (plexiglass, peintures, bois, etc.), un matériel qui jusqu'à présent partait systématiquement à la déchetterie, faute de place pour le stocker au musée.
- Les supports de médiation : quid des milliers de livrets-jeux et guides de visite commandés chaque année au service reprographie ?

- La mobilité des agents du musée et celle des conférenciers et intervenants extérieurs : s'équiper pour la visioconférence, limiter les déplacements en avion, mettre à disposition des vélos, privilégier les déplacements en train.
- Les transports d'œuvres : organiser le groupage, étudier les matériaux des caisses, le réemploi, valoriser les transporteurs engagés dans des démarches écoresponsables.

Dans le cadre d'une mission de service civique accomplie en 2019-2020 au musée, Alice Dauga a pu établir un premier état des lieux et développer des propositions à partir de ces quelques pistes de travail, guidée par le directeur du développement durable de Bordeaux Métropole. On trouvera sa note complète au point 5.2.1 des Annexes.

Un groupe de travail doit être monté avec l'aide de la Direction de l'énergie, de l'écologie et du développement durable de Bordeaux Métropole, groupe qui impliquera tous les usagers du lieu, c'est-à-dire au moins une personne de chaque service du musée et des habitants de la Métropole fréquentant le musée (représentants des *Amis du musée* ou de structures régulièrement accueillies en visite). L'objectif est d'élaborer un plan d'action chiffré, l'inscrire dans un calendrier puis le mettre en œuvre en s'engageant chacun tant individuellement qu'au niveau de l'institution.

Pour un musée du Nous

Proposer un Projet scientifique et culturel pour les cinq prochaines années oblige à placer le musée au cœur des évolutions de la ville de Bordeaux et de la région Nouvelle-Aquitaine, à représenter les mutations de notre société, les débats qui l'animent, de l'évolution des pratiques des publics et des musées en Europe et dans le monde.

L'écriture collective de ce document et les très nombreuses rencontres qui ont émaillé ces deux années de préparation sont le gage d'**une proposition plurielle avec un point d'équilibre entre préservation du patrimoine et transmission/participation du public** en plein cœur d'une ville en profonde mutation. Ce projet s'appuie sur les collections et le bâtiment du musée d'Aquitaine en plaçant systématiquement les publics au cœur des actions entreprises.

Le Projet scientifique et culturel pose la question des trois territoires concernés, Bordeaux, l'Aquitaine et les relations avec d'autres continents. Le PSC propose une articulation entre ces trois échelles autour de la thématique des échanges en suivant deux fils conducteurs :

- L'histoire du site et du bâtiment (musée, université, lycée, couvent, tombeau présumé de Montaigne, fortification médiévale, peut-être nécropole romaine...) avec une capillarité entre l'histoire du site et celles du quartier, de la ville, de la région... où le système hydrographique joue un rôle considérable. La connaissance et la valorisation du bâtiment sont un axe fort du projet ;
- L'histoire des collections (provenance, conditions d'acquisition, usage originel, sens actuel).

Pour comprendre notre société bordelaise et aquitaine actuelle, nous posons deux postulats, deux évidences :

- Les identités de nos territoires se comprennent à travers l'histoire des échanges, hybridations, métissages, qui sont source de création, d'adaptation, de tensions.
- Les identités de nos territoires se lisent à travers une adaptation/relation entre l'homme et son milieu (bassin sédimentaire, réseau hydrographique, proximité de l'Océan et des Pyrénées...). Le musée peut s'appuyer sur une collection de 400 000 ans et sur les études relatives à l'archéologie et à l'histoire du littoral et des fleuves et rivières néo-aquitains.

Le PSC pose aussi la question de l'évolution administrative du territoire avec la création de la région Nouvelle-Aquitaine en 2016. Le musée ne possède pas ou peu de collections provenant de Poitou-Charentes ou de Limousin. Des musées d'histoire et de société existent sur ces territoires. C'est pour cela que nous proposons une expérimentation de relation entre collection/sites et territoires à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine en développant des partenariats avec les autres musées régionaux dans le cadre d'une politique de conventionnement avec la Région, les musées et villes partenaires de Bordeaux... On peut s'appuyer pour cela sur le comité de pilotage du musée, le comité scientifique et sur le réseau vivant des musées à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine. Quelles pistes ? La création de parcours patrimoniaux (Deuxième Guerre Mondiale, Montaigne ...) avec des collaborations multiples et des projets qui auront des répercussions sur les territoires concernés (itinérance d'œuvres, conférences, programmes de recherche, interventions auprès du public à Bordeaux et en dehors de Bordeaux, dans le cadre de conventions.

Le nom du musée

Nous proposons un cap qui est celui du titre du Projet scientifique et culturel « Un musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine ». Ce titre nous semble en adéquation avec ce que le musée d'Aquitaine est réellement. Nous proposons, dans un premier temps, de garder le nom de « musée d'Aquitaine » tant pour sa notoriété à Bordeaux et en région que pour le très bon retour de satisfaction que nous avons du public. Nous sommes conscients que le nom n'est plus forcément adapté au repositionnement en tant que musée d'histoire de ville et musée de civilisation et la dénomination de la nouvelle région pose question. Nous pensons, avec notre comité scientifique, que nous devons dans un premier temps, conserver le nom de musée d'Aquitaine avant le lancement éventuel d'un vaste projet de rénovation du bâtiment de 29 000 m² dont 60 % sont aujourd'hui occupés par des réserves en plein cœur de ville, pour 1,4 million d'objets, pour présenter des sections muséographiques invisibles ou presque (Égypte ancienne, ethnographie régionale, collections extra européennes) et deux musées fermés au public (Goupil et Jean Moulin).

Les réserves archéologiques externes mutualisées

C'est la mère de toutes les batailles. Il est nécessaire de libérer des espaces dans le bâtiment du musée pour rendre accessibles tous les projets et collections évoqués ci-dessus. Une étude de faisabilité est en cours pour la création de réserves archéologiques mutualisées en réunissant les besoins de la DRAC (Service régional archéologique, Conservation Régionale des Monuments historiques), les besoins de la métropole (service archéologique) et les besoins du musée d'Aquitaine pour une réponse partagée et concertée, en lien avec les universités de Bordeaux en termes de conservation, d'étude et de valorisation.

Que retenir ? La volonté de développer un musée à dimension atlantique et d'envergure nationale où le thème des échanges et de la relation est illustré par les témoins matériels que sont les collections. Offrir au public un espace de culture, de plaisir et de convivialité dans un bâtiment à haute valeur patrimoniale en plein cœur de Bordeaux. S'appuyer sur l'histoire et l'esprit des lieux pour proposer une offre culturelle diversifiée, pertinente et complémentaire. La présence ancienne des deux universités dans le Palais des Facultés, d'un ancien blockhaus allemand de la Deuxième Guerre mondiale, de l'appartement du bibliothécaire de la seconde moitié du XIX^e siècle ou encore du tombeau présumé de Montaigne sont porteurs de sens et de symboles pour la réouverture du musée d'Aquitaine avec de nouvelles sections muséographiques, du Centre National Jean Moulin et du musée Goupil.

Il s'agit de repositionner le musée comme **un musée d'histoire de ville** en fonctionnant par cercles concentriques : le sous-sol du musée, son quartier, sa cité, la métropole, le département, la région et les relations avec le reste du monde. Il s'agira d'affirmer une dimension écologique de ce musée tant dans les thèmes abordés (les rapports entre l'homme, la plante et l'animal) que dans la création d'un jardin atlantique, les pratiques de l'équipe du musée, la prise en compte de la transition climatique et énergétique. L'objectif prioritaire est de proposer **un musée citoyen et hospitalier**, ouvert au plus grand nombre, aux enfants comme aux adultes, à ceux qui en sont le plus exclus, un musée s'inscrivant dans un idéal de démocratisation mais aussi d'émancipation, qui donne des clés de lecture pour comprendre notre cité et notre société et invite sans cesse au décloisonnement, à l'échange et au débat.

Ce musée du Nous, avec une volonté d'ouverture, d'interculturalité qui s'inscrit dans une démarche participative, incarnera le musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine.

Crédits et remerciements

Un musée-monde, de Bordeaux et d'Aquitaine

Projet scientifique et culturel du musée d'Aquitaine pour la période 2020/2025

Direction : Laurent Védrine

Coordination : Katia Kukawka, Alice Dauga, Marina Pangrazi

Rédaction : Régine Bigorne, Marion Blanchet, Christian Block, Carole Brandely, Nicolas Caraty, Nicolas Charrié, Philippe Chauveau-Vindrinet, Delphine Cheignon, Alice Dauga, Cécile Dumas, Geneviève Dupuis-Sabron, Sophie Fontan, Myriam Fontanet, Marie-Christine Hervé, Isabelle Hoarau, Jean-Marie Kabrane, Katia Kukawka, Stéphane Lormeau, Paul Matharan, Vincent Mistrot, Marina Pangrazi, Géraldine Roesch, Sophie Rolland, Éliette Sauvan, Laurent Védrine, Anne Ziégélé.

Avec la contribution de toutes les équipes du musée aux séminaires et ateliers organisés depuis janvier 2018.

Mise en page et illustrations : Michel Porte-Petit

Crédits photographiques : Lysiane Gauthier, Anaïs Sibelait, Alice Dauga, Frédéric Deval, Benjamin Regnier, Guy Talazac.

Le musée remercie :

Les collègues de la Direction générale des Affaires Culturelles pour leur implication dans la mise en œuvre du Projet scientifique et culturel

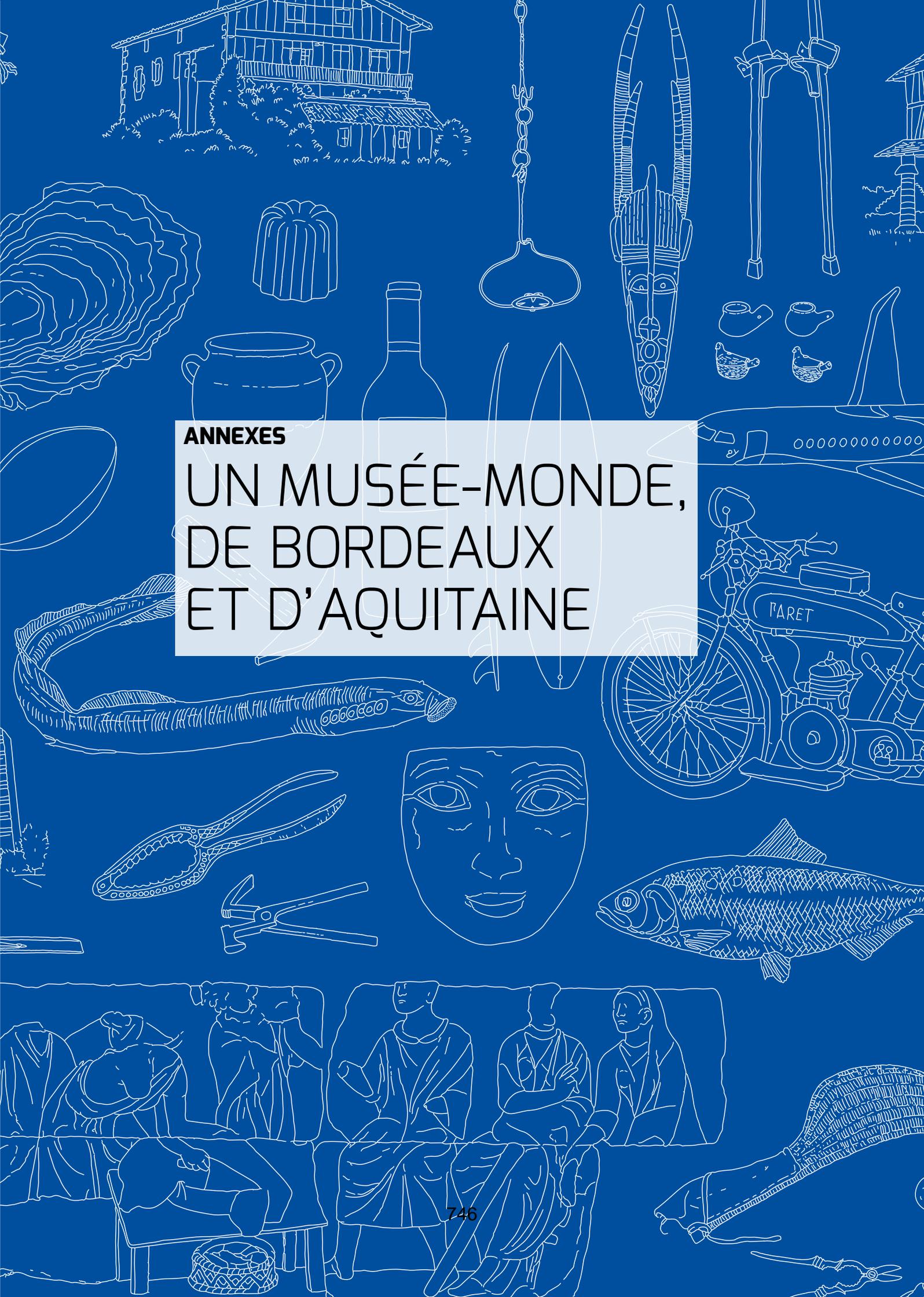
L'équipe de coaching de Bordeaux Métropole pilotée par Laurence Rosazza-Riz

La Direction des bâtiments de Bordeaux Métropole pour son accompagnement

Les membres du comité scientifique du musée d'Aquitaine pour leurs apports et leur soutien

*« À Bordeaux, nous pouvons sortir sans but, assurés d'aboutir
à une merveille. »*

François Mauriac (1885-1970)



ANNEXES

UN MUSÉE-MONDE, DE BORDEAUX ET D'AQUITAINE

SOMMAIRE DES ANNEXES

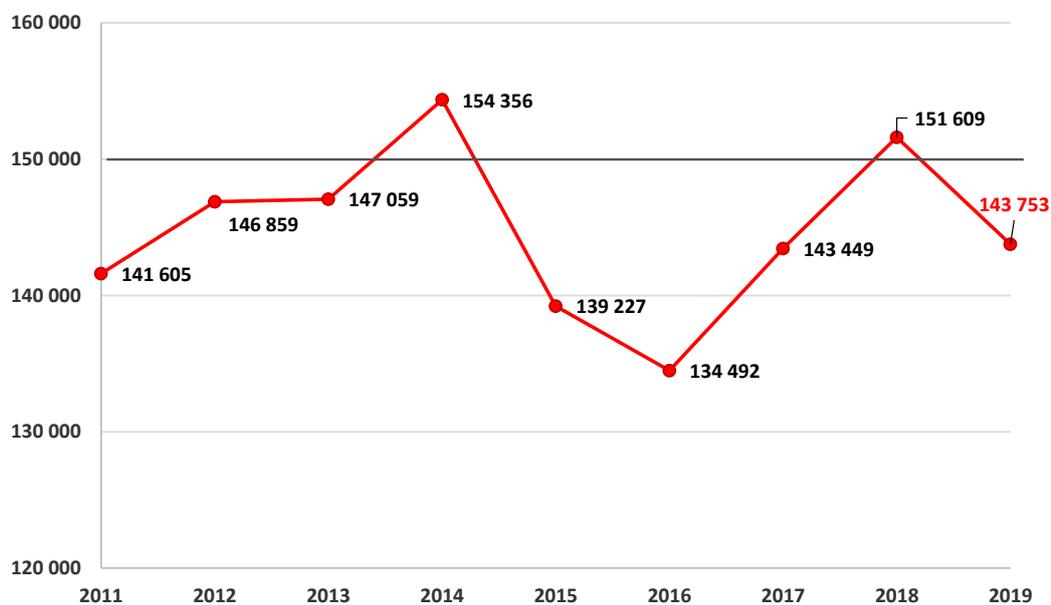
1. Publics	171
1.1. Dépliant du musée	172
1.2. Fréquentation et profils des visiteurs	173
2. Collections	177
2.1. Expositions	178
2.2. Rencontres scientifiques	179
2.3. Publications	181
2.4. Bilan des acquisitions 2011-2018 et détail des acquisitions 2017-2018	182
2.5. Bilan des restaurations 2011-2017 et détail des restaurations 2016-2017	185
2.6. Prêts et emprunts d'œuvres 2014-2018	186
2.7. Comité scientifique	187
2.8. Partenariats internationaux	210
2.9. Plan de récolement décennal	211
3. Bâtiment	219
3.1. Plan niveau 1	220
3.2. Plan niveau 2	221
3.3. Plan niveau 3	222
3.4. Plan niveau 4	223
3.5. Plan niveaux 5-6	224
4. Fonctionnement	225
4.1. Organigramme	226
4.2. Effectif permanent	227
4.3. Budget de fonctionnement	228
4.4. Évolution des recettes du musée (billetterie et boutique)	229
4.5. Boutique	230
4.6. Évolution du mécénat depuis 2013	231
5. Actions transversales	233
5.1. Le développement durable	234
5.2. Le musée déconfiné	243

Publicis

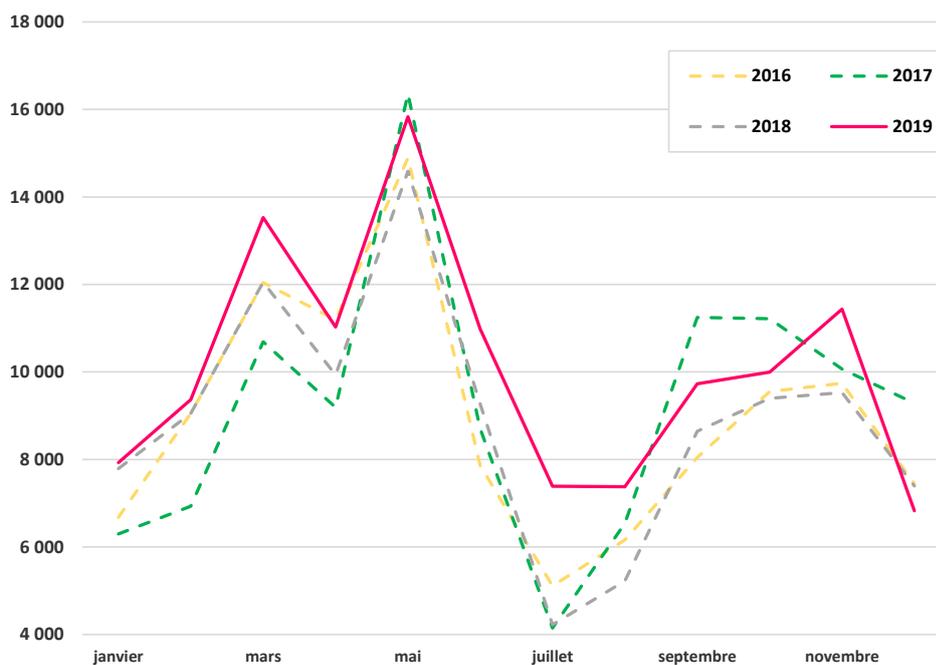


1.2. Fréquentation et profils des visiteurs

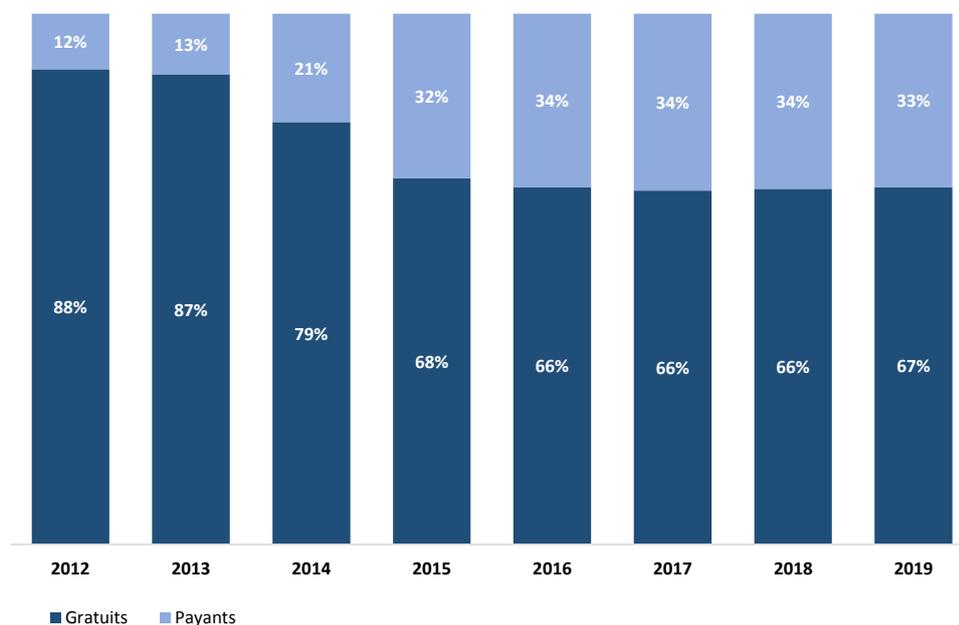
Évolution de la fréquentation annuelle du musée, 2012-2019



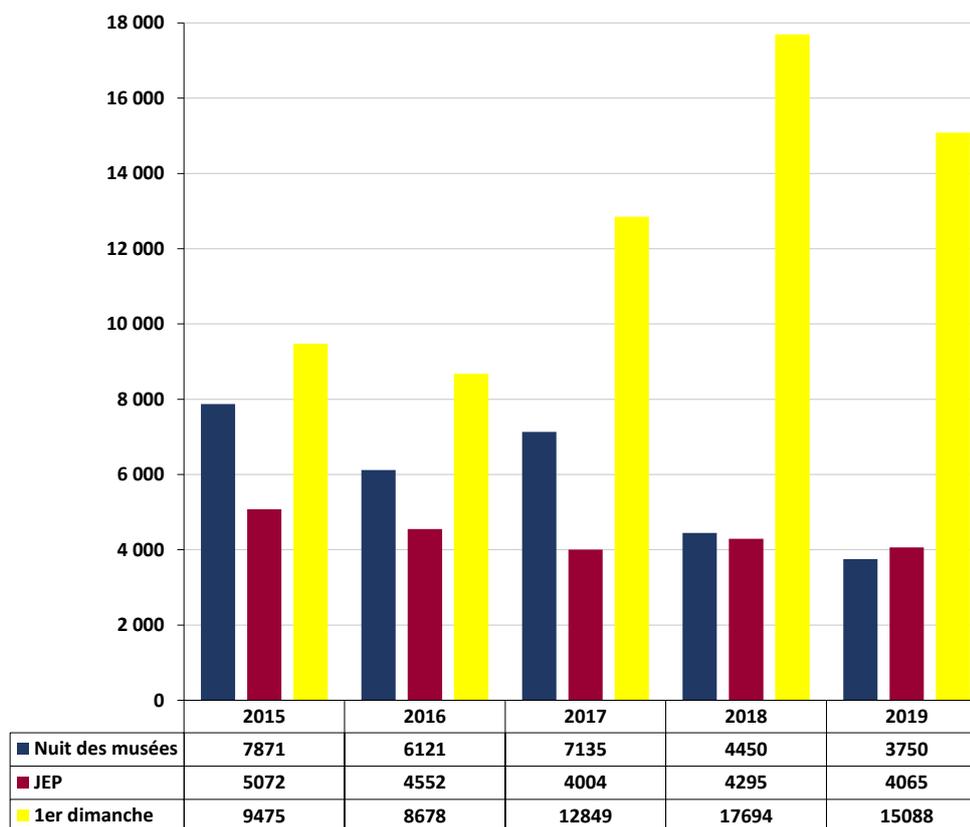
Évolution de la fréquentation mensuelle du parcours « 400 000 ans d'histoire(s) », 2016-2019



Une baisse notable de la part des exonérations depuis 2014

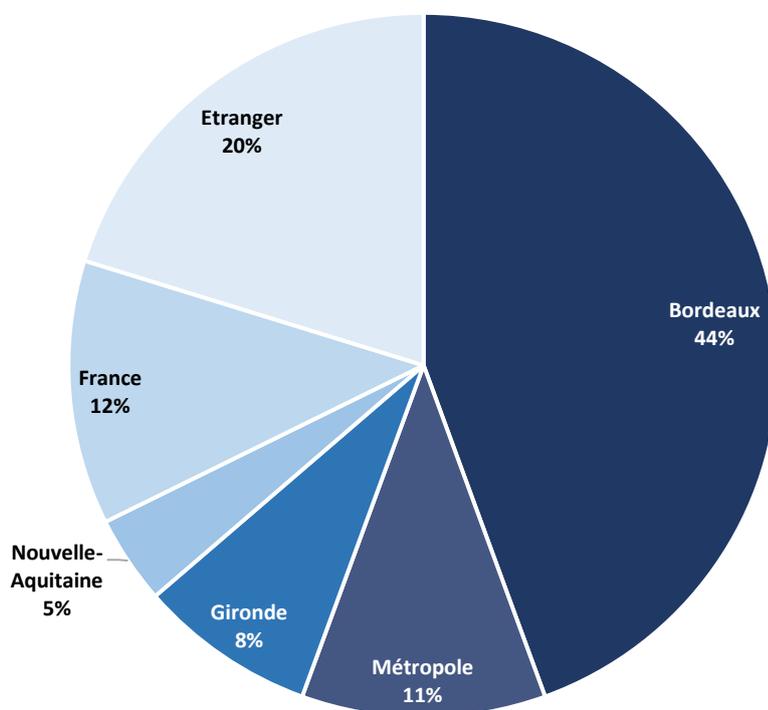


Fréquentation de la Nuit des musées, des Journées européennes du patrimoine et des premiers dimanches gratuits, 2015-2019

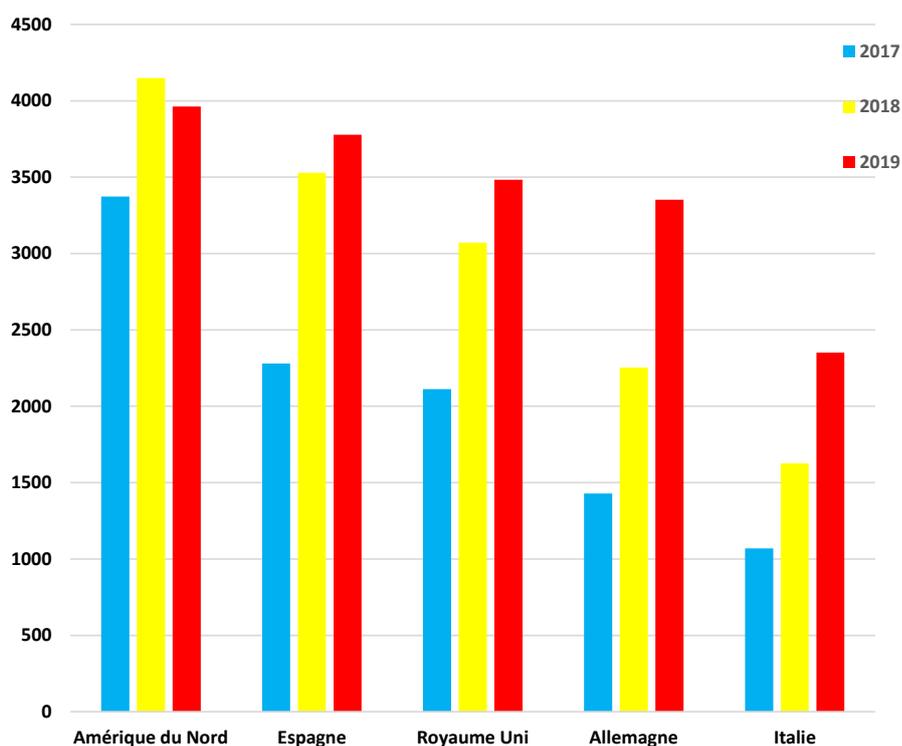


753

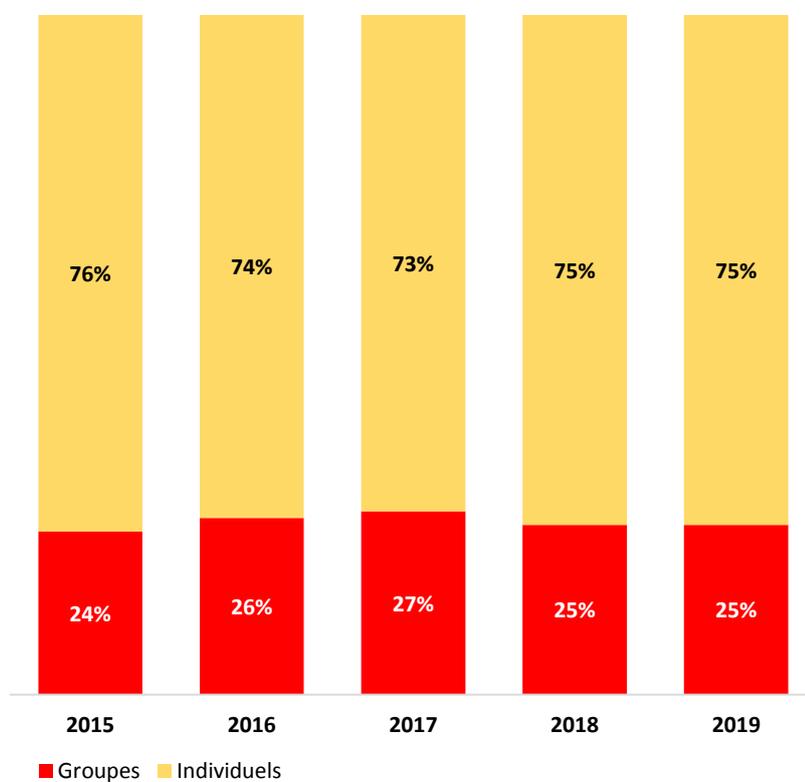
Des visiteurs principalement originaires de la métropole bordelaise (données 2019)



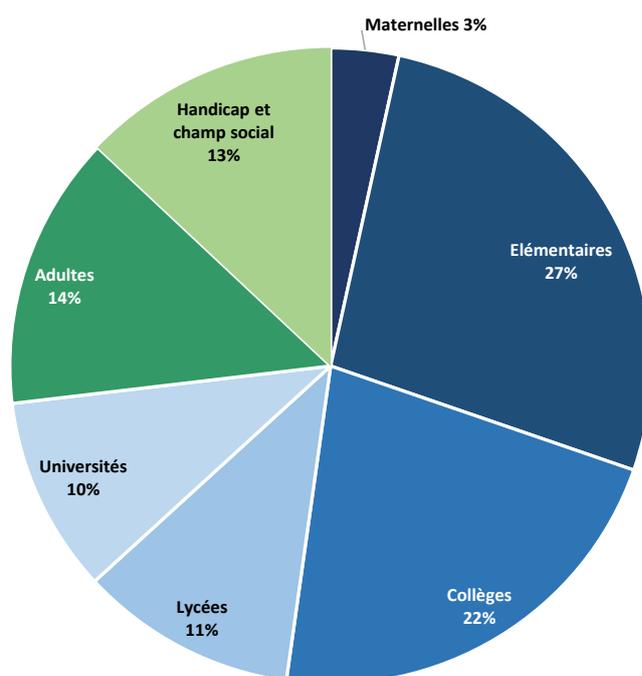
Fréquentation touristique : les cinq nationalités les plus représentées après la France, 2016-2019



La part des groupes dans la fréquentation du musée



Profils des groupes accueillis en 2019



Collections



2.1. Expositions

Périodes	Expositions	Précisions
11 mars - 8 juin	Hommage à Victor Louis et Pierre Lacour	Espace Goupil, exposition de l'association des Amis du musée d'Aquitaine
10 mai - 31 août	Marielle Plaisir. Les commodités de la conversation	Espace « ancienne librairie », en partenariat avec MC2A - Migrations culturelles Aquitaine Afriques
27 juin - 28 octobre	Chicano Dream. La collection Cheech Marin (1980-2010)	Espace Aquitaine, dans le cadre de 50 ans du jumelage Bordeaux-Los Angeles
28 août - 31 mai 2015	La Libération de Bordeaux	Centre Jean Moulin
2014 25 septembre - 26 octobre	A contre allées	Espace Goupil, restitution d'un projet photographique coordonné par C. Goussard pour l'association RUELLE - Relais Urbain d'Echanges et de Lutte contre L'Exploitation
3 novembre - 7 décembre	Des femmes, un vestiaire, un musée. Les manteaux à histoires	Espace Goupil, restitution des travaux réalisés dans le cadre d'ateliers de pratique artistique organisés par l'association Promofemmes
15 novembre - 1er février 2015	Patagonia - Peintures, encre et dessins de Laurent Chiffolleau	Espace Goupil, dans le cadre des Bons Baisers de Patagonie
24 novembre - 22 février 2015	Les classes moyennes en Afrique. Sciences sociales et photographie	Espace Aquitaine, en partenariat avec le laboratoire de recherche Les Afriques dans le monde (Sciences Po Bordeaux)
30 janvier - 30 mars	Itsas Begia. Regards sur le patrimoine maritime basque	Espace « ancienne librairie », photographies anciennes du musée d'Aquitaine et de l'Atelier Konarzewski
10 février - 31 mai	Les narrations de l'absence	Rez-de-chaussée du parcours des collections, en partenariat avec le FRAC Aquitaine
30 mars - 5 juin	Hayastan. Pensées d'Arménie - Photographies de Gaëlle Hamalian-Testud	Espace Goupil, dans le cadre des Bons Baisers d'Arménie
2015 13 avril - 31 octobre	Félix Arnaudin, le guetteur mélancolique. Œuvre photographique (1874-1921)	Espace Aquitaine
13 oct. - 17 janvier 2016 (musée) 13 oct. - 2 oct. 2016 (C. Jean Moulin)	Propagande ! Affiches en temps de guerre (1914-1918 et 1939-1945)	Espace « ancienne librairie » et Centre Jean Moulin
21 novembre - 10 janvier 2016	Hikari. Regards croisés sur le Japon - Photographies de Ferrante Ferranti	Espace Goupil, dans le cadre du festival Arts et Sciences de l'Université de Bordeaux
11 décembre - 6 mars 2016	Colombie, la guerre que nous n'avons pas vue	Espace Aquitaine, en partenariat avec la fondation Puntos de Encuentro (Bogota)
26 janvier - 27 mars	A force de vies faites de murs - Photographies de Bruce Milpied	Espace Goupil
6 février - 6 mars	L'art pour le savoir. L'université dévoile ses collections	Espace « ancienne librairie », exposition montée par les étudiants du master Patrimoine et musées de l'université Bordeaux-Montaigne
10 mai - 20 septembre	L'or des Akan, un peuple africain au cœur du commerce mondial (XV ^e -XIX ^e siècle)	Espace « ancienne librairie »
2016 9 juin - 30 octobre	Football, à la limite du hors-jeu	Espace Aquitaine
14 septembre - 16 octobre	Champ libre, de la détention à une collection	Espace Goupil, restitution d'un projet artistique mené à la maison d'arrêt de Gradignan
14 octobre - 31 décembre	El Maghreb. Retours au pays de mon père - Photographies de Malik Nejmi	Espace « ancienne librairie », dans le cadre des Bons Baisers du Maroc
13 décembre - 30 avril 2017	Tromelin, l'île des esclaves oubliés	Espace Aquitaine, adaptation de l'exposition conçue par le musée d'histoire de Nantes et l'Inrap
31 janvier - 30 avril	Vous me voyez ? De Ouaga à New York. Nouveaux regards sur Saint-Michel	Espace Goupil, restitution d'un projet artistique conduit par C. Goussard et C. Dabitch dans un quartier de Bordeaux. En partenariat avec Alifs (Bordeaux) et Trajectoires (Paris)
2017 27 juin - 4 mars 2018	L'archéologie à Grande Vitesse. 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux	Espace Aquitaine, en coproduction avec SNCF Réseau et LISEA
22 juillet - 6 décembre	1917. Voilà les Américains !	Centre Jean Moulin
18 novembre - 28 janvier 2018	ViDiMO SE - Photographies de João Garcia	Espace Goupil, dans le cadre des Bons Baisers des Balkans
29 mai - 2 décembre	Jack London dans les mers du Sud	Espace Aquitaine, adaptation de l'exposition conçue par le musée d'histoire de Marseille
2018 28 novembre - 3 février 2019	Refuges - Photographies de Leila Sadel	Espace Goupil, restitution d'une commande réalisée dans le cadre du programme de recherche PASSFRONT (UPPA - Rahmi - Musée d'Aquitaine)
2019 19 juin - 5 janvier 2020	La déferlante surf	Espace Aquitaine

2.2. Rencontres scientifiques

Date	Intitulés des colloques et journées d'étude	Organisation	
22-23 janvier	« Commémoration du 70 ^{ème} anniversaire des rafles à Bordeaux » - Colloque consacré à la radicalisation des persécutions antisémites en France de l'automne 1943 au printemps 1944	Musée d'Aquitaine/Centre National Jean Moulin	
31-mars	« L'empreinte du religieux dans l'espace public » - Colloque	Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique d'Aquitaine (I.S.F.E.C.)	
2014	16-oct	Journée « Culture » / Semaine Digitale - Journée d'étude	Ville de Bordeaux dans le cadre de la Semaine Digitale
	07-nov	« L'acte de création au croisement de la littérature et des arts » - Journée d'étude	Association Permanences de la littérature /15e édition du festival de littérature et d'arts contemporains Ritournelles
	22-nov	« Auguste et l'Asie mineure » - Colloque	Ausonius, Université Bordeaux-Montaigne
	06-déc	« L'Art d'être ensemble : Femmes-Hommes, comment penser l'égalité ? » - Rencontres dédiées aux arts et aux sciences humaines	Acteurs du monde
	11-12 mai	« 5 ^e Rencontres Atlantiques. Engagisme et engagés au cœur des empires coloniaux : état des lieux et perspectives de recherche (XVII ^e -XXI ^e siècles) »	Musée d'Aquitaine/CNRS-CIRESC
9-11 octobre	« Vérité, justice, réparation : quel espoir pour l'Espagne ? » - Colloque transfrontalier consacré aux débats sur les crimes contre l'humanité du franquisme et sur l'application du droit universel en Espagne	Association Ay Carmela	
17-oct	« Jacques Chaban-Delmas » - Journée d'étude	Association des Amis de Jacques Chaban-Delmas	
2015	19-oct	« Permanence et renaissances des Antiquités » - Colloque dans le cadre des Journées de l'Association nationale des professeurs de langues anciennes	Arelabor
	19-20 novembre	« Objets frontière » - Colloque international	ANR Exogenèse /Université Bordeaux Montaigne
	21-nov	« La propagande en temps de guerre de Napoléon à nos jours » - Colloque dans le cadre de l'exposition « Propagande ! Affiches en temps de guerre »	Musée d'Aquitaine/Centre National Jean Moulin
	25-nov	« LaVeX. Langage, Vérité et eXactitude » - Colloque	Université de Bordeaux/CNRS
	10-11-12 décembre	« Vérités, réparations, réconciliations » - Colloque international associé à l'exposition « Colombie, la guerre que nous n'avons pas vue »	Musée d'Aquitaine/Université Bordeaux Montaigne/ESPE d'Aquitaine
26-27 mai	« Exposition(s) et média(s) : enjeux d'une dialectique actuelle » - Colloque de doctorants	Association REPLIC/École Doctorale de l'Université de Bordeaux/MICA/Centre François-Georges Pariset	
15-oct	« L'Amérique Andine : témoignages et interprétations des guerres d'indépendance »	Laboratoire Ameriber/Université Bordeaux Montaigne	
2016	20-21 octobre	« Défendre la mer à grande échelle : bases navales et infrastructures militaires (XIX ^e -XX ^e siècles) » - Colloque, 3e manifestation scientifique du programme « Patrimoine militaire »	Université Jean Jaurès Toulouse/Université Bordeaux Montaigne
	25-nov	Les inscriptions latines d'Aquitaine - Journée d'étude	Université Bordeaux-Montaigne/ CNRS-Ausonius
	18-janv	« Tromelin, l'île aux esclaves oubliés » - Journée d'étude dans le cadre de l'exposition	Musée d'Aquitaine/Université de Bordeaux/PACEA/GRAN
11-12 mai	« 6e Rencontres Atlantiques. Les traites transatlantiques et les systèmes esclavagistes au prisme des artistes contemporains »	Musée d'Aquitaine/CNRS-CIRESC	
2017	8-9 juin	« Passages et frontières en Aquitaine » - Colloque	UPPA, dans le cadre du projet de recherche « Passages et frontières en Aquitaine : lieux de transit et expériences migratoires (XIX ^e -XXI ^e siècles) »
	16-17 novembre	« 1914-1918. La société française en guerre. Nouveaux regards, nouvelles approches » - Colloque	Musée d'Aquitaine/Centre National Jean Moulin/Café historique
	12-avr	« Hommage au professeur Sory Camara (1939-2016) » - Journée d'étude	Musée d'Aquitaine/Faculté d'ethnologie de l'Université de Bordeaux
	24-mai	« Suivant nos camarades parisiens... Le mai 68 étudiant à Bordeaux » - Journée d'étude	Université Bordeaux Montaigne
2018	17-18 mai	« Pratiques artistiques et contemporaines d'Afrique ; formes et enjeux politiques » - Colloque	LAM Sciences Po Bordeaux
	10-oct	« Entre biologie et culture : mieux connaître nos ancêtres » - Journée d'étude dans le cadre de la Fête de la Science 2018	Musée d'Aquitaine/LaScArBx /PACEA
	8-9 nov	« Bordeaux et la Gironde, de l'armistice à la paix » - Journées d'étude dans le cadre des commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale	Musée d'Aquitaine/Centre National Jean Moulin/Sciences Po Bordeaux/GRETHA-Université de Bordeaux
	29-30 nov	« Penser la 'dégénérescence' : fascisme, arts et sciences sociales » - Colloque	Centre Jean Moulin/Centre Aquitain d'Histoire du Droit

2019

25-janv	« Résistances, génocide et libération des camps » - Journée d'étude	Rectorat de Bordeaux
08-févr	« Musée-tourisme: un cause commune » - Journée professionnelle de l'AGCCPF	Musée d'Aquitaine/AGCCPF
5 et 6 mars	« Les mondes juifs » - Colloque	Rectorat de Bordeaux
08-mars	« La Renaissance dans la pensée juridique contemporaine » - Journée d'étude	Université de Bordeaux
05-avr	« La transmission dans la Caraïbe » - Colloque international	Université Bordeaux Montaigne
9-10 mai	« 7 ^e Rencontres atlantiques. Musées, mémoires et collections : les sémiophores des traites et des esclavages ». Colloque international	Musée d'Aquitaine/CNRS-CIRESC
07-juin	« 52 ^e Congrès national des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur » APLAES - Journée d'étude interdisciplinaire	Université Bordeaux-Montaigne
9, 10 et 11 oct	« La Nouvelle-Aquitaine et les outre-mers : le métissage des cultures matérielles (XVIII ^e -XIX ^e siècles) - Colloque dans le cadre du programme NAOM	Université Bordeaux-Montaigne (CEMMC)/MSHA
15-oct	« Jouer W. E. B. Du Bois aujourd'hui » - Table ronde en ouverture du colloque de Paris	Musée d'Aquitaine/Université Bordeaux Montaigne/ Université de Chicago (Paris)
05-nov	« Surf, un sport sous liberté conditionnelle ? » - Journée d'étude dans le cadre de l'exposition « La déferlante surf »	Musée d'Aquitaine/MSHA
7 et 8 nov.	« Tout passe sauf le passé » - Journées d'étude sur la décolonisation des musées	Musée d'Aquitaine/Goethe-Institut Bruxelles
28-nov	« Surfing Across the Board. La culture surf en haut de la vague » - Colloque dans le cadre de l'exposition « La déferlante surf »	Musée d'Aquitaine/Ecole Polytechnique de Paris
13-déc	« Actualités de la recherche en Protohistoire dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne » - Journée d'étude	Musée d'Aquitaine/Fédération Aquitania

2.3. Publications

Date Liste des publications

- Revue des musées de France, 2014 n°2 : - *Sortie de messe de la chapelle Saint-Joseph de Bordeaux*, Jules de Verneuilh (inv.2013.2.1), don des Amis que musée d'Aquitaine. Notice de Geneviève Dupuis-Sabron - *Scène de charité sur la place des Quinconces à Bordeaux*, Louis Mathieu-Didier Guillaume (inv.2013.6.3), achat avec l'aide du FRAM Aquitaine. Notice de Geneviève Dupuis-Sabron
-
- 2014** BONTE, Catherine, COUSTET, Robert. *20 ans d'acquisitions : œuvres acquises par les Amis du musée d'Aquitaine et offertes au musée depuis la fondation de l'association 1993-2013*. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2014
- KUKAWKA, Katia. *Chicano Dream : la collection Cheech Marin (1980-2010) /* sous la direction de Katia Kukawka. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2014
- ABRAHAM, E., BESSOU, M., ZIEGLE A., [et al.] *Terahertz, X-ray and neutron computed tomography of an Eighteenth Dynasty Egyptian sealed pottery*. Berlin : Springer Verlag, 2014
- ARNAUDIN, Félix. *Œuvre photographique : 1874-1921*. Bordeaux : Confluences, 2015
-
- 2015** BARRY, Stéphane et LE BLAY Eric. *Propagande ! Affiches en temps de guerre : 1914-1918, 1939-1945*. Bordeaux : Memoring, 2015
- HUBERT, François [dir.] *Musée d'Aquitaine : voyage au cœur des collections*. Bordeaux, Ed. Sud-Ouest, 2015
- Revue des musées de France, 2016 n°2 : - *Fragment de couvercle de sarcophage* (inv. 2014.4.1), don de Marie-France, Marie-Josette et François Quéraud. Notice de Anne Zièglé - *Torque* (inv.2015.5.1), achat par préemption. Notice de Vincent Mistrot - *Crochet de châtelaine* (inv.2014.3.1), achat. Notice de Geneviève Dupuis-Sabron
-
- 2016** CRAPPIER, Jean-Jacques. *L'or des Akan : un peuple africain au cœur du commerce mondial, XV^e-XIX^e siècle*. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2016
- MATHARAN, Paul et CALLEDE, Jean-Paul. *Football : à la limite du hors-jeu*. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2016
- CHAUVEAU, Philippe. *Champ libre : de la détention à une collection*. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2016.- 64 p.
- GOUSSARD, Christophe et DABITCH, Christophe. *Vous me voyez ? De Ouaga à New York, nouveaux regards sur Saint-Michel*. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2017
- MAN, Nathalie. *Gloire à nos souvenirs*. Bordeaux : Musée d'Aquitaine, 2017.
- MISTROT, Vincent et HUET, Christel. *L'archéologie à grande vitesse, 50 sites fouillés entre Tours et Bordeaux*. Paris : Errance, 2017
- ZIEGLE, Anne [contrib.] *50 ans de protection du centre historique : du secteur sauvegardé au site patrimonial remarquable (1967-2017)* : livret d'exposition. - Bordeaux patrimoine mondial, 2017
- ZIEGLE, Anne. « La société archéologique de Bordeaux et le Musée d'Aquitaine » in. *Mois scientifique publié par l'Union des Sociétés savantes de Bordeaux*, Bordeaux, 2017
-
- 2017** KUKAWKA, Katia. « Museus, coleções etnográficas e a busca do diálogo intercultural » In : *Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi. Ciências Humanas*, v. 12, n. 3, set. -dez. 2017 p. 735-748.
- BARRY, Christophe et BLOCK, Christian. 1917 : *Voilà les Américains !* Bordeaux : Memoring, 2017
- HUBERT, François. « De nouveaux musées pour des territoires en crise ? L'exemple du musée d'Aquitaine. » In « *Métamorphoses des musées de société* ». Paris : La documentation française, 2017
- MISTROT, Vincent [contrib.] « Occupations magdaléniennes entre 20 000 et 15 000 cal BP dans le piémont pyrénéen : la séquence paléolithique du sondage 4 de la grotte de Laa 2 (Arudy, Pyrénées-Atlantiques) ». In : *Gallia préhistoire*, n°57, 2017, pp.65-126
- Revue des musées de France, 2018 n°2 : - *Dans le sillon*, Edmond-Ernest Chrétien (inv. 2016.2.1), don de l'association des Amis du musée d'Aquitaine. Notice de Geneviève Dupuis-Sabron - *Épée provenant du groupe de Castillon* (inv. 2016.1.1), achat avec le soutien des Amis du musée d'Aquitaine. Notice de Christian Block - *Vue du Palais Gallien*, attribuée à Pons-Emmanuel Ferréol Beauregard (inv. 2016.6.1), achat avec la participation du FRAM Aquitaine et de l'association des Amis du musée d'Aquitaine. Notice de Geneviève Dupuis-Sabron
-
- 2018** PIANTONI, Frédéric et KUKAWKA, Katia. « Photographier l'immigration : entre formalisme sémiologique et engagement social. Retour sur l'exposition itinérante « Migrants en Guyane » (2011-2012) ». In *Hommes et migrations*, n°1322, juillet-août-septembre 2018, pp.101-111
- HUBERT, François. « Le musée au cœur du conflit entre la mémoire et l'histoire ». In : *Revue du Philanthrope*, n°7, 2018 : « Les ports négriers et les mémoires de la traite et de l'esclavage »
- MATHARAN, Paul [dir.] *La déferlante surf*. Bordeaux : musée d'Aquitaine, 2019
-
- 2019** Bordeaux : les révélations de l'archéologie. *Dossiers d'archéologie*, n°395, septembre-octobre 2019
- PANGRAZI Marina, VÉDRINE Laurent, GHR, *Le musée d'Aquitaine et les héritiers*, en cours de publication.
-
- PUBLICATIONS DU MUSÉE GOUPIL**
-
- 2015** BIGORNE, Régine. « Alexis-Joseph Mazerolle et la maison Goupil : des images au service des arts ». In *Alexis-Joseph Mazerolle : itinéraire d'un grand décorateur*. Gand : Snoeck, 2015
-
- 2016** BIGORNE, Régine. « La maison Goupil à l'heure de l'anglophilie ». In *Quand les arts traversent la Manche : échanges et transferts franco-britanniques au XIX^e siècle*. Paris : H. Champion, 2016

2.4. Bilan des acquisitions 2011-2018 et détail des acquisitions 2017-2018

Acquisitions à titre onéreux								
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2008-2016
53 200 €	37 700 €	28 150 €	7 450 €	49 094 €	29 491 €	15 223 €	36 664 €	41 997 €

Dons et legs								
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2008-2016
18 300 €	11 300 €	10 000 €	107 500 €	38 400 €	7 902 €	0 €	66 868 €	36 089 €

Récapitulatif des acquisitions d'œuvres 2017-2018					
Musée	Œuvre	Tiers	Année	Acquisitions à titre onéreux	Dons et legs, valorisation de mécénat
Musée d'Aquitaine	2 avions de Busset	Artprecium	2017	953,00 €	
Musée d'Aquitaine	Différentes maquettes caserne Ginko echoppes	Artemélioration	2017	5 650,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette pinasse type greenboat	Cochet, Pierre	2017	4 000,00 €	
Musée d'Aquitaine	Thonier <i>Le Marinela</i>	Cochet, Pierre	2017	2 310,00 €	
Musée d'Aquitaine	Thonier <i>Le Marinela</i>	Ondicola, Christian	2017	2 310,00 €	
Musée d'Aquitaine	Didier Lapene, 2 peintures	Lapene, Didier	2018	8 601,00 €	
Musée d'Aquitaine	Affiche <i>Arcachon, ville d'hiver, ville d'été</i>	Briscadieu Bordeaux, maison de ventes aux enchères	2018	2 684,00 €	
Musée d'Aquitaine	Affiche <i>La grande dune, Pyla-sur-Mer</i>	Briscadieu Bordeaux, maison de ventes aux enchères	2018	2 684,00 €	
Musée d'Aquitaine	Projet de diplôme pour l'exposition maritime de 1907	Horizon Chimérique	2018	8 000,00 €	
Musée d'Aquitaine	Planche de surf de la maison Barland à Bayonne, 1964	Guédon, Jean-Pierre	2018	1 500,00 €	
Musée d'Aquitaine	Planche de surf fabriquée par David Charbonnel, 2018	Swop surfboards	2018	1 380,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette de la caserne des pompiers de la Benaugue	Armélioration	2018	800,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette de l'éco-quartier Ginko	Armélioration	2018	1 000,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette de la maison Girolle	Armélioration	2018	500,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette de la maison Boulon de Michel Pétauud-Létang	Armélioration	2018	500,00 €	

Récapitulatif des acquisitions d'œuvres 2017-2018

Musée	Œuvre	Tiers	Année	Acquisitions à titre onéreux	Dons et legs, valorisation de mécénat
Musée d'Aquitaine	Maquette d'une maison de la cité Frugès	Armélioration	2018	210,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette de la passerelle de Tadashi Kawamata	Armélioration	2018	1 200,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette de séchoir à tabac	Armélioration	2018	700,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette d'Etxea basco-navarraise	Demange, Jean-François	2018	2 850,00 €	
Musée d'Aquitaine	Maquette d'une pinasse	Cochet, Pierre et Ondicola, Christian	2018	4 000,00 €	
Musée d'Aquitaine	Fifre	Talazac, Guy	2018	55,00 €	
Musée d'Aquitaine	Huile s/toile, Evêque de Bazas	Amis du musée d'Aquitaine	2018		9 326,00 €
Musée d'Aquitaine	31 documents d'archives, factures de commerçants, XVIII ^e -XIX ^e s.	Delauney, Jean-Claude	2018		310,00 €
Musée d'Aquitaine	Dessin pour Louis Peret, militaire de carrière, 1922	Famille Peret	2018		500,00 €
Musée d'Aquitaine	Motocyclette Faret	Amis du musée d'Aquitaine	2018		15 000,00 €
Musée d'Aquitaine	Maquette du quartier Amédée Saint-Germain	Bordeaux-Euratlantique	2018		8 280,00 €
Musée d'Aquitaine	Maquette projet Silva	Bordeaux-Euratlantique	2018		6 630,00 €
Musée d'Aquitaine	Échantillons de bois	Bordeaux-Euratlantique	2018		20,00 €
Musée d'Aquitaine	Étiquettes de vin	Baron Philippe de Rothschild	2018		800,00 €
Musée d'Aquitaine	Étiquettes de vin	Domaines Borie-Manoux	2018		40,00 €
Musée d'Aquitaine	Étiquettes de vin	Château Yquem	2018		15,00 €
Musée d'Aquitaine	Étiquettes de vin	Château Cos d'Estournel	2018		20,00 €
Musée d'Aquitaine	Étiquettes de vin	Château Pontet-Canet	2018		35,00 €
Musée d'Aquitaine	Étiquettes de vin	Château Calon Ségur	2018		30,00 €
Musée d'Aquitaine	Bouteille factice de cognac Tesseron	Cognac Tesseron	2018		10,00 €
Musée d'Aquitaine	Étiquettes de cognac	Cognac Tesseron	2018		60,00 €
Musée d'Aquitaine	Bouteille d'armagnac	Bureau national international de l'Armagnac	2018		115,00 €

Récapitulatif des acquisitions d'œuvres 2017-2018					
Musée	Œuvre	Tiers	Année	Acquisitions à titre onéreux	Dons et legs, valorisation de mécénat
Musée d'Aquitaine	Bouteille d'armagnac blanche	Bureau national international de l'Armagnac	2018		30,00 €
Musée d'Aquitaine	Bouteille d'armagnac et son étui	Bureau national international de l'Armagnac	2018		50,00 €
Musée d'Aquitaine	Barrique bordelaise 225 litres	Tonnellerie Sylvain	2018		800,00 €
Musée d'Aquitaine	Barrique bordelaise 350 litres	Tonnellerie Sylvain	2018		900,00 €
Musée d'Aquitaine	2 verres de dégustation Riedel	Boivert, Sylvain	2018		40,00 €
Musée d'Aquitaine	verre à cognac Riedel	Boivert, Sylvain	2018		23,00 €
Musée d'Aquitaine	Affiche Grands crus classés	Conseil des Grands Crus Classés du Médoc en 1855	2018		20,00 €
Musée d'Aquitaine	Carafe Spiegelau	Conseil des Grands Crus Classés du Médoc en 1855	2018		60,00 €
Musée d'Aquitaine	Caisse bois de 12 bouteilles (sans les bouteilles)	Conseil des Grands Crus Classés du Médoc en 1855	2018		220,00 €
Musée d'Aquitaine	Grande chistera et pelote	Gervais, Claude	2018		400,00 €
Musée d'Aquitaine	Couteau de Nontron	Coutellerie nontronnaise	2018		100,00 €
Musée d'Aquitaine	Moules à cannelés	Baillardran	2018		90,00 €
Musée d'Aquitaine	Skis avec bâtons et paire de lunettes	Tucoo Chala, Jean	2018		100,00 €
Musée d'Aquitaine	Espadrilles de danse basque	Gari Otamendi	2018		40,00 €
Musée d'Aquitaine	Maquette de train d'atterrissage d'Airbus A320	Safran Landing Systems	2018		1 120,00 €
Musée d'Aquitaine	Maquette d'Ariane 6	ArianeGroup	2018		15 100,00 €
Musée d'Aquitaine	Maquette de la sphère Laser Mégajoule	CEA/Cesta	2018		6 379,00 €
Musée d'Aquitaine	Plumes de palombes	Lacassagne, Elie	2018		5,00 €
Musée d'Aquitaine	6 outils de tonnelier	Tonnellerie Nadalié	2018		200,00 €

2.5. Bilan des restaurations 2011-2017 et détail des restaurations 2016-2017

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
18 559 €	45 244 €	7 332 €	60 210 €	9 393 €	26 817 €	37 317 €	0 €

Récapitulatif des restaurations d'œuvres 2016-2017					
Musée	Œuvre	Tiers	Année	Acquisitions à titre onéreux	Dons et legs, valorisation de mécénat
Musée d'Aquitaine	Restauration encadrement «Portrait Gabriel Henriques Raba»	Catalo Manuel Julie	2016	743,40 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration encadrement «Portrait Joseph Henriques Raba»	Catalo Manuel Julie	2016	1 889,40 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration encadrement «Portrait d'André Henriquez Raba»	Catalo Manuel Julie	2016	1 889,40 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration du portrait d'Antoine Raba dit Coudourne	Byer-Bayle Béatrice	2016	2 810,00 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration de 21 céramiques en terre cuite	Atelier Passé Recomposé	2016	3 150,00 €	730,00 €
Musée d'Aquitaine	Restauration du portrait de Gabriel Henriques Raba	Byer-Bayle Béatrice	2016	3 495,00 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration de 8 portraits de la famille Raba	Atelier Jaïs Camin	2016	12 840,00 €	7 517,00 €
Musée d'Aquitaine	Restauration Tableau <i>Cargaison navire la Minerve</i>	Perrault Cécile	2017	291,25 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration du portrait d'André Henriquez Raba	Byer-Bayle Béatrice	2017	560,00 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration du portrait de Joseph Enriquez Raba	Byer-Bayle Béatrice	2017	710,00 €	
Musée d'Aquitaine	Intervention sur œuvre <i>Rue Gallien</i>	Perrault Cécile	2017	1 467,50 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration d'un lot de 13 objets d'ethnographie	Leblanc Béatrice	2017	1 551,25 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration Maquette Voilier La Freda	Moreau	2017	2 760,00 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration du portrait d'André henriquez Raba	Byer-Bayle Béatrice	2017	2 800,00 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration Cuve à saumure - Tranche 1	Art Nucleart	2017	3 370,80 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration du portrait de Joseph Enriquez Raba	Byer-Bayle Béatrice	2017	3 550,00 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration Bois gorgés d'eau	Art Nucleart	2017	3 932,40 €	
Musée d'Aquitaine	Restauration Cuve à saumure - Tranche 2	Art Nucleart	2017	16 323,60 €	

2.6. Prêts et emprunts d'œuvres 2014-2018

Nombre d'œuvres prêtées	2014	2015	2016	2017	2018
A une autre institution de la Métropole	19	11	27	30	7
A une institution française hors Bordeaux Métropole	333	46	17	44	79
A une institution internationale	452	104	59	2	12
Total	804	161	103	76	98

Nombre d'œuvres empruntées	2014	2015	2016	2017	2018
A une autre institution de la Métropole	86	182	57	20	1
A une institution française hors Bordeaux Métropole	68	105	769	365	57
A des prêteurs privés ou à des artistes	0	0	0	20	35
A une institution internationale	122	58	231	0	6
Total	276	345	1 057	405	99

2.7. Comité scientifique

Groupe 1 Préhistoire - Protohistoire

Jean-Paul Demoule	professeur émérite	Panthéon Sorbonne / IUF	Protohistoire	archéologie, histoire de la recherche
Luc Detrain	archéologue	INRAP	Préhistoire	archéologie
Jacques Jaubert	professeur	Univ. de Bordeaux - PACEA LascarBx	Préhistoire	
Christophe Sireix	directeur	Service d'archéologie métropolitaine	Protohistoire, Antiquité	Archéologie

Groupe 2 Antiquité

Alain Bouet	enseignant chercheur	U Bordeaux-Montaigne - LascarBx - Ausonius	Antiquité romaine	Aquitaine
Milagros Navarro Caballero	chargé de recherche	CNRS - Ausonius/ Lascar Bx	Antiquité romaine	épigraphie, société et politique romaine
Xavier Charpentier	archéologue	Service régional de l'archéologie	toutes périodes	archéologie Bordeaux et Gironde
Catherine Petit-Aupert	historienne	U Bordeaux-Montaigne - LascarBx - Ausonius	Antiquité	Aquitaine rurale antique

Groupe 3 Moyen Age

Frédéric Boutouille	enseignant chercheur	U Bordeaux-Montaigne - LascarBx	Moyen Âge	histoire
Isabelle Cartron	enseignant chercheur	U Bordeaux-Montaigne - LascarBx	Méro / Moyen Âge	histoire
Sandrine Lavaud	enseignant chercheur	U Bordeaux-Montaigne - Ausonius - LascarBx	Moyen Âge	histoire Aquitaine
Markus Schlicht	chargé de recherche	CNRS - Ausonius/ Lascar Bx	Moyen Âge	architecture religieuse (Saint-André, Saint-Seurin)

Groupe 4 Période moderne

Patrick Boucheron	professeur	Collège de France	Moderne	histoire globale
Anne Marie Cocula	professeur émérite	U Bordeaux-Montaigne	Moderne	histoire de Bordeaux et Aquitaine
Laurent Coste	enseignant chercheur	U Michel de Montaigne	Moderne	histoire
Myriam Cottias	directrice de recherche	CNRS - CIRESC	Moderne	histoire
Jacques de Cauna	professeur émérite	CIRESC	Moderne	Antilles, économie, Gascogne
Céline Flory	chargée de recherche	CNRS - CIRESC - Mondes américains	Moderne / contemporaine	esclavage
Caroline Le Mao	enseignant chercheur	U Bordeaux-Montaigne	Moderne	histoire maritime

Réunion du Comité scientifique du musée d'Aquitaine

Mercredi 27 mars 2019

Présents

Comité scientifique : Alain Bouet – Frédéric Boutouille – Sophie Chave Dartoen – Jacques de Cauna – Xavier Charpentier – Laurent Coste – Myriam Cottias – Eric Cron – Jean-Paul Demoule – Luc Detrain – Laurent Dornel – Céline Flory – Claire Jacquet – Jacques Jaubert – Emmanuel Kasarhérou – Bernard Lachaise – Sandrine Lavaud – Corinne Marache – Milagros Navarro Caballero – Markus Schlicht – Christophe Sireix – Susana Soto – François Taliano-des-Garets – Laure Vallette

Musée : Laurent Védrine – Régine Bigorne – Marion Blanchet – Christian Block – Alice Dauga – Geneviève Dupuis-Sabron – Sophie Fontan – Myriam Fontanet – Katia Kukawka – Caroline Laugery – Paul Matharan – Vincent Mistrot – Marina Pangrazi – Sylvie Perez – Lucie Revellin – Anne Zieglé

Excusés

Patrick Boucheron – Isabelle Cartron – Anne-Marie Cocula – Dominique Darbon – Ghislaine Deymier – Frédéric Laux – Patrick Lavaud – Caroline Le Mao – Neil MacGregor – Catherine Petit-Aubert – Roland Pintat – Samuel Sidibé – Nanette Snoep – Agnès Vatican

Sommaire

Synthèses

Synthèse des réunions plénières	<i>p. 189</i>
Groupe 1 – Préhistoire et protohistoire	<i>p. 192</i>
Groupe 2 – Antiquité avec Anne Zieglé	<i>p. 195</i>
Groupe 3 – Moyen Âge	<i>p. 198</i>
Groupe 4 – Période moderne – 16-17e siècles	<i>p. 201</i>
Groupe 4 – Période moderne – 18e siècle	<i>p. 202</i>
Groupe 5 – Histoire contemporaine d'Aquitaine	<i>p. 204</i>
Groupe 6 – Histoire contemporaine extra-européenne	<i>p. 205</i>

Synthèse des réunions plénières

CR rédigé par Marina Pangrazi

La matinée débute par un rapide tour de table, auquel succèdent les présentations du précédent PSC et du pré-PSC 2020-2024. Questions des membres du comité scientifique, à l'issue de ces présentations :

- *Quid du musée Goupil et du Centre national Jean Moulin ?*

Réponse : le projet est d'imaginer trois entités distinctes dans le même bâtiment de l'ancien Palais des Facultés avec un comité scientifique spécifique à chacun. Ces deux musées sont fermés au public, le premier depuis une vingtaine d'années, le second depuis plus d'un an. Le PSC du MAQ va permettre de réfléchir aux résonances possibles entre les trois collections. La réouverture du CNJM est essentielle pour la présentation d'un pan de l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine.

- *Quid de la Nouvelle-Aquitaine au sein d'un « musée d'Aquitaine » municipal ?*

Réponse : Les collections d'origine du musée d'Aquitaine lors de sa création en 1987 provenaient de l'ancienne Aquitaine.

Pour la réalisation des espaces XXe-XXIe, Geneviève Dupuis-Sabron (commissaire de l'exposition) a choisi de traiter l'Aquitaine en évoquant très régulièrement la Nouvelle-Aquitaine. Les outils multimédias permettent d'élargir le discours à la nouvelle région.

C'est une interrogation réelle qui doit être posée et dont la question est ouverte aussi au comité scientifique. On suggère possible de traiter cette notion géographique/administrative selon les périodes et sujets abordés.

- *Inclure dans le conseil scientifique des représentants de musées de la nouvelle région ?*

Réponse : il existe un réseau des professionnels des musées de NAQ, les échanges sont réguliers. Pour éviter d'alourdir la composition du CS, il est privilégié plutôt d'utiliser ce réseau pour ces échanges inter-musées.

- *Travail avec la région Occitanie (histoire de la Guyenne) ?*

Réponse : oui, en fonction des problématiques de recherche.

- *Travail avec les universités de Nouvelle-Aquitaine ?*

Réponse : Le Musée collabore régulièrement avec les deux universités bordelaises et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Des contacts existent avec l'Université de La Rochelle. Il sera effectivement nécessaire d'associer les différentes universités de la NAQ (Poitiers, Limoges...) à nos réflexions.

Cela pose également **la question du nom**. Doit-il continuer à s'appeler musée d'Aquitaine ou voir son nom évoluer. La question sera posée au CS avec des propositions qui seront ensuite soumises à l'autorité de tutelle de la Ville de Bordeaux.

- *Quid de l'implication du comité scientifique dans la mise en valeur du discours : volet documentaire, horaires d'ouverture ?*

Les horaires d'ouverture sont actuellement en réflexion, en lien aussi avec la prochaine mandature municipale.

- *Quid d'un géographe dans le comité scientifique ?*

Réponse : Ghislaine Deymier a été conviée, mais absente aujourd'hui. Suggestion de rencontrer l'UMR Passages dont Sophie Chave Dartoen est membre.

Nécessité de ne pas « essentialiser » le discours.

- *Quid de la formation des groupes de travail ? Pourquoi avoir retenu un découpage chronologique plutôt que thématique ?*

Les groupes sont constitués par périodes, principalement parce que les espaces d'exposition permanents sont chronologiques. Parti pris aujourd'hui de temps pléniers pour échanger de façon transversale.

- *Quid des relations avec le Muséum d'histoire naturelle ?*

Réponse : Les relations sont bonnes. L'équipe du musée d'Aquitaine attend la réouverture pour réfléchir à des projets communs.

- *Quid de l'histoire des collections ? Constitution ? Restitutions ? Collectes ?*

Dimension essentielle de la documentation de ces objets. Aujourd'hui, dans la mesure du possible, leurs origines sont signalées sur les cartels. Expliquées également dans les salles Pré-protHistoire et extra-européennes. Suite au rapport commandé par Emmanuel Macron, nécessité de connaître la traçabilité des collections et d'ouvrir un dialogue notamment avec les musées africains. Notre collègue Samuel Sidibé, membre du CS, n'a pas pu être présent aujourd'hui.

- *Quid de l'espace ouvert au public ? La place du musée dans la cité ?*

Réponses : étude en cours pour la création d'une nouvelle réserve externalisée mutualisée accessible au public. Cela permettrait de libérer des milliers de m² dans le bâtiment du musée pour accueillir de nouveaux espaces d'exposition pour le public.

- Volonté d'un lieu de convivialité avec un point de restauration. Etude en cours

- Points lecture de bandes dessinées dans les espaces permanents mis en place depuis un mois pour prendre en compte les différents rythmes de visite et les attentes du public, notamment les enfants et adolescents.

De manière générale, la France reste en retard pour la prise en compte des publics et de leurs attentes des musées hors des offres d'exposition temporaire.

Exemple du Louvre-Lens d'une participation citoyenne lors de l'élaboration du programme culturel pluriannuel.

- *Quelle superficie est nécessaire, donc quel lieu pour présenter les collections (plus d'1,3 million de pièces) ?*

Réponse : le MAQ comprend près de 35 000 m². Une grande partie est utilisée en réserve. Le projet est de rendre externes ces réserves pour gagner de l'espace en plein cœur de ville.

Autres questions et remarques :

- Comment faire du musée un lieu ouvert sur la ville, un lieu dans la ville, qu'on fréquente sans nécessairement le visiter ?
- Quelle participation des citoyens et sous quelle forme ? Il faut intégrer les droits culturels à la réflexion sur l'usage du lieu.
- Importance de la notion de réseaux (exemple : les guerres de Religion, le réseau des villes de NAQ...).

Le comité scientifique se réunit de nouveau en plénière, à l'issue des ateliers organisés dans les espaces d'exposition et de réserve. On trouvera le compte rendu de chacun des six ateliers à la suite de la présente synthèse générale. Quelques éléments de synthèse communs à tous les groupes :

- Besoin d'humaniser le discours dans l'exposition, de donner des exemples, de ne pas traiter que des sujets en « macro » (pour l'esclavage par exemple).
- Besoin de contextualiser et d'illustrer par des cartes pour évoquer notamment les notions de réseaux, d'échanges (cf. les guerres de Religion, les protestants et les catholiques...).
- Montrer les évolutions, les phases de transition et de rupture : mettre plus en avant le Mésolithique avec le Sauveterrien, le Néolithique, l'Antiquité tardive, les évolutions du Moyen Âge sur près de mille ans, le passage entre esclavage, abolitions et colonisation...

- Importance du littoral et des fleuves et rivières dans l'occupation humaine et les échanges en Nouvelle Aquitaine : (littoral, fleuve et arrière-pays depuis le Néolithique a minima).
- Montrer l'importance des réseaux du territoire, manière moins monolithique de voir et de présenter l'histoire.
- Importance des collections dans les réserves : potentiel de recherche et chantiers de travail.
- L'histoire du lieu peut être un axe structurant du PSC : musée, universités dont les relations passées et présentes avec des pays de l'ancien Empire colonial français, couvent des Feuillants et tombeau de Montaigne... qui peut permettre de tisser des liens entre les différentes échelles du musée (locale, régionale, mondiale...) et les collections.
- La traçabilité des collections : leur origine, le contexte de leur venue à Bordeaux, les collectionneurs, les anciens musées, la résonance et le sens actuels de ces collections.

Suggestion d'une nouvelle réunion avant l'été dans la mesure des agendas de chacun

Préhistoire et Protohistoire

Présents : Vincent MISTROT Vincent (responsable d'atelier), Jean-Paul DEMOULE, Luc DETRAIN, Jacques JAUBERT, Christophe SIREIX

CR rédigé par Alice Dauga

Présentation par Vincent Mistrot des espaces d'exposition préhistorique et protohistorique

- Sol entièrement refait en 2013, en vue d'une rénovation du parcours vers 2025. Tests dans la muséographie avec budget 0 et peu de temps > toujours certains cartels inexistantes
- Une collection disparate, nait au XIXe siècle. Fonds ancien important, composé essentiellement d'objets isolés. Pas de fouilles récentes depuis 1980, aucun préventif à part le site de Lacoste (pas de place pour le stockage ici) > clairement un manque.
- Deux expositions temporaires : les Gaulois (46 000 visiteurs sur MAQ) et la LGV (23 000 visiteurs)

Visite des espaces

- **Entrée** : Vitrine de l'entrée à changer, ainsi que celle de la grotte des Brannes. Aménagement de l'espace des fac-similés à terminer ; présentation des chantiers « l'archéologie aujourd'hui » à MAJ : quel est le territoire à mettre en valeur (grand Sud-Ouest, de l'Espagne jusqu'à l'Oural ? Envisager des dépôts croisés ?). Dépendance des relations inter-musées. Question de la maquette d'un site de fouilles en Playmobil > souci de temps et budget.

- **Paléolithique ancien** et plateau historique : alléger les présentations. Problèmes de cartographie. Interrogations sur la pertinence de « 600 000 ans d'histoire »
- Achat du matériel vidéo en 2010, mais manque sur le Néolithique. Manques : em-branchements, habitats du quotidien.
- Succès des objets tactiles, chantiers 2019 : refaire les crânes et plaque fournie. A re-faire, sans l'homme de Cro-Magnon.
- **Paléolithique récent** : ambition d'une chronologie en hauteur avec gros chiffres et temps climatiques dans projet de rénovation.
- Problématique du fac-similé et de la copie : signalétique à améliorer nettement, peu de lisibilité sur les cartels. Les copies ne sont mises en vitrine que lors que les vrais objets sont en étude ou en restauration.
- Le Lascaux 2bis (années 1980, qui vient d'une exposition temporaire au Japon) n'a pas bougé, une salle a été faite pour parler de l'art pariétal. Proposition de récupérer des éléments des modules de Lascaux 3 dans grande opération de rénovation (éternel souci de manque de place).
- Grands espaces vides volontaires pour caser les scolaires, à terme rempli par grande vitrine.
- **Âge du feu** : problème de signalétique, montrer en évidence les fac-similés et cartels plus lisibles. Lampes à sortir des réserves.
- Vitrine grotte de Pair-non-Pair (objet phare : mise en avant de la flûte et du totem en forme de fossile par une petite signalétique > peu visible ?) : seule grotte ornée visi-table non-loin de Bordeaux. Souci sur l'art mobilier peu visible dans l'espace. Jamais eu le temps de finaliser. Vitrine de blocs sculptés sans sens, tellement pas de sens qu'elle n'a même pas de texte explicatif ; elle devrait partir sous Lascaux dès libération de l'équipe technique > libération de l'espace.
- **Néolithique** : début des maquettes et reconstitutions, la 2e salle comporte surtout des objets isolés. L'âge poli > essentiel pour parler défrichement. Tout a changé au-jour'd'hui à l'exception de la vitrine de la grotte des Brannes > nouvelle muséographie qui va être proposée par une étudiante. Les deux maquettes de l'espace sont les seuls éléments sur le préventif. Question de la provenance des collections et outils, suite à des dispersions, tris et dons. Eternel problème de place
- **Âge de bronze** : seulement des dépôts ou ramassages de surfaces. Céramiques : pièces isolées, seules pièces qui viennent du Nord de la nouvelle région.
- **Protohistoire** : certains dépôts qui devaient être là de manière temporaire sont en-core là, en attente de décisions politiques. Cette salle est un résumé de l'exposition sur les Gaulois en 2 parties : premier puis second âge du fer. Essentiellement des collections du site de Lacoste.
- Enfin une cartographie, mais aucun branchement : on parle de commerce, pas une pièce de monnaie. Evidentes possibilités d'amélioration des présentations : équilibre entre habitats et rites funéraires. Réflexion sur la réception d'une des pirogues du lac de Sanguinet. Epoque gauloise : on touche jusqu'à la limite du Limousin. Reconstitution de l'atelier du forgeron.
- Fin du parcours : fondation de Bordeaux, toute petite partie du matériel des fouilles préventives. Cartels provisoires de 2014 toujours en place, décollés.

► On est toujours dans de l'amélioration au jour le jour. Les trois salles sont rebaptisées, mix entre signalétique ancienne et actuelle ; débat sur « protohistoire ».

Discussion

- Absence de mention du Mésolithique pour montrer une vraie transition entre Paléolithique et Néolithique : un nouvel espace à aménager ? A voir dans les collections, envisager des dépôts croisés avec musées comme celui d'Agen. Manque de personnes contact et d'accessibilité des collections (musée du Périgord).
- Besoin d'un comité scientifique spécifique sur le paléolithique lors de la rénovation à venir.
- Pas de mention des migrations dans les salles > priorité cartographie (diffusion des matières premières au paléolithique par exemple). Conseil d'une fenêtre géographique cohérente : un grand quart sud-ouest allant jusqu'à Toulouse.
- Manque d'un aspect géo-morphologique sur l'Aquitaine, essentiel pour parler des ressources des populations > aménagement de l'ancien vestiaire, mais besoin de montrer les mouvements de climat et des traits de côtes. Montrer l'évolution du paysage a un temps été évoqué par la présentation d'une carotte de tourbe.
- Montrer la faune et la flore dans le contexte de l'évolution climatique en Aquitaine

*Visite des réserves : **MANQUE DE TEMPS ET DE PLACE***

- Locaux pas adaptés à conservation des métaux et au rangement
- Locaux pas conçus pour réception des chercheurs
- Déménagement des réserves sur La Palu > nouveaux espaces du 3e plateau pour exposition, même surface qu'au second niveau. Bâtiment fatigué, mais avec un potentiel *immense* (*ouverture terrasse rooftop*). *Paradoxe aujourd'hui : plus d'ouverture sur la ville !*
- *Partisan de faire une réserve d'archéologie plutôt que de tout répartir : besoins estimés à 10 000 m². Etude de retours d'expérience de réserves mutualisées (Chambéry, Metz, Valence).*
- *Bâtiment en besoin de rénovation (infiltrations)*
- *Salle du fond : avant 2006, collection de M. Lalanne (carnets d'excursion, inventaires, manuscrits). Aujourd'hui, essentiellement du Laussel. Classés par site ou par fonds, beaucoup de vrac.*
- *Salle de l'ancien observatoire : anciennement entièrement des dépôts (Boury, Université de Nancy). Réserves du musée de Soulac. Faire trier les caisses à poissons de ramassages sur le site de Montségur par des étudiants ? Une partie du fonds ancien de l'Université.*
- *En plus de ces réserves, deux dans les sous-sols du musée (collections Michel Sireix et Lenoir) sur âge de fer, moins bien rangé.*
- *Infiltrations dans la salle de gauche de la première salle des réserves, même si amélioration.*
- *Ouverture des collections à tout type d'étude, un seul refus de prélèvement depuis dix ans.*

- Amener des étudiants pour contribuer aux inventaires et recollement, cahier des charges du mémoire préparé par le conservateur en chef > besoin d'une entrée récolement indispensable. Envisager des appels à projet avec universités pour étudiants post-doctorat ? (exemple de Marseille)

Restitution en plénière

- Géographie et cartographie : focus sur un quart sud-ouest, mettant en valeur les objets de nos collections, partir sur des dépôts croisés plutôt que des acquisitions en tant que telles. Insister sur le trait de côte. Aborder les ressources en Aquitaine.
- Un potentiel inexploité par rapport à l'archéologie préventive.
- Réserves : étude de certains sites archéologiques pour identifier les points forts des collections, envisager partenariats avec universités et laboratoires de recherche. Nécessité d'un regard d'ensemble et précis sur préhistoire et protohistoire.
- Le fonds Laussel doit être le joyau de la première évocation.
- Ce qui choque : la fin des chasseurs-cueilleurs du Mésolithique très peu représentée, une période en mouvement avec beaucoup de recherche et survolée. Sites sur la côte (Andernos) et mouvements de populations à mettre en valeur > une entrée importante à jouer.
- ▶ Quid de la préhistoire girondine ?
- Lascaux 2bis : à redéployer intelligemment
- Muséographie modèle des musées de Nemours, Orniac (musées de préhistoire régionale). Importance de la mise en scène moderne
- Passage inexploité de l'âge du fer à la période gallo-romaine.

Antiquité

*Présents : Anne ZIEGLE (responsable d'atelier), Alain BOUET, Xavier CHARPENTIER, Milagros NAVARRO CABALLERO,
CR rédigé par Lucie Revellin*

Première salle

I - Notions à aborder

Consacrer ce premier espace au thème de la **vie publique** (*port et architecture*)

- ▶ Introduire la période par trois cartes : Empire romain, puis Aquitaine du Haut-Empire, enfin zoom sur la cité des Bituriges Vivisques (actuellement : panneau de salle sur les Bituriges Vivisques trop abstrait pour le grand public)
- ▶ Compléter par une maquette montrant l'explosion urbaine du Haut-Empire

- ▶ Situer les œuvres/la ville grâce à des vues de Jean-Claude Golvin, éventuellement à numériser sur une borne (offrant alors un espace pour clarifier la part d'interprétation de ces aquarelles)
- ▶ Dès le début, parler du bassin portuaire, évoquer la structure du port dès cette salle (port intérieur, routes et voies)

Après 30 ans, le rempart et sa scénographie gardent leur effet spectaculaire : garder le rempart

- ▶ Valoriser la scénographie du rempart par une borne numérique interactive zoomable (//Lacour au XVIIIe ou les toiles de l'Athénée pour les salles XXe-XXIe), qui explicitera notamment la question des fac-similés, la provenance des œuvres, leur fonction (par ex. culturelle et sociétale pour les dendrophores), et l'aspect historiographique, avec explication de la scénographie inspirée de la gravure de Léo Drouyn de 1868.
- ▶ Peut-être idéalement débiter la section Antiquité par le rempart d'après Léo Drouyn, déplacé à l'entrée (pour articuler l'espace d'exposition ainsi : l'historiographie de Bordeaux antique, puis la vision actuelle de la cité dans les salles suivantes)

II - Propositions d'œuvres

- > Remarque générale : privilégier les œuvres porteuses d'un discours.
- > Ne plus présenter la grande mosaïque (qui est à la limite privé/public, or cette salle reste consacrée à la vie publique) > gain de place
- > Port : peu d'objets (frises de l'aménagement des quais, bois du parking J. Jaurès, chenal d'accès). Rebond vers la question du littoral ? (sel, poix, vin)
- > Œuvres illustrant les complexes monumentaux publics retrouvés (spectacles, thermes, marché, et notables, empereurs, etc.). Regrouper les ensembles (rempart, Piliers de Tutelle, amphithéâtre du Palais Gallien).
- par exemple la stèle retraçant une carrière de négociant théâtral : inv. 60.1.80 à exposer vers l'amphithéâtre (après 212, Grec ou tout au moins ancien esclave) ILA 68
- entablement présentant la carrière d'un magister pagi et un acte probablement d'évergétisme : inv. 60.1.32 ILA 47
- rajouter des œuvres devant l'aquarelle de Bernède représentant C. de Mensignac découvrant le rempart, et l'inscription inv. 60.1.172 ILA 187
- canalisations en bois
- rajouter de l'architecture (corniches ? et chapiteaux en réserve), garder les piliers de tutelle

Salles suivantes

I - Notions à aborder

Répartir les thèmes comme suit :

- Habitat (le mobilier de la rue du Hâ pourrait être utilisé).
- Société (qui habite Bordeaux : commerce et artisanat, famille, classes sociales des habitants (médecin inv. 60.1.78 ILA 119), étrangers) (artisanat et cosmopolitisme découlant de l'activité portuaire) // article de J.-P. Bost, « *Bordeaux, ville cosmopolite sous le Haut-Empire romain* », Revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde, 2002, 1, 9-26.
- Religion, monde des morts
- Campagne (Gironde et Lot-et-Garonne, fouilles préventives récentes sur les agglomérations secondaires // réseaux de musées de Nouvelle-Aquitaine)
- Antiquité tardive

II - Propositions d'œuvres

> Société :

- stèle pour illustrer l'esclavage : inv. 60.1.324 ILA 90
- inscription avec un nom « snob » : inv. 60.1.192 ILA 233
- inscription avec un nom qui n'est pas de citoyen romain (gaulois ?) : inv. 60.1.234 ILA 93
- inscription avec une citoyenne romaine dont le fils n'est pas citoyen romain (lois maritales) : inv. 60.1.102 ILA 100
- inscription sur un monument funéraire de grande taille (architrave de mausolée), noms gaulois et père nommé Aquitanus : inv. 60.1.126 ILA 141 > **œuvre à sauver car pulvérulente, priorité !**

> Autres :

- inscription autour de Mercure présentée en salle difficilement abordable pour le public > à remplacer par ex voto à Mercure double face inv. 60.1.13 ILA 7
- cippes funéraires bipartites assemblées par agrafes : à expliquer par un cartel (ou matériellement en présentant un loculus ? Il n'existe pas de cippe avec sa partie enterrée de dimensions correspondantes)

Moyen Âge

Présents : Sophie FONTAN (responsable d'atelier), Frédéric BOUTOULLE, Sandrine LAVAUD, Markus SCHLICHT

Excusée : Isabelle Cartron

CR rédigé par Sylvie Perez

L'atelier se déroule dans les espaces d'expositions dédiés à la période médiévale, du Haut Moyen Âge au début de l'époque moderne, après avoir parcouru rapidement les espaces précédents du musée. Un court temps a été consacré à la visite des réserves lapidaires, il serait utile pour ces membres du comité scientifique de revoir, à une prochaine occasion, les collections médiévales conservées en réserves.

Au cours de ce premier atelier, des pistes d'améliorations ont été proposées par les membres du comité, tant sur la forme, que sur le fond, en situation de visite libre.

1. Les remarques sur la présentation des œuvres

Sur la présentation des œuvres et les explications données, plusieurs points ont été notés en rapport à une mise en situation de visite effectuée librement par le public.

a. Des textes de salles thématiques et chronologiques à produire

Au départ de la visite, la continuité de cheminement avec les salles précédentes manque de sens et ne marque pas la rupture historique des débuts du christianisme en occident. Un panneau d'explication et de contextualisation serait bienvenu dans cet espace.

Sur la parcours des objets phares, il faut amener le visiteur à comprendre en quoi les œuvres choisies sont des objets majeurs et significatifs de la collection.

b. Une nécessaire contextualisation

Les vitrines présentant les objets mérovingiens sont riches et variées mais difficiles de lecture, le renvoi aux cartels doit être facilité. Ces vitrines devront éventuellement être réaménagées et modernisées, et de petits écrans pourraient donner du sens à ces petits objets et en montrer les détails (loupe).

Une nécessaire contextualisation par la cartographie est soulignée, à commencer par la basilique Saint-Seurin et sa nécropole.

La représentation de différentes échelles géographiques est à envisager pour la compréhension du parcours proposé : l'occident chrétien, le duché, la ville. Il faut faire ressentir le changement d'échelle d'une salle à une autre, lorsqu'il s'agit d'évoquer Bordeaux ou de replacer dans leur contexte les découvertes archéologiques des sites en Gironde et en Aquitaine.

c. Faire transparaitre la fonctionnalité de l'objet plutôt qu'une approche esthétisante

Plusieurs expositions d'objets reposent, à première vue, sur un choix esthétique des ensembles. Là encore, donner à comprendre selon quelle logique les objets ont été choisis.

Une petite erreur s'est glissée dans le cartel des pichets, vitrine des objets du quotidien : la bière n'est pas consommée au Moyen Âge, mais il est possible qu'avec le vin, le pichet ait pu contenir de la pommade (cidre).

2. Remarques apportées sur la construction du discours

Une présentation préalable de l'articulation du discours historique est proposée aux membres du comité, à savoir :

1 LA CITE TERRESTRE

- 1.1 CEUX QUI PRIENT (5-6-20)
 - 1.1.1 Le clergé régulier
 - 1.1.2 Le clergé séculier
 - 1.1.3 Liturgie et sacrements (13-14-17-18)
- 1.2 CEUX QUI COMBATTENT (9-24-25)
 - 1.2.1 Seigneurs et seigneurie
 - 1.2.2 Chevalerie et féodo-vassalité
 - 1.2.3 L'idéal chevaleresque
- 1.3 CEUX QUI TRAVAILLENT (11-12)
 - 1.3.1 Le monde des campagnes
 - 1.3.2 Viticulture et vinification
 - 1.3.3 Les marchands
 - 1.3.4 La vie quotidienne
 - 1.3.5 Villes et campagnes
- 1.4 LA GUYENNE SOUS LES ROIS D'ANGLETERRE
 - 1.4.1 Aliénor d'Aquitaine
 - 1.4.2 La rivalité franco-anglaise (28) (dynastie Va-lois)
 - 1.4.3 Les bastides d'Aquitaine (10)
- 1.5 BORDEAUX MEDIEVAL
 - 1.5.1 Plan de la ville de Bordeaux
 - 1.5.2 Edifices et monuments
 - 1.5.3 Bordeaux durant la guerre de Cent ans

2 LA CITE CELESTE

- 2.1 LE PARADIS (3-4-7-19)
 - 2.1.1 Genèse et Trinité
 - 2.1.2 La part des Anges
 - 2.1.3 Vierge Marie et culte des Saints
- 2.2 DEVOTION ET PELERINAGE (21-22-23)
 - 2.2.1 Dédicaces paroissiales
 - 2.2.2 Les chemins de Saint-Jacques
 - 2.2.3 Les croisades
- 2.3 ENFER ET PURGATOIRE (15-16)
 - 2.3.1 Scènes infernales et gargouilles
 - 2.3.2 Musique profane et sacrée
 - 2.3.3 Purgatoire et Indulgence
- 2.4 ARCHITECTURE RELIGIEUSES ROMANE (26)
 - 2.4.1 L'art roman rural
 - 2.4.2 L'art roman bordelais et ses édifices
 - 2.4.3 La bible de pierre
- 2.5 ARCHITECTURE RELIGIEUSE GOTHIQUE
 - 2.5.1 Les édifices gothiques de Bordeaux
 - 2.5.2 Le Couvent des Grands Carmes

CONCLUSION

La Guyenne Française

1. Actualiser ou nuancer certaines notions

- La représentation de la société médiévale en trois ordres est un schéma qui n'a plus de réel fondement historique, même si elle continue à être enseignée dans le secondaire.
- La thématique du vin sera traitée différemment. Le retrait de la barrique datée de l'époque moderne, est prévu par le musée. Associer cette thématique aux chapiteaux « des vigneron » de la basilique Saint-Michel mérite d'être précisée dans le discours : la représentation de la vigne et des vigneron sur ces chapiteaux n'est pas un véritable témoin de la présence du vignoble dans ce quartier au Moyen Âge, mais se réfère avant tout à la symbolique chrétienne du vin, motif courant dans la sculpture de cette époque. Ces éléments lapidaires constituent néanmoins un support visuel intéressant pour introduire l'importance de l'économie viticole de la fin du Moyen Âge à Bordeaux. Il est possible d'envisager un complément à cette évocation graphique, issu par exemple de l'*imaginaria* des Rôles Gascons.
- Le film sur le palais de l'Ombrière (production Axyz) est à actualiser avec des plans plus récents (substituer les plans de Ch. Higounet par ceux de l'Atlas de Bordeaux), tout en signifiant plus largement l'histoire du palais ducal de Bordeaux, qui existait en premier lieu à Saint-Projet.

2. Début de réflexion sur une éventuelle restructuration du discours

En visite libre, la première salle donne à voir un ensemble d'objets très variés, assez hétéroclite. Spatialement, dans sa configuration, la salle n'invite pas à un cheminement logique de lecture entre les œuvres, alors même que le propos imaginé pour la visite est très structuré.

Par ailleurs, on note un manque de repères dans la chronologie, fondamentale pour aborder une période aussi longue de l'histoire. Par exemple, clergé et liturgie sont illustrés dès le début de la visite par des œuvres des XIVe et XVe siècles, pouvant produire une confusion chronologique pour le visiteur.

Certains manques apparaissent dans le discours. Montrer par exemple l'importance de la sculpture médiévale à Bordeaux, ville offrant une panoplie complète de portails sculptés allant du XIe au XVIe siècle.

Il est également nécessaire de redonner au visiteur l'idée de la place de Bordeaux comme ville médiévale, image bien souvent occultée dans l'imaginaire collectif par la ville de pierre du XVIIIe siècle.

Enfin la place des albâtres pour évoquer les relations de Bordeaux et de l'Angleterre pourrait être révisée dans l'espace, pour mieux être mis en valeur comme témoignages significatifs dont il reste relativement peu de traces matérielles outre-manche, en comparaison des ensembles présents dans la région bordelaise.

3. Repenser l'aménagement des certains espaces

Il convient de poursuivre et de partager la réflexion avec l'ensemble des membres de l'atelier, mais certains axes de structuration du discours sont avancés :

- En premier lieu, redonner son importance, en début de la visite, à la fondation des établissements monastiques et des abbayes des XIe et XIIe siècles, en corrélation avec la société aristocratique (gisants et plate-tombe).
- Donner à voir les représentations du pouvoir féodal à travers les exemples d'architectures castrales, des résidences seigneuriales aux castelnaux et châteaux.
- La deuxième salle pourrait accorder une plus large part aux villes et à leur structuration. Redonner de l'importance aux villes et cités, expliquer et illustrer le phénomène des bastides.
- Poursuivre la visite dans la troisième salle sur les établissements religieux de Bordeaux, le couvent des grands Carmes, expliquer le rôle des ordres mendiants, et terminer avec la reconstitution du cloître de Saint-André dans la cour intérieure.

Période moderne – 16e-17e siècles

Présents : Christian BLOCK (responsable d'atelier), Jacques de CAUNA, Laurent COSTE, Myriam COTTIAS, Eric CRON, Céline FLORY

CR rédigé par Marion Blanchet

En préambule, il est important de préciser que la composition de l'atelier entraînait un déséquilibre entre spécialistes du 18e et spécialistes des 16e-17e siècles, qui apparaissent dans la période moderne comme deux entités bien à part.

L'atelier se déroule dans les espaces d'exposition en cours de rénovation, prochainement intitulés « De l'humanisme à l'absolutisme ».

1. Présentation du projet des nouvelles salles « De l'humanisme à l'absolutisme »

La séance s'articule autour de la présentation du synopsis et du plan scénographique des nouveaux espaces, axés autour du cénotaphe de Michel de Montaigne. Il n'y a pas de remise en cause globale ni particulière du scénario qui, malgré son exhaustivité sur des espaces réduits, apparaît lacunaire.

Il est rappelé qu'une exposition n'est pas un livre et ne peut prendre corps qu'autour d'objets complétés par des multimédias. Par exemple, il est proposé de rapprocher La Boétie de Montaigne, mais à partir de quels objets ?

2. Le déséquilibre géographique entre Bordeaux et le reste du territoire

Il ressort comme principaux sujets de discussion que les collections évoquent uniquement Bordeaux, d'où un déséquilibre avec le reste de l'Aquitaine, avec des manques évidents concernant l'évocation d'Henri IV ou le Phare de Cordouan. Le musée manque de collections sur ces sujets pour contextualiser la place et le rôle de Bordeaux en lien avec l'estuaire. Il est important de faire sentir la spécificité de ce territoire dans le royaume de France, notamment à travers la réalité que représente la Gascogne et la définition que l'on doit en donner. Bordeaux doit être intégrée dans une véritable géopolitique territoriale, mise en place comme la structure défensive du « verrou de Vauban ».

3. La difficile contextualisation des guerres de Religion

Au regard de la complexité des Guerres de religion, il est absolument nécessaire de réfléchir en amont à la présentation de cartes et de chronologies explicites. L'absence de collections sur le protestantisme est un réel souci puisque le protestantisme n'est visible dans le projet, à l'exception d'un ou deux objets prêtés, qu'indirectement par le prisme du culte marial, reconnu important à mettre en valeur. Il est conseillé de se rapprocher de la Bibliothèque de Bordeaux pour des prêts de livres, ce qui ne peut être qu'une solution éphémère en raison des conditions limitées d'exposition.

4. Perspectives

Les membres du groupe demandent l'organisation d'une visite des réserves afin de conjuguer les compétences pour analyser les objets qui s'y trouvent et qui pourraient venir en renfort des thématiques ou des approches lacunaires.

Période moderne – 18e siècle

Présents : Christian BLOCK (responsable d'atelier), Jacques de CAUNA, Laurent COSTE, My-riam COTTIAS, Eric CRON, Céline FLORY
CR rédigé par Marion Blanchet

L'atelier se déroule dans les espaces d'exposition dédiés à la période dédiée au commerce atlantique et l'esclavage. L'importance du département moderne n'a pas permis la visite des réserves, qui a fait l'objet d'une demande postérieure des membres de l'atelier.

Au cours de ce premier atelier, il y a eu analyse des espaces et réflexions sur leur amélioration et mise à jour.

1. Le problème des cartels

De manière générale, les cartels sont devenus illisibles sur la forme et très peu esthétiques. La sérigraphie apparaît comme la pire des solutions pour des espaces d'exposition permanente ! Sur le fond, une ré-interrogation des contenus à mettre à jour semble nécessaire, à la lumière des recherches scientifiques et universitaires effectuées depuis 10 ans.

Il faut en particulier être prudent aujourd'hui sur les termes à employer afin d'éviter les polémiques de part et d'autre. Des projets de recherche communs entre sujets universitaires et objets muséo pourraient être initiés.

Il est suggéré de préciser certains termes employés dans les cartels, en les expliquant sous la forme de lexique ou de glossaire (Exemple : « qu'est-ce qu'un collier de servitude ? »).

Egalement le terme « commerce triangulaire » est remis en question par la recherche car trop restrictif sur les réalités géographiques de routes empruntées. Il est souligné qu'il faut faire attention à ne pas perdre le public en sortant des cadres de la culture générale classique, tant que cette dernière n'est pas porteuse de préjugés ou d'erreurs.

Dans la dernière salle, la chronologie « Les abolitions » doit avoir une phrase de conclusion indiquant que tout ne s'arrête pas en 1848, comme le démontrent les objets exposés.

2. Le problème de la cartographie

A l'image des cartels, la cartographie est obsolète, tant sur le fond que sur la forme. Il faut en particulier réactualiser la carte des expéditions bordelaises et le multimédia de synthèse générale. Attention cependant à l'investissement que cela peut représenter.

3. Le multimédia « Bordeaux port négrier »

Les multimédias proposés dans l'exposition ne sont pas encore obsolètes, ni sur la forme ni sur le fond. En revanche, ceux sur le « port de Bordeaux » ainsi que « Bordeaux port négrier » sont très peu accessibles et didactiques, compte tenu d'un matériel tactile peu pratique. Le multimédia « Bordeaux port négrier » devrait comporter plusieurs niveaux de lecture.

4. La question de l'esclavage contemporain

Il apparaît à chacun que la question de l'esclavage contemporain doit être traitée de manière à faire comprendre que l'esclavage n'appartient pas au passé. Il est proposé la mise en exergue du rapport de l'ONU et la diffusion du documentaire sur la Lybie. La question des héritages de l'esclavage doit être

par corollaire mieux traitée avec l'actualité, notamment pour bien faire comprendre les différences qui existent dans l'esclavage et en particulier la question de l'esclavage racialisé.

5. L'espace lacunaire « Noirs et gens de couleur à Bordeaux »

En raison de la disparition des objets initialement installés, l'espace « Noirs et gens de couleurs à Bordeaux » apparaît aujourd'hui grandement lacunaire et mérite d'être intégralement repensé.

Histoire contemporaine - Aquitaine

Présents : Geneviève DUPUIS-SABRON et Régine BIGORNE (responsables d'atelier), Bernard LACHAISE, Corinne MARACHE, Laure VALLETTE, Susana SOTO, Françoise TALIANO-DES GA-RETS
CR rédigé par Caroline Laugery

Visite guidée des nouveaux espaces consacrés aux 20e et 21e siècles :

Découverte du fruit de la concertation réalisée en amont avec l'ensemble des participants. Evocation des partis pris adoptés pour la réalisation de ces espaces.

Nouveauté par rapport aux espaces précédents : présence de croquis et cartographies sur le parcours pour permettre aux visiteurs de mieux se situer géographiquement.

G. Dupuis-Sabron insiste sur la nécessité de finaliser les contenus des écrans tactiles (reste un mois de travail) : ajustements, bugs informatiques à corriger, compléments de sources documentaires à intégrer, indication les noms des villes principales sur les cartes interactives à insérer, etc...

Retour des participants :

Retour positif. Nouveaux espaces appréciés.

De façon générale, attention à ce que l'engouement des nouvelles présentations muséales contemporaines n'engendre pas des espaces un peu trop épurés et l'absence d'objets de collection au profit de projections numériques. Maintenir un équilibre entre objets et vidéos pour laisser sa part à la vie du quotidien, du vécu.

Nécessité d'aborder la thématique de la Seconde Guerre mondiale de manière détaillée dans un autre espace par le biais du centre Jean Moulin, ce qui permettrait aussi une ouverture supplémentaire sur la Nouvelle-Aquitaine.

La possibilité de proposer des travaux de recherches sur les collections d'ethnographie régionale, les collectionneurs (cabinets de curiosité, armes, objets de voyages, etc.) est évoquée.

Visite des réserves du musée :

Vigne et Vin, céramique, collections africaines et océaniques, collections bordelaises, costumes et textiles, outils et objets régionaux, mobilier bordelais, peintures et préhistoire.

Présentation par G. Dupuis-Sabron d'objets et documents d'archives pouvant enrichir l'espace sur le XIXe siècle (thématique « Peuple de Bordeaux » : carnet de domestiques, plaques de métiers, etc...).

La nécessité de réserves externalisées est évoquée ainsi que le problème des doublons (notamment pour les collections d'ethnographie régionale) ou encore la politique de restauration.

Retour des participants :

Proposition de financement de certains projets par la Région en partenariat (ex : campagne photographique importante).

Les participants proposent de signaler au musée les collections ou objets repérés par eux pour d'éventuelles acquisitions.

Etablir un réseau avec les autres musées pour une présentation hors les murs, même modeste, permettrait une mise en valeur des objets conservés dans les réserves.

Histoire contemporaine – collections extra-européennes

Présents : Paul MATHARAN (responsable d'atelier), Sophie CHAVE DARTOEN, Laurent DORNEL, Claire JACQUET, Emmanuel KASARHEROU, Katia KUKAWKA

CR rédigé par Marina Pangrazi

Visite des salles extra européennes

Paul Matharan présente l'espace extra européen d'environ 250m². À leur création en 1991, l'objectif était de mettre en regard les collections d'ethnographie régionale avec les collections d'ethnographie extra-européenne, avec une approche géographique et thématique. Depuis la rénovation des espaces XVIIIe en 2009, celui sur l'extra-européen n'a pas évolué et se retrouve en continuité des nouvelles salles sur la traite sans cohérence chronologique.

Paul Matharan souligne ensuite les deux importants contrastes à la sortie de la 3e partie des espaces XVIIIe :

- Collections extra-européennes
- Réflexions contemporaines africaines (salle du mur de portraits)

Ces deux « parenthèses » dans le parcours chronologique posent un problème de compréhension pour le public mais aussi de sens de circulation. Pour expliciter cette difficulté aux membres du comité scientifique, la visite reprend depuis le début des espaces XVIIIe jusqu'à la sortie du parcours permanent au XXIe siècle.

Suggestions diverses des membres du comité scientifique au cours de la visite :

- Historiciser, problématiser et scénariser les collections
- Éviter les séparations spatiales de présentation pour mettre l'accent sur les échanges et hybridations
- Humaniser les espaces, la notion de migration avec l'évocation de destins individuels (correspondance, lettres ?)
- S'appuyer sur les questions/demandes du public afin de tisser le discours
- Créer un parcours thématique sur les collections extra européennes sur l'ensemble du parcours, comme celui existant à présent sur le vin.

Echanges en salle de réunion

[Excusées : Sophie CHAVE DARTOEN et Claire JACQUET]

L'attention est recentrée sur les usages rationnels possibles des espaces extra européens.

Paul Matharan suggère deux configurations :

1. Cloisonner le passage entre salles XVIIIe et extra-européennes afin de créer un espace indépendant accessible depuis le hall et en connexion avec les ateliers du niveau 3. Katia Kukawka met en garde d'une éventuelle désertion de ces salles et d'une importante signalétique à prévoir dans le hall. Ce nouvel espace pourrait être rafraîchi, présenter du temporaire ou des collections jusqu'alors conservées en réserves (objets précolombiens notamment).
2. Déplacer la thématique des réflexions contemporaines africaines dans les espaces extra européens actuels afin de laisser une place plus importante au traitement de la Révolution française et permettre une continuité chronologique. Cette possibilité sous-entend la disparition des collections extra européennes à la présentation au public jusqu'à la mise en place effective d'un 3e plateau d'exposition permanente.

Le débat se termine avec le traitement des collections envisagé sur le 3e plateau en réflexion actuellement. S'il ne peut pas être chronologique (pas de suite après le XXIe siècle), il pourrait être anthropologique. Pour plus de modernité, une histoire racontée/écrite par les populations dont viennent les objets peut être la solution .

Compléments transmis par Emmanuel Kasrahéro :

Situation des salles de présentation des collections ethnographiques

Les salles ethnographiques ne sont pas intégrées au parcours principal rénové du musée, structuré chronologiquement. Elles apparaissent comme un appendice que l'on visite ou pas après les salles consacrées à l'esclavage au 18^e siècle et avant une salle sur l'abolition de l'esclavage. Cette dernière salle est d'ailleurs peu intelligible : elle traite de l'abolition de l'esclave et de Toussaint Louverture tout en donnant la parole à des contemporains dont les grands portraits qui tapissent le mur du fond, étouffent la salle ; par ailleurs, les présentations par podiums rendent ce lieu difficile d'abord et son propos peu intelligible → **espace à revoir**

La muséographie

- La muséographie des salles ethnographiques a vieilli → **à revoir**
- L'atemporalité des présentations renforce le sentiment d'étrangeté de visite de ces salles avant de revenir dans le parcours principal qui poursuit son déroulé chronologique jusqu'à aujourd'hui (NB la salle consacrée aux Girondins est à la portion congrue...)
- Trouver par la concertation une articulation avec les autres grandes collections présentées de la Nouvelle-Aquitaine : Angoulême, Rochefort, La Rochelle...

Quelles possibilités :

1. Déplacer ces collections pour les insérer dans le parcours principal au niveau du 19^e siècle dont elles relèvent ? → mais l'espace est insuffisant
2. Déplacer et réduire le nombre de pièces présentées è frustrant au regard de l'importance et de la qualité des collections ethnographiques
3. Trouver une nouvelle thématique en assumant le pas de côté dans la chronologie du parcours principal ?
 - La colonisation, les missions, le mouvement de connaissance des sociétés commerciales et savante du 19^e siècle, les chaires anthropologiques de l'université... et les collections exotiques ? une histoire intellectuelle de la science des Autres (Émile Durkheim a été professeur à Bordeaux) ? → thématique trop spécialisée qui n'intéresserait pas forcément le grand public

¹ Lire *L'Histoire à parts égales* de Romain Bertrand, qui raconte les premiers contacts entre Hollandais, Malais et Javanais avec des sources à la fois européennes et asiatiques.

- Laisser la place à l'espace « Abolition de l'esclavage » ? en faire un espace d'exposition temporaire ou semi-temporaire ? un espace dédié au public jeune ? → mais que faire des collections ethnographiques ? installer ces collections au 3e étage ? Mais selon quel discours et quelle muséographie ? → le temps de réalisation de ce 3e étage risque d'être trop long et les collections ethnographiques menacées de rester pour longtemps en réserve.

4. Le 3e étage à terme (cela risque de prendre beaucoup de temps, risque d'oublier ces collections ethnographiques) ; une thématique élargie sur la question de la perception des Ailleurs/Autres à Bordeaux dans une perspective historique en donnant aussi la parole aux autres (non spécialistes, artistes...) et en s'intéressant aux questions d'hybridation...

5. Rénover la présentation actuelle des collections ethnographiques en assumant sa déconnexion avec la chronologie du parcours principal, comme une respiration, un pas de côté, une galerie d'art extra-européen... en y incluant des textes n'éluant pas les questions de provenance et de contexte historique.

- Sortir d'une présentation encyclopédique pour aller vers une présentation esthétique plus serrée ?
- Possibilité d'enrichir la présentation actuelle en y ajoutant les collections précolombiennes.

Groupe 5 Histoire contemporaine Aquitaine

Ghislaine Deymier	enseignant chercheur	U Bordeaux-Montaigne - Passages	Contemporaine	gentrification, déplacements, mobilités
Bernard Lachaise	historien émérite	U Bordeaux-Montaigne	Contemporaine	2GM Aquitaine
Patrick Lavaud	ethnologue		XIX-XX ^e	ethnologie, gascon
Corinne Marache	ethnologue	U Bordeaux-Montaigne	Contemporaine	ethnologie régionale
Françoise Taliano-Des Garets	historienne	Sciences Po Bordeaux	Contemporaine	histoire culturelle
Susana Soto	directrice	Musée San Telmo	Histoire, ethnologie	

Groupe 6 Histoire contemporaine extra européenne

Sophie Chave Dartoen	enseignant chercheur	Université de Bordeaux	Ethnologie	Pacifique
Dominique Darbon	directeur du laboratoire	IEP Bx - Les Afriques dans le Monde	sciences politiques	administration, sociologie politique
Laurent Dornel	professeur	UPPA	Histoire contemporaine	migrations
Emmanuel Kasarherou	conservateur	Musée du quai Branly	Ethnologie	Océanie, histoire des collections
Nanette Snoep	directrice	Rautenstrauch-Joest-Museum	ethnologie	
Samuel Sidibé	directeur émérite	Musée national du Mali	Patrimoine	Musées / collections africaines

Groupe 7 Institutions patrimoniales et culturelles

Eric Cron	directeur	Service régional de l'Inventaire		patrimoine, histoire de l'art
Claire Jacquet	directrice	FRAC		art contemporain
Frédéric Laux	directeur	Archives de Bordeaux métropole	Archives	
Neil Mac Gregor	directeur émérite	British Museum	Musées	patrimoine, histoire de l'art
Roland Pintat	conseiller musées	DRAC	Musées	
Laure Vallette	chef de service	CIAP Bordeaux	Patrimoine	histoire urbaine
Agnès Vatican	directrice	Archives départementales	Archives	Archives, histoire

2.8. Partenariats internationaux



2.9. Plan de récolement décennal

Musée d'Aquitaine, Centre National Jean Moulin, Musée Goupil

20 cours Pasteur

33 000 Bordeaux

05 56 01 51 00

Le musée d'Aquitaine

1. État des Lieux

1.1 Estimation des collections

L'estimation totale des collections est de l'ordre d'un 1,3 millions objets et documents.

La répartition se fait comme suit :

- Préhistoire et protohistoire : 834 420 objets
- Antiquités égyptienne, grecque et gallo-romaine : 15 595 objets et 292 portoirs de tessons, fragments de métal et de mosaïques.
- Epoque médiévale : 15 602 objets
- Epoque moderne : 1 509 objets
- Epoque Contemporaine : - histoire et ethnologie urbaine : 4 326
- Histoire et ethnologie rurale : 13 585 + Vigne et vin : 1 883
- Civilisations extra européennes : 6 488

Départements thématiques :

Photographies : 255 000

Textile, costumes et accessoires : 5 140

Iconographie 91 621 (affiches, vignettes, cartes postales...) + 2 366 estampes + 657 peintures + 1 702 dessins (total 4 725) = 96 346

Numismatique : 19 199

Livres de collection : 343

En mai 2019 (total 1 269 841 objets)

1.2 État des récolements avant l'obligation de récolement décennal

Entre 1990 et 1995, l'ensemble des collections a fait l'objet d'une vérification d'inventaire, certains problèmes sont restés en suspens et les récolements opérés n'ont jamais été suivis d'un procès-verbal.

De plus, lorsque le musée s'est installé sur le site actuel du 20 cours Pasteur dans les années 1980, l'aménagement des réserves sur deux sites (musée d'Aquitaine et site de la Palu), au lieu de huit, entrepris en 1993, a permis de repérer toutes les collections et d'organiser leur classement, sans récolement réel cependant.

Les collections en réserve ont été regroupées selon plusieurs critères :

- par matériaux lorsqu'ils étaient sensibles (textiles, papier)
- selon leur encombrement et leur poids
- selon les différents départements chronologiques pour les collections lapidaires (Antiquité, Moyen-Âge, Époque moderne et contemporaine) et selon les différents départements ethnographiques (rurale ou extra européenne).

1.3 État des inventaires

De nombreux inventaires ont été remplis parallèlement ce qui a eu pour conséquence que des collections ont été inventoriées plusieurs fois.

Dès 2011 s'est fait sentir la nécessité de numériser les 90 registres d'inventaire du musée d'Aquitaine et les 3 registres du Centre Jean Moulin. Un marché de numérisation a été ouvert en 2012 pour un budget de 12 000 €. Le travail a été confié à un prestataire extérieur. Réalisée en format pdf, cette numérisation a permis et permet encore de consulter les volumes sur l'espace de travail informatique commun, en tout point du musée et des réserves. Trois copies de sauvegarde ont été réalisées sous différents formats et supports, en vue d'en confier un exemplaire aux archives de la métropole.

1.4 État du marquage et des photographies

De façon générale, les collections entrées au musée d'Aquitaine ont été marquées et photographiées individuellement sur tirages papier, sauf lorsqu'il s'agissait de lots importants ou d'objets de moindre intérêt.

Cependant, en raison des mauvaises conditions de conservation dans les dépôts de Caudéran et de la rue Neuve (jusqu'en 1990), les collections ethnographiques avaient souvent perdu leurs numéros de marquage, tous les numéros n'ont pas été réattribués et des erreurs se sont glissées, pouvant entraîner un travail de recherche assez long.

Depuis 2000, le procédé numérique remplace l'argentique. En mai 2019, 74 000 fiches scientifiques sont pourvues de 83 000 images numériques. Le travail de prise de vues numériques se poursuit malgré le manque de photographes professionnels affectés à cette mission.

1.5 État de l'informatisation

L'informatisation des collections du MAQ a commencé en 1999 avec le logiciel Micromusée commercialisé par la société Mobydoc. Les objets informatisés en 2008, lors du lancement du premier PRD, étaient au nombre de 27 267 accompagnés de 5700 images numériques. En 2017, a eu lieu la migration du logiciel vers la version 7, offrant de nouvelles fonctionnalités. Aujourd'hui, une base de données réunit les collections du Centre Jean Moulin et du MAQ avec 74 000 fiches scientifiques pourvues de 83 000 images numériques. Pour le musée d'Aquitaine, ce sont **266 355 objets informatisés** par une fiche ou par une fiche pour un lot. Le Centre Jean Moulin dénombre **5223 objets saisis**.

L'informatisation progresse au rythme des nouvelles acquisitions qui font l'objet de fiches minimales dès leur entrée. Le récolement est également l'occasion de saisir les notices selon une grille dédiée à cette opération. Il reste néanmoins un travail de saisie rétrospective des outils d'inventaire (fichiers, classeurs, listes, registres) qui n'a jamais été mené faute de crédits et de complétude de ces documents. La base de données ne peut donc se substituer aux inventaires papier. Elle demeure un instrument de gestion des collections, de recherche documentaire, qui offre une photographie partielle des collections.

1.6 Les locaux

Les réserves du musée d'Aquitaine se répartissent sur deux sites : La Palu, à la périphérie de la ville à environ 7 km du musée, et le musée, 20 cours Pasteur.

Le site de La Palu abrite des œuvres lourdes et volumineuses qui nécessitent des engins de levage pour les déplacer afin de procéder au récolement. Il n'y a pas d'accès informatique à ce jour. Ces réserves ne sont pas chauffées ce qui limite le travail de récolement à la belle saison.

Les réserves du musée présentent des conditions convenables pour récoiler. Toutefois celles du niveau 1 en sous-sol ne sont pas raccordées au réseau informatique sauf le couloir S1. Un câblage sera nécessaire.

1.7 Les équipes

Le récolement 2008-2014 a été assuré sous la conduite du personnel du musée avec une aide ponctuelle de stagiaires et de vacataires. Le musée d'Aquitaine a pu bénéficier de 2011 à 2015 de jeunes gens en service civique, qui ont permis de faire progresser le récolement de manière significative. Le dispositif a été abandonné par l'Etat pour ce type de mission en 2015. A partir de 2016, ce sont des personnels temporaires sous forme de contractuels, ou des stagiaires, qui ont menés ces campagnes, sous la direction des personnels de la conservation. Des subventions de l'Etat ont permis de faire avancer certaines campagnes : monnaies antiques du Trésor de Garonne (2017 et 2018), récolement de la réserve de la Palu commencé en 2019.

1.8 le bilan du premier récolement décennal

Les méthodes de travail et les objectifs du 1^{er} récolement décennal ont été inscrits dans un PRD couvrant la période 2008-2014. Ce premier récolement décennal visait à assurer l'informatisation et les prises de vue numériques parallèlement aux opérations de vérifications sur pièce et sur place : état du marquage, état des objets, dimensions, localisation. Les 5 zones minimales de la fiche type de récolement se sont révélées insuffisantes et il a fallu leur adjoindre d'autres informations lors de la saisie, qui viennent enrichir la base Micromusée.

Sur le plan matériel, depuis 2010, le musée s'est équipé de 4 ordinateurs portables et de 4 appareils photo pour le travail en réserves. La difficulté a néanmoins été d'avoir accès au réseau informatique de la ville et génère encore actuellement d'importantes charges financières liées au câblage. Les crédits insuffisants ont été une difficulté pour s'équiper de postes fixes, de prises réseau, quand il s'agissait d'accueillir des renforts.

Des procès-verbaux de récolement ont été rédigés à partir de 2010, selon le modèle proposé pour les musées nationaux. Les chiffres de progression du récolement ont été fournis chaque année au conseiller musée de la Nouvelle-Aquitaine.

Actuellement, un travail de post-récolement se poursuit en parallèle par des campagnes photographiques, des vérifications des numéros d'inventaire, du marquage et des relocalisations d'œuvres dans Micromusée. Ces opérations se déroulent à l'occasion des prêts, des dépôts entrants et sortants, des mouvements d'objets en salles ou en réserves.

En 2019, on compte 165 580 objets récolés sur 1,3 millions estimés, soit 12,74 %.

Le premier récolement décennal (2004-2015) n'est pas achevé et ce second PRD sur la période 2019-2025 permettra de poursuivre la tâche. Il précisera les actions à mettre en œuvre, notamment un chantier de récolement qui portera sur la réserve externalisée de la Palu (voir II Le projet).

Réserves et salles permanentes récolées :

- Réserves R1/09 et 10
- M1/11
- L1/10 : uniquement fonds Félix Arnaudin et albums photos
- Armoire OP5 (livres anciens)
- C3 : réserve marine (partiellement)
- D4/2, D4/4, D4/5, D4/6, D4/7
- Couloir D4/01 placards 02 à 05
- Couloir E4/01 : placards 17 à 20
- J4/01, J4/04, J4/05, J4/08 à 14
- G4/01, G4/02, G4/03
- M4/01
- C5/04
- C5/09 : ancienne réserve photos et cartes postales
- M6 : collections égyptiennes
- Nouvelle réserve textile
- La Palu 1/13 et 1/14, la Palu 2/01 : collection Bonie

- J2/02 : Salles permanentes époque romaine
- Salles XVI-XVII^e, XVIII, XIX, XX-XXI^e siècles
- Salles ethnologie extra-européenne
- J3/02 et J3/03 : Anciennes salles Vigne et Vin et ethnologie régionale

2. Le Projet

Les réserves du musée d'Aquitaine se répartissent sur deux sites : La Palu, à la périphérie de la ville à environ 7 km du musée, et le musée, 20 cours Pasteur.

Le site de La Palu abrite des œuvres lourdes et volumineuses qui nécessitent des engins de levage pour les déplacer afin de procéder au récolement. Ces réserves, très humides, ne sont pas chauffées ce qui limite le travail de récolement à la belle saison. Elles sont encombrées. Il n'y a pas d'accès informatique actuellement mais une étude a été lancée au printemps 2019 pour offrir un raccordement au réseau informatique. Le câblage permettra de gagner en efficacité puisque la base de données Micromusée sera accessible en temps réel à la fois pour la vérification et pour la saisie des données.

De 2019 à 2020, l'accent sera mis sur le site de la Palu, avec des subventions de l'Etat et l'aide de personnels temporaires. Seules les collections de préhistoire qui y sont conservées ne seront pas récolées, car la dévolution par l'Etat n'est pas encore effective.

Dans un second temps, avec le projet de réserves externalisées qui va se concrétiser, le musée connaîtra une nouvelle étape comprenant le déménagement des réserves présentes sur le site cours Pasteur et sur le site de la Palu. Un chantier de collections portera sur les collections à déménager, à partir des objets, en les confrontant aux inventaires et aux informations recueillies dans la base Micromusée. Les collections suivront une chaîne opératoire : récolement sur pièce et sur place, vérifications dans la base, constat d'état, saisie, dépoussiérage, petites interventions (anoxie, congélation), prise de vue numérique, conditionnement et emballage, avant leur mise à l'abri, soit dans leur réserve définitive, soit éventuellement dans des réserves transitoires. Un PRD complémentaire et un calendrier viendront préciser ces opérations le cas échéant.

2.1 Estimation des besoins

Sur la base « d'une enquête conduite par le service des musées de France en 2013, le rendement moyen d'un agent à temps plein (ETP = 152h00/mois) se consacrant exclusivement au récolement est de 3000 biens culturels récolés chaque année quelle que soit la typologie des collections, sauf dans le cas des collections des muséums d'histoire naturelle où ce rendement peut atteindre, en moyenne, 23 500 biens récolés compte tenu des modalités particulières de gestion de ces collections ». (source : Bilan des régions hors musées nationaux, 18 novembre 2016, p.2). Seules les collections archéologiques et les collections d'histoire naturelle (muséums) forment une catégorie distincte – liée, dans ce cas à leur nature même, très particulière (séries de matériel lithique, ensembles de fragments, etc.) mais aussi à leur importance numérique sans commune mesure avec les autres types de biens. » (source : rapport national « le premier récolement décennal des collections des musées de France : 2004-2015, Bilan », Service des Musées de France, sous-direction des collections pp. 26-27).

S'appuyant sur ces données, **l'effectif nécessaire au récolement en 10 ans aurait été de 40,8 ETP pour le musée d'Aquitaine et de 4,2 ETP pour le musée Goupil**. Ces données ne prennent pas en compte l'informatisation des inventaires, les vérifications et recherches documentaires, et les prises de vue.

2.2 Calendrier des campagnes

2019 : 6 mois entre mars et octobre : réserve de la Palu 1/10 (ethnographie régionale) : environ 1000 objets. Cette réserve présente des problèmes ponctuels d'accessibilité aux objets.

La priorité lui est donnée car elle est composée d'objets en matériaux organiques ou en métal, matériaux les plus fragiles et sensibles aux variations climatiques. Ces collections doivent être prêtes à quitter cette réserve dès le lancement du projet du CCE archéologique.

2020 : 6 mois entre mars et octobre : réserves 1 à 14 de la Palu.

Palu 01	Contemporain	Maquettes d'architecture		1 semaine	
Palu 02	Médiéval/Moderne Antique	Blocs lapidaires	Travail en hauteur- aide ponctuelle 1 agent technique	3 semaines	
Palu 03	Médiéval/Moderne	Blocs lapidaires		1 semaine	
Palu 04	Médiéval/Moderne Antique	Blocs lapidaires	Encombrement- Aide soutenue 1 agent technique	5 semaines	
Palu 05	Médiéval/Moderne Contemporain	Sarcophages Objets funéraires (Métal)	Encombrement- Aide soutenue 1 agent technique	4 semaines	Si notes manuscrites Anne Zieglé lisibles = 3 semaines
Palu 06	Antique	Blocs lapidaires	Déplacement par 1 agent technique	2,5 semaines	Si notes manuscrites AZ lisibles = 1 semaine
Palu 07	Médiéval/Moderne Contemporain	Cheminée, éléments à pan de bois		1 semaine	
Palu 08	Antique	Blocs lapidaires	Travail en hauteur	2 semaines	Si notes manuscrites AZ lisibles = 3 jours
Palu 09	Antique Moderne Contemporain	Blocs lapidaires + objets volumineux		1 semaine	Si notes manuscrites AZ lisibles = 2 jours
Placard 1 - Palu 14	Contemporain	Tuiles plates	Placard exigu- manutention complexe	1 semaine	
Placard 2 - Palu 14	Contemporain	Carreaux « Bonie »	Placard exigu- manutention complexe	1 semaine	
Palu 13	Contemporain	Panneaux de bois (Bonie et divers)	Aide ponctuelle 1 agent technique = poids et encombrement	3 semaines	

2021 : Fin de la campagne 2017-2018 sur le Trésor de Garonne

Il faudrait prévoir une vacation pour scanner les ekts des 3998 monnaies de Garonne, faire des prises de vue numériques de la tranche des monnaies (n° d'inventaire), et créer les liens dans Micromusée. Ces opérations de travail sur écran nécessitent beaucoup de concentration. Cette vacation serait donc couplée à une mission portant sur l'achèvement du récolement de la réserve « Marine » ou les portoirs de céramique et divers objets de la réserve céramique D4/2 = 1 ETP sur 6 mois.

2022 : campagne « épicerie Prouteau », salles XIX-XX^e siècles

Épicerie (environ 750 pièces), fin XIX^e – 1^{ère} moitié du XX^e. Cette épicerie, grâce à ses objets publicitaires, évoque une gamme très variée de produits fabriqués localement et met l'accent sur l'importance des industries alimentaires durant toute la première moitié du XX^e siècle à Bordeaux et dans la région bordelaise. Elle est présentée en permanence dans une des salles d'exposition du musée consacrées à l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine à l'époque contemporaine. Environ 600 objets sont à inventorier, marquer, informatiser et photographier. Il sera difficile de travailler dans l'épicerie, ou à proximité, faute de connexion informatique proche et faute de place. Il faudra sortir les objets exposés les uns après les autres et les traiter successivement dans les locaux de la conservation (marquage, saisie informatique, photographie). L'aide du service de la régie sera nécessaire pour les mouvements d'objets et le marquage, tandis que la participation soutenue d'un photographe devra être acquise.

2023-2024 : médaillier

Cette collection comporte, pour l'essentiel, des monnaies de l'antiquité à nos jours (70 %) et des médailles commémoratives, religieuses, de concours, de collections, etc. (20 %). Le reste se compose de jetons (commerciaux, royaux, etc.), plaques ornementales ou commémoratives, moulages en plâtre, moulages en cire, empreintes de médailles, poids dont monétaires, sceaux et quelques billets d'anciens francs. Elle totalise 17 917 objets. Le recrutement d'un numismate contractuel devra être envisagé à temps plein sous la forme d'un contrat de 2 ans. Il faudra l'installer avec les monnaies dans un bureau sécurisé, avec une rotation des pièces à traiter.

2025 : Collections médiévales/modernes

Récolement de la réserve L1/16. Seuls 8 objets sont actuellement saisis dans cette réserve, sans photos. Pour mener à bien cette opération, il faudra recruter 2 ETP sur 6 mois.

Le musée Goupil

1. Nature et localisation des collections – réserve L 4

1.1. Estampes : 46 000 au total.

- armoire 07 (« Estampes miniatures » noir et couleur), meubles à plans et boîtes : 40 000
- 4 000 (doubles des typogravures et chromotypogravures ; doubles des « Estampes miniatures » et « Estampes album », boîtes bleues)
- 2 000 (non identifiées et « problèmes »)

1.2. Photographies : 70 000 au total.

un exemplaire pour chaque série de reproduction photographique :

- armoire 07, classeurs : « Cartes de visite » (1 000) ;
- armoire 07, classeurs : « Cartes album » (435 sur bristol noir ; 1 300 sur bristol jaune) ;
- armoire 07, boîtes : « Galerie photographique bristol noir » et « Album de photographies sur bristol noir » (120)
- meubles à plans 32, 33, 34 : « Musée Goupil & Cie » (800) ; « Galerie photographique » formats 1, 2 et 3 (1 000) ; séries diverses
- armoire 09, boîtes : photographies directes (vues, portraits, etc.). 500
- armoire 08, boîtes : clichés référence peinture (2.500)

- armoire 08, clichés référence sculpture (700)
- étagères : doubles « Galerie photographique » format 1 et 3 ; format 2 (5.000 en tout)
- étagères : doubles « Cartes de visite » (boîtes grises), « Galerie photographique bristol noir » (boîtes bleues), et séries diverses.
- étagères : séries photographiques, épreuves non coupées.
- armoire 08 : clichés référence peinture, grands formats et petit format.
- étagères métalliques fond : doubles « Cartes album » et « Musée Goupil & Cie »

1.3. Livres et revues illustrés, albums : 1 000

- armoires 03, 04, 05, et 06 : livres illustrés
- armoires 10 et 11 : revues illustrées
- meuble à plan 44 : portefeuilles

1.4. Archives : 15 mètres linéaires

- armoires 01 et 02 : pièces d'archives diverses (catalogues, registres de compte, de dépôt, etc.) ; pièces d'archives diverses (doubles de catalogues, étiquettes adresse envoi des revues illustrées publiées par Goupil, etc.)

1.5. Matrices : 6 200

- Réserve J1/15 : cuivres gravés grand et moyen formats (3 000)
- Réserve M1/07 : cuivres gravés petit format (1 000)
- Réserve M1/04 : pierres lithographiques (100)
- Réserve M1/04 : blocs typogravure et chromotypogravure (100)
- Réserve L1/10 : négatifs sur verre (2 000, très dégradés)

1.6. Divers

- peintures (3)
- mobilier galerie Goupil (4 éléments)
- meuble à plan 15 : dessins (50)
- Réserve L1/10 : palettes de couleur (54)
- Réserve extérieure La Palu : presses d'imprimerie (2 presses taille douce et 1 presse lithographique).

Etat de l'informatisation

L'informatisation des collections a commencé en 2001 avec le logiciel Micromusée commercialisé par la société Mobydoc.

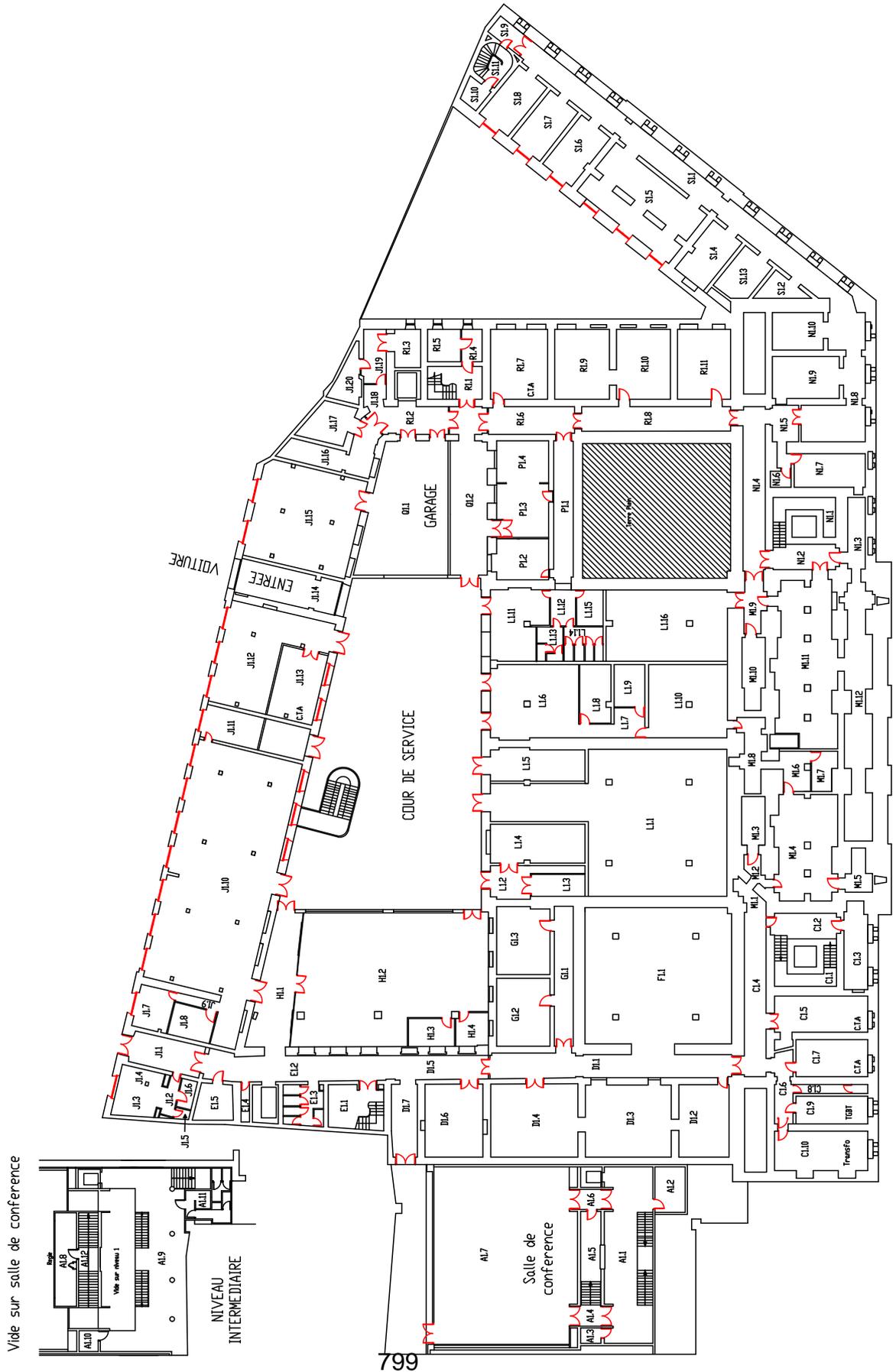
Répartition / Objectifs

- 2019 : Estampes (séries diverses et « cours de dessin ») / photographies (finir série « carte album »).
- 2020 : Estampes (estampes noir) / photographies (série « galerie photographique »).
- 2021 : Estampes (finir estampes noir et couleur) / photographies (séries diverses)
- 2022 : Négatifs sur verre.
- 2022 : Estampes (estampes couleur) / photographies (clichés référence grand format).
- 2023 : Livres et revues illustrés ; archives
- 2024 / 2025 : Cuivres gravés ; pierres lithographiques ; autres matrices ; divers.

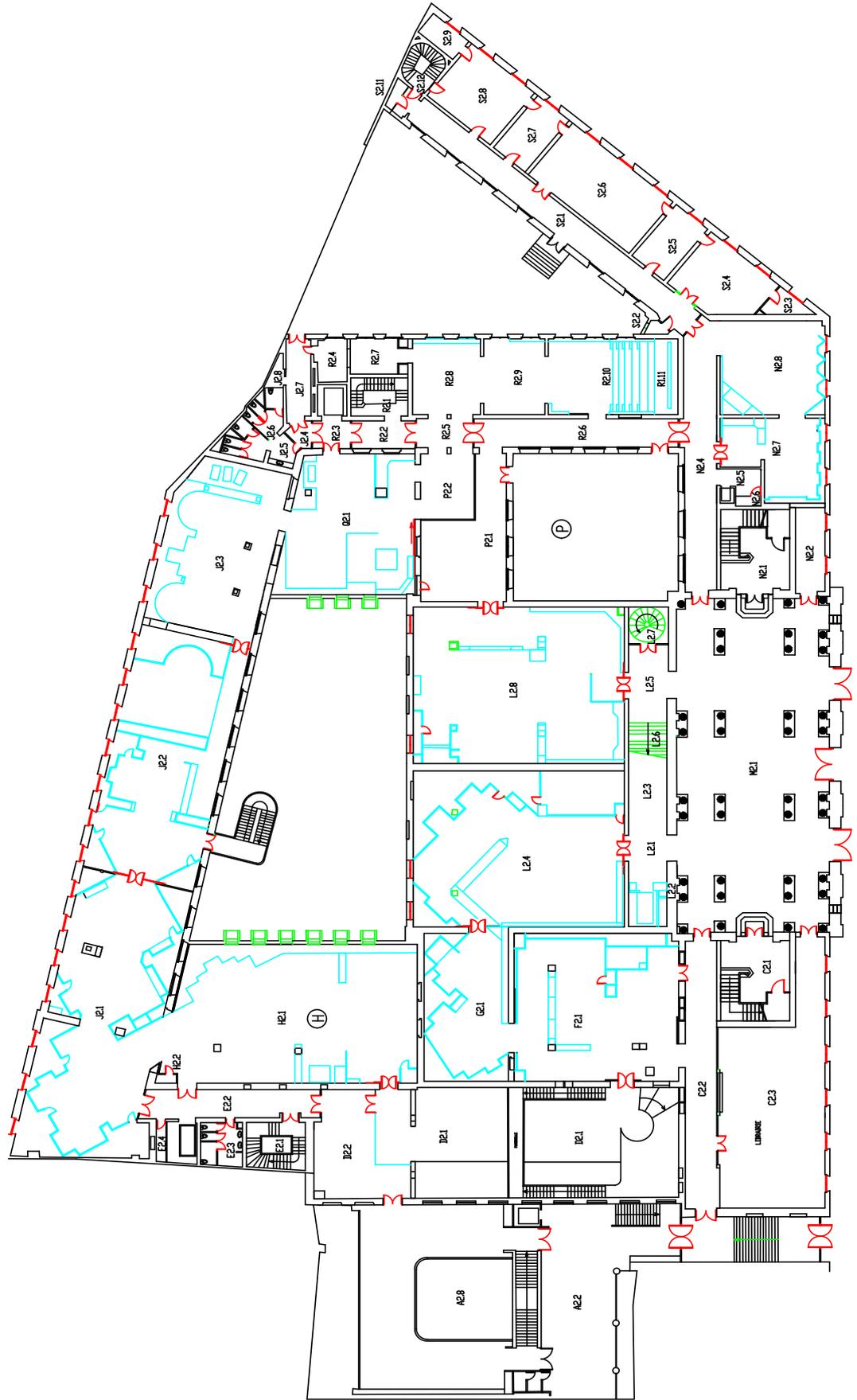
Bâtiment



3.1. Niveau 1



3.2. Niveau 2



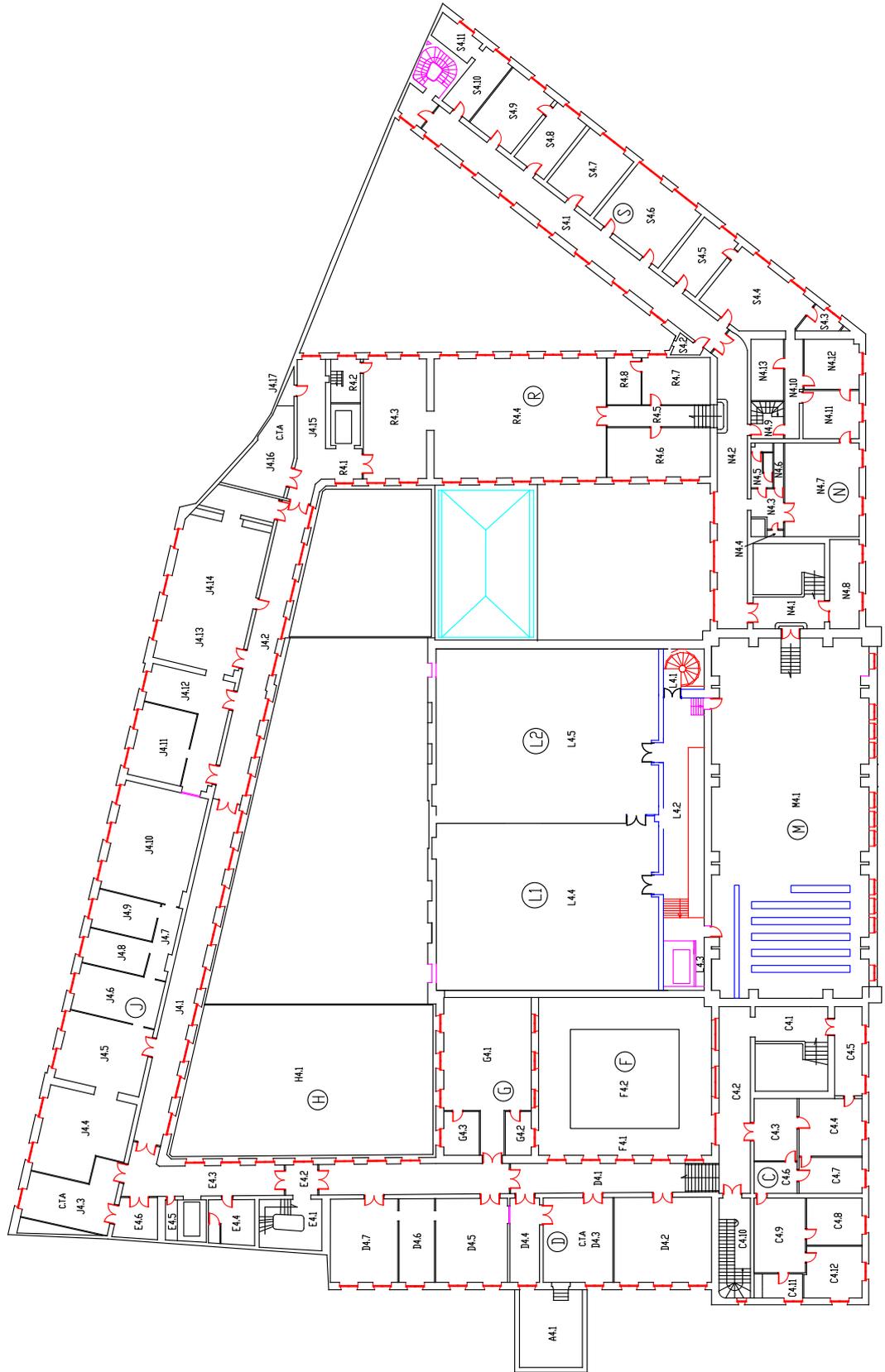
800

3.3. Niveau 3

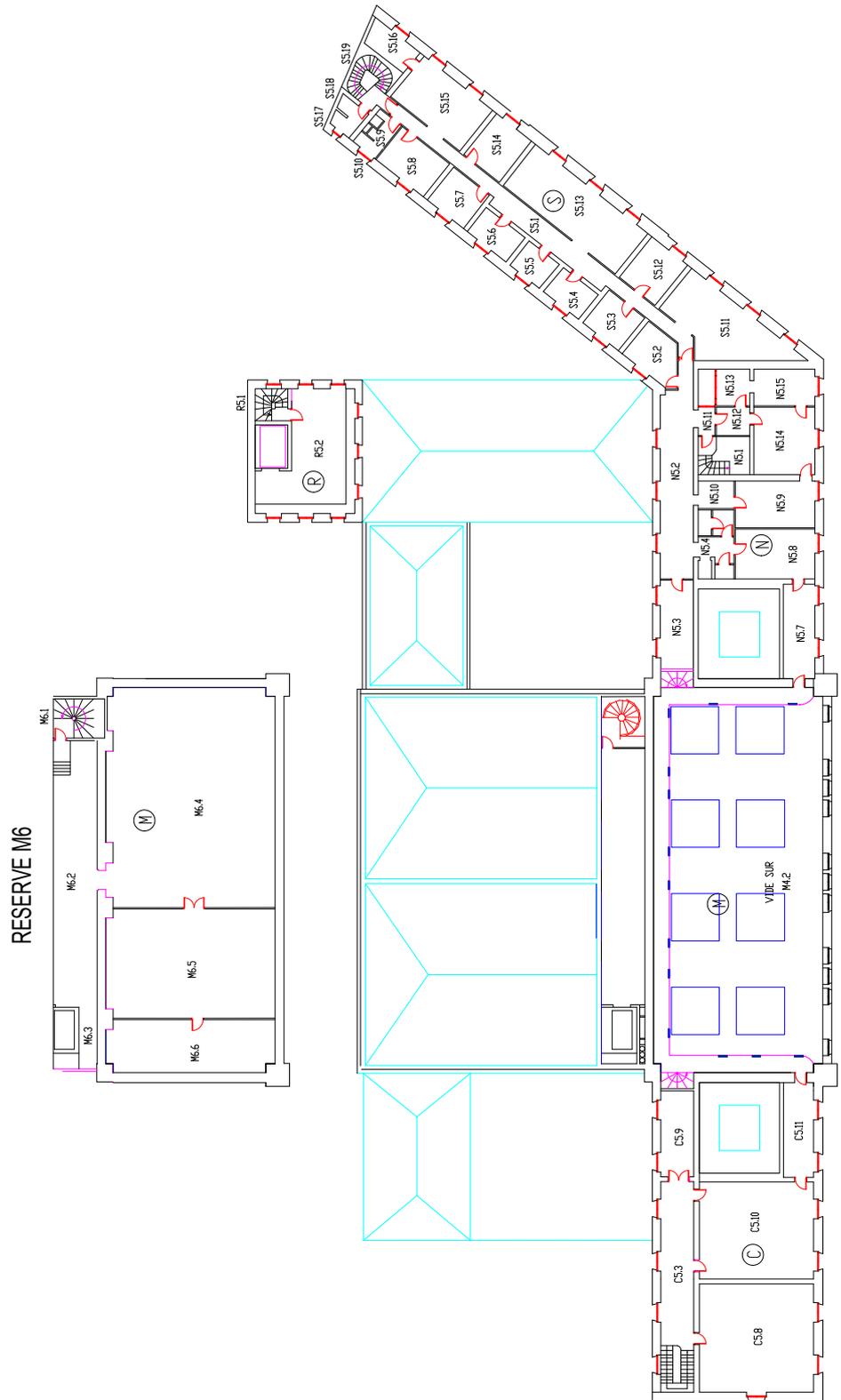


801

3.4. Niveau 4



3.5. Niveaux 5 et 6



Fonctionnement



Musée d'Aquitaine

Organigramme octobre 2019

ORGANIGRAMME CIBLE



- Services/Chef de Service
- Centre/Chef de Centre
- Cellule/Missions
- Adjoint Chef de Service

4.2. Effectif permanent

	Cadre A	Cadre B	Cadre C	Total
Filière culturelle	13	4	15	32
Filière technique	0	3	20	23
Filière administrative	2	3	6	11
Autre			1	1
Total	15	10	42	67

Femmes	10	6	22	
Hommes	5	3	21	
Total	15	9	43	67

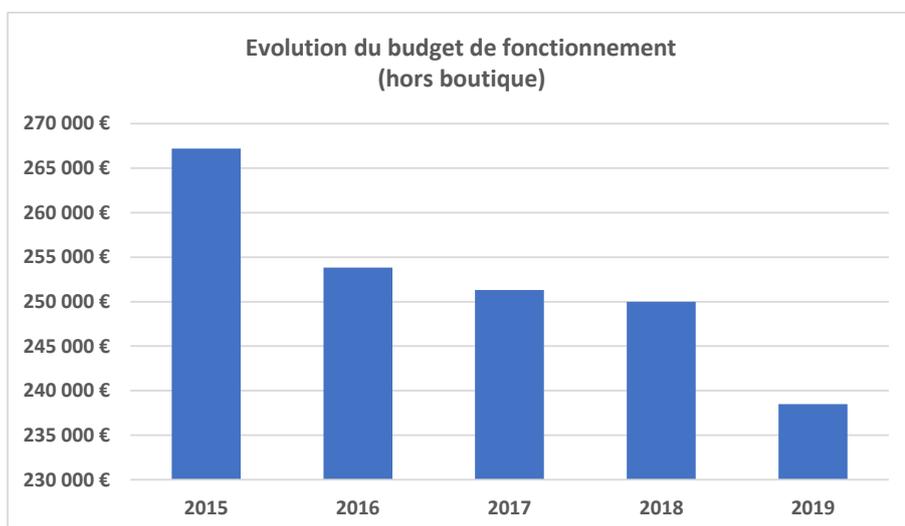
Nb agents	Catégorie d'âge
5	20 - 30 ans
11	30 - 40 ans
21	40 - 50 ans
25	50 - 60 ans
5	+ 60
67	

4.3. Budget de fonctionnement

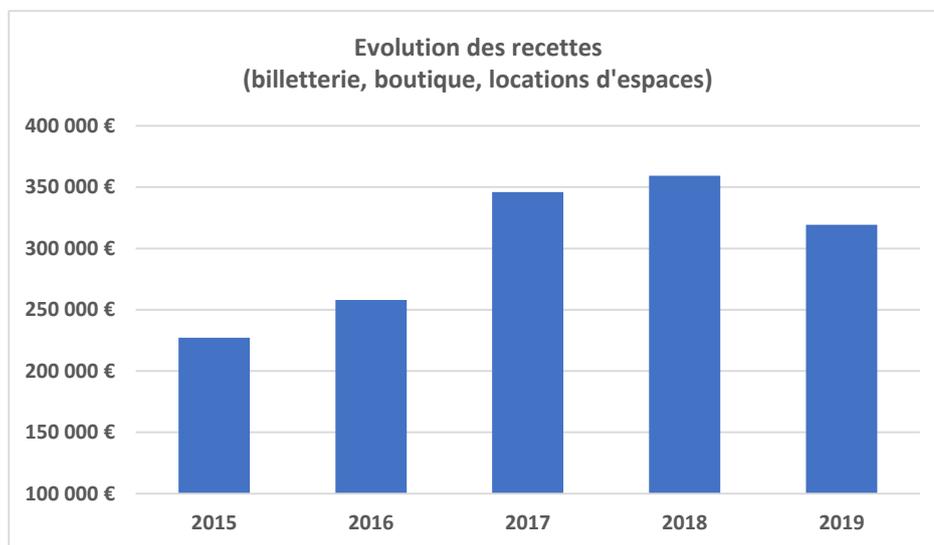
Années	Budget de fonctionnement du musée d'Aquitaine
2014	292 000 €
2015	267 200 €
2016	253 840 €
2017	251 300 €
2018	250 000 €
2019	238 500 €

Budget de fonctionnement - Toutes opérations confondues (moyens généraux, action culturelle, boutique)

Musée d'Aquitaine	Action culturelle	344 644 €
	Moyens généraux	71 493 €
	Boutique	53 484 €
	Total	469 623 €



4.4. Évolution des recettes du musée (billetterie et boutique)



4.5. Boutique (données 2018)

CA HT	Nb de produits vendus	Fréquentation retenue	Panier moyen HT	Démarque inconnue	Marge brute HT
104 137 €	15 733	88 665	14,29 €	2 353 €	35 201 €

TOP 20 EN CUMUL Valeur

Dépôt / articles		QTE	CA HT
LIBRAIRIE	L'archéologie à grande vitesse	459	9 204,74 €
LIBRAIRIE	Jack London dans les mers du Sud	349	8 270,14 €
LIBRAIRIE	Les vies de Jack London	78	2 587,68 €
LIBRAIRIE	Bordeaux 18e, le commerce atlantique et l'esclavage	102	2 320,38 €
LIBRAIRIE	La croisière du Snark	252	2 316,97 €
LIBRAIRIE	Aventures en mer	93	2 291,94 €
LIBRAIRIE	Contes des mers du Sud	267	2 201,80 €
PAPETERIE	Cartes postales Permanent	2121	2 192,51 €
LIBRAIRIE	Musée d'Aquitaine voyage au cœur des collections FR	386	2 048,91 €
DIVERS	Boule de Noël prestige	357	1 676,25 €
LIBRAIRIE	Bordeaux patrimoine mondial	109	1 498,10 €
DIVERS	Boussole compas	49	1 429,17 €
LIBRAIRIE	Martin Eden	113	1 263,89 €
ENFANTS	Peluche Mammouth	99	1 237,50 €
LIBRAIRIE	1917 Voilà les Américains	51	1 208,53 €
DIVERS	Planche à découper ronde	50	1 208,33 €
DIVERS	Parapluie pliant	66	1 155,00 €
DIVERS	Sextant	16	1 065,33 €
LIBRAIRIE	Musée d'Aquitaine voyage au cœur des collections ANG	187	992,61 €
LIBRAIRIE	Jack London photographe	35	962,09 €

TOP 20 EN CUMUL Quantité

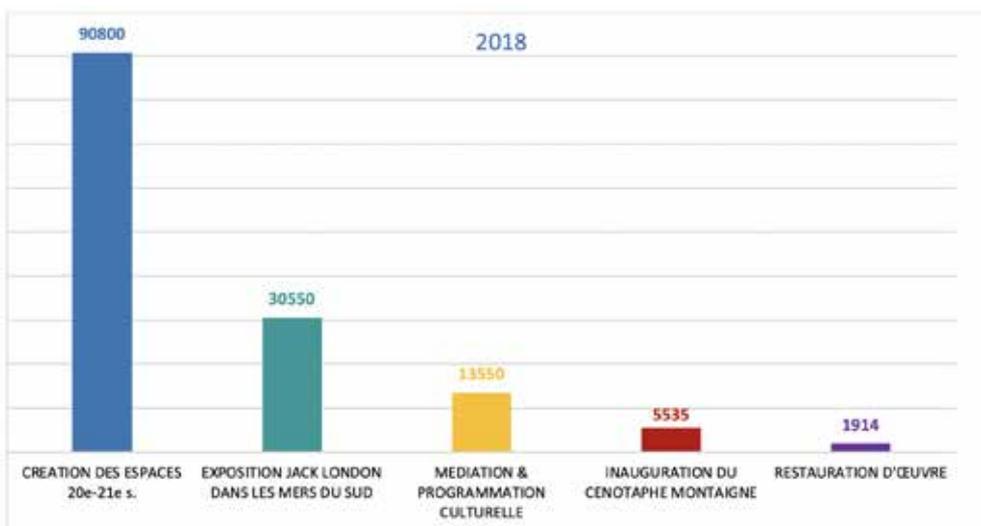
Dépôt / articles		QTE	CA HT
PAPETERIE	Cartes postales Permanent	2 121	2 192,51 €
PAPETERIE	Timbre Jack London - lettre verte	510	408,00 €
LIBRAIRIE	L'archéologie à grande vitesse	459	9 204,74 €
PAPETERIE	Timbre Jack London - lettre prioritaire	424	402,80 €
LIBRAIRIE	Musée d'Aquitaine voyage au cœur des collections FR	386	2 048,91 €
DIVERS	Boule de Noël prestige	357	1 676,25 €
LIBRAIRIE	Jack London dans les mers du Sud	349	8 270,14 €
PAPETERIE	Crayon à papier Tattoo	277	354,58 €
LIBRAIRIE	Contes des mers du Sud	267	2 201,80 €
LIBRAIRIE	La croisière du Snark	252	2 316,97 €
PAPETERIE	Crayon à papier MAQ	221	239,42 €
BIJOUX	Bracelet torsadé argenté	200	833,33 €
LIBRAIRIE	Musée d'Aquitaine voyage au cœur des collections ANG	187	992,61 €
BIJOUX	Ecrin prestige	155	116,25 €
DIVERS	Pièce de collection MAQ	155	465,00 €
BIJOUX	Bracelet brésilien	154	770,00 €
LIBRAIRIE	Jack London à bord du roamer	151	138,42 €
DIVERS	Mosaïque	147	110,00 €
LIBRAIRIE	Jack et Charmian à bord du Snark	137	126,84 €
PAPETERIE	Magnet Le Conquérant	136	396,67 €

4.6. Évolution du mécénat depuis 2013

Évolution du mécénat depuis 2013 (financier, en nature et de compétences)

NATURE DU MECENAT	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
FINANCIER	2 696 €	6 500 €	11 000 €	74 321 €	-	60 000 €	138 000 €
NATURE	134 000 €	10 000 €	4 000 €	17 928 €	5 000 €	49 235 €	16 429 €
COMPÉTENCES	-	-	-	-	-	1 914 €	1 400 €
TOTAL	136 696 €	16 500 €	15 000 €	92 249 €	5 000 €	111 149 €	155 829 €

Typologie des projets soutenus par du mécénat en 2018 et 2019



Actions transversales



Le développement durable au musée d'Aquitaine

Des pistes de réflexion concernant le volet « Transition écologique » sont abordées dans le Projet scientifique et culturel (PSC) du musée, qui servira de ligne conductrice définissant les grandes orientations et la stratégie adoptée pour les cinq années à venir. Cette stratégie se base sur un objectif clef : **limiter l'impact environnemental des activités du musée**. Contribuer à la transition écologique s'impose comme une priorité pour tous les services du musée d'Aquitaine.

Dans le cadre d'une mission de service civique accomplie en 2019-2020 au musée, Alice Dauga a pu aller plus loin, guidée par le directeur du développement durable de Bordeaux Métropole :

- établir un premier état des lieux global des atouts et faiblesses du musée d'Aquitaine en matière de développement durable, à partir de questionnaires et d'entretiens conduits avec une vingtaine d'agents,
- développer des pistes de travail pour **tendre vers un musée éco-responsable à toutes les échelles** (vie quotidienne de tous les services, projets en cours et à venir).

1. Analyse des questionnaires et suggestions des agents

Sensibles à la question écologique, les équipes du musée d'Aquitaine ont déjà adopté un certain nombre de pratiques vertueuses pour réduire leur impact sur l'environnement (usage du vélo quotidien par beaucoup d'agents, initiatives concernant le tri des papiers, réutilisation de certains matériaux, etc.). Pour beaucoup d'agents, il reste cependant un long chemin à parcourir en matière de développement durable dans le cadre de leur activité professionnelle.

Un constat général : **les efforts faits au niveau collectif sont insuffisants** pour tous les agents interrogés, avec une note moyenne (sur une échelle de 1 à 5) de 2/5. Mais 90 % des agents interrogés ont mis une note inférieure à 3. Cependant, tous les agents se sentent « personnellement impliqué(e) au quotidien dans le développement durable » ou du moins « essayent en fonction de leurs moyens ». Ce score donne un signal concret et visible d'une vraie prise de conscience de la part des agents et de leur volonté affirmée d'améliorer la situation.

Dans les activités ayant le plus de conséquences écologiques citées spontanément par les agents, on retrouve dans l'ordre : les impressions papier, le non-recyclage, les mails/pollution numérique, la consommation énergétique du bâtiment, les déplacements et transports d'œuvres.

Les impressions papier sont unanimement considérées comme à réduire. En moyenne, 80% des agents estiment imprimer moins de 25 pages par semaine. Il y a cependant encore des progrès à faire sur les paramètres automatiques en noir et blanc et recto-verso. Un des agents évoque le paramétrage par défaut des « niveaux de gris », qui permet de réduire de 25 % les quantités utilisées d'encre noire.

Les distributeurs automatiques sont utilisés quotidiennement par plus de la moitié des agents interrogés. Les pistes évoquées par plusieurs agents pour rendre cette utilisation plus « responsable » reprennent la suppression des « touillettes » jetables et la demande d'un paramétrage où la distribution de gobelet est en option, permettant à chacun d'amener son propre récipient réutilisable.

Le « **rejet de substances toxiques/dangereuses** » a été cité plusieurs fois par les agents comme une priorité sur laquelle agir. Il y a là une vraie perception du risque par ces derniers, confrontés directement à l'utilisation de produits nocifs. Un membre de l'équipe technique souligne : « *Nous utilisons des colles très toxiques pour les montages papiers, maquettes, cartels... Sans protection pour nous-mêmes (aucun masque) et dans un espace qui n'est pas adapté ni ventilé pour ce type de travail* ». Le responsable de l'équipe technique confirme cet état des lieux préoccupant quant à l'utilisation de produits nocifs au quotidien, malgré la progression des normes ISO ; les produits les plus toxiques demeurant ceux utilisés pour le bois et les peintures. L'idéal serait donc que les acheteurs Ville/Métropole introduisent systématiquement dans les marchés la préconisation **de produits écologiques** et plus respectueux de l'environnement à tous les niveaux (colles, solvants, vernis, peintures, revêtements, produits phytosanitaires, etc.).

Les agents s'accordent sur deux axes prioritaires en matière de développement durable :

Le recyclage et les emballages sont cités par 16 agents sur 21, surtout pour les membres du département

conservation qui dénoncent « l'utilisation de papier bulles, de bullpack » et les « commandes de matériel de conservation qui arrivent souvent suremballées à la livraison ». Il sera pertinent de rechercher des alternatives durables à l'utilisation de ces matériaux et d'inscrire cet objectif dans le plan « Zéro plastique à usage unique » voté par la Ville de Bordeaux en décembre 2019. Une remarque récurrente est faite sur le **tri des déchets** qui ne serait pas correctement effectué.

NB : Les membres de l'équipe technique soulignent également la difficulté criante à laquelle ils sont confrontés pour recycler les produits et matériaux utilisés dans le cadre de leurs activités (peintures, colles, ampoules usagées, néons). Alors qu'il était originellement possible d'amener lesdits déchets à la déchetterie professionnelle de la Ville pour qu'ils soient recyclés et triés correctement, cette procédure n'existe plus aujourd'hui (attente de l'attribution d'un marché privé pour la réorganisation du recyclage des produits toxiques). Ces déchets hautement nocifs sont donc jusqu'à nouvel ordre stockés dans la cour du musée. Ce stockage constitue un facteur de risque pour les personnels et le public. L'absence de filière de recyclage est un enjeu qui devra donc être pris en compte par la direction dans les plus brefs délais.

La réduction de la consommation énergétique du bâtiment apparaît comme une priorité pour 11 agents sur 21, le terme « passoire énergétique » revient dans plusieurs questionnaires. Ce point sera abordé plus en détails dans la seconde partie du document, et nécessitera une réflexion approfondie avec les services de la Direction des bâtiments Bordeaux Métropole.

D'une manière générale, beaucoup d'agents mentionnent la nécessaire **réduction du gaspillage**.

Suggestions spontanées des agents pour limiter l'impact écologique de leurs activités :

- **Effectuer un tri sélectif et effectif** ; le tri doit être davantage suivi par les agents dans les bureaux et respecté par les agents d'entretien (moins de mélange des poubelles).
 - o Mettre à disposition plus de points de tri et recyclage (accueil, contenants en verre, recyclage de matériaux comme les piles et ampoules, etc.).
 - o Mise en place de poubelles à compartiments de tri dans les espaces principaux (salles de réunion, couloir du distributeur, toilettes, cuisine, ateliers, etc.).
 - o Mise en place de conteneurs spéciaux à mégots de cigarettes avec une association spécialisée
- **Réduire le gaspillage** au quotidien : photocopies, fournitures de bureau, emballages, matériel pour événements exceptionnels type vaisselle jetable, essuie-mains, cafetières à capsules.
 - o **Supprimer le plastique à usage unique** (emballages parapluies, gobelets, touillettes, protection des livres à la bibliothèque, etc.). Ce point sera abordé dans le second axe d'action du présent plan.
 - o **Réduire les supports papier** : impressions, supports papier de communication et de médiation.
 - o **Faciliter les moments de pause** pour limiter le gaspillage alimentaire (frigo, dispositifs réchauffants, etc.).
 - o **Installer un bac à compost** type bokashi pour les biodéchets.
- **Effectuer un nettoyage des dossiers et documents en ligne** (commun, mails), nettoyer de la data en ligne en les données sur un disque dur.
- **Faire des efforts sur la consommation énergétique** : couper les chauffages et climatiseurs d'appoint, éteindre les lumières et les dispositifs électriques dès la fin de leur usage, continuer les efforts sur les ampoules basse consommation et installation ampoules LED, installation de cellules qui déclenchent un éclairage au mouvement et minuteriers (couloirs de circulation, toilettes).

Suggestions de long terme :

- **Une rénovation complète du bâtiment** semble inéluctable aux yeux des agents, sur plusieurs aspects :
 - o **Réduire la consommation énergétique** (plusieurs occurrences de l'expression « passoire énergétique ») : double-vitrage, renforcement de l'isolation, toiture de La Palu, amélioration du climat dans les salles permanentes
 - o **Rénover les toilettes** avec des matériaux plus écologiques
 - o **Moderniser les ascenseurs et monte-charges** pour réduire la consommation d'électricité
- **Le passage au numérique** apparaît incontournable pour réduire certaines consommations de papier (réunion des supports pédagogiques et pour le public, tablettes de médiation en prêt, projection de l'ordre du jour en réunion et installation de tableaux blancs, numérisation des livres d'or, mise en place de cartels numériques avec **LED** pour

faciliter les modifications, etc.).

- Une réflexion pour la facilitation des transports pour les œuvres et agents lointains est demandée par près d'1 agent sur 4 : meilleur accès aux transports en commun, places de parking réservées au covoiturage, préférer le train à l'avion, etc.

- Réutiliser les muséographies, notamment lors des expositions temporaires

- Construire un bâtiment de réserves externalisées respectant toutes les normes HQE

2. Axes de travail et mesures opérationnelles

Faire évoluer les pratiques de chacun pour une meilleure qualité de l'environnement s'impose comme une priorité pour les services du musée d'Aquitaine. Afin de réduire l'impact environnemental des activités du musée, nous proposerons dans les paragraphes à venir trois axes de travail. L'objectif à long terme est de s'inscrire dans la « démarche Métropole à haute qualité de vie » énoncée par la Direction développement durable de Bordeaux Métropole, mettant en jeu des valeurs de soutenabilité et faire-ensemble.

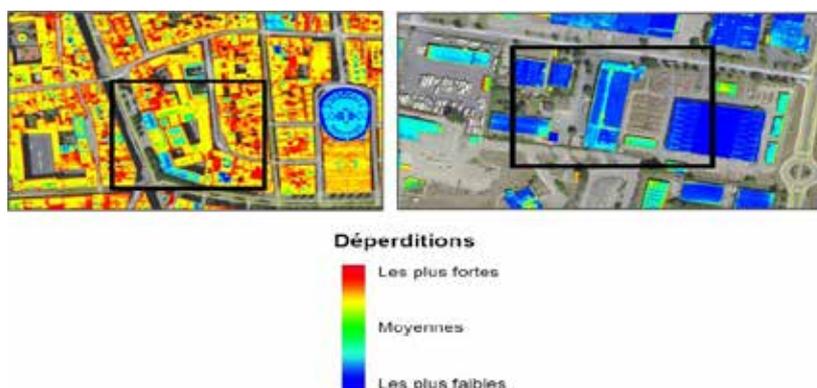
En outre, ce plan d'action s'appuie sur un certain nombre d'orientations énoncées dans le Projet scientifique et culturel (PSC) du musée d'Aquitaine 2020-2024. Il reprend notamment la volonté de travailler davantage en circuit court (notamment pour la boutique), de se pencher sur la question du recyclage du matériel d'exposition ou encore le projet de développement des jardins dans l'enceinte du musée. La question de la rénovation du bâtiment est partie intégrante de cette réflexion, notamment avec l'enjeu de l'inertie climatique du bâtiment.

Axe 1 : Accélérer la transition énergétique

Constat et maîtrise de la consommation énergétique

Le bâtiment du musée d'Aquitaine est intégralement géré par Bordeaux Métropole, ce qui signifie que les équipes du musée y compris le responsable sécurité n'ont pas accès aux contrats et données concernant la consommation énergétique du bâtiment. Il est par conséquent compliqué d'établir un état des lieux précis des dépenses énergétiques du bâtiment.

Un premier pas dans le constat et la maîtrise de la consommation énergétique passe par le **repérage des déperditions thermiques** de la toiture selon les données de la thermographie aérienne réalisée par la Métropole en 2018 (geo.bordeaux-metropole.fr/thermographie). Les images obtenues donnent à voir un constat moins pire que ce que l'on aurait pu penser, aussi bien pour l'emplacement du musée d'Aquitaine que des réserves La Palu où peu de déperditions thermiques de la toiture sont constatées.



Des travaux importants seront néanmoins à prévoir dans l'espace Aquitaine, qui présente le plus de déperditions thermiques (**NB** : la réfection de cet espace est inscrite dans le PSC 2020-2024). D'une manière générale, certains travaux supplémentaires seront à prévoir pour réduire davantage ces déperditions : petit local à côté de la salle de la Rosace, ateliers techniques, hall d'entrée.

Renforcer l'isolation du bâtiment permettrait d'effectuer des économies sur les dépenses énergétiques, notamment en menant une réflexion de fond sur les dépenses en matière de chauffage. Celle-ci devra s'attarder selon les responsables des équipes techniques et de surveillance sur la révision complète des huisseries, fenêtres et fermetures, ainsi que sur la manière de chauffer/climatiser les espaces d'exposition.

Enfin, des **progrès sont à faire sur l'éclairage des espaces** des salles, impliquant un coût important lors de potentiels travaux de rénovation. Alors que la plupart des musées éclairent leurs espaces d'exposition par des ampoules LED, seuls les espaces XXe-XXIe siècle du musée d'Aquitaine en sont aujourd'hui pourvus. Ces ampoules, qui doivent être changées dix fois moins souvent que les ampoules « classiques », permettraient des économies considérables sur les dépenses en électricité. Le remplacement de tous les dispositifs d'éclairage par ces lampes LED plus économiques et moins énergivores impliquerait la rénovation de tous les plafonds techniques et rails, soit sur un espace de plus de 6 000 m².

Enfin, afin d'accélérer la transition énergétique du musée d'Aquitaine sur le long terme, une piste évoquée lors d'une première prise de contact avec la direction du développement durable de Bordeaux Métropole était l'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques sur le toit du musée, ce dernier disposant d'une surface en hauteur de choix en plein cœur de ville. Cependant, la conclusion du calcul du « **cadastre solaire** » (indicateur du potentiel solaire d'un bâtiment (KWh/m²/an) prenant en compte les effets d'ombres portés ; marenov-bordeaux-metropole.cadastre-solaire.fr/) ne peut avoir lieu, le musée d'Aquitaine étant situé dans une zone protégée. Une potentialité pourra être à terme d'intégrer la production d'électricité solaire dans le bâti du musée d'Aquitaine (toiture en ardoises).



Novateur et inédit, un tel projet nécessitera une étude de potentiel solaire par la direction des bâtiments, tout en ne négligeant pas la question du coût important qui serait induit.

Autres études :

Une étude précise de la consommation énergétique s'impose pour avoir des indicateurs plus précis des diverses dépenses à quantifier :

- Kilométrage des véhicules de service
- Boutique : poids des emballages, provenance des objets (distance kilométrique, transporteurs)
- Consommation en eau du bâtiment
- Litres de produits ménagers utilisés
- Volume des émissions de gaz à effet de serre
- Dépenses énergétiques totales (eau, électricité, gaz)

Cadre et propositions :

Des dispositifs d'accompagnement au niveau métropolitain et municipal existent pour suivre les projets de rénovation et d'aménagement des bâtiments, surtout pour ceux relevant du patrimoine public. Les travaux envisagés pourront ainsi s'inscrire dans le « **Schéma directeur des énergies renouvelables pour le patrimoine public** » **édicte par Bordeaux Métropole** dans son plan d'action 2019. Un des axes énoncés est de parvenir à la couverture de « 100 % des besoins électriques par de l'électricité verte pour le patrimoine public ». En outre, le projet de rénovation globale du musée dont les grandes lignes sont dessinées dans le PSC 2020-2024 pourrait s'inscrire dans la **politique de rénovation du patrimoine public engagée par la Métropole**, aussi appelée « *programme rénovation BBC* » (basse consommation). Le recours au tiers financement est un des outils proposés dans le plan d'action.

Aménagements :

- o Recours aux énergies vertes
- o Pose de double-vitrage et renforcement de l'isolation
- o Réfection d'une partie de la toiture
- o Amélioration du climat dans les salles permanentes

Alors qu'une rénovation complète du bâtiment pourra au long terme avoir un impact significatif sur la réduction de l'impact écologique des activités du musée d'Aquitaine, dans l'immédiat il apparaît indispensable de **continuer les efforts faits sur la régulation de la consommation énergétique**. Ces efforts ne pourront se faire sans une prise de conscience collective des agents et l'adaptation de leurs pratiques individuelles au quotidien.

Mesures :

- o Couper/supprimer les chauffages et climatiseurs d'appoint
- o Eteindre systématiquement les lumières et dispositifs électriques dès la fin de leur usage

Aménagements :

- o Mieux anticiper à l'échelle de la Ville la mise en service annuelle du chauffage (qui arrive toujours trop tard, d'où la présence de nombreux chauffages d'appoint)
- o Remplacer toutes les ampoules et néons par des ampoules basse consommation ou LED
- o Installer des mitigeurs sur les robinets (toilettes, médiation, ateliers), réfection des toilettes avec des matériaux écologiques et installation de dispositifs d'économie d'eau
- o Installer des cellules qui déclenchent un éclairage au mouvement et d'interrupteurs minuteries (couloirs de circulation, toilettes)

Enfin, une piste supplémentaire de réflexion suggérée par les documents d'orientation de la Métropole concerne la répétition des opérations « Jour de nuit », consistant à supprimer l'éclairage des monuments bordelais dès 20h.

Axe 2 : Lutte anti-gaspillage

Tendre vers le « Zéro-déchet »

Bordeaux Métropole propose des dispositifs d'accompagnement pour tendre vers le « Zéro-déchet », notamment grâce à son « *Plan zéro-déchet, zéro gaspillage* ». Il est par exemple proposé une distribution de composteurs pour les particuliers, dispositif pouvant être étendu aux structures publiques dans une certaine mesure.

Outils et aménagements :

- o Installer un composteur dans la cour triangulaire ou la cour carrée pour les déchets alimentaires, organiques et biodégradables (déchets alimentaires, plastiques biodégradables, déchets verts, etc.). Des installations de type « bokashi » peuvent être envisagées, notamment grâce à l'adhésion à « Recup », jeune association bordelaise innovante proposant ce type de service pour les structures et entreprises et participant à la revalorisation de nos déchets à l'échelle locale.

En savoir plus : <https://www.recup-compostage-urbain.fr/pour-les-entreprises>

- o Installer un frigo zéro-gaspi (initiatives du CREPAQ soutenues par Bordeaux Métropole) pour créer un espace de solidarité tout en encourageant la récupération et la revalorisation alimentaire (repas des agents, restes des cocktails et autres manifestations). Ce dispositif devra être installé dans l'espace public pour toucher le plus de monde possible.
- o Organiser une récolte éco-responsable des mégots dans la cour carrée par la mise en place d'un partenariat avec une structure de l'ESS comme « Eco mégot »
- o Privilégier l'utilisation de produits phytosanitaires bio (nettoyage et hygiène, traitement des espaces verts, etc.) ; il sera pertinent d'adapter les marchés publics sont dépend le musée d'Aquitaine en ayant un échange avec M. Laurent Desbordes (coordinateur des achats pour la mairie de Bordeaux).

Un point majeur soulevé par les agents du musée est l'**utilisation excessive du plastique à usage unique**, que tous s'accordent à souhaiter réduire drastiquement. Cette démarche s'inscrit dans le plan « Objectif zéro plastique à Bordeaux », proposé au Conseil municipal du 20 novembre 2019 et faisant suite au vote d'une motion en avril 2019 « réaffirmant le souhait de la Ville de multiplier dès 2020 les pratiques écoresponsables notamment dans ses services au travers des achats [notamment en supprimant] les objets en plastique à usage unique (touillettes, pailles, gobelets) dans tous les services municipaux ». Il sera souhaitable que le travail concernant ce point soit coordonné avec Mme Anne Brissard (chargée de mission pour le Contrat Local de Santé Métropolitain - Bordeaux Métropole).

Plusieurs pistes de travail peuvent être envisagées dans cette optique :

- o Réceptions, pots et vernissages : supprimer le plastique à usage unique au profit de dispositifs réutilisables (vaisselle en verre, couverts, nappes, emballages, etc.). Une idée serait de doter le musée d'un set de gobelets en plastique réutilisables du type « éco-cups » pour les goûters, petits-déjeuners et autres pauses café.
- o Visiteurs : suppression du plastique à usage unique (protège-parapluies, suremballage des produits vendus à la boutique)
- o Concernant les prestataires et partenaires accueillis au musée, toujours garder en tête la mise en place d'un objectif « zéro-déchet » : privilégier des fournisseurs proposant des produits sans suremballage, bio/végétariens
- o Distributeurs automatiques (boissons et confiseries) :
 - Proposer une option « sans gobelet » incitant les utilisateurs réguliers à utiliser leur propre tasse
 - Utiliser des gobelets en carton et non plus en plastique pour les utilisateurs occasionnels comme les visiteurs
 - Ne plus proposer de bouteilles en plastique au distributeur, mais privilégier l'installation d'une fontaine avec des gobelets réutilisables ou au moins en carton biodégradable
 - Proposer des produits qui ne sont pas sureballés et sans huile de palme

Enfin et dans une autre mesure, cet objectif « zéro-déchet » doit également se rapporter à la **réduction des déchets numériques** :

- o Limitation des réponses automatiques
- o Mise à jour du fichier abonnés pour réduire les envois de newsletters
- o Opération de nettoyage régulier des boîtes mail et espaces numériques de travail

Favoriser le recyclage

Si tendre vers un objectif « zéro-déchet » est plus que souhaitable, nous devons rester réalistes sur l'impact écologique inéluctable de certaines activités du musée. La piste de travail envisagée est donc de favoriser le recyclage à tous les niveaux :

- o D'importants efforts sont à mener sur le **tri sélectif** et le recyclage, qui doit être **plus strict et mieux contrôlé**. Cela passe par la mise en place de bacs de recyclage papier à chaque étage du musée et en particulier à l'accueil, par un aménagement des dispositifs de collecte et ramassage utilisés par les agents d'entretien ainsi que par la demande d'une poubelle verte supplémentaire auprès des services de la mairie.
- o Continuer la réutilisation ou le recyclage du mobilier de bureau obsolète
- o Poursuivre le **recyclage du mobilier et des outils de muséographie** des expositions temporaires :

Pour le responsable des ateliers techniques, l'objectif est de **pouvoir réutiliser 80 % du matériel** d'une exposition temporaire sur l'autre. Cet objectif pourrait être atteignable en allongeant les délais de démontage et de montage entre les différentes expositions, permettant d'effectuer un meilleur état des lieux et un démontage propre pour une meilleure réutilisation postérieure des matériaux (enlèvement des vis et clous, retailer les matériaux, etc.).

- Réutiliser les matériaux de protection (papier bulle, mousse et polystyrène)
- Consolider les liens liés récemment avec l'Ebabx pour permettre aux étudiants en art de récupérer des matériaux en plexiglass, bois ou autres peintures
- Faciliter au niveau juridique la possibilité de proposer ou d'accepter des prêts/dons de matériels (vitrines, cadres, etc.) entre collectivités territoriales
- Mener une étude fine avec les techniciens et fournisseurs sur les solutions de remplacement de matériaux dont on connaît la nocivité (le verre à la place de l'altu, les matériaux pouvant supplanter le dibon, etc.)

NB : La conception des expositions temporaires est soumise à d'importantes contraintes quant aux normes des matériaux utilisés, devant obéir à la classification M1 « résistance au feu », et devant aussi répondre aux impératifs de conservation (traitement antifongique). Ces matériaux nécessitent ainsi des bains de traitement qui les rendent particulièrement toxiques donc impossibles à recycler. Dans ces conditions, il apparaît aujourd'hui difficile d'être plus respectueux de l'environnement pour le mobilier des expositions, mais l'effort portera sur le réemploi (dans la mesure des contraintes spatiales de stockage...).

Des efforts seront également à mener sur la **réduction de la consommation de papier** :

- o La réduction des impressions papier doit se faire à tous les niveaux :
 - Impressions des agents : réduction du volume d'impressions, paramètres noir et blanc, recto/verso et niveaux de gris par défaut pour réduire la quantité d'encre utilisée, imprimer les mails le moins souvent possible
 - Supports de médiation et supports d'aide à la visite : mieux quantifier le nombre des impressions papiers à destination du public pour éviter que des stocks restent en carton sans avoir été distribués, tri dans les livrets-jeux, repenser les supports pour n'avoir qu'un seul document (livret/guide/plan/infos pratiques)
 - Repenser le système d'envoi par courrier : actualisation du listing de contact pour réduire les envois obsolètes
 - Diminution des commandes à la reprographie municipale, quitte à ajuster par la suite les quantités lors de commandes postérieures (Livrets pédagogiques, programmes de certaines manifestations).

- o Achat de papier recyclé plutôt que du papier blanc pour toutes les impressions en interne
- o Réorganisation de l'archivage : éviter les doublons papier et favoriser la dématérialisation

Axe 3 : Aménagements : mobilités et espaces verts

Le dernier volet de ce plan de réduction de l'impact écologique des activités du musée d'Aquitaine concerne les différents aménagements pouvant être mis en place en matière de mobilités et d'espaces verts.

Promouvoir une mobilité durable et douce

o Mobilité des agents au quotidien :

- Favoriser l'usage du vélo, des transports en commun et de la marche
- Création de nouveaux emplacements de garage à vélos
- Places de parking réservées au covoiturage
- Faciliter la mise en place du télétravail

o Mobilité exceptionnelle des agents, partenaires et intervenants :

- Limiter au maximum les déplacements en avion et privilégier les déplacements en train
- Continuer d'encourager la prise des transports en commun par la prise en charge de tickets valables sur le réseau TBM
- Mise à disposition de vélos
- Equiper l'auditorium d'un matériel de visioconférence pour proposer des conférences à distance lorsqu'un intervenant réside loin de Bordeaux (argument écologique et économique)

o Mobilité liée aux expositions temporaires : limiter le transport des œuvres et l'impact carbone. Pour les responsables de la régie des œuvres, « seule une prise de conscience et une réflexion globale à l'échelle de tous les musées (au moins en France) nous permettront de réduire notre impact environnemental »

- Regrouper les trajets et œuvres lorsque cela est possible entre institutions pour éviter les transports directs parfois presque à vide
- Voyage systématique du convoyeur à bord du camion avec les œuvres (et non en train ou en avion car plus confortable)
- Privilégier le transport par véhicules électriques
- Valoriser des transporteurs engagés dans une démarche éco-responsable
- Limiter le suremballage des œuvres (souvent transportées dans des caisses pleines en bois, ce qui n'est pas toujours nécessaire selon la fragilité et le matériau de l'œuvre)

Espaces verts

- o Végétaliser les cours pour lutter contre les îlots de chaleur urbains (plus de 40° à l'été 2019 dans la cour carrée)
- o Privilégier les engrais organiques plutôt que des produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement
- o Envisager la permaculture dans les espaces verts : introduction d'insectes auxiliaires, implantation de plantes labellisées « Végétal local » adaptées aux pollinisateurs locaux
- o Planter des vivaces ou bulbes naturalisables
- o Réaliser des économies d'eau, notamment sur l'arrosage

Lancement du chantier

Le présent chantier a été initié au début de l'année 2020, dans la lignée du Projet scientifique et culturel (PSC) 2020-2024 du musée d'Aquitaine. Plusieurs phases se dégagent quant à sa mise en œuvre :

- Phase 1 : étude préliminaire et détermination d'un plan d'action « cadre » avec trois axes directeurs (accélérer la transition énergétique, lutte anti-gaspillage et aménagements durables)
- Phase 2 : lancement collectif du chantier par la direction, désignation d'un chef de projet et calage d'un calendrier de travail (séances de travail, relevés de décisions)
- Phase 3 : mise en place progressive des mesures opérationnelles
- Phase 4 : bilan et pistes d'amélioration

Pour être le plus efficace possible, le suivi de ce chantier collectif devra être assuré par **un.e responsable volontaire** au sein du musée, identifié.e par tous. Plusieurs agents ont fait part de leur intérêt et de leur volonté d'apporter leur contribution personnelle à ce projet, il sera proposé de les inclure dans des groupes de travail thématiques dédiés. Ces groupes de travail auront à charge de cadrer la marche à suivre dans leur domaine en matière de transition écologique (constat de départ, objectifs quantifiés, moyens et coûts impliqués, résultats attendus, calendrier de réalisation, etc.)

Il devra s'agir d'une mission disposant d'un temps dédié et surtout d'un budget propre, même si celui-ci est minime à son démarrage. Le ou la responsable de ce chantier « Transition écologique » devra pouvoir être facilement identifiable par les agents des différents services et comprendre les enjeux propres aux spécificités de ces derniers.

Enfin, il sera important d'assurer une communication en interne régulière afin de sensibiliser tous les agents à ce chantier (actualités, boîte à idées, défis quotidiens, documentation dédiée, etc.). Une communication externe pourra être réalisée dès les premiers résultats obtenus.

Accompagnement par la Métropole et interlocuteurs :

- Interlocutrice Bordeaux Métropole : Maïté DRION
 - o Service de Virginie MEJRI
 - o Direction de Patrick FAUCHER, qui assurera le relais auprès de Cédric GHESQUIERES (directeur général haute qualité de vie Bordeaux Métropole)
 - Direction des bâtiments : Jean-Jacques CHAUTANT (rénovation en profondeur du bâtiment et diagnostic, étude et travaux éventuels)
 - Consommation énergétique : Sylvie DE MONTGOLFIER, Académie Climat énergie (factures, contrats, consommations, évolutions)
 - Acheteurs et marchés publics : Mustapha ELOUAJIDI et Laurent DESBORDES (Ville de Bordeaux)
 - Suppression du plastique à usage : Anne BRISSARD, en charge de coordonner le plan d'action zéro plastique (Ville de Bordeaux)
 - o Service de Sarah GREGORY
 - Frigos zéro déchet : Morgane SCOUARNEC, en charge du dossier gouvernance alimentaire à Bordeaux Métropole
 - Espaces verts et compost : Gaëtan WICART et son successeur Damien BUTTIN
 - Mobilités : Emilie AUMONT (mobilité des agents au quotidien), Pierre THOMAS-BLAISE (équipements).
 - Dispositif ELISE pour la collecte et le recyclage du papier « blanc »

5.2. Déconfiner le musée. En 10 thèmes et 30 actions

L'épidémie de Coronavirus et la période de confinement ont mis en exergue des fragilités, des forces, des enjeux dans les musées du monde entier. C'est une période qui a servi de catalyseur à des situations sociales et culturelles existant avant l'épidémie. La récente rencontre organisée par l'OCDE et l'ICOM sur la situation et le rôle des musées a permis de mettre en perspective les actions du musée d'Aquitaine et son projet scientifique et culturel dans l'attente de son vote au conseil municipal de Bordeaux. Nous avons identifié dix axes de travail pour les prochaines semaines, mois et années, tenant compte de cette expérience de l'épidémie et du confinement.

I. Un plan de développement durable

Contexte : le musée d'Aquitaine a rédigé, en lien avec la Direction du développement durable de Bordeaux Métropole un plan de développement durable (énergie, recyclage, circuits courts...). Le directeur du développement durable précise qu'il s'agit d'une démarche pionnière pour un équipement culturel de la métropole.

Actions :

- Annexer au projet scientifique et culturel du musée d'Aquitaine qui va être voté en conseil municipal
- Mettre en œuvre ce plan de développement durable qui engage l'équipe du musée, d'autres directions comme celle des Bâtiments et la municipalité, en débutant par l'axe 2 (lutter contre le gaspillage) qui mobilise en premier lieu les équipes du musée

Calendrier : 2020-2024

Moyens :

- un chargé de projet, référent développement durable au sein du MAQ (temps dédié estimé à un 1/3 d'ETP)
- un programme d'investissement notamment dans le cadre du projet de rénovation du musée d'Aquitaine
- une étude de faisabilité pour la végétalisation et l'accès aux deux cours intérieures (étude en 2020 pour une réalisation en 2021)

II. La muséothérapie : favoriser le rôle du musée dans le bien-être

Contexte : le musée d'Aquitaine a engagé avec des associations, depuis des années, des actions favorisant le bien-être pour les publics en situation de handicap et les publics vulnérables économiquement et/ou socialement. Par ailleurs, le musée des Beaux-arts de Montréal qui a mis en place une prescription muséale avec l'ordre des médecins de Québec est en contact avec le musée d'Aquitaine.

Actions :

- Étudier la faisabilité d'une prescription muséale avec l'ordre départemental des médecins et les musées bordelais
- Prévoir un accord de coopération entre le musée des Beaux-arts de Montréal et le musée d'Aquitaine

Calendrier : 2020-2024

Moyens : chef de projet musée, mission France-Canada (possibilité d'une aide de l'ambassade de France au Canada ou via le réseau des musées FRAME)

III. Favoriser l'accès et la participation aux actions du musée pour les personnes en situation de handicap

Contexte : Le musée travaille depuis des années sur les questions d'accessibilité et de participation des personnes en situation de handicap avec un référent et un programme d'actions.

Actions :

- Poursuivre et amplifier le travail au long cours mené avec l'association Art'mélioration
- Préciser et organiser le partenariat avec le GIHP
- Réaliser le parcours tactile
- Confier la création et la gestion d'un espace de petite restauration à une structure de l'Economie Sociale et Solidaire œuvrant en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap (ANRH, Café Joyeux...)

Calendrier :

2021 : Lancement du parcours sensoriel

2021 : Ouverture de l'espace de petite restauration

Moyens :

- un.e chargé.e de projet parcours tactile, un.e chargé.e de projet espace de petite restauration
- pour l'espace de petite restauration, une étude de faisabilité conduite en 2020 (sur budget MAQ)
- autofinancement, subventions publiques et mécénat

IV. Partager la culture au musée

Contexte : la période de confinement a mis en exergue des situations d'inégalité d'accès à la culture. Elle révèle aussi l'enthousiasme à participer, dès lors qu'on est sollicité (concerts, chorales, battles de break, hip hop, rap et même cuisine !). Nous souhaitons pouvoir développer les actions en faveur d'un meilleur partage de la culture, et d'une plus grande implication des habitants dans la vie du musée.

Actions :

- poursuivre et amplifier les actions menées avec les partenaires sociaux et socioculturels du musée (Promofemmes, Alifs, Rahmi, Wintegreat, Alternative urbaine, collectif Bienvenue...),
- consolider des relations encore trop ponctuelles avec de nombreuses structures qui sollicitent le musée pour des visites (éviter le « one shot »)
- organiser des actions participatives, collaboratives : collecte du contemporain (projet avec le C2D), conceptions et réalisations d'expositions (à l'exemple du musée des beaux-arts de La Rochelle)

Calendrier : 2020–2024

Moyens :

- Médiatrice référente pour les structures du champ social (plan de recrutement)
- Chef de service, service médiation et programmation culturelle (plan de recrutement)

V. Soutenir les acteurs culturels en situation précaire

Contexte : la période de confinement a mis en évidence la précarité d'un certain nombre de professionnels de la culture et du patrimoine au sein de l'écosystème des musées et a souligné l'importance de la commande publique

Actions :

- Accueillir des spectacles dans le cadre de l'Eté Bordelais
- Ouvrir davantage le musée aux guides-conférenciers, très fragilisés par la crise
- Inscrire dans la programmation culturelle davantage d'événements impliquant des auteurs et des artistes : lectures, performances, dédicaces...
- Développer des projets de résidences de création en lien avec les collections et les expositions du musée

Calendrier : été 2020, mois et années suivantes

Moyens :

- convention de partenariat avec l'AGNA (ex-AGICA), association des guides conférenciers – à l'échelle de la DGAC ? Un projet à creuser avec le CIAP
- budget programmation culturelle
- subventions sur appels à projets (aide à la création notamment)

VI Proposer une offre patrimoniale globale

Contexte : le projet scientifique et culturel du musée d'Aquitaine repositionne le musée comme un musée d'histoire de ville. De nombreux partenariats se structurent pour proposer une offre patrimoniale globale dans laquelle le musée serait un acteur incontournable (conservation régionale des monuments historiques, service régional de l'inventaire et du patrimoine, offices de tourisme, services archéologiques Bordeaux métropole, CIAP Bordeaux patrimoine mondial...) l'objectif est de structurer cette offre patrimoniale est de créer une mise en réseau en s'appuyant sur les équipements existants et sur le réseau associatif

● **Action 1** :

Présenter une évocation du cloître gothique de la cathédrale de Bordeaux au sein de la cour carrée musée

Calendrier : étude finalisée en 2020 pour une réalisation prévue en 2021

Moyens : 50 % financement Etat

- **Action 2 :**

Valoriser les trois sites patrimoniaux de Bordeaux gérés par l'office de tourisme : l'amphithéâtre du palais Gallien, la crypte archéologique de Saint-Seurin, la porte Cailhau.

Calendrier : définition d'un pré-projet pour chacun des trois sites en 2020. Projet travaux 2021-2023

Moyens : chargé de mission musée d'Aquitaine, graphistes, équipe technique, équipe CIAP

VII Développer une offre numérique éditorialisée

Contexte : la période de confinement a montré tout l'intérêt des ressources patrimoniales numériques mais aussi leurs limites en termes d'attractivité et d'accessibilité. Par ailleurs, deux musées sur trois (le centre national Jean Moulin et le musée Goupil) sont fermés au public et sont encore trop peu visibles. De nombreuses productions ont été expérimentées par le musée durant cette période avec de vrais succès (vidéos des « Merveilles du musée d'Aquitaine » avec plus de 20 000 vues...)

- **Action 1 :** Éditorialiser les 9 000 collections mises en ligne sur le site Internet du musée d'Aquitaine

Calendrier : réalisation en 2020 pour export en décembre 2020

Moyens : responsable du récolement au musée d'Aquitaine, chargés des collections, photographe du pôle ressources images

- **Action 2 :** Exporter les 3 000 œuvres du musée Goupil avec photographies et fiches

Calendrier : fin 2020

Moyens : DGINSI et responsable des collections du musée Goupil

- **Action 3 :** Mener une campagne de prise de vues pour le centre national Jean Moulin et de vidéos pour le musée d'Aquitaine

Calendrier : réalisation en 2020 et exploitation en suivant

Moyens : photographe du pôle ressources images et équipe CNJM

- **Action 4 :** Créer un nouveau site internet plus attractif et convivial

Calendrier : conception 2020, lancement au 2nd semestre 2021

Moyens : Pilotage DGAC / DGNSI, Chef de projet au musée Budget DGAC et musée

- **Action 5 :** Consolider la présence sur les réseaux sociaux

Calendrier : 2020, pour poursuivre en profitant du dynamisme du confinement

Moyens : un community manager (équivalent ½ ETP à trouver)

- **Action 6 :** Développer une offre de cours culturels en ligne MOOC

La fondation Orange a mis en place des MOOC culturels (cours en ligne) en partenariat avec des musées (Louvre, Château de Versailles, pôle internationa de Préhistoire, musée de l'Homme). Le musée d'Aquitaine et la fondation Orange ont identifié deux thèmes pouvant faire l'objet d'un MOOC : l'histoire de l'esclavage et Montaigne

Calendrier : signature d'une convention en 2020. Mise en ligne en 2021

Moyens : Intervenants universitaires et équipe du musée.

VIII Répondre aux enjeux de mémoire et questions sociétales

Contexte :

Le musée d'Aquitaine et le Centre National Jean Moulin contribuent à donner des clefs de compréhension sur des questions et débats qui traversent notre sociétés. Ils invitent à les saisir dans leur épaisseur historique, dans leur dimension anthropologique. La recherche et sa vulgarisation doivent rester au cœur de leur programmation culturelle, grâce aux nombreux partenariats tissés avec les acteurs de l'enseignement et de la recherche en sciences sociales.

- **Action 1** : amplifier l'audience des propositions culturelles du musée et du CNJM, en développant notamment les captations audio / vidéo et les propositions croisées (Station Ausone, bibliothèques, université populaire, UTL...).

Calendrier : à partir de l'automne 2020

Moyens : responsable programmation-médiation, budget de fonctionnement

- **Action 2** : une exposition numérique consacrée au destin des Juifs à Bordeaux pendant la Deuxième Guerre mondiale en partenariat avec les musées de Rouen, Marseille, Montréal et Strasbourg.

Calendrier : réalisation en 2020. Ouverture en 2021

Moyens : responsable du CNJM, graphiste, subvention FRAME

- **Action 3** : actualisation des 300 Cartels des salles XVIIIe et de l'histoire de l'esclavage

Calendrier : 10 mai 2021

Moyen : conservateur, graphiste et équipe technique du musée, comité scientifique

- **Action 4** : exposition itinérante et virtuelle sur l'histoire de l'esclavage

Le laboratoire CIRESC a sollicité l'Europe pour ce projet. Le musée d'Aquitaine est l'un des partenaires de ce projet

Calendrier : 2020-2021

Moyens : conservateur, Europe si accord dans le cadre d'un appel à projets

IX Lire les images et lutter contre les Fake news

Contexte : l'épidémie a mis en exergue la puissance des images et des fake news. Elle adémontré l'importance de s'appuyer sur de bonnes informations. Le musée souhaite renforcer son action pour donner à comprendre l'actualité en s'appuyant sur l'histoire et sur des outils de décryptage de l'information.

- **Action** : une exposition itinérante avec médiation (images anciennes Goupil, Centre National Jean Moulin, collection Chatillon sur l'esclavage, images actuelles...)

Calendrier : conception en 2020 pour proposition à la rentrée scolaire 2021

Moyens : ressources internes et partenariats : Cap Sciences, Éducation nationale, Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine, quotidien Sud Ouest.

X Favoriser l'empowerment et la communication interne

Contexte : l'épidémie a mis en évidence la nécessité de renforcer la bienveillance, l'épanouissement individuel et collectif et l'importance de la communication interne

- **Action 1** : mise en place d'une Lettre d'information interne, MAQuebella ! (5 numéros à ce jour)
- **Action 2** : mise en place d'actions de formation en interne notamment pour l'équipe d'accueil, de surveillance et de ménage
- **Action 3** : décloisonner le travail : favoriser le télétravail, les réseaux métier et les visites de sites

Calendrier : 2020-2021

Moyens : ressources internes

D-2020/232

**Musée d'Aquitaine. Convention avec l'association Regard 9.
Autorisation. Signature.**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le musée d'Aquitaine consacra sa grande exposition annuelle 2020 à l'auteur italien de bande dessinée Hugo Pratt, en adaptant à ses espaces et à ses collections l'exposition *Hugo Pratt. Lignes d'horizons*, présentée dans l'espace Aquitaine du musée, du 19 novembre 2020 au 5 septembre 2021, et accompagnée d'une offre de rencontres, projections-débats, concerts, visites commentées et ateliers à destination des plus jeunes.

L'objectif de l'association Regard 9 est de promouvoir, soutenir et favoriser toutes initiatives d'ordre culturel, social et/ou récréatif en faveur de la bande dessinée, de l'illustration, du livre en général et de ses auteurs.

A ce titre, le musée d'Aquitaine a convié l'association Regard 9 à être partenaire du projet en apportant sa contribution à la programmation culturelle, à l'offre de médiation et à la communication de l'exposition.

Le musée d'Aquitaine propose de contribuer à l'élaboration du projet en fournissant à l'association Regard 9 toutes les informations et contacts utiles à la bonne compréhension du projet et de verser à l'association une somme forfaitaire de 5 000 € TTC (2 500 € versés à la signature de la convention, 2 500 € au lancement de la programmation culturelle du 1^{er} semestre 2021) pour sa contribution à la conception et à l'organisation de la programmation culturelle de l'exposition et de son offre de médiation sur la base du plan de financement suivant :

Regard 9 s'engage quant à lui à apporter son expertise, accompagner l'équipe de médiateurs culturels du musée d'Aquitaine dans la conception de supports de médiation, organiser une offre adaptée à la diversité des publics du musée, participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique visant les élèves de trois lycées professionnels de Nouvelle-Aquitaine et d'un EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) de la métropole bordelaise.

Une convention de partenariat a été établie, stipulant les apports et contributions respectifs, répartis entre les partenaires.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter ce partenariat de Regard 9.

ADOpte A L'UNANIMITE

CONTRAT

ENTRE LES SOUSSIGNES

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Pierre HURMIC, agissant aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal D. du reque
à la Préfecture de la Gironde le

ci-après dénommée « Ville de Bordeaux »,

D'une part,

Et,

L'association REGARD 9 – 15 rue du Professeur Demons – 33000 BORDEAUX, représentée par son président / sa présidente Saloua BOUCHAOUI.

D'autre part,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

PREAMBULE – Objectif commun

Le musée d'Aquitaine consacrera sa grande exposition annuelle 2020/2021 à l'auteur italien de bande dessinée Hugo Pratt, en adaptant à ses espaces et à ses collections l'exposition *Hugo Pratt. Lignes d'horizons* présentée en 2018 au musée des Confluences de Lyon. L'exposition sera présentée dans l'espace Aquitaine du musée, du 17 novembre 2020 au 5 septembre 2021 (dates à confirmer), et accompagnée d'une offre de rencontres, projections-débats, concerts et visites commentées, ainsi que d'ateliers à destination des plus jeunes.

L'objet de l'association Regard 9 est de promouvoir, soutenir et favoriser toutes initiatives d'ordre culturel, social et/ou récréatif en faveur de la bande dessinée, de l'illustration, du livre en général et de ses auteurs.

À ce titre, le musée d'Aquitaine a confié à l'association Regard 9 une mission de participation à la programmation culturelle, à l'offre de médiation et à la communication de l'exposition.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention vise à organiser les modalités d'intervention de l'association Regard 9 afin de remplir la mission confiée en préambule, dans le cadre de l'exposition *Hugo Pratt. Lignes d'horizons*.

Article 2 – Engagements de la Ville de Bordeaux (musée d'Aquitaine) :

Le musée d'Aquitaine s'engage à :

- fournir à l'association Regard 9 toutes les informations et les contacts utiles à la bonne compréhension du projet d'exposition et de ses contenus ;
- verser à l'association Regard 9 une somme forfaitaire de 5 000 € TTC (2 500 € versés à la signature de la convention, 2 500 € au lancement de la programmation culturelle du 1^{er} semestre 2021) pour sa contribution à la conception et à l'organisation de la programmation culturelle de l'exposition et de son offre de médiation. Cette somme servira également à rétribuer et régler les frais de déplacement et les honoraires des auteurs retenus pour animer certaines propositions de médiation du musée (a minima cinq dates de visites de l'exposition assurées par un ou plusieurs auteurs).

Article 3 – Engagements de l’association Regard 9 :

L’association Regard 9 s’engage à :

- apporter son expertise et mobiliser ses réseaux pour la conception de la programmation culturelle de l’exposition ;
- accompagner l’équipe de médiateurs culturels du musée dans la conception de supports de médiation autour de l’exposition et dans l’organisation d’une offre adaptée à la diversité des publics du musée ; organiser notamment cinq visites commentées de l’exposition animées par des auteurs ;
- participer à la conception et à la mise en œuvre d’un projet pédagogique visant les élèves de trois lycées professionnels de Nouvelle-Aquitaine et d’un EREA de la métropole bordelaise, sous réserve d’obtention des financements sollicités auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et de deux mécènes. Ce projet fera l’objet d’un avenant à la présente convention, une fois son plan de financement consolidé ;
- relayer la communication du musée dans les réseaux spécialisés de la bande dessinée et de l’image.

Article 4 – Communication

Il appartient à chacune des parties contractantes d’informer ses propres relais en mentionnant la collaboration entre le musée d’Aquitaine et l’association Regard 9.

Le logo ou la mention de l’association Regard 9 figurera sur tous les supports de communication de l’exposition (affiche, flyer, carton d’invitation au vernissage, dossier de presse).

Article 5 – Durée de la convention

La présente convention est conclue jusqu’à la clôture de l’exposition à Bordeaux.

Article 6 – Dénonciation de la convention

La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l’une des deux parties par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l’autre contractant, en respectant un préavis de trois mois.

La dénonciation n’ouvre droit à aucun dédommagement.

Article 7 – Compétence juridictionnelle

Les litiges relatifs à l’application de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Article 8 – Élection de domicile

Pour l’exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

Pour le Maire de Bordeaux, en l’Hôtel de Ville, Place Pey-Berland – 33077 Bordeaux

Pour l’association Regard 9, 15 rue du Professeur Demons, 33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux, le
en deux exemplaires

Pour la Ville de Bordeaux
Po/ Le Maire
L’Adjoint au Maire,
en charge de la création
et des expressions culturelles

Pour l’association Regard 9
La Présidente,

Dimitri BOUTLEUX

Saloua BOUCHAOUI

D-2020/233

**Musée d'Aquitaine. Tarifs de mise à disposition
d'expositions de photographies de Félix Arnaudin.
Autorisation.**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le musée d'Aquitaine conserve d'importantes collections photographiques des XIX^e et XX^e siècles dont le très exceptionnel fonds de Félix Arnaudin, poète et photographe profondément attaché à sa culture traditionnelle qu'il voit disparaître. Il décide d'en transmettre l'essence et consacre sa vie à la collecte du patrimoine de la « Grande Lande ».

De par sa qualité artistique, son intérêt ethnographique et sa rareté, ce fonds peut être considéré comme l'une des collections phares et exceptionnelles du musée d'Aquitaine. Les diverses campagnes de numérisation engagées depuis 2009 ont permis de présenter ce fonds photographique au grand public notamment dans le cadre d'une grande rétrospective présentée en 2015 « Félix Arnaudin, le guetteur mélancolique, œuvre photographique, 1874-1921 ».

Afin de faire connaître cette merveilleuse collection au plus grand nombre, le musée d'Aquitaine envisage de mettre à la disposition d'établissements culturels qui souhaiteraient les présenter en France ou à l'étranger, les trois expositions qu'il a conçues.

Le musée d'Aquitaine propose les tarifs de location suivants pour une durée d'exposition de 3 mois :

Félix Arnaudin, le Guetteur mélancolique : 306 images : 8 000 € (version intégrale)
2 500 € par mois supplémentaire.

Félix Arnaudin, le Guetteur mélancolique : 129 images : 5 000 € (version partielle)
1 500 € par mois supplémentaire.

Félix Arnaudin, A noste (Chez nous) : 33 images : 2 000 €
500 € par mois supplémentaire.

Félix Arnaudin, l'identité d'un paysage : 31 images : 2 000 €
500 € par mois supplémentaire.

Les textes de présentation, les légendes des tirages, les images de communication et de presse seront transmis sous forme de fichiers numériques.

Le coût du transport et des assurances seront à la charge des emprunteurs.

Une convention de prêt définira les engagements consentis entre les parties.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter cette proposition de location ;
- Appliquer ces tarifs.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2020/234

**Musée d'Aquitaine. Partenariat avec Hunting Town.
Convention. Autorisation. Signature.**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique d'élargissement des publics au travers d'une offre diversifiée, visant notamment les 18/30 ans, le musée d'Aquitaine s'ouvre aux initiatives de la société Hunting Town, qui développe et anime des *escape games* dans Bordeaux et se propose aujourd'hui d'en organiser au sein du musée.

Cette activité sera proposée au cœur du parcours de visite du musée d'Aquitaine, à partir d'octobre 2020, aux visiteurs individuels et aux groupes constitués, à raison d'une journée par semaine et aux heures d'ouverture du musée (11h-18h). Cette activité sera constituée sur une dizaine de créneaux horaires permettant d'accueillir jusqu'à 50 joueurs par journée (5 joueurs à chaque départ).

Le musée d'Aquitaine propose de contribuer à l'élaboration du jeu et des énigmes en mobilisant les compétences et l'expertise d'un médiateur culturel du musée, fournir la documentation utile à la création de l'activité et aménager un espace temporaire dédié à l'accueil hebdomadaire des joueurs.

Hunting Town s'engage quant à lui à organiser les tests et épreuves de l'escape game en lien avec le parcours de visite et des collections du musée d'Aquitaine, fournir aux joueurs le matériel nécessaire à la pratique de l'activité, mobiliser un animateur/maître du jeu pour accompagner les joueurs et fournir un bilan bimestriel de ces activités.

Les réservations seront exclusivement gérées par Hunting Town via son site internet.

Les tarifs sont constitués d'une partie correspondant à la participation au jeu et d'une partie correspondant au droit d'entrée au musée.

L'encaissement des recettes sera assuré par Hunting Town.

Le musée d'Aquitaine émettra chaque mois une facture à Hunting Town correspondant au reversement des droits d'entrée au musée des réservations effectuées le mois précédent.

Une convention a été établie, stipulant les apports et contributions respectifs, répartis entre les partenaires.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter ce partenariat de Hunting Town ;
- Autoriser cette tarification ;
- Émettre les titres de recettes du montant des sommes allouées.

ADOpte A L'UNANIMITE

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE
LA VILLE DE BORDEAUX/LE MUSÉE D'AQUITAINE
ET
HUNTING TOWN

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, M. Pierre Hurmic, agissant aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du2020 reçue à la Préfecture de la Gironde le 2020, ci-après dénommée « Ville de Bordeaux »,
D'une part,

Et,

La société Hunting Town – SAS, dont le siège social est situé 23 rue Hoche, 47000 Agen, immatriculée sous le numéro 839 195 609 RCS Agen, représentée par Thibaut GIUSEPPI,

D'autre part,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

PREAMBULE – OBJECTIF COMMUN

Dans le cadre de sa politique d'élargissement des publics au travers d'une offre diversifiée, visant notamment les 18/30 ans, le musée d'Aquitaine s'ouvre aux initiatives de la société Hunting Town, qui développe et anime des escape games dans Bordeaux et se propose aujourd'hui d'en organiser au sein du musée.

ARTICLE 1 – OBJET

La présente convention de partenariat a pour objet de définir les modalités d'organisation d'escape games réguliers au sein du parcours de visite du musée d'Aquitaine. L'activité sera proposée à partir d'octobre 2020 aux visiteurs individuels, à raison d'une journée par semaine (le dimanche, excepté premier dimanche du mois avec possibilité de réserver la veille) et aux heures d'ouverture du musée (11h-18h). Une dizaine de créneaux horaires seront proposés, permettant d'accueillir jusqu'à 50 joueurs par journée (5 joueurs à chaque départ). Des sessions pourront aussi être organisées pour des groupes constitués, suivant un calendrier établi en accord avec l'équipe du musée d'Aquitaine.

ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE LA VILLE DE BORDEAUX (MUSÉE D'AQUITAINE)

Le musée d'Aquitaine s'engage à :

- mettre à disposition du partenaire les ressources documentaires et pédagogiques nécessaires à l'élaboration du jeu et des énigmes de l'activité (notices d'œuvres, vues des espaces d'exposition, visuels des œuvres, etc...) ;
- aménager dans le hall du musée ou à proximité immédiate un espace temporaire dédié chaque semaine à l'accueil, au briefing et au débriefing des joueurs ;
- effectuer à l'entrée du musée le contrôle des justificatifs d'accès.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE HUNTING TOWN

Hunting Town s'engage à :

- finaliser avant le 30 août 2020 un escape game d'une dizaine d'épreuves, s'attachant au parcours de visite et aux collections du musée d'Aquitaine ;
- organiser au moins une session de test du jeu avant lancement, avec des représentants du public-cible (18/30 ans) et des représentants du musée d'Aquitaine. L'accord de la direction du musée est requis avant le lancement du jeu ;
- à chaque intervention fournir aux joueurs le matériel nécessaire à la pratique de l'activité, en bon état de marche ;
- à chaque intervention, mobiliser un animateur/maître du jeu pour accompagner tous les joueurs : accueil et orientation, briefing, suivi de l'aventure, gestion des problèmes techniques, débriefing ;
- sur sa plateforme de réservation, mentionner très visiblement les deux points suivants :
 - o les joueurs devront se présenter à l'accueil du musée au moins 5 minutes avant le début de la session ;
 - o un contrôle des justificatifs d'accès sera effectué à l'entrée du musée.

ARTICLE 4 - ASSURANCES

Hunting Town s'engage à couvrir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée du fait de ses activités, notamment par la possession ou l'exploitation de leurs équipements propres, et de leur présence au musée d'Aquitaine.

À ce titre, Hunting Town devra souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable une police destinée à garantir sa responsabilité pendant toute la durée du présent contrat.

ARTICLE 5 – RESERVATIONS ET ENCAISSEMENT DES RECETTES

Il ne sera pas possible de s'inscrire à l'activité au sein du musée, seul Hunting Town gèrera les réservations et annulations, via son site internet www.hunting-town.com.

Hunting Town assurera également l'encaissement des recettes.

Le prix du billet à l'escape game encaissé par Hunting Town inclut : le forfait de participation au jeu et le droit d'entrée au musée, en application des tarifs en vigueur délibérés au Conseil municipal.

Avant le 5 de chaque mois, Hunting Town dressera un état des réservations effectuées le mois précédent, pour permettre au musée d'Aquitaine d'émettre une facture mensuelle correspondant au reversement des droits d'entrée à la Ville de Bordeaux. La facture sera réglée par Hunting Town dans un délai de 45 jours.

Dans l'hypothèse où Hunting Town ne serait pas en mesure de mener à bien une intervention pour un escape game déjà organisé dans un délai de 72 heures, le montant des droits d'entrée au musée d'Aquitaine effectivement encaissés par Hunting Town pour l'intervention en question sera dû au musée d'Aquitaine et sera mentionné dans la facture mensuelle.

Hunting Town se chargera de contacter les joueurs pour l'annulation de ces réservations.

ARTICLE 6 – COMMUNICATION

Le musée d'Aquitaine s'engage à faire la promotion des escape games organisés dans ses murs, par le biais de ses différents outils de communication : programmes culturels, infolettres mensuelles, flyers, écrans numériques d'information à l'accueil du musée, site internet et réseaux sociaux ; et par l'intermédiaire de ses partenaires : Office de tourisme de Bordeaux-Métropole notamment. La mise en œuvre de cette communication sera à la charge du musée d'Aquitaine,

qui s'engage à y mentionner la société Hunting Town et à faire valider à cette dernière tout document sur lequel son nom et ou logo seront apposés.

De son côté, Hunting Town s'engage également à faire la promotion des escapes games organisés au musée d'Aquitaine, sur ses outils de communication : site internet, réseaux sociaux, newsletters... Hunting Town s'engage à faire valider au musée d'Aquitaine tout document, physique ou numérique, sur lequel son nom et ou logo seront apposés.

ARTICLE 7 - PRISE D'EFFET ET DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à la date de la signature du présent contrat et trouve son terme au 30 août 2021.

ARTICLE 8 – REGLEMENTATION PARTICULIERE

Le partenaire s'engage à faire respecter la réglementation relative aux établissements recevant du public (dispositions générales concernant les E.R.P. et arrêté du 25 juin 1980 relatif aux établissements de type Y, musées, mise à jour de décembre 1995) et plus particulièrement celle qui est applicable au musée d'Aquitaine, selon les instructions qui lui seront communiquées par le musée d'Aquitaine. Il s'engage notamment à ne pas laisser fumer, consommer ou boire dans les salles du musée d'Aquitaine, à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui seront communiquées et à ne se livrer dans l'espace mis à disposition, à aucune activité commerciale.

ARTICLE 9 – DÉNONCIATION DE LA CONVENTION

La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des deux parties par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'autre contractant, en respectant un préavis de trois mois. La dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 10 – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Le présent contrat est soumis au droit français. Les litiges relatifs à l'application de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 11 – ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

Pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland – 33077 BORDEAUX.

Pour la société « Hunting Town»

Fait à Bordeaux, le 2020

En deux exemplaires

Pour la Ville de Bordeaux

Po/ Le Maire

Le 1^{er} Adjoint au Maire en charge de la Création
et des expressions culturelles,

Pour la société « Hunting Town»

Le Président,

Dimitri BOUTLEUX

Thibaut GIUSEPPI

D-2020/235

Musée des beaux arts de Bordeaux - Convention de partenariat avec le Musée du Louvre pour l'organisation des deux expositions de la « SAISON BRITANNIQUE ». Modification. Avenant N°1

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération N° 2020/53 du 2 mars 2020, la Ville de Bordeaux et le Musée du Louvre ont souhaité renforcer leur coopération dans le cadre d'un partenariat triennal, par l'organisation conjointe d'une saison consacrée à l'Art britannique.

Cette saison devait regrouper sur l'année 2020 deux expositions intitulées « *British stories. Conversations entre le Louvre et le musée des beaux-arts de Bordeaux* » et « *Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* » présentées simultanément au Musée et la Galerie des Beaux-Arts.

Toutefois, les mesures sanitaires prises en raison de la pandémie de Covid 19 n'ont pas permis la réalisation de ce projet dont les dates doivent par conséquent, sauf dispositions contraires liées à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de lutte contre la pandémie, être reprogrammées de la façon suivante :

« *British stories. Conversations entre le Louvre et le musée des beaux-arts de Bordeaux* »

Du 12 novembre 2020 au 19 septembre 2021 au Musée des beaux-arts de Bordeaux

« *Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* »

Du 18 juin au 17 octobre 2021 à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux

Ces modifications de dates doivent faire l'objet d'un avenant à la convention de partenariat initialement signée.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Signer l'avenant à convention afférent, avec le musée du Louvre
- Engager les dépenses liées à ce projet

ADOPTE A L'UNANIMITE

CONVENTION D'ORGANISATION DES EXPOSITIONS

« British stories. Conversations entre le musée du Louvre et le musée des Beaux-Arts de Bordeaux »

Et

« Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840) »
Au Musée des Beaux-Arts de la ville de Bordeaux

AVENANT N°1

Entre les soussignés

1° L'Établissement public du Musée du Louvre,

Établissement public à caractère administratif, regroupant le musée national du Louvre et le musée national Eugène Delacroix, conformément aux dispositions du décret n° 92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du Musée du Louvre, Siret 18004623700012 APE 91032, Domicilié Musée du Louvre, 75058 Paris cedex 01 France, Représenté par Monsieur Jean-Luc Martinez, Président-directeur,

Ci-après désigné « Musée du Louvre »

D'une part

Et

2° La ville de Bordeaux

Représentée par son maire, Monsieur Pierre Hurmic, habilité aux présentes par délibération n° D- en date du validée en Préfecture le .

Ci-après désignée « La ville de Bordeaux »

D'autre part

Ci-après désignés ensemble les « Parties » et séparément la « Partie ».

ÉTANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Conformément au décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié, le Musée du Louvre a notamment pour mission de conserver, protéger, restaurer pour le compte de l'État et présenter au public les œuvres des collections inscrites sur les inventaires du musée national du Louvre et du musée national Eugène Delacroix et des œuvres déposées dans le jardin des Tuileries ; d'assurer dans les musées et jardins qu'il regroupe, et par tout moyen approprié, l'accueil du public le plus large, d'en développer la fréquentation, de favoriser la connaissance de leurs collections, de mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ; d'assurer l'étude scientifique de ses collections, de concourir à

l'éducation, la formation et la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la muséographie et de gérer un auditorium.

Pour l'accomplissement de ses missions, le Musée du Louvre coopère avec les collectivités publiques et les organismes de droit public et de droit privé, français ou étrangers, poursuivant des objectifs répondant à sa vocation.

Par délibération N°D 2020/53 du 2 mars 2020, la Ville de Bordeaux et le musée du Louvre ont validé une nouvelle association pour l'organisation de deux expositions, devant initialement se dérouler dans le courant de l'année 2020. La fermeture des musées imposée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie de Covid19 a entraîné la modification des périodes d'exposition envisagées.

Le présent avenant a pour objet de préciser les nouvelles dates et conditions de collaboration entre les deux institutions pour l'organisation de ces deux expositions, à savoir :

« *British stories. Conversations entre le musée du Louvre et le musée des Beaux-Arts de Bordeaux* »

au Musée des beaux-arts de Bordeaux

Commissariat : Sophie Barthélémy, Sandra Buratti-Hasan (musée des Beaux-Arts de Bordeaux) et Guillaume Faroult (musée du Louvre)

8 prêts du département des peintures du musée du Louvre

« *Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* »

à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux

Commissariat : Sophie Barthélémy, Sandra Buratti-Hasan (musée des Beaux-Arts de Bordeaux), Guillaume Faroult (musée du Louvre) et Jenny Gaschke (Bristol Museum & Art Gallery)

1 prêt du département des peintures du musée du Louvre

Le musée des Beaux-Arts de la ville de Bordeaux est seul responsable de l'organisation administrative et de l'intégralité des coûts de production des expositions.

Ce préambule fait partie intégrante du présent avenant et ne saurait en être dissocié.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE QUE :

ARTICLE 1. OBJET

1.1 le présent avenant, a pour objet de fixer les termes et modifications portées à la délibération N°D 2020/53 du 2 mars 2020 fixant les conditions de réalisation des expositions suivantes organisées par et sous la responsabilité du musée des Beaux-Arts de la Ville de Bordeaux :

- **Dates, lieu et commissariat :**

« *British stories. Conversations entre le musée du Louvre et le musée des Beaux-Arts de Bordeaux* »

Du 12 novembre 2020 au 19 septembre 2021 au Musée des beaux-arts de Bordeaux
Commissariat : Sophie Barthélémy, Sandra Buratti-Hasan (musée des Beaux-Arts de Bordeaux) et Guillaume Faroult (musée du Louvre)
8 prêts du département des peintures du musée du Louvre

« *Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* »

Du 18 juin au 17 octobre 2021 à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux
Commissariat : Sophie Barthélémy, Sandra Buratti-Hasan (musée des Beaux-Arts de Bordeaux), Guillaume Faroult (musée du Louvre) et Jenny Gaschke (Bristol Museum & Art Gallery)
1 prêt du département des peintures du musée du Louvre

Le musée des Beaux-Arts de la ville de Bordeaux est seul responsable de l'organisation administrative et de l'intégralité des coûts de production des expositions

- **Liste des Œuvres** : la liste des œuvres prêtées par le Musée du Louvre (ci-après les « Œuvres ») est jointe en annexes 1 et 2.
Elles précisent les conditions de prêt de chaque Œuvre, le lieu pour lesquelles elles sont prêtées, ainsi que leur valeur d'assurance. Si, entre la date d'approbation de la liste définitive et le début de chaque exposition, une ou plusieurs des Œuvres se trouvaient dans l'impossibilité d'être finalement prêtées pour des raisons notamment de conservation, de restauration ou de problème de survenance, le Musée du Louvre s'engage à justifier les raisons de cette impossibilité et à prêter des Œuvres de qualité équivalente choisies d'un commun accord par les Parties.

3

1.2 Conditions générales

1.2.1 Le présent avenant étant conclu *intuitu personae*, il est expressément stipulé que la ville de Bordeaux ne saurait, sans l'autorisation écrite préalable du Musée du Louvre, mettre les Œuvres à la disposition d'un tiers et ce, à quelque titre que ce soit, sous réserve des autorisations d'ores et déjà consenties au titre du présent avenant.

1.2.2 Il est expressément rappelé que les Œuvres font partie des collections nationales du Musée du Louvre, sont inscrites sur ses inventaires et, à ce titre, sont la propriété inaliénable et imprescriptible de l'État français conformément aux textes législatifs et réglementaires de droit français s'appliquant aux collections de l'État, sous réserve le cas échéant des dispositions spécifiques applicables aux Œuvres provenant de la récupération artistique (MNR, AR, etc.).

1.2.3 Le Musée du Louvre s'engage à prêter les Œuvres définies à l'article 1.1 aux conditions du présent avenant, pour la durée des expositions sous réserve de l'autorisation préalable des autorités de tutelle. Toute modification concernant les dates et lieu(x) des expositions ou de tout autre élément se rapportant aux expositions doit être signalée par écrit au Musée du Louvre et faire l'objet d'un accord préalable exprès de ce dernier.

ARTICLE 2. ENGAGEMENT DES PARTIES

2.1 Approbation officielle et conjointe des Parties

L'approbation officielle et conjointe des Parties est requise pour :

- le projet scientifique de chaque exposition ;
- les listes définitives de l'ensemble des Œuvres exposées et des Œuvres prêtées par le Musée du Louvre ;
- les titres officiels et définitifs des expositions et du catalogue, et ce, au moins 3 (trois) mois avant l'inauguration de chaque exposition
- l'ensemble des éléments liés à la conception des expositions et notamment la muséographie pour les deux lieux d'exposition;
- le contenu des cartels, panneaux didactiques, cartes, chronologies, audioguides et tout autre support de médiation inclus dans chaque exposition ;
- les visuels de l'affiche et du carton d'invitation des expositions, ainsi que ceux des flyers, communiqués et dossiers de presse.

Les Parties s'engagent à réagir en moins de 5 (cinq) jours ouvrés aux propositions qui leur sont faites.

2.2 Engagements de la ville de Bordeaux

La ville de Bordeaux s'engage à prendre à sa charge matériellement et financièrement pour les deux expositions, les opérations suivantes :

- l'administration des demandes de prêts adressées au Musée du Louvre ;
- la totalité des coûts ;

Transport, assurance et présentation des Œuvres

- la fabrication des caisses, l'emballage, le transport et le convoiement des Œuvres, depuis le musée du Louvre, vers, le musée des Beaux-Arts de la ville de Bordeaux puis, lors du retour des œuvres depuis le musée des Beaux-Arts de la ville de Bordeaux vers le musée du Louvre ;
- l'assurance tous risques et « clou à clou » des Œuvres pendant le transport et la durée de chaque exposition dans les conditions énumérées à l'article 3.8 ci-dessous ;
- la scénographie et la signalétique des expositions La ville de Bordeaux sera seule responsable de la scénographie des expositions. L'ensemble des frais correspondants (conception, travaux de réalisation, montage, démontage) sera à sa charge exclusive. Chaque étape de conception sera néanmoins suivie par Guillaume Faroult, co-commissaire des expositions ;

- la co-rédaction avec les commissaires des textes des panneaux d'exposition et des cartels ;
- l'installation, la présentation des Œuvres ;
- la sécurité et la surveillance des Œuvres et des lieux ;
- le stockage des caisses vides pendant la durée de chaque exposition ;
- le transport, hébergement et per diem du/des commissaire (s) et convoyeurs et/ou responsables de l'installation et de la désinstallation de chaque exposition à hauteur de soixante euros (60) euros par jour et par personne, remis directement aux convoyeurs et au (x) commissaire (s) à leur arrivée, lors de l'installation et de la désinstallation ou du transport de chaque exposition, étant entendu qu'un nombre de un (1) convoyeur maximum se rendra sur place lors de l'installation et de la désinstallation de chaque exposition.
- L'installation de l'exposition « **British stories. Conversations entre le musée du Louvre et le musée des Beaux-Arts de Bordeaux** » aura lieu à partir du 19 octobre 2020, la désinstallation de l'Exposition aura lieu après le 19 septembre 2021

L'installation de l'exposition « **Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)** » aura lieu à partir du 15 avril 2021, la désinstallation de l'Exposition aura lieu après le 17 octobre 2021

5

Catalogue et offre culturelle

- l'édition et la distribution d'un catalogue d'exposition en français. La conception du catalogue sera réalisée sous l'autorité scientifique des commissaires et sous la direction scientifique de Guillaume Faroult pour l'exposition « **Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)** » ;
- la prise en charge du coût des droits d'auteur pour le catalogue ; ces derniers feront l'objet de contrats séparés entre les auteurs et la ville de Bordeaux ou son mandataire désigné dans le cadre d'un marché public de coédition et de diffusion ;
- la prise en charge du coût des droits d'auteur sur les photographies concédées par la Rmn-GP ou d'autres distributeurs, en vue de la réalisation du catalogue d'exposition ;
- la remise en temps utile au Musée du Louvre des épreuves, des BAT des pages officielles du catalogue et les mentions/logos obligatoires sur tout document à l'occasion de l'exposition ;
- la remise de 40 catalogues gratuits au Musée du Louvre.

Inauguration et promotion

- la publicité, la promotion des expositions ;

- les programmes éducatifs et culturels en rapport avec les expositions ;
- outre le commissaire de chaque exposition, le voyage et l'hébergement pour l'inauguration de l'Exposition « *British stories. Conversations entre le musée du Louvre et le musée des Beaux-Arts de Bordeaux* », du président-directeur du musée du Louvre, Jean-Luc Martinez, de Sébastien Allard et de deux représentants du musée du Louvre :
 - le voyage entre Paris et Bordeaux s'effectuera en classe Affaire (Business Class), première classe ou équivalent pour le président-directeur ;
 - la ville de Bordeaux devra prévoir l'hébergement et prendre en charge les frais de transport, de chambre, service et taxes y afférents ;
 La prise en charge par la ville de Bordeaux de l'hébergement et des frais y afférents ne pourra être supérieure à trois (3) jours.
- L'envoi au Musée du Louvre dans les six (6) mois suivant la date de clôture de chaque exposition, à ses frais, des éléments détaillés suivants relatifs aux expositions : revues de presse, fréquentation et accueil du public (études quantitative et qualitative – cf Annexe 3), événements réalisés directement ou indirectement en lien avec les expositions.

2.3 Engagements du Musée du Louvre

Le Musée du Louvre s'engage à :

- collaborer à la conception et à la réalisation de chaque exposition. A cet effet, il prêtera les Œuvres pour la durée de chaque exposition sous réserve de l'accord du Service des Musées de France ;
- Assurer une partie du commissariat scientifique des deux expositions ;
- Co-rédiger, à titre gratuit, les textes des panneaux des expositions et les cartels. Ces textes seront transmis à la ville de Bordeaux au plus tard trois (3) mois avant le début de chaque exposition.
- Collaborer à la mise en place d'activités pédagogiques dans le domaine de l'Education Artistique et Culturelle en lien avec chaque exposition et les collections du Louvre.
- Relayer la collaboration avec le musée de beaux-arts de Bordeaux en termes de communication

ARTICLE 3. CONDITIONS DE PRÊT DES ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE

L'ensemble des frais relatifs au transport, au convoiement, à la fabrication des caisses, à l'emballage/déballage, à l'assurance transport des Œuvres, pour l'aller comme pour le retour, est à la charge exclusive de la ville de Bordeaux.

3.1 Convoiement

3.1.1 Toutes les Œuvres prêtées pour les expositions sont accompagnées, pour chacun des transports, par au moins un convoyeur par expédition. Le Musée du Louvre limitera le nombre de convoyeur à un (1) qui se rendra sur place lors de l'installation et de la désinstallation des expositions. L'installation de chacune des deux expositions nécessitera un séjour spécifique du commissaire du musée du Louvre, soit deux séjours distincts.

3.1.2 La durée des deux séjours du convoyeur et/ou du commissaire comprend l'ensemble de la durée de l'installation des Œuvres et de la muséographie, et peut être prolongée dans le cas d'un report de date, d'un retard dans l'installation de chaque exposition, ou si les conditions prévues initialement se trouvent incomplètement remplies. Les indemnités correspondant à la durée de cette prolongation sont versées aux convoyeurs et/ou aux responsables d'installation par la ville de Bordeaux le jour de la décision de prolongation, dans les mêmes conditions que celles fixées à l'article 2.3 ci-dessus.

3.1.3 Les convoyeurs et/ou les responsables d'installation vérifient à l'arrivée et au départ des Œuvres leur état de conservation. Ils assistent à toutes les manipulations des Œuvres, à partir de leur décrochage et jusqu'à leur mise en place. Ils représentent le Musée du Louvre et peuvent prendre toute décision (y compris le retrait d'une ou plusieurs Œuvres) qu'ils estiment nécessaire à la bonne conservation et à la bonne installation des Œuvres et doivent veiller à l'exécution des mesures demandées. Ils signent les constats d'état avec un représentant qualifié la ville de Bordeaux.

3.1.4 Dans le cas où il est jugé nécessaire par la ville de Bordeaux de déplacer les Œuvres prêtées en l'absence du convoyeur, l'autorisation doit être préalablement demandée par écrit au Musée du Louvre.

3.1.5 Le Musée du Louvre demande une expédition en camion.

3.2 Transport et emballage

3.2.1 L'emballage et le transport sont organisés et assurés, à l'aller comme au retour, par une société habilitée et spécialisée dans le transport d'œuvres d'art, retenue par l'emprunteur après accord exprès du Musée du Louvre, au plus tard 3 (trois) mois avant le départ des Œuvres.

3.2.2 L'ensemble des opérations de transport doit être préalablement approuvé par le Musée du Louvre, au plus tard 2 (deux) mois avant le départ des Œuvres, y compris les coordonnées du transporteur, le mode de transport et les éventuels lieux de stockage transitoires des Œuvres.

3.2.3 Le type d'emballage est choisi par le Musée du Louvre. Le même emballage et son conditionnement intérieur doivent être réutilisés pour le retour des Œuvres prêtées. Pendant la durée de chaque exposition, les caisses des Œuvres doivent être entreposées dans des locaux adéquats expressément agréés par le Musée du Louvre.

3.2.4 La sous-traitance pour l'emballage, le transport et les manipulations des Œuvres prêtées est interdite, sauf accord préalable exprès du Musée du Louvre.

3.2.5 Aucune intervention ne doit être faite sur les caisses d'emballage, qu'il s'agisse de mentions particulières (hormis les étiquettes de colisage), de peinture ou de réaménagement

intérieur, sans accord préalable exprès du Musée du Louvre. Le marquage des caisses ne doit jamais faire apparaître le nom du Musée du Louvre, ou une mention quelconque indiquant qu'elles contiennent des œuvres d'art.

3.2.6 Pour des raisons de conservation, les Œuvres ne devront en aucun cas faire l'objet d'un passage sous rayon X, l'emprunteur s'engageant à prendre toute mesure utile à ce titre, sauf spécifications expresses contraires du Musée du Louvre.

3.2.7 A l'arrivée comme au départ, les convoyeurs vérifient l'état des Œuvres prêtées. Toutes les opérations de déballage ou d'emballage, d'installation ou de démontage, sont effectuées en leur présence.

3.2.8 Le déballage est effectué après l'arrivée des Œuvres en présence des convoyeurs. Dans le cas de caisses spéciales et selon la nature des Œuvres, le musée du Louvre demande au moment de l'accord de prêt, un déballage 48 (quarante-huit) heures après leur arrivée.

3.2.9 Au moment du remballage, les Œuvres et les caisses, ouvertes, doivent rester dans la même salle (réserve ou salle d'exposition) 24 (vingt-quatre) heures au moins. Dans le cas de caisses spéciales, il peut être demandé qu'elles y soient apportées 48 (quarante-huit) heures avant le remballage.

3.2.10 Les convoyeurs ont la possibilité de prendre toutes les photographies qui leur paraîtront nécessaires, lors du déballage, de la mise en place des Œuvres et/ou de leur remballage, et ce pour seul usage du Musée du Louvre.

3.2.11 A l'occasion de chaque opération de transport, il sera fait de sorte que la valeur d'assurance des œuvres transportées dans chaque convoi soit aussi équilibrée que possible et qu'une répartition soit opérée en fonction de la nature des Œuvres, selon les recommandations du Musée du Louvre.

3.2.12 Il est formellement interdit de gerber les caisses contenant des œuvres pendant les opérations de transport et de stockages éventuels.

3.2.13 Les véhicules automobiles transportant, le cas échéant, les Œuvres doivent être climatisés et équipés d'une suspension pneumatique, de fermetures à clef et d'un extincteur. Deux chauffeurs et un convoyeur doivent être prévus pour chaque véhicule. Le colisage doit être soumis et expressément approuvé par le Musée du Louvre.

3.2.14 Dans la mesure du possible, les véhicules contenant des Œuvres ne doivent pas circuler la nuit, sauf accord préalable exprès du Musée du Louvre. S'il est impossible d'éviter une étape nocturne, il convient qu'elle se fasse dans des lieux fermés, sécurisés, climatisés et gardés, préalablement approuvé par le Musée du Louvre.

3.2.15 La livraison des caisses transportant les Œuvres, à l'arrivée comme au départ des locaux de l'emprunteur, doit être réalisée sur une aire de livraison spécifique, sécurisée et réservée au transport des œuvres.

3.3 Mise en place / installation / montage

3.3.1 La mise en place des Œuvres est effectuée en présence du convoyeur et/ou du responsable d'installation choisis par le Musée du Louvre et sur leurs indications, par eux-mêmes ou par un personnel spécialisé.

3.3.2 L'installation doit être effectuée selon les indications préalables du Musée du Louvre. Les systèmes de fixation et d'installation doivent être convenus préalablement avec le Musée du Louvre.

3.3.3 Les locaux, ainsi que les installations muséographiques (scénographie, vitrines, socles, etc.) doivent être prêts pour l'installation des Œuvres dès l'arrivée de celles-ci.

3.3.4 Les Œuvres sont prêtées avec leur dispositif d'accrochage.

3.4 Constat d'état

Chaque Œuvre est accompagnée d'un constat d'état établi par le Musée du Louvre au moment du départ. Ce constat est vérifié, approuvé et signé conjointement par l'emprunteur et le convoyeur à chaque étape des expositions. L'original reste à tout moment la propriété du Musée du Louvre et doit impérativement être remis au convoyeur de chaque département prêteur du Musée du Louvre chargé de superviser les transports des Œuvres.

3.5 Conditions d'exposition

3.5.1 La ville de Bordeaux est tenue de veiller à la garde et à la conservation des Œuvres à ses frais exclusifs.

3.5.2 La ville de Bordeaux s'engage à faire respecter les conditions de conservation selon les normes généralement reconnues d'exposition et de sécurité et à communiquer au Musée du Louvre toute information en la matière sur simple demande de ce dernier. Il garantit le Musée du Louvre que les Œuvres sont sous protection continue et vigilante et que les salles d'exposition, ainsi que les réserves et tout local dans lequel les Œuvres seraient exceptionnellement amenées à séjourner pour assurer leur sauvegarde ou leur conservation, satisfont aux conditions de lumière, de température et d'hygrométrie suivantes, sauf mentions contraires fixées dans les conditions particulières visées ci-après :

- Température : 20° Celsius (+2/-2)
- Hygrométrie : 50 % (+5/-5)
- Lumière : 180 lux maximum pour les peintures, 50 lux maximum pour les œuvres graphiques

3.5.3 La ville de Bordeaux s'engage à faire assurer une stabilité climatique dans les espaces d'exposition.

3.5.4 Les Œuvres ne doivent pas être exposées aux courants d'air ou être placées à proximité d'installations de chauffage, de climatisation ou de dispositif de lutte contre les incendies (sprinklers, etc.) sauf accord préalable exprès du Musée du Louvre.

3.5.5 Les Œuvres justifiant des précautions particulières doivent être exposées conformément aux directives du Musée du Louvre, et doivent, le cas échéant, être exposées dans des vitrines stables, étanches, fermées et mises sous alarme, et installées en présence du convoyeur et/ou du

responsable d'installation. La ville de Bordeaux doit avant toute installation obtenir l'accord préalable écrit de ce même Département sur la nature des matériaux utilisés pour les montages et/ou installations (soclets, fonds de vitrine, etc.). La ville de Bordeaux doit communiquer ces informations audit Département dans des délais utiles.

3.6 Conditions de conservation

3.6.1 Il est formellement interdit de décrocher les Œuvres en l'absence d'un représentant du musée du Louvre et de procéder à une intervention de quelque nature que ce soit sur les Œuvres, sauf demande expresse motivée par des raisons de sécurité et/ou de conservation, et après accord du Musée du Louvre, excepté en cas d'extrême urgence.

3.6.2 La ville de Bordeaux s'engage à prendre toutes les précautions pour que l'état des Œuvres reste inchangé. Au cas où un problème surviendrait, il en informe immédiatement le Musée du Louvre et convient avec lui des mesures à prendre.

3.6.3 Les restaurations doivent être exclusivement effectuées par des restaurateurs expressément désignés et approuvés par le Musée du Louvre.

3.6.4 Toute étiquette collée sur une œuvre ou sur son cadre et qui se décollerait, doit être remise au convoyeur.

3.6.5 Il est formellement interdit de boire, manger ou fumer dans les lieux où sont déposés ou exposés les Œuvres.

3.6.6 Aucune plaque de protection ne doit être posée par la ville de Bordeaux sur l'Œuvre où à son revers, quelle qu'en soit la nature (toile, akyver, akylux, isorel perforé...).

3.6.7 Les œuvres prêtées par le Musée du Louvre pourront être photographiées par les visiteurs pour un usage exclusivement privé et sans utiliser le flash.

3.7 Contrôle et inspection

3.7.1 En cas de problèmes ou de difficultés majeurs, la ville de Bordeaux accepte que, pendant toute la durée du prêt, un contrôle soit assuré par tous moyens appropriés, et par toute personne désignée par le Musée du Louvre, sur les conditions d'exposition, de sécurité et/ou de conservation des Œuvres. Les frais de transport et de séjour sont pris en charge par la ville de Bordeaux.

3.7.2 La ville de Bordeaux s'engage à laisser libre accès aux Œuvres à la personne désignée par le Musée du Louvre, dans les espaces de la ville de Bordeaux, et à lui communiquer toute information relative aux conditions d'exposition et de conservation des Œuvres et aux dispositifs de sécurité et de sûreté.

3.7.3 La ville de Bordeaux doit respecter et mettre en œuvre, ou faire mettre en œuvre, toute mesure qui lui serait prescrite dans le cadre de cette mission de contrôle.

3.8 Assurance

3.8.1 Durant leur transport, aller et retour, et pour toute la durée du prêt, séjours et transports intermédiaires compris, les Œuvres sont assurées par la ville de Bordeaux, à ses frais exclusifs, selon la valeur agréée fixée pour chaque Œuvre dans la liste définitive des Œuvres prêtées.

3.8.2 L'assurance est contractée après accord écrit du Musée du Louvre. Celle-ci doit être adressée au Musée du Louvre au plus tard 2 (deux) mois avant le départ des Œuvres. Elle doit être rédigée ou traduite en français et comporter obligatoirement une assurance :

- « Clou à clou », soit transport aller/retour (transports et séjours intermédiaires compris) et expositions comprises ;
- Contre tous risques, de dommages matériels ou pertes, y compris ceux dus à la force majeure ou imputable à la faute de tiers ;
- En valeur agréée ;
- En euros ;
- Sans franchise ;
- Couvrant le risque de dépréciation en cas de sinistre ;
- Avec clause de non-recours contre les transporteurs, emballeurs, détenteurs ou gardiens de la chose, prêteur ou conservateurs et préposés du prêteur ;
- Avec mention expresse du caractère inaliénable des œuvres des collections de l'État dont le Musée du Louvre a la garde, et donc exclusion de toute clause de délaissement. Si après un sinistre ou un vol, l'œuvre est retrouvée, il est entendu que le Musée du Louvre récupèrera l'œuvre et versera en contrepartie aux assureurs le montant réglé au titre du sinistre en tenant compte de l'état de l'œuvre.
- Avec pour les « paires et ensemble » la formule suivante (ou tout autre formule équivalente) : « il est convenu que la perte d'une œuvre assurée qui fait partie d'un lot, d'une paire, d'un ensemble d'une même œuvre, constitue une perte totale de ce lot, de cette paire ou de cet ensemble. L'assureur sera tenu de rembourser la valeur intrinsèque de l'œuvre en tenant compte de la valeur la plus importante en tant que partie de l'ensemble » ;
- Couvrant les risques de tremblement de terre, d'éruption volcanique, de catastrophe naturelle et/ou de phénomènes climatiques (cyclones, tornades, etc.), d'émeutes, de grève et de terrorisme pendant le transport et le séjour des œuvres ;
- Et éventuellement toute autre extension de garanties expressément demandées par le Musée du Louvre.

Tout règlement du sinistre devra être effectué directement au prêteur ou à son représentant agréé, sauf accord contraire du Musée du Louvre.

3.8.3 Au cas où les polices d'assurance visées comporteraient des clauses que le Musée du Louvre jugerait inacceptables et/ou ne seraient pas présentées dans les délais précités, le Musée du Louvre pourra recourir à l'assureur de son choix, et ce aux frais exclusifs la ville de Bordeaux.

3.8.4 Le certificat de l'assurance commerciale est adressé au Musée du Louvre au plus tard 1 (un) mois avant le départ des Œuvres, la ville de Bordeaux devant par ailleurs justifier à tout moment de leur paiement sur simple demande écrite au Musée du Louvre.

3.9 Disparition, détérioration

3.9.1 La ville de Bordeaux informe sans délai par écrit le Musée du Louvre en cas de détérioration, destruction, perte ou vol des Œuvres.

3.9.2 La ville de Bordeaux prend en charge l'intégralité des frais de restauration afférents ou versera, en cas de destruction, perte ou vol, en dédommagement une somme fixée, le cas échéant, par les autorités de tutelle du Musée du Louvre et ce, dès le premier euro, abstraction faite de toute franchise, et sans que cette somme ne puisse excéder les valeurs agréées d'assurance des Œuvres fixées, pour chaque œuvre, dans la liste définitive des Œuvres prêtées figurant en annexe du présent avenant.

3.9.3 Un titre de perception sera, le cas échéant, émis par l'autorité compétente conformément aux textes législatifs et réglementaires de droit français s'appliquant aux collectivités appartenant à l'État.

3.9.4 Les modalités de restauration sont déterminées d'un commun accord par les Parties et, à défaut d'accord, par le Musée du Louvre, étant d'ores et déjà entendu que le restaurateur doit être désigné en accord avec le Musée du Louvre.

3.10 Prolongation

3.10.1 Toute demande visant à une prolongation du prêt au-delà de la durée convenue initialement doit impérativement être adressée au Musée du Louvre au plus tard un (1) mois avant la date de clôture initialement prévue. L'ensemble des frais se rapportant à cette prolongation est à la charge de l'emprunteur.

3.10.2 Si le Musée du Louvre accorde cette prolongation, un certificat d'assurance complémentaire doit lui parvenir au plus tard dix (10) jours avant le début de ladite prolongation. Dans le cas où cette prolongation serait refusée, les Œuvres prêtées doivent être restituées dans les délais convenus à l'origine.

3.11 Restitution

3.11.1 Les Œuvres prêtées par le Musée du Louvre lui sont restituées dans les plus brefs délais, et au plus tard 3 (trois) semaines après la clôture de chaque exposition.

3.11.2 Le Musée du Louvre se réserve le droit de reprendre les Œuvres, en tout ou partie, à tout moment, si les conditions fixées dans le présent avenant, ne sont pas respectées.

3.12 Reproduction, dont photographies

3.12.1 La réalisation hors du musée du Louvre par l'emprunteur ou par un tiers mandaté par lui de photographies, films ou vidéos reproduisant les Œuvres, est interdite, sauf accord préalable écrit du Musée du Louvre. Par exception, l'emprunteur est autorisé à photographier et/ou filmer, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'un tiers mandaté par lui, les Œuvres dans le contexte des installations muséographiques de l'exposition (sauf manipulations d'œuvres : ouverture de caisse, accrochage, etc.), à condition que les Œuvres ne soient pas le sujet unique ou principal de la photographie, du film ou de la vidéo réalisés.

3.12.2 Les prises de vue réalisées au Musée du Louvre par l'emprunteur ou par un tiers mandaté par lui, pour des photographies, films ou vidéos doivent faire l'objet d'un accord préalable écrit du Département de conservation concerné du Musée du Louvre et de la Direction des relations extérieures, ainsi que du paiement, le cas échéant, des taxes de prise de vues selon les tarifs en vigueur au Musée du Louvre.

3.12.3 Le public reçu dans les expositions peut être autorisé à photographier ou à filmer les Œuvres, pour son usage privé. L'usage des flashes et autres dispositifs d'éclairage, ainsi que de trépieds, perches et autres dispositifs de stabilisation, est prohibé.

ARTICLE 4. CATALOGUE

La ville de Bordeaux prendra à sa charge l'intégralité des coûts liés au catalogue, la fabrication et la distribution.

La conception du catalogue est réalisée en commun avec le Musée du Louvre, sous l'autorité scientifique des commissaires.

La prise en charge du coût des droits d'auteur pour le catalogue fera l'objet de contrats séparés entre les auteurs et la ville de Bordeaux ou son mandataire désigné dans le cadre d'un marché public de coédition.

4.1 – Eléments du catalogue : Textes, iconographie

4.1.1 Textes de panneaux et notices

Le Musée du Louvre s'engage à remettre sur fichier informatique les textes des panneaux et les notices complets, définitifs et soigneusement revus et corrigés, au fur et à mesure de leur finalisation par les auteurs ou de manière groupée, au plus tard le 15 février, soit trois (3) mois avant le début des expositions.

4.1.2 Iconographie

Pour commander les documents photographiques (ektachromes, photos noirs et blancs) ou iconographiques (ci-après dénommées les « Photographies ») sur les Œuvres du Musée du Louvre, la ville de Bordeaux devra s'adresser à la Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais (Rmn-GP) :

Rmn-GP Agence photographique 254-256 rue de Bercy 75012 Paris

Tél: 33 (0) 1 40 13 49 00, Email: photo@rmn.fr

Site Web: www.photo.rmn.fr

ou, le cas échéant, à l'ayant droit correspondant.

Pour les autres photographies des œuvres n'appartenant pas au musée de Louvre, la ville de Bordeaux fera les démarches nécessaires auprès des agences photographiques susceptibles de détenir les documents.

4.2 – Cession de droits sur les textes de panneaux et notices fournis par le Musée du Louvre

Le Musée du Louvre cède, à titre gracieux, les droits de reproduction et de représentation relatifs aux textes des panneaux et aux notices remises à la ville de Bordeaux dans le cadre des expositions.

La ville de Bordeaux pourra exploiter ces textes pour les utilisations non commerciales suivantes : usages muséographiques, médiation culturelle, communication institutionnelle réalisée autour des expositions et archivage.

Toute utilisation commerciale de ces textes sera soumise à l'accord préalable exprès du Musée du Louvre et fera, le cas échéant, l'objet de contrats séparés.

La présente session est consentie pour le monde entier et pour une durée de 10 ans.

4.3 - Modalités financières

La ville de Bordeaux est informée que le contrat liant le Musée du Louvre à la Réunion des Musées Nationaux prévoit, au profit des partenaires du Musée du Louvre, un abattement de 30% sur la base du tarif public en vigueur, pour les photographies issues du fonds Louvre uniquement. La Réunion des Musées Nationaux fera bénéficier à la ville de Bordeaux de cet abattement sur simple présentation d'une copie du présent avenant signée.

ARTICLE 5. EXPLOITATIONS DES PHOTOGRAPHIES HORS CATALOGUE

Les Photographies des Œuvres pourront être utilisés par la ville de Bordeaux pour les seules exploitations non commerciales, dès lors qu'elles sont strictement liées à la médiation et à la promotion des expositions et ce, sur tous supports de communication et notamment dossiers de presse, communiqués de presse, supports numériques (site web, réseaux sociaux...), cartes et cartons d'invitations, affiches, dépliants, bannières et petit journal, à l'exclusion du coût du support pour la communication des photographies et dessins (DVD) dans la limite de 15 (quinze) Photographies. L'ensemble des photos susvisées sont choisies d'un commun accord avec le musée du Louvre.

Toute autre exploitation desdites Photographies doit faire l'objet d'un accord préalable écrit du Musée du Louvre ou de la Réunion des Musées Nationaux (Rmn-GP) en cas d'exploitation commerciale.

ARTICLE 6 : PRODUITS DERIVES

Toute édition et commercialisation de produits dérivés reproduisant le nom du Musée du Louvre, ses marques (y compris son logotype) ou son image, sont soumises à l'accord préalable exprès du Musée du Louvre et feront, le cas échéant, l'objet de contrats séparés entre le Musée du Louvre et la ville de Bordeaux.

ARTICLE 7. MENTIONS

7.1 Mentions accompagnant les Œuvres

Sur tous les supports liés aux expositions et notamment sur les cartels et dans le catalogue la mention « Paris, Musée du Louvre » ou toute autre mention équivalente ultérieurement communiquée par écrit par le Département concerné du Musée du Louvre doit être indiquée.

7.2 Mention du Musée du Louvre

La ville de Bordeaux s'engage à faire figurer en caractère d'un corps significatif sur tous les supports d'information visés ci-après, la mention suivante :

*« Exposition organisée par la ville de Bordeaux
avec la collaboration exceptionnelle du musée du Louvre »*

Ladite mention, accompagnée du logo « LOUVRE » du Musée du Louvre, doit figurer sur tous les supports d'information, de communication et de promotion (y compris en ligne) relatifs aux Expositions, et notamment sur :

- La signalétique annonçant les expositions (bannières, panneaux, etc.) ;
- Les éditions papier (pages liminaires du catalogue) ou électroniques ;
- Les supports de communication (affiche, site internet ...) ;
- Les cartons d'invitation ;
- Les dossiers de presse.

Pour des raisons de lisibilité, la mention peut être remplacée par les seuls noms ou les seuls logos/marques des Organismes sur les affiches, affichettes, publicités print et numériques, bâches extérieures et tout autre élément de signalétique.

Concernant le logo du Musée du Louvre, seul un simple droit d'usage est concédé à titre gratuit et de façon non exclusive, pour la durée des expositions et sur les seuls supports mentionnés ci-dessus. Il est convenu que le Musée du Louvre conserve l'entière propriété des droits exclusifs d'usage et d'exploitation de l'ensemble des signes le distinguant.

Les éléments graphiques devront être envoyés dans un délai d'1 (un) mois précédant l'inauguration au Musée du Louvre. Ce dernier devra répondre à la ville de Bordeaux, dans un délai de 8 (huit) jours ouvrés à compter de la réception desdits documents.

L'affiche sera conçue par la ville de Bordeaux et soumise pour avis au commissaire du Musée du Louvre.

ARTICLE 8. INVITATIONS ET SERVICES GRATUITS

8.1 Invitations

La ville de Bordeaux adresse au Musée du Louvre, à ses frais exclusifs, au plus tard 2 (deux) semaines avant l'inauguration des expositions 40 (quarante) cartons d'invitation à l'inauguration des expositions.

8.2 Catalogues gratuits

La ville de Bordeaux envoie au Musée du Louvre dans les 6 (six) semaines suivant la date de clôture des expositions, à ses frais :

- 40 exemplaires gratuits du catalogue durant le premier mois d'ouverture des Expositions à l'adresse suivante :

Victorine Majani d'Inguibert
Service des expositions
Musée du Louvre
75 058 PARIS Cedex 01

ARTICLE 9. MODALITES FINANCIERES

La ville de Bordeaux s'engage à prendre en charge l'intégralité des coûts relatifs aux Expositions et notamment l'intégralité des coûts liés aux catalogues des expositions, à leur fabrication et à leur distribution.

ARTICLE 10. DURÉE

Le présent avenant prend effet à compter de sa date de signature, pour toute la durée des Expositions visées à l'article 1.1 de le présent avenant, jusqu'au retour effectif et complet de toutes les Œuvres du Musée du Louvre.

ARTICLE 11. RÉSILIATION

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des deux Parties d'une quelconque de ses obligations définies dans la convention, et 5 (cinq) jours ouvrés après réception par la Partie défaillante d'une lettre recommandée avec avis de réception de mise en demeure de s'exécuter restée sans effet, la Partie lésée pourra résilier de plein droit ladite convention par lettre recommandée avec avis de réception sans qu'il soit besoin pour cela d'accomplir aucune formalité judiciaire et ce, sans préjudice d'une éventuelle action en dommages et intérêts, étant précisé que si la sécurité et la conservation des Œuvres sont en péril, le délai de mise en demeure est ramené à 24 (vingt-quatre) heures.

Toute résiliation du présent avenant ne saurait affecter les droits et engagements de l'une ou l'autre des Parties consentis ou exercés avant la date de résiliation anticipée concernée.

ARTICLE 12. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un cas de force majeure (étant indiqué que la force majeure doit être extérieure aux Parties, imprévisible et irrésistible), les Parties conviennent que chacun des engagements souscrits au titre du présent avenant pourront être exécutés à une date ultérieure.

Dans cette hypothèse, aucune des Parties ne pourra solliciter de l'autre le versement d'une indemnité quelconque.

ARTICLE 13. LITIGE, INTERPRÉTATION, JURIDICTION COMPÉTENTE ET LOI APPLICABLE

Pour toute contestation qui s'élèverait à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent avenant les Parties conviennent, avant de porter le litige devant le tribunal compétent, de rechercher à l'amiable le règlement de toutes difficultés.

Tout litige portant sur l'interprétation, l'exécution, la validité ou la cessation du présent avenant ou d'une obligation en découlant ou y relative sera soumis au droit français

ARTICLE 14. ANNEXES A LA CONVENTION

Le présent avenant comprend également les annexes suivantes :

- Annexe 1 : Liste des Œuvres prêtées par le Musée du Louvre à l'exposition « *British stories. Conversations entre le Louvre et le musée des beaux-arts de Bordeaux* »
- Annexe 2 : Liste des Œuvres prêtées par le Musée du Louvre à l'exposition « *Absolutely bizarre ! La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol (1800-1840)* »
- Annexe 3 : Données de fréquentation et accueil du public

Fait à Paris, en deux (2) exemplaires originaux, le

Pour le Musée du Louvre
Le Président-Directeur
Jean-Luc Martinez

Pour la ville de Bordeaux
P/O Le Maire
Monsieur Dimitri Boutleux
Adjoint en charge de la création
et des expressions culturelles

ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES : LISTE DES ŒUVRES

- British Stories, oeuvres britanniques du Louvre et du musée des Beaux-Arts de Bordeaux, Bordeaux (Externe, France), Musée des Beaux-Arts du 15/05/2020 au 20/09/2020

Département	N° d'inventaire	Œuvres	Matières et techniques	Dimensions	Valeur d'assurance
PEINT	RF 1577	RF 1577 Sir Thomas Lawrence, École de Grande-bretagne Portrait de Sir George Beaumont (1753-1827)	huile sur toile	Hauteur : 0,77 m Hauteur avec accessoire : 1,08 m Largeur : 0,65 m Largeur avec accessoire : 0,94 m	300 000 EUR
PEINT	RF 1580	RF 1580 Sir Joshua Reynolds, École de Grande-bretagne Portrait de Francis George Hare (1786-1842) dit Master Hare et dit aussi Infancy	huile sur toile	Hauteur : 0,77 m Hauteur avec accessoire : 1,07 m Largeur : 0,64 m Largeur avec accessoire : 0,93 m Epaisseur avec accessoire : 9,5 cm	4 000 000 EUR
PEINT	RF 1938 30	RF 1938 30 Sir Joshua Reynolds, École de Grande-bretagne Portrait de Miss Frances ("Fanny") Kemble (1759-1822), actrice	huile sur toile	Hauteur : 0,405 m (Coupé sur les quatre côtés) Hauteur avec accessoire : 0,57 m Largeur : 0,29 m Largeur avec accessoire : 0,47 m	150 000 EUR
PEINT	RF 1939 23	RF 1939 23 Allan Ramsay, École de Grande-bretagne, Portrait de William Sutherland, 18ème comte de Sutherland (1735-1766), dit auparavant à tort Portrait de David Wemyss, Lord Elcho	huile sur toile	Hauteur : 1,27 m Hauteur avec accessoire : 1,53 m Largeur : 1,02 m Largeur avec accessoire : 1,29 m	300 000 EUR

Département	N° d'inventaire	Œuvres	Matières et techniques	Dimensions	Valeur d'assurance
PEINT	RF 1960 2	RF 1960 2 Gilbert Stuart, École de Etats-Unis, Portrait de George Brown, père du peintre français John Lewis- Brown (1829-1890)	huile sur toile	Hauteur : 0,762 m Hauteur avec accessoire : 1,1 m Largeur : 0,635 m Largeur avec accessoire : 0,97 m	150 000 EUR
PEINT	RF 1979 17	RF 1979 17 Johan Zoffany, École de Grande-bretagne, Le Révérend Randall Burroughes (1733-1799) et son fils Ellis(1764-1831), de Long Stratton (Norfolk), 1769	huile sur toile	Hauteur : 0,71 m Hauteur avec accessoire : 0,86 m Largeur : 0,89 m Largeur avec accessoire : 1,07 m	1 000 000 EUR
PEINT	RF 2007 10	RF 2007 10 Benjamin West, École de Grande-bretagne, Phaéton sollicitant auprès d'Apollon la conduite du char du Soleil, 1804	huile	Hauteur : 1,425 m Hauteur avec accessoire : 1,78 m Largeur : 2,135 m Largeur avec accessoire : 2,485 m	1 500 000 EUR
PEINT	RF 2016 12	RF 2016 12 James Ward, École de Grande-bretagne, Le Baptême du Christ, 1841	huile sur toile	Hauteur : 1,5 m Hauteur avec accessoire : 1,745 m Largeur : 0,67 m Largeur avec accessoire : 0,93 m	100 000 EUR

Total valeur d'assurance :	7 500 000 EUR
----------------------------	---------------

ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES : LISTE DES ŒUVRES

- Absolutely bizarre ! Drôle d'histoires de l'école de Bristol (1800 - 1840), Bordeaux (Externe, France), Musée des Beaux-Arts du 15/05/2020 au 20/09/2020

Département	N° d'inventaire	Œuvres	Matières et techniques	Dimensions	Valeur d'assurance
PEINT	RF 2016 5	RF 2016 5 Francis Danby, École de Grande-bretagne, Le Christ marchant sur les eaux	huile sur toile	Hauteur : 1,48 m Hauteur avec accessoire : 1,6 m Largeur : 2,21 m Largeur avec accessoire : 2,31 m	150 000 EUR
Total valeur d'assurance :					150 000 EUR

Annexe 3

Données de fréquentation et de composition des publics de l'Exposition

En fonction des données disponibles, l'Organisateur de l'exposition s'engage à établir un bilan aussi détaillé que possible de la fréquentation et de la composition des publics de l'Exposition, et à le transmettre aux commissaires, au plus tard trois (3) mois après la fin de l'exposition. Dans l'hypothèse où des enquêtes sont réalisées par l'Organisateur auprès des publics de l'exposition, il fournira soit le(s) rapport(s) d'enquête, soit les informations de composition des publics présentées ci-dessous.

<i>I - Données de base</i>	<i>Nature des données</i>	<i>Sources des (billetterie, enquête, comptages...)</i>
Jours d'ouverture au public	Dates d'ouverture et de fermeture au public	
	Liste des jours d'ouverture et de fermeture au public (semaine type) et mention des éventuels jours de fermeture exceptionnels de l'exposition	
Horaires d'ouverture au public	Horaires détaillés par types de jours (semaine type)	
Surface d'exposition accessible au public	Mètres carrés	
Tarification de l'exposition		
	Prix du billet plein tarif	
	Prix du (des) billet(s) à tarif réduit et catégories concernées	
	Autres cas (gratuités)	
Fréquentation de l'exposition		
	Nombre moyen de visites / jour	
	Nombre de visites / mois	
	Nombre total de visites de l'exposition	
Fréquentation par titres d'accès		
	Nombre d'entrées payantes avec billets	
	Nombre d'entrées d'autres titres (cartes d'abonnement prépayées, entrées gratuites, autres cas...)	
<i>II - Données d'enquête</i>	<i>Nature des données</i>	<i>Sources des données</i>
Composition et principales		

caractéristiques des publics de l'exposition		
Fréquentation de jeunes dans le cadre scolaire	Nombre de groupes ayant visité dans le cadre scolaire Nombre de jeunes ayant bénéficié de visites dans le cadre scolaire	
Genre des visiteurs (%)	Femmes Hommes	
Âge des visiteurs (%)	moins de 18 ans 18 – 25 ans 26 – 45 ans 46 – 59 ans 60 ans et plus	
Profil socio-démographique	situation professionnelle et activité professionnelle des actifs habitudes de visite des musées en général primo-visiteurs ou visiteurs déjà venus niveau d'éducation	
Satisfaction du public	% de visiteurs très satisfaits de la visite	
Autres variables pertinentes	- -	

D-2020/236

**Musée des Beaux-Arts. Convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery dans le cadre de l'exposition. « Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 - 1840 »
MODIFICATION.AVENANT N°1**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La délibération D-2019-283 en date du 8 juillet 2019 a permis la signature d'une convention de partenariat entre le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux et le Bristol Museum and Art Gallery dans le cadre de l'exposition intitulée « *Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840* » consacré à L'Ecole de Bristol, dénomination derrière laquelle se cache un groupe d'artistes originaires de Bristol et de ses environs, actifs entre 1810 et 1840, qui s'illustrèrent dans la peinture de paysage, à la veine parfois fantastique, et la peinture de genre à caractère social.

Cette exposition organisée avec le soutien du Musée du Louvre, devait initialement être présentée à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux du 22 mai - 20 septembre 2020.

Toutefois, les mesures sanitaires prises en raison de la pandémie de Covid 19 n'ont pas permis la réalisation de ce projet dont les dates doivent être reprogrammées du 18 juin au 17 octobre 2021, sauf dispositions contraires liées à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de lutte contre la pandémie .

Cette modification doit faire l'objet d'un avenant à la convention initiale signée avec le Bristol Museum and Art Gallery.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

Signer l'avenant à convention afférent avec le Bristol Museum and Art Gallery.
Engager les dépenses liées à ce projet

ADOpte A L'UNANIMITE

**Convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery
dans le cadre de l'exposition
« *Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840* »
Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux**

*Partnership agreement with Bristol Museum and Art Gallery
within the context of the exhibition
“Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840”
(the strange story of the Bristol School, 1810 – 1840)
Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux*

**AVENANT N°1
AMENDMENT N°1**

La Ville de Bordeaux

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux Cedex, représentée par son Maire, M. Pierre Hurmic, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal n° D-en date du , reçue en Préfecture de la Gironde le

Ci-après dénommée "Ville de Bordeaux- Musée des Beaux-Arts"

D'une part

Et

Le Bristol Museum and Art Gallery

représentée par M. Jon Finch, Directeur de la culture, sise Queens Road, BS8 1RL Bristol – Royaume-Uni, habilitée aux fins des présentes

Ci-après dénommée "Bristol Museum and Art Gallery"

D'autre part

PREAMBULE

Par délibération D-2019-283 en date du 8 juillet 2019 , le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux et le Bristol Museum and Art Gallery ont convenu d'un partenariat dans le cadre d'un projet d'exposition intitulé « ***Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840*** » consacré à L'Ecole de Bristol, dénomination derrière laquelle se cache un groupe d'artistes originaires de Bristol et de ses environs, actifs entre 1810 et 1840, qui s'illustrèrent dans la peinture de paysage, à la veine parfois fantastique, et la peinture de genre à caractère social. Cette exposition devait initialement être présentée à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux du 22 mai - 20 septembre 2020.

Toutefois, les mesures sanitaires prises en raison de la pandémie de Covid 19 n'ont pas permis la réalisation de ce projet dont les dates doivent être reprogrammées.

Le présent avenant a pour objet de définir les nouvelles dates et modalités de présentation de cette exposition.

Ceci étant préalablement exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

The City of Bordeaux

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux Cedex, represented by its Mayor, M. Pierre Hurmic, empowered for the purposes herein by a decision of the Municipal Council No. D- dated received in the Prefecture of the Gironde department on

Hereinafter referred to as the "City of Bordeaux- Musée des Beaux-Arts"

Of the first part

And

Bristol Museum and Art Gallery

represented by Mr Jon Finch, Director of Culture, at Queens Road, BS8 1RL Bristol – United Kingdom, empowered for the purposes herein

Hereinafter referred to as "Bristol Museum and Art Gallery"

Of the other part

RECITALS

By deliberation D-2019-283 dated July 8, 2019, the Musée des Beaux-Arts de Bordeaux and the Bristol Museum and Art Gallery have agreed to a partnership within the framework of of an exhibition project entitled "Absolutely Bizarre. The Funny History of the Bristol School, 1810 - 1840 "devoted to The Bristol School, the name behind which hides a group of artists from Bristol and its surroundings, active between 1810 and 1840, who s 'illustrated in landscape painting, sometimes with a fantastic vein, and genre painting with a social character. This exhibition was originally scheduled to be presented at the Galerie des Beaux-Arts in Bordeaux from May 22 - September 20, 2020.

However, the health measures taken due to the Covid 19 pandemic did not allow this project to be carried out, the dates of which must be rescheduled.

The purpose of this amendment is to define the new dates and methods of presentation of this exhibition.

The foregoing having being stated, the following has been agreed:

Article 1 - Objet de l'avenant N°1

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 2 de la convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery validée par délibération N° 2019/283 en date du 8 juillet 2019 ; relatif aux conditions de conservation et restauration des œuvres.

Article 1 – Object of amendment N ° 1

The purpose of this amendment is to modify article 2 of the partnership agreement with the Bristol Museum and Art Gallery validated by deliberation N ° 2019/283 dated July 8, 2019;

Article 2 – Conditions générales d'exécution de l'exposition

L'article 2 - de la convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery est ainsi modifié :

2.1- Lieux, dates et titre de l'exposition :

L'exposition sera intitulée : *Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840.* Elle sera présentée à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux, du 18 juin au 17 octobre 2021.

2.2- Commissariat de l'exposition

Commissariat général :

Mme Sophie Barthélémy, Directrice du musée des beaux-arts de Bordeaux

M. Guillaume Faroult, Conservateur en Chef en charge des peintures françaises du XVIIIe siècle et des peintures britanniques et américaines au musée du Louvre

Commissariat scientifique :

Mme Sandra Buratti-Hasan, Directrice Adjointe du musée des beaux-Arts de Bordeaux

M. Guillaume Faroult, Conservateur en Chef en charge des peintures françaises du XVIIIe siècle et des peintures britanniques et américaines au musée du Louvre

Mme Jenny Gaschke, Conservateur des collections pré-1900, Bristol Museum and Art Gallery

2.3 - Contenu de l'exposition

L'exposition comprendra environ 80 œuvres (peintures et dessins) dont 49 peintures et 26 dessins provenant des collections du Bristol Museum and Art Gallery, auxquels s'ajouteront quelques prêts prestigieux de la Victoria Art Gallery de Bath, de la Tate Britain de Londres ainsi que de la Bristol Society of Merchants Venturers et du Musée du Louvre de Paris.

Article 2 – General Terms and Conditions for staging the exhibition

Article 2 - of the partnership agreement with the Bristol Museum and Art Gallery is amended as follows :

2.1- Places, dates and title of the exhibition:

The exhibition will be entitled: Absolutely Bizarre. La drôle d'histoire de l'Ecole de Bristol, 1810 – 1840 ; It will be presented at the Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux, from 18 June to 17 October 2021.

2.2- Exhibition commission

General commissioner:

Ms Sophie Barthélémy, Director of the Musée des Beaux-Arts de Bordeaux

Mr Guillaume Faroult, Chief curator of French paintings of the 18th century and British American Paintings at the Museum of the Louvre

Scientific commission:

Ms Sandra Baratti-Hasan, Deputy Director of the Musée des Beaux-Arts de Bordeaux

Mr Guillaume Faroult, Chief curator of French paintings of the 18th century and British American Paintings at the Museum of the Louvre

Ms Jenny Gaschke, Curator of pre-1900 collection, Bristol Museum and Art Gallery

2.3- Content of the exhibition

The exhibition will comprise approximately 80 works (paintings and drawings) including 49 paintings and 26 drawings from the collections of the Bristol Museum and Art Gallery, to which will be added a few prestigious loans from the Victoria Art Gallery of Bath, the Tate Britain in London as well as the Bristol Society of Merchants Venturers and the Museum of the Louvre in Paris.

Article 3 – les autres articles de la convention de partenariat avec le Bristol Museum and Art Gallery validée par délibération N°2019/283 en date du 8 juillet 2019 restent inchangés.

***Article 3** - the other articles of the partnership agreement with the Bristol Museum and Art Gallery validated by deliberation N ° 2019/283 dated July 8, 2019 remain unchanged*

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le
Signed in Bordeaux, in two copies, date

Pour
La Ville de Bordeaux
For
The City of Bordeaux

Pour
Le Bristol Museum and Art Gallery
For
Bristol Museum and Art Gallery

P/O Le Maire
Monsieur Dimitri Boutleux
Adjoint en charge de la création
et des expressions culturelles

Mr.Jon Finch
Directeur de la culture,
mairie de Bristol

D-2020/237

**Musée des Arts décoratifs et du Design. Avenant n°1.
Convention Gares & Connexions. Signature**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le musée des Arts décoratifs et du Design, organise du 20 juin 2020 au 10 janvier 2021, l'exposition *Playground - Le design des sneakers*. A cette occasion la société Gares & Connexions et le madd-bordeaux se sont rapprochés pour une exposition « hors les murs » au sein de la gare de Bordeaux à travers un partenariat.

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'exposition *Playground – Le design des sneakers*, n'a pas pu avoir lieu aux dates initialement prévues du 9 avril au 27 septembre 2020. En effet, cet événement a imposé la fermeture des musées de la Ville de Bordeaux, dont le musée des Arts décoratifs et du Design. L'exposition est donc reportée du 20 juin 2020 au 10 janvier 2021. L'exposition « hors des murs » au sein de la gare de Bordeaux a également reportée.

Un avenant a été rédigé à cet effet avec pour objet de modifier les dates de l'exposition au musée et les dates d'exposition « hors des murs » au sein de la gare de Bordeaux.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

AVENANT N°1
CONVENTION DE PARTENARIAT
EXPOSITIONS EN GARE

Dans le cadre de l'exposition Playground-Le design des sneakers

SNCF Gares & Connexions

—

Musée des Arts décoratifs et du Design

Le présent avenant intervient en modification de la convention de partenariat adoptée en délibération du Conseil Municipal le 2 mars 2020, délibération D2020-057.

ENTRE

La Ville de Bordeaux pour le musée des Arts décoratifs et du Design

Représentée par Monsieur Pierre Hurmic, Maire de la Ville de Bordeaux, habilité aux fins des présentes par délibération n° du Conseil municipal en date du, reçue en Préfecture le

Domiciliée en l'Hôtel de Ville F-33077 Bordeaux Cedex.

Ci-après dénommée « Le partenaire ».

D'UNE PART

ET

SNCF Gares & Connexions, société anonyme au capital de 77.292.590 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 507 523 801, dont le siège social est Paris (75013), au 16 avenue d'Ivry, représentée à l'effet des présentes par la société Retail & Connexions, Société Anonyme au capital de 760.000,00 euros, dont le siège social est situé à PARIS (75013), 16 Avenue d'Ivry, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 341 826 782, elle-même représentée par Sylvain Bailly, en sa qualité de Directeur des affaires culturelles,

Ci-après dénommé « SNCF Gares & Connexions ».

D'AUTRE PART

Ci-après dénommées « les parties »

LE PREAMBULE EST MODIFIE COMME SUIT :

SNCF Gares & Connexions, société anonyme, a pour ambition de faire des gares de lieux de vie au cœur de la ville et se veut au plus proche des voyageurs. Ouvrir les gares à la culture et la faire partager au plus grand nombre y participe grandement et constitue l'un des objectifs de SNCF Gares & Connexions. En lien étroit avec l'actualité culturelle locale, avec les festivals de photographie et de musique, les musées et les centres d'art dont elle est partenaire, SNCF Gares & Connexions propose ainsi chaque année plus de 100 expositions, interventions et rencontres culturelles dans des gares réparties sur l'ensemble du territoire français.

La société Retail & Connexions dispose d'une compétence particulière et reconnue dans le domaine de la gestion et la valorisation des emplacements situés sur le domaine public ferroviaire.

C'est la raison pour laquelle SNCF Gares & Connexions, lui a confié par mandat la planification, la préparation et la conduite des actions culturelles dans les gares ferroviaires françaises de voyageurs, en son nom et pour son compte.

Le musée des Arts décoratifs et du Design est un établissement culturel de la ville de Bordeaux.

Du 20 juin 2020 au 10 janvier 2021, le musée des Arts décoratifs et du Design présente l'exposition *Playground – Le design des sneakers*. Avec plus de 500 paires, des films, des documents d'archives, des photos et des témoignages, l'exposition retracera l'évolution de cette industrie gigantesque et présentera la sneaker dans toutes ses dimensions culturelles.

Les Parties ont souhaité exposer *Playground – Le design des sneakers hors les murs (titre provisoire)*. Cette **Exposition** se tiendra 7 juillet au 6 octobre 2020 en gare de BORDEAUX. Dans le cas où les dates d'exposition en gare de BORDEAUX venaient à être prolongée, les parties conviendraient d'un accord écrit (mail ou courrier).

Dans la continuité de ses actions culturelles, SNCF Gares & Connexions souhaite s'associer au Partenaire à l'occasion de l'exposition *Playground – Le design des sneakers* au musée des Arts décoratifs et du Design.

Dès lors, les Parties sont convenues de se rapprocher en concluant la présente convention (ci-après la « **Convention** ») correspondant à leur volonté réciproque d'engagement, afin d'assurer les meilleurs développements possibles à leur collaboration.

CECI AYANT ETE EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – Objet du partenariat

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 2 – Date d'effet et durée

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 3 – Engagement du partenaire

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 4 – Engagement de SNCF Gares & Connexions

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 5 – Respect des règles de parole en gare

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 6 – Respect de l'image des Parties et de leurs marques respectives

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 7 – Responsabilité et assurance

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 8 – Annulation, résiliation

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 9 – Confidentialité

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 10 – Nullités-Tolérance

Le présent article est inchangé.

ARTICLE 11 – Droit applicable et Attribution de compétence juridictionnelle

Le présent article est inchangé.

Fait à Bordeaux, le 30 juillet 2020,
(en deux exemplaires)

Pour SNCF Gares & Connexions

Monsieur Stéphan de Fäy
**Directeur général de l'établissement public
D'aménagement Bordeaux-Euratlantique**

Pour le Partenaire,

P/O Le Maire
Monsieur Dimitri Boutleux
**Adjoint en charge de la création et des
expressions culturelles**

ANNEXE : CONVENTION INITIALE

CONVENTION DE PARTENARIAT
EXPOSITIONS EN GARE

ENTRE

SNCF Gares & Connexions, société anonyme au capital de 77.292.590 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 507 523 801, dont le siège social est Paris (75013), au 16 avenue d'Ivry, représentée à l'effet des présentes par la société Retail & Connexions, Société Anonyme au capital de 760.000,00 euros, dont le siège social est situé à PARIS (75013), 16 Avenue d'Ivry, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 341 826 782, elle-même représentée par Sylvain Bailly, en sa qualité de Directeur des affaires culturelles,

ET

La Ville de Bordeaux (Musée des Arts décoratifs et du Design), représentée par son Maire, Monsieur Nicolas Florian, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
Reçue en Préfecture le
Ci-après dénommé « le Partenaire »

Le Partenaire et SNCF Gares & Connexions sont ci-après désignés individuellement par « la Partie » et ensemble par « les Parties »

PREAMBULE

SNCF Gares & Connexions, société anonyme, a pour ambition de faire des gares de lieux de vie au cœur de la ville et se veut au plus proche des voyageurs. Ouvrir les gares à la culture et la faire partager au plus grand nombre y participe grandement et constitue l'un des objectifs de SNCF Gares & Connexions. En lien étroit avec l'actualité culturelle locale, avec les festivals de photographie et de musique, les musées et les centres d'art dont elle est partenaire, SNCF Gares & Connexions propose ainsi chaque année plus de 100 expositions, interventions et rencontres culturelles dans des gares réparties sur l'ensemble du territoire français.

La société Retail & Connexions dispose d'une compétence particulière et reconnue dans le domaine de la gestion et la valorisation des emplacements situés sur le domaine public ferroviaire.

C'est la raison pour laquelle SNCF Gares & Connexions, lui a confié par mandat la planification, la préparation et la conduite des actions culturelles dans les gares ferroviaires françaises de voyageurs, en son nom et pour son compte.

Le musée des Arts décoratifs et du Design est un établissement culturel de la ville de Bordeaux.

Du 9 avril au 27 septembre 2020, le musée des Arts décoratifs et du Design présente l'exposition *Playground – Le design des sneakers*. Avec plus de 500 paires, des films, des documents d'archives, des photos et des témoignages, l'exposition retracera l'évolution de cette industrie gigantesque et présentera la sneaker dans toutes ses dimensions culturelles.

Les Parties ont souhaité exposer *Playground – Le design des sneakers hors les murs (titre provisoire)*. Cette **Exposition** se tiendra de la mi-mars à la mi-mai 2020 en gare de BORDEAUX.

Dans la continuité de ses actions culturelles, SNCF Gares & Connexions souhaite s'associer au Partenaire à l'occasion de l'exposition *Playground – Le design des sneakers* au musée des Arts décoratifs et du Design.

Dès lors, les Parties sont convenues de se rapprocher en concluant la présente convention (ci-après la « **Convention** ») correspondant à leur volonté réciproque d'engagement, afin d'assurer les meilleurs développements possibles à leur collaboration.

Article 1 – Objet du partenariat

La présente Convention a pour objet de préciser les modalités de la collaboration entre SNCF Gares & Connexions et le Partenaire dans le cadre de la réalisation de l'Exposition.

Il est expressément convenu que l'Exposition sera construite sous la charte graphique "SNCF Gares & Connexions Révélateurs de Culture", disponible sur simple demande.

La simulation d'une Exposition type est jointe à titre indicatif en annexe des présentes.

Article 2 – Date d'effet et durée

La Convention prend effet à la date de signature par la dernière des Parties et prendra fin à la date de clôture de l'exposition *Playground – Le design des sneakers* présentée au sein du musée des Arts décoratifs et du Design.

Les stipulations de la Convention relatives à la confidentialité, à la propriété intellectuelle et à la garantie, ainsi que l'ensemble des articles prévoyant que certaines obligations contractuelles continuent à produire leurs effets au-delà du terme de la Convention, survivent pendant la durée prévue audits articles, même en cas de résiliation pour quelque raison que ce soit.

Tout renouvellement tacite de la présente Convention est exclu et tout avenant fera systématiquement l'objet d'un contrat écrit signé par les Parties, sans préjudice de l'alinéa précédent.

Article 3 – Engagements du Partenaire

3.1 Fourniture des visuels pour la réalisation de l'Exposition

Le Partenaire s'engage à fournir à SNCF Gares & Connexions un ensemble de visuels pour la conception et la réalisation de l'Exposition, et au minimum l'ensemble des éléments figurant dans l'Exposition (ci-après « **Les Visuels** »).

Le Partenaire garantit, aux termes des présentes détenir les droits de propriété Intellectuelle attachés aux Visuels et nécessaires aux fins de s'engager aux termes de la présente Convention.

Le Partenaire autorise à titre gratuit SNCF Gares & Connexions ou tout tiers autorisé par elle, à reproduire, représenter, communiquer au public et/ou fixer les Visuels, directement ou indirectement, par extrait ou en totalité, pour une exploitation dans le cadre de l'Exposition et/ou pour les besoins de sa communication interne et externe, dans les conditions suivantes:

- Le droit de fixer, reproduire ou de faire reproduire les Visuels, en tout ou partie, en tout format, par tout procédés techniques ;
- Le droit de communiquer au public les Visuels, dans un lieu privé ou public, et notamment les gares, par les moyens et procédés techniques, dans tous formats tels que précisés ci-après :

- Par tous procédés de communication au public en ligne, sur tous réseaux et/ou systèmes numériques actuels ou futurs tels que notamment Internet, intranet, périphérique de stockage d'informations numérisées ou tout par technologie sans fil ou téléphonie mobile, systèmes destinés aux téléphones mobiles et aux assistants personnels, écrans tactiles ;
- Par tous procédés actuels ou futurs de télédiffusion, notamment par transmission hertzienne, câble, satellite, télévision en clair, cryptée, à péages TNT, IPTV, TMP, ou par tout autre réseau de télécommunication ou de communication audiovisuelle ;
- Sur support papier presse ou affichage, tels que notamment photos, fresques, affiches, brochures, catalogues, flyers, magazines SNCF et au sein du livre « Art en Gare » ;
- Sur tous supports d'enregistrement, actuels ou futurs, notamment graphique, mécanique, magnétique, optique, numérique, électronique ou sur toute mémoire permettant de stocker des informations numérisées ;
- Dans le cadre d'une intégration dans une œuvre multimédia, quel que soit le support, notamment par vidéo, cinéma ;

Le droit d'adapter les Visuels, y compris le droit d'ajouter, de retirer, de combiner avec d'autres éléments ou créations, d'insérer des logos, tout ou partie desdits Visuels, par tous moyens ou procédés et notamment par tous moyens de communication visés ci-dessus. SNCF Gares & Connexions pourra effectuer notamment toutes modifications et ajouts nécessités par des contraintes techniques et/ou graphiques. Aucune modification et/ou ajout nécessités par des contraintes techniques et/ou graphiques ne pourront être effectués sans l'accord préalable du Partenaire.

Cette autorisation est consentie pour tous supports, en tous formats, quel que soit le procédé technique utilisé notamment :

- Dans le cadre de l'Exposition objet de la présente Convention ;
- Tout support Internet et digital de SNCF Gares & Connexions destiné à promouvoir l'Exposition et notamment son site internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube etc.) et via e-mailing, et ce quel que soit le support de réception (ordinateur, tablette, téléphone etc.) ;
- Pour la communication culturelle de Gares & Connexions au sein du livre « Art en Gare » ;
- Toute finalité de relation presse et de relations publiques aux fins de promouvoir l'Exposition ;
- Tous supports pour les stricts besoins internes de SNCF Gares & Connexions : pour toute utilisation des Visuels à des fins institutionnelles et/ou de nature historique et/ou à des fins d'archives n'ayant pas de finalité publicitaire ou promotionnelle, site intranet, assemblées générales etc.
- Tous supports dans le cadre de la communication interne et externe de SNCF Gares & Connexions

Avant tout lancement en production, toutes les reproductions nécessiteront la validation en amont du Partenaire. Sans accords préalables, le Partenaire décline toutes responsabilités quant à l'utilisation de ces Visuels.

Par ailleurs, si SNCF Gares & Connexions souhaite acquérir la titularité des droits de propriété intellectuelle sur les Visuels, elle devra se rapprocher du ou des auteurs des Contenus et signer un contrat de cession de droits.

La présente autorisation est consentie pour la durée de l'exposition Playground – Le design des sneakers présentée au sein du musée des Arts décoratifs et de Design et concerne les territoires du monde entier.

La cession des droits est faite à l'exclusion du droit moral qui demeure incessible.

Le Partenaire communique à SNCF Gares & Connexions les mentions de paternité des Visuels et garantit par conséquent SNCF Gares & Connexions de toute erreur ou omission de mention qui résulterait de son fait.

Le Partenaire garantit SNCF Gares & Connexions contre tout trouble, action, réclamation, opposition, revendication et éviction quelconque provenant d'un tiers qui soutiendrait que les Visuels en Gare violent ses droits, ainsi que contre tout dommage ou responsabilité encourue dans l'exercice des droits attachés auxdits Visuels.

3.2 Participation financière à la réalisation de l'Exposition

Dans le cadre de la réalisation de l'Exposition par SNCF Gares & Connexions, le Partenaire s'engage à participer à hauteur de 6 000 euros HT, soit 7 200 € TTC correspondant à la conception et la production de l'exposition : Direction Artistique, scénographie, impression pose et dépose de l'ensemble des éléments composant l'exposition. Voir article 4.1 ci-dessous.

Ce montant est global et définitif.

Il est soumis à la taxe sur la valeur ajoutée aux taux légaux en vigueur au jour de l'émission de la facture.

Afin de permettre au Partenaire d'exécuter ses engagements au titre de son soutien financier selon les modalités susvisées, SNCF Gares & Connexions communique au Partenaire les coordonnées du compte bancaire de son mandataire :

Bénéficiaire : Retail & Connexions
Banque : Société Générale
N° compte : 00020051930
IBAN : FR76 3000 3036 3000 0200 5193 034
BIC : SOGEFRPP

Le Partenaire versera la totalité de la participation financière décrite ci-dessus par virement à l'ordre de Retail & Connexions à la date de signature de la Convention. Le virement s'effectue à 30 jours nets.

3.3. Engagements en nature

Le Partenaire s'engage à mettre à disposition de SNCF Gares & Connexions :
- 150 entrées gratuites pour le musée des Arts décoratifs et du Design.

3.4 Visibilité de SNCF Gares & Connexions dans le plan de communication du Partenaire

Le Partenaire s'engage à mettre en visibilité SNCF Gares & Connexions lors de l'Exposition.

Le Partenaire s'engage à valoriser le partenariat avec SNCF Gares & Connexions, en apposant le nom « SNCF Gares & Connexions » en toutes lettres sur les supports de communication suivants :

Dans le musée

Texte *Remerciements* à l'entrée de l'exposition

Livret de médiation adulte

Catalogue d'exposition
Environ 2500 exemplaires

Communiqués et dossiers de presse (français et anglais)

Diffusion en collaboration avec l'agence de presse parisienne Claudine Colin : plus de 2500 contacts.

Vernissage de l'exposition *Playground – Le design des sneakers* au madd-bordeaux (plus de 800 personnes attendues)

Cartons d'invitation papier : plus de 4 000 exemplaires
Cartons d'invitation numériques : plus de 5 000 exemplaires

Programme culturel papier diffusé dans Bordeaux, Métropole et en Nouvelle-Aquitaine

18 000 exemplaires par trimestre (2^{ème} et 3^{ème} trimestre), soit 36 000 exemplaires.
Diffusion dans plus de 400 points : centre-ville (lieux culturels et touristiques) + Offices de Tourisme en Nouvelle-Aquitaine

Site Internet

Page dédiée à l'exposition.
10 000 visiteurs en moyenne par mois / 17 500 pages vues par mois
<http://www.madd-bordeaux.fr/>

Tous supports de communication doivent recevoir préalablement à toute publication une validation expresse de SNCF Gares & Connexions; l'absence de réponse valant refus d'accord de la part de cette dernière.

En outre, le Partenaire s'engage à fournir à SNCF Gares & Connexions des exemplaires papier des supports de communication qui seront réalisés dans le cadre de la présente Convention.

Article 4 – Engagements de SNCF Gares & Connexions

4.1. Réalisation de l'Exposition par SNCF Gares & Connexions

SNCF Gares & Connexions assure la conception et la réalisation de l'Exposition et notamment : les impressions photos ; la rédaction des écrits et des textes de présentation du partenariat, la direction artistique et scénographique de l'Exposition, la pose et la dépose en gare de l'ensemble des éléments composant l'Exposition...).

Retail & Connexions se chargera de régler directement les prestataires en charge des missions de rédaction des écrits, de textes, de la scénographie de l'exposition, de l'impression, de la pose et de la dépose de l'exposition.

La visibilité de l'Exposition se traduit comme suit :

- Gare de Bordeaux St Jean (Hall 1 et salles d'attente).
- Diffusion d'images sur les écrans têtes de quai et d'information voyageurs en gare de Bordeaux.

« Il est expressément convenu que l'affichage des éléments sur les écrans tête pourraient ne pas avoir lieu pour des raisons indépendantes de la volonté de SNCF Gares & Connexions et notamment panne ou maintenance de tout ou partie du matériel ou encore mouvement social perturbant le fonctionnement normal de la gare. De tels événements ne constituent pas un

manquement de la part de SNCF Gares & Connexions susceptible d'engager sa responsabilité sur le fondement de l'article 8.1 »

SNCF Gares & Connexions s'engage dans le respect du droit moral des auteurs à ce que le nom des auteurs soit mentionné à l'occasion de chaque diffusion des Visuels (légendes et crédits), sous réserve qu'il soit transmis par le Partenaire.

Au regard de la destination de l'Exposition, celle-ci devant être présentée dans un espace ouvert au public, le Partenaire accepte expressément les éventuels risques de dégradations pouvant affecter l'Exposition et les Visuels et notamment toutes dégradations liées aux circonstances de son exposition, aux contacts des visiteurs et des intempéries.

SNCF Gares & Connexions prendra néanmoins les mesures nécessaires, dans les limites de ses moyens, pour protéger l'Exposition et les Visuels des éventuels risques de dégradations susvisés, assurer la maintenance utile et son entretien.

4.2. Mise en œuvre d'opérations de communication par SNCF Gares & Connexions

SNCF Gares & Connexions s'engage à relayer l'Exposition du Partenaire sur le site garesetconnexions.sncf ainsi que sur les pages Facebook des gares concernées, Twitter, Instagram, chaîne YouTube, LinkedIn,

Pour information, le site et les réseaux sociaux de SNCF Gares & Connexions et leur fréquentation sont les suivants :

WEB

Site internet SNCF <http://www.garesetconnexions.sncf//fr>

Plus de 700 000 visiteurs uniques par mois (clients, élus, leaders d'opinions, journalistes)

FACEBOOK

1 page nationale Gares & Connexions : plus de 32 700 fans

<https://www.facebook.com/Gares.connexions/>

Sur la page Facebook de la gare de Bordeaux-St-Jean avec plus de 8000 fans.

Soit près de 270 000 fans.

TWITTER

Compte @ConnectGares - <https://twitter.com/ConnectGares>

Près de 25 000 abonnés (nombreux élus et leaders d'op)

INSTAGRAM

Compte gares_connexions - https://www.instagram.com/gares_connexions/

Plus de 6700 abonnés

YOU TUBE

Chaîne SNCF Gares & Connexions - Plus de 7000 abonnés

LINKEDIN

Entreprise SNCF Gares & Connexions - Plus de 14 000 abonnés.

<https://www.linkedin.com/company/gares-&-connexions>

SNCF Gares & Connexions s'engage à citer le nom de l'exposition *Playground – Le design des sneakers*, le nom du musée et son lien vers son site internet sur tous les supports de communication relatifs à l'Exposition.

Article 5 – Respect des règles de parole en gare

Toute opération de communication, d'animation et/ou événementiel en gare doit s'inscrire dans le respect des règles de prise de parole de la régie publicitaire Média Transports qui gère les espaces publicitaires en gare.

A ce titre, les logotypes des Marques mis à part, aucun autre logo ou coordonnées (web, mail, postales) ne peuvent être présents sur les supports et affiches déployés dans le périmètre de la gare, dans le cadre de la présente Exposition.

Article 6 – Respect de l'image des Parties et de leurs marques respectives

SNCF Gares & Connexions est bénéficiaire ou titulaire des marques suivantes (ci-après "Marques"):

- marque semi-figurative française "SNCF" n°134055370, déposée le 17 décembre 2013 en classes 7 ; 9 ; 12 ; 16 ; 18 ; 25 ; 28 ; 35 ; 36 ; 38 ; 39 ; 41 ; 42 et 43 ;
- la marque semi figurative française "SNCF Gares & Connexions" déposée le 20 janvier 2016 sous le numéro 4242124 en classes 9, 16, 35, 36, 37, 3839, 41, 42, 43 et 45.

SNCF Gares & Connexions autorise à titre non exclusif le Partenaire à reproduire les Marques sur les supports et dans des actions de communication engagées au titre de la présente Convention, sous réserve du respect des principes énoncés à l'article 3.

Cette autorisation est strictement limitée à l'exécution de la présente Convention et ne pourra en aucun cas être étendue à d'autres opérations de communication ou à d'autres supports, sauf accord préalable et écrit de SNCF Gares & Connexions. Le Partenaire s'engage par ailleurs à ne pas céder cette autorisation d'usage, à ne pas l'apporter à un tiers et à ne pas consentir de sous-autorisations d'usage.

L'expiration ou la résiliation de la Convention mettra fin aux droits d'utilisation des Marques SNCF dont bénéficie le Partenaire

Le Partenaire s'engage à s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle de SNCF Gares & Connexions.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit de manière unilatérale de mettre fin ou de modifier à tout moment la présente autorisation d'utiliser les Marques, et/ou peut demander à tout moment au Partenaire de modifier ou supprimer toute utilisation faite des Marques qui, à la seule discrétion de SNCF Gares & Connexions, ne respecterait pas les conditions d'utilisation précédemment énoncées, ou porterait atteinte à ses droits ou intérêts.

Article 7 – Responsabilité et assurance

7.1. Responsabilité

Chacune des Parties est responsable dans les termes du droit commun des conséquences pécuniaires des dommages de toute nature imputables à ses fautes, erreurs ou omissions, ou à celles des personnes dont elle doit répondre tels que ses préposés ou tout autre personne extérieur

intervenant à sa demande dans la réalisation de la présente Convention, ou des choses qu'elle a sous sa garde, et qui du fait ou à l'occasion de l'exécution de la Convention, pourraient être causés à elle-même, à son personnel, ainsi qu'aux tiers.

Dans les conditions définies ci-dessus, chaque Partie s'engage à garantir l'autre Partie et ses agents contre toute action ou réclamation qui pourraient être exercée à leur encontre, ainsi qu'à les indemniser des préjudices subis par eux, dès lors que leur responsabilité ne serait pas engagée dans les termes de l'alinéa ci-avant.

7.2. Assurance

SNCF Gares & Connexions est dispensée de souscrire une police d'assurance pour couvrir les risques qu'elle encourt en application des dispositions de l'article « Responsabilité ». Le Partenaire déclare être titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires du fait de sa responsabilité civile, délictuelle ou contractuelles et de celles de ses personnels, prestataires, éventuels sous-traitants autorisés.

Le montant des capitaux assurés par nature de dommages au titre de cette police ne saurait en aucun cas constituer une limite des responsabilités encourues par le Partenaire.

Article 8 – Annulation, résiliation

8.1. Résiliation anticipée

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations au titre de la présente Convention, l'autre Partie peut, sous réserve de respecter un préavis de 7 (sept) jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec avis de réception resté infructueux, résilier la présente Convention de plein droit.

La Partie qui n'aura pas honoré ses engagements sera redevable d'indemnités à l'autre Partie établies en fonction du préjudice subi.

8.2. Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement quelconque à ses obligations au titre de la présente Convention si un tel manquement résulte d'un événement de force majeure présentant les caractéristiques définies par la jurisprudence de la Cour de Cassation.

La Partie affectée dans l'exécution de ses obligations par la survenance d'un cas de la force majeure doit immédiatement avertir l'autre Partie de la survenance de cet événement. Les Parties s'efforcent alors de prendre les mesures propres à pallier les conséquences de cet événement. Toutefois, en cas de persistance de cet événement au-delà d'un mois, la Convention peut être rompue par la Partie la plus diligente, par l'envoi à l'autre Partie d'une lettre recommandée avec avis de réception, sans qu'aucune indemnité ne soit due par elle à l'autre Partie à ce titre.

8.3. Annulation

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'annuler à tout moment l'Exposition objet des présentes. Dans cette hypothèse SNCF Gares & Connexions sera tenue d'en aviser le Partenaire 1 (une) semaine au moins à l'avance par lettre recommandée avec avis de réception et s'engage à rembourser, dans le délai d'un (1) mois suivant la date de notification par SNCF Gares & Connexions, le Partenaire de l'ensemble des dépenses d'ores et déjà engagées, à la date de l'annulation de l'Exposition.

Article 9 – Confidentialité

Les Parties conviennent du caractère confidentiel des informations et données échangées dans le cadre de la Convention ainsi que son contenu et s'engagent à les tenir confidentielles pendant la durée de la convention et pendant un délai de 2 (deux) ans à compter de son expiration.

Cette divulgation ne pourra intervenir que d'un commun accord écrit entre les Parties et suivant les conditions qui seront également définies d'un commun accord écrit entre elles, à moins que ladite divulgation ne soit requise par la loi ou les règlements ou pour les besoins d'une procédure judiciaire.

Article 10 – Nullités-Tolérance

L'annulation d'une quelconque clause de la présente Convention ne saurait entraîner la nullité de la totalité de celle-ci. Les Parties s'engagent à remplacer les dispositions déclarées nulles par toute autorité judiciaire ou administrative, par d'autres dispositions dont les effets économiques sont comparables.

Aucun fait de tolérance par l'une ou l'autre des Parties, même répété de l'infraction par l'autre partie de l'une quelconque des stipulations de la présente Convention ne saurait constituer une renonciation par ladite partie lésée à l'une quelconque des stipulations présentes.

Article 11 – Droit applicable et Attribution de compétence juridictionnelle

L'interprétation, la validité et l'exécution de la présente Convention seront régies par le droit français.

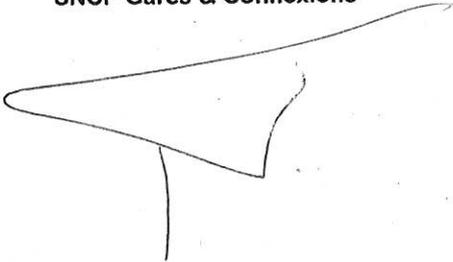
Les Parties conviennent, préalablement à une saisine des tribunaux, de se rencontrer afin de trouver une solution amiable.

Dans l'hypothèse où la conciliation échouerait, il est expressément convenu que tout litige devra être porté devant les tribunaux compétents de Paris.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires
Le

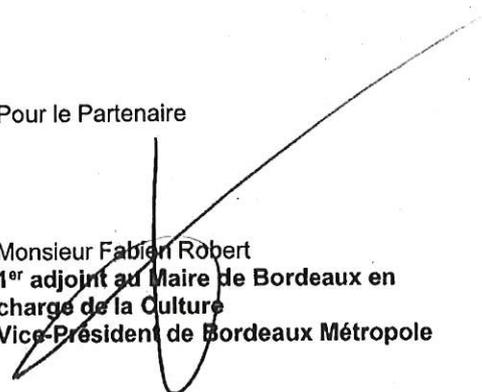
Pour la SNCF Gares & Connexions

Monsieur Sylvain Bailly
Directeur des affaires culturelles de
SNCF Gares & Connexions



Pour le Partenaire

Monsieur Fabien Robert
1^{er} adjoint au Maire de Bordeaux en
charge de la Culture
Vice-Président de Bordeaux Métropole



Annexe : Simulation d'une Exposition type

D-2020/238

CAPC musée d'art contemporain. Label Centre d'Art Contemporain d'Intérêt National. Subvention. Demande. Autorisation.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la demande de label « centre d'art contemporain d'intérêt national » au bénéfice du CAPC qui vous a été soumise lors de la séance du 23 juillet 2020 et qui a fait l'objet de la délibération D-2020/173, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine est revenue vers la Ville pour l'informer de la possibilité d'une subvention pour l'année 2020 pouvant atteindre 30 000 euros.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention d'un montant de 30 000 euros auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine
- signer les documents afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2020/239

**Subvention au bénéfice de l'Etablissement Public de
Coopération Culturelle ebabx- école supérieure des beaux
arts de Bordeaux. Convention. Autorisation. Signature**

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des crédits ouverts au titre de l'exercice 2020, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver, au bénéfice de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) « Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux » (EBABX) une enveloppe de 211 000 euros affectée à des opérations d'investissement.

Ce soutien financier, complétant la dotation de fonctionnement votée au bénéfice de cette structure, doit permettre à cette dernière de prévoir et réaliser les programmes d'investissement inhérents à son fonctionnement courant.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Signer la convention annexée à cette délibération ;
- Verser la dotation objet de la présente délibération. Cette somme sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, chapitre 204, article 2041717, fonction 23.

ADOpte A L'UNANIMITE



**Convention entre la Ville de Bordeaux et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle
« ebabx- école supérieure des beaux arts de Bordeaux »**

**Participation financière complémentaire d'aide à l'autonomisation informatique et soutien à
l'investissement pour les années 2019 et 2020**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur
agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du
la Gironde le /2020

, Maire de Bordeaux,
/2020 reçue en Préfecture de

Ci après dénommée « La Ville »

D'une part,

Et :

l'Etablissement Public de Coopération Culturelle "ebabx-école supérieure des beaux arts de Bordeaux »,
représentée son Directeur, Monsieur Dominique Pasqualini ;

D'autre part,

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

L'EBABX École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux appartient au réseau national des établissements publics d'enseignement supérieur artistique placés sous la tutelle du ministère de la Culture.
En tant qu'Etablissement Public de Coopération Culturelle, l'EBABX contribue activement au développement de l'art et du design et à l'irrigation professionnelle de la métropole bordelaise et du territoire de la Nouvelle Aquitaine, dans une volonté de rayonnement national et international.

Afin de permettre la réalisation des dépenses d'investissement inhérentes à son bon fonctionnement la Ville de Bordeaux apporte son soutien financier à hauteur de 211 000 € (deux cent onze mille euros) ainsi composé :

- Aide à l'autonomisation informatique : 91 000 euros
- Soutien annuel 2019 à l'investissement : 60 000 euros
- Soutien annuel 2020 à l'investissement : 60 000 euros

Ces sommes s'ajouteront à la dotation annuelle de 3 140 000 € (montant statutaire) augmentée, en 2019, de 42 000 € annuels liés à l'autonomisation numérique et aux transferts de charges ainsi que de 35 000 € votés en fonctionnement au budget supplémentaire de la Ville de Bordeaux en 2019 pour prendre en charge une partie des hausses réglementaires portant sur la masse salariale.

ARTICLE 2 – CHARGES ET CONDITIONS

L'Etablissement Public s'engage sur simple demande de la Ville de Bordeaux, à fournir tous les justificatifs nécessaires pour vérifier l'utilisation de la subvention.

ARTICLE 3 – VERSEMENT DES FONDS

Cette somme fera l'objet d'un versement unique, aux coordonnées bancaires suivantes :

IBAN : FR54 3000 1002 15C2 15C3 3000 0000 082 (vérifié)

ARTICLE 4 – COMPTECE JURIDICTIONNELLE

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 5 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- à l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland à Bordeaux pour la Ville de Bordeaux,
- En son siège social, 7 rue des Beaux-Arts – 33800 Bordeaux pour l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « ebabx-école supérieure des beaux arts de Bordeaux »

Fait à Bordeaux, le

Pour la Ville de Bordeaux

Pour l'ebabx-école supérieure des Beaux Arts de Bordeaux

Le Maire

Le Directeur

D-2020/240

Ville d'Art et d'Histoire. Subvention de l'Etat/Ministère de la Culture. Autorisation. Signature. Encaissement.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa séance du 28 février 2008, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le ministère de la Culture portant sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire (VAH). Ce label permet à la Ville de Bordeaux d'affirmer sa volonté de mettre en place une politique volontariste d'animation de son patrimoine notamment avec Bordeaux Patrimoine Mondial, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ouvert en 2014 (82 000 visiteurs en 2019). Ce patrimoine est inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco depuis juin 2007.

La Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, qui était tenue par la convention à un soutien financier les cinq premières années, a continué à soutenir les actions chaque année. Elle a souhaité réaffirmer, en 2020, son soutien financier à la mise en œuvre du programme d'animation de l'architecture et du patrimoine porté par la nouvelle mandature ; donner à comprendre l'histoire urbaine et le patrimoine participe de certains enjeux et contribue à des objectifs essentiels :

- Une meilleure appropriation du cadre de vie, pour des habitants plus ambassadeurs de leur territoire et plus à même de s'impliquer dans son évolution ;
- La préservation du patrimoine dans une perspective de durabilité (transmission aux générations futures) ;
- Une meilleure connaissance est un socle pour partager, interroger ensemble ce qui fait patrimoine.

Le budget de fonctionnement de ce programme s'élève à 56 800 euros, hors masse salariale : 52 800 euros de la Ville de Bordeaux et 4 000 euros de l'État.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter la participation financière de l'État / Drac Nouvelle Aquitaine à hauteur de 4 000 euros pour la mise en œuvre des actions ci-dessus ;
- Émettre les titres de recette et signer tous les documents afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

M. BOUTLEUX

Oui, il s'agit d'une subvention accordée à la ville pour supporter le label Ville d'Art et d'Histoire. Ce label accompagne en fait le plan d'action lié à la gestion du bien UNESCO Bordeaux Port de la Lune et c'est pour encourager cette subvention de 4 000 euros en fonctionnement, hors cadre de conventionnement. C'est un signal voulu par la DRAC, en soutien à la politique qualitative d'animation du patrimoine bordelais et un encouragement à engager une candidature renouvelée au label.

M. LE MAIRE

Qui souhaite intervenir ? Personne. Je mets aux voix la délibération. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? Merci.

M. PFEIFFER

Délégation de Monsieur Olivier ESCOTS. Délibération n°246 : « Lutte contre les discriminations. Appel à projets Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté 2020. Adoption. Autorisation».

RECAPITULATIF BUDGET 2020**VAH BORDEAUX**

		Dépenses	Recettes	
ACTIONS	Faire évoluer et vivre le CIAP			
	Exposition photographique temporaire : Voir la ville en vert	1 600 €		
	Actualisation des contenus du parcours permanent	1 500 €		
	Programmation - conférences	1 200 €		
	CIAP – autres	15 000 €		
	<i>Sous-total</i>	19 300 €	Etat (DRAC) 2 000 €	Collectivité 17 300 €
	Investir le territoire : actions in situ			
	Programmations saisonnières	4 500 €		
	Evénements nationaux : Ndm, JNA, JEP...	26 500 €		
	Création numérique : Les oreilles au Jardin Public – sieste sonore	1 500 €		
<i>Sous-total</i>	32 500 €	Etat (DRAC) 0 €	Collectivité 32 500 €	
Action pédagogique				
Programmation Bordeaux Patrimoine Mondial	5 000 €			
- Finalisation du parcours famille au ciap (octobre 2020)				
- Ateliers pédagogiques				
<i>Sous-total</i>	RH 5 000 €	Etat (DRAC) 2 000 €	Ville 3 000 €	
PERSONNEL	Service dédié : 3 ETP, montant chargé Communication (services mutualisés)	121 222 €		
	Vacations guides (dont formation continue)	+/- ½ ETP 11 000 €	Etat (DRAC) 0 €	Ville 132 222 €
	TOTAL	189 022 €	Etat (DRAC) 4 000 € 0 €	Ville 185 022 € 52 800 € 132 222 €
	Actions	56 800 €		
	Personnel	132 222 €		

D-2020/241

Bibliothèque de Bordeaux. Cinquantenaire de la mort de François Mauriac. Organisation d'un jeu concours. Règlement. Autorisation.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 est celle du cinquantenaire de la disparition de l'écrivain et journaliste bordelais François Mauriac, membre de l'Académie Française et prix Nobel de littérature, décédé le 1er septembre 1970. Différentes manifestations sont prévues à Bordeaux et dans d'autres lieux, pour commémorer cet anniversaire :

- Une exposition photographique sur les grilles du Jardin Public en septembre ;
- Une exposition à la bibliothèque Mériadeck, intitulée Écrire c'est agir, à partir de novembre ;
- Une programmation culturelle à l'automne 2020 en lien avec les différents partenaires de l'opération, notamment le centre François Mauriac, l'université Bordeaux Montaigne, la librairie Mollat, les éditions Le Festin, ou encore l'Institut de France.

Pour donner une dimension ludique à cette manifestation, la bibliothèque souhaite organiser un jeu concours de bande dessinée utilisant l'application informatique BDnF de la bibliothèque nationale de France. Ce jeu consiste à produire une bande dessinée évoquant François Mauriac ou son œuvre à l'aide de l'application.

Les modalités de ce jeu concours sont précisées dans le projet de règlement joint à la présente délibération.

Les différents lots à gagner sont également détaillés dans le règlement.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Organiser un jeu concours de bandes dessinées à l'occasion des manifestations commémorant le cinquantenaire de la disparition de François Mauriac,
- en adopter le règlement ci-annexé.

ADOpte A L'UNANIMITE

JEU CONCOURS BD MAURIAC

Règlement

ARTICLES 1 : ORGANISATEURS

Les bibliothèques de Bordeaux organisent un jeu-concours qui aura lieu du samedi 10 octobre 2020 au jeudi 10 décembre 2020, dans les conditions prévues au présent règlement. Les participants au jeu-concours déposeront leurs productions dans les conditions fixées ci-après dans le présent règlement.

Le jeu-concours, ci-après dénommé « Jeu BD Mauriac », est organisé et disponible sur internet via Instagram (ou par adresse mail : biblio.patrimoine@mairie-bordeaux.fr)

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

2.1 La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique, âgée de 13 ans minimum, de toute nationalité, disposant d'une adresse e-mail et d'une connexion à Internet.

Les personnes mineures sont autorisées à participer au jeu sous réserve d'obtenir l'accord préalable des personnes détenant l'autorité parentale sur ledit mineur et de la produire dans un délai de 5 jours après inscription en l'adressant sous forme papier à :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux
« Jeu BD Mauriac »
85 cours du Maréchal Juin
CS51247
33075 Bordeaux

La participation des mineurs au jeu-concours implique ainsi qu'ils aient effectivement préalablement obtenu cette autorisation. Les bibliothèques organisatrices seraient contraintes de disqualifier tout mineur qui serait dans l'incapacité de fournir ce justificatif dans les délais qui lui seraient impartis.

La disqualification d'un mineur ayant gagné entraîne l'attribution de son lot au gagnant suppléant. Sont exclus de toute participation au Jeu BD Mauriac les personnels des bibliothèques de Bordeaux, les personnes ayant participé à la conception du Jeu BD Mauriac et les membres du jury. Cette exclusion est étendue aux membres des familles des personnes susnommées.

2.2 La participation au Jeu BD Mauriac est gratuite et sans obligation d'achat.

2.3 La participation au Jeu BD Mauriac entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits.

2.4 Toute personne inscrite ne peut participer qu'une seule fois. Ainsi, chaque participant ne peut envoyer qu'une seule bande-dessinée. Toute tentative de fraude, notamment par la participation via plusieurs comptes "Instagram" ou adresses électroniques, verra la disqualification automatique du fraudeur, et entraînera la nullité de toutes les participations qu'il aura déposées.

2.5 Les participants s'engagent à ne pas déposer une ou des bandes-dessinées qui puissent tomber sous le coup des lois et autres dispositions relatives à la diffamation publique ou privée, à l'injure, à la protection de la vie privée, à l'image des biens, ou à la contrefaçon qu'il s'agisse du droit d'auteur, des marques ou brevets, à la dignité humaine et à l'ordre public (pornographie et pédopornographie notamment). La même disposition s'applique aux bandes dessinées qui pourraient être contraires aux lois visant à réprimer l'incitation à la violence et à la haine raciale. De même en déposant une bande dessinée, le participant reconnaît de manière irrévocable que la publication de ladite bande dessinée ne porte pas atteinte au droit au respect à l'intimité de sa vie privée, ni à son droit à l'image. Les bibliothèques organisatrices se réservent le droit de procéder à toute vérification pour l'application du présent article et prononceront l'exclusion définitive et sans appel du participant au jeu-concours qui méconnaîtrait les dispositions de l'article 2.5.

D'une manière générale, le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

ARTICLE 3 : ANNONCE ET DEROULEMENT DU JEU BD MAURIAC

3.1 Annonce du Jeu BD MAURIAC

Le Jeu est annoncé sur le site web de la bibliothèque (<http://bibliotheque.bordeaux.fr/>), sur le site web des médiathèques de la métropole (<https://mediatheques.bordeaux-metropole.fr/>), sur les réseaux sociaux de la bibliothèque et/ou de la ville de Bordeaux, et sur les outils papier de communication produits par les Bibliothèques et la Ville de Bordeaux

3.2 Explication du principe du Jeu BD Mauriac:

La participation à ce jeu se fait exclusivement en publiant une bande dessinée évoquant François Mauriac ou son œuvre, produite avec l'application BDnF (<https://bdnf.bnf.fr/>) en ajoutant au moment de la publication le mot-dièse #BDMauriac sur Instagram via le compte Instagram du participant ou par envoi à l'adresse mail biblio.patrimoine@mairie-bordeaux.fr

Les participants ne peuvent envoyer que des bandes dessinées dont ils sont les seuls auteurs. La méconnaissance de cette obligation par un participant entraînera la nullité de toutes les participations qu'il aura déposées.

3.3 Calendrier :

Le jeu concours se déroulera en 3 étapes :

Inscription au jeu concours : samedi 10 octobre 2020 au jeudi 10 décembre 2020.

Le jeu concours est exclusivement accessible par internet, à travers le réseau social Instagram ou par courrier électronique.

L'envoi du message avec la photo vaudra inscription au jeu concours.

Désignation des gagnants / Clôture du Jeu : du 11 décembre 2020 au 16 décembre 2020

Une élection aura lieu parmi les participants qui auront envoyé leur photo.1 seul participant sera désigné gagnant par le jury selon les critères explicités dans l'article 4

Il est rappelé que la qualité de gagnant est subordonnée à la validité de la participation du participant conformément aux dispositions du présent règlement.

Toute participation incomplète ou erronée sera rejetée, sans que la responsabilité des bibliothèques organisatrices puisse être engagée. Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera l'exclusion définitive du participant au Jeu BD Mauriac sans que la responsabilité des bibliothèques organisatrices puisse être engagée.

Suite à la désignation des gagnants, les organisateurs prendront contact avec les gagnants, via leur compte Instagram ou par courrier électronique, sous forme de message privé. Il leur sera alors demandé une série d'informations notamment les coordonnées ainsi que tout document que les bibliothèques organisatrices jugeront nécessaire. Il sera également demandé : Nom, Prénom, adresse courriel ou numéro de téléphone et adresse postale, date de naissance ainsi que l'autorisation des personnes détenant l'autorité parentale dans le cadre d'un participant mineur.

Révélation des gagnants : jeudi 17 décembre 2020 à 18 h.

Le nom du gagnant sera révélé sur le site web des bibliothèques de Bordeaux.

ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION DES GAGNANTS

Le jury se compose des membres suivants :

- un représentant des bibliothèques de Bordeaux
- un représentant de l'Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle Aquitaine (ALCA)
- un représentant de la librairie Krazy Kat

Il désignera les gagnants du Jeu sur la base de critères techniques et esthétiques suivants :

- Sur Instagram en accompagnement de la bande dessinée : présence du mot-dièse #
- Respect de la consigne : produire une bande dessinée avec l'application BDnF
- Qualité scénaristique de la bande dessinée
- Qualité esthétique de la bande dessinée

La décision du jury prise à la majorité simple est souveraine et sans appel.

ARTICLE 5 : DOTATIONS

La liste des lots est arrêtée comme suit.

1^{er} prix : une visite des éditions de la Cerise + une visite du centre François Mauriac de Malagar + édition "Livre de raison" par Le Festin + une visite de la chambre forte de la bibliothèque Mériadeck

2^{ème} au 6^{ème} prix : une visite du centre François Mauriac de Malagar + édition "Livre de raison"

6^{ème} au 15^{ème} prix : édition "Livre de raison"

Si les informations communiquées par le participant ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation. Le gain ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la cession par les bibliothèques organisatrices à un tiers non désigné gagnant, ni à la remise de sa contre-valeur en argent ni sous quelque forme que ce soit, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 6 : MODALITES D'ATTRIBUTION DES DOTATIONS

Les gagnants du concours sera invité à retirer son lot à la bibliothèque, suivant les modalités définies dans le courrier qui lui sera envoyé après communication de son adresse postale, et sur présentation d'une pièce d'identité.

Si dans un délai de cinq jours ouvrables (du lundi au vendredi) après la mise en ligne de la liste des gagnants et de l'envoi de l'e-mail informant le participant de son gain, les bibliothèques organisatrices n'ont pas reçu les informations nécessaires à la remise de son gain, ou si l'autorisation de la personne détenant l'autorité parentale des mineurs n'a pas été produite ou si le gagnant ne s'est pas manifesté, le gain redeviendra automatiquement la propriété des bibliothèques organisatrices et aucune réclamation ne sera acceptée.

Le gagnant devra se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'un gagnant ne réponde pas aux critères du présent règlement, son lot ne lui serait pas attribué et les bibliothèques organisatrices se réservent le droit d'attribuer ce lot à un remplaçant élu par les mêmes modalités que celles utilisées pour la désignation du gagnant initial. En cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, les bibliothèques organisatrices se réservent le droit de substituer à tout moment aux dotations proposées d'autres dotations ou de différer l'envoi des lots en cas de problèmes d'approvisionnement.

ARTICLE 7 : DROIT D'AUTEUR

7.1 Les participants ou la personne en charge de l'autorité parentale des participants mineurs cèdent gracieusement aux bibliothèques organisatrices, à titre non exclusif, pour la France et le monde entier et pour la durée de protection de la propriété littéraire et artistique, à des fins uniquement non commerciales, les droits d'exploitation (reproduction, représentation, adaptation) nécessaires pour permettre l'exploitation des bandes dessinées remises pour concourir au Jeu dans les conditions définies ci-après.

Dans le cadre ainsi défini, les participants cèdent aux bibliothèques organisatrices :

- le droit de reproduire ou faire reproduire toutes ou partie des bandes dessinées selon tout procédé technique actuel ou à venir, tel que notamment l'impression, la photocopie, la mise en mémoire informatique, le téléchargement, la numérisation, et sur tout support actuel ou à venir qu'il s'agisse d'un support papier, magnétique, optique, électronique, informatique, analogique ou numérique, et sur tout format
- le droit de présenter et communiquer au public tout ou partie des bandes dessinées, le cas échéant incorporées à une œuvre multimédia, par tout procédé actuel et futur de communication au public et notamment édition-papier, livres numériques, mise en ligne sur service ou réseau de télécommunication, en particulier via Internet, sur un site web, blogs, réseaux sociaux, sur un intranet ou un extranet publiés ou autorisés par les bibliothèques organisatrices, par tout autre service, accessible par réseau de téléphonie,
- le droit de présenter et communiquer au public tout ou partie des bandes dessinées, le cas échéant incorporées à une œuvre multimédia sur tout support de diffusion notamment par l'intermédiaire de moniteurs, de bornes interactives, de bornes audiovisuelles, de bornes interactives multimédias, de téléphones, appareils de lecture de livres numériques, ou de tout autre moyen connu ou inconnu à ce jour

Les droits d'exploitation sur les bandes dessinées remises pour concourir au Jeu sont consentis à la bibliothèque de Bordeaux dans le cadre de leurs activités non commerciales, culturelles, de lecture publique et d'information.

7.2 Le participant garantit aux bibliothèques organisatrices être le seul auteur des bandes dessinées remises aux bibliothèques organisatrices pour concourir au Jeu BD Mauriac conformément à l'article 3.2 ci-avant. Le participant garantit que les bandes dessinées proposées sont originales et inédites (Interdiction de reproduire une œuvre existante sous réserve des dispositions de l'article 3.2). A ces titres, le participant fait son affaire des autorisations de tous tiers ayant directement ou indirectement participé à la réalisation des bandes dessinées. Le participant assume la charge de tous les éventuels paiements en découlant et garantit bibliothèques organisatrices contre tous recours, actions ou réclamation à ce titre.

A chaque diffusion de tout ou partie des bandes dessinées, le nom du participant et sa qualité d'auteur seront mentionnés conformément au respect du droit moral.

ARTICLE 8 : COMMUNICATION DES GAGNANTS

Les gagnants autorisent les bibliothèques organisatrices à utiliser leur nom et prénom dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au concours sans qu'aucune participation financière de la des bibliothèques organisatrices puisse être exigée à ce titre. La présente autorisation est donnée pour une durée d'un (1) an à partir de l'annonce des résultats du Jeu BD Mauriac qui pourra être renouvelée par la suite, et entraîne la renonciation de la part des gagnants à toute action ultérieure en réclamation quant à l'utilisation de ces données, dès lors que cette utilisation est conforme aux précédents alinéas.

Cependant, si les gagnants ne souhaitent aucune utilisation de leurs données personnelles dans le cadre ci-dessus cité, ils peuvent en demander l'interdiction par courrier, jusqu'à la date d'arrêt du Jeu BD Mauriac, adressé à :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux
« Le jeu »
85 cours du Maréchal Juin
CS51247
33075 Bordeaux

ARTICLE 9 : FORCE MAJEURE

Les bibliothèques organisatrices ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, ou d'évènement indépendant de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à le réduire, ou à le prolonger, le reporter ou à en modifier les conditions.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

Les bibliothèques organisatrices ne seront pas responsables en cas de dysfonctionnement du réseau internet empêchant l'accès au Jeu BD Mauriac ou son bon déroulement ou pour le cas où les données remplies par des participants viendraient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable. Notamment, mais pas exclusivement, les bibliothèques organisatrices ne pourront en aucun cas être tenue pour responsable de toute impossibilité de recevoir les formulaires de participation, en raison de difficulté de transmission ou pour toute raison technique échappant à son contrôle raisonnable, ni de toute erreur typographique.

Les bibliothèques organisatrices ne sauraient être tenues responsables notamment en cas d'éventuels actes de malveillance externe. Les bibliothèques organisatrices ne sauraient être

tenues responsables également en cas de dysfonctionnement d'Instagram, d'une modification de leurs conditions d'utilisation ou de leur forme.

Si les bibliothèques organisatrices mettent tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, elles ne sauraient cependant être tenues responsables des erreurs (notamment d'affichage sur les pages Instagram, d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur les sites. La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des conditions d'utilisation d'Instagram des caractéristiques et des limites de l'internet, de l'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou les logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte.

En outre, Les bibliothèques organisatrices ne sauraient être tenues responsables en cas :

- de problèmes de liaison téléphonique,
- de problèmes de matériel ou logiciel,
- de destruction des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à la bibliothèque, à ses partenaires
- d'erreurs humaines ou d'origine électrique,
- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du Jeu ou de dysfonctionnement du procédé de vote.

Les bibliothèques organisatrices ne sont pas responsables des conséquences d'éventuels retards de courriers électroniques qui ne lui sont pas imputables. Les réclamations doivent être formulées par les destinataires directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement des dits courriers.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté des bibliothèques organisatrices, celles-ci se réservent le droit d'interrompre le Jeu BD Mauriac.

Toute fraude ou tout non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du Jeu de son auteur, les bibliothèques organisatrices se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

ARTICLE 12 : DEPOT DU REGLEMENT

Le règlement complet est disponible à titre gratuit et peut être consulté ou téléchargé sur le site web des bibliothèques de Bordeaux : <http://bibliotheque.bordeaux.fr>

Une copie du présent règlement sera adressée gratuitement à toute personne qui en fera la demande écrite à l'adresse suivante :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux

« Jeu BD Mauriac »

85 cours du Maréchal Juin

CS51247

33075 Bordeaux

ARTICLE 13 : DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTIONS DE COMPETENCES

Le présent règlement est soumis au droit français à l'exception des règles de conflit de loi qui pourraient avoir pour effet de renvoyer, pour la résolution matérielle du litige à une autre législation. Tout litige sera porté devant le tribunal compétent de Paris, après avoir apuré toutes voies de conciliation.

ARTICLE 14 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au présent Jeu BD Mauriac entraîne l'acceptation pleine et entière de l'ensemble des clauses et conditions du présent règlement.

ARTICLE 15 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du Jeu font l'objet d'un traitement par la Ville de Bordeaux pour les finalités suivantes : gestion des autorisations parentales pour les mineurs (article 2 du présent règlement) ; gestion de la relation avec le gagnant (article 3.3 du présent règlement) ; utilisation par la bibliothèque de Bordeaux dans toute manifestation publicitaire liée au concours (article 8 du présent règlement).

Ce traitement de données est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt dont la Ville de Bordeaux est investie.

Les destinataires des données sont les agents habilités des services concernés de la Direction des bibliothèques, du livres et des médias culturels de la Ville de Bordeaux à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions.

Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

Ces données seront conservées pendant une durée de un an après quoi elles seront archivées jusqu'à expiration des exigences légales ou de la durée d'utilité administrative.

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, à l'effacement, d'opposition, à la limitation, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Direction des bibliothèques, du livres et des médias culturels 85 cours du Maréchal Juin – CS51247 – 33075 Bordeaux – bibli@mairie-bordeaux.fr ou au Délégué à la Protection des Données (DPO) de la Ville de Bordeaux à l'adresse mail suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles

AUTORISATION PARENTALE
CONCOURS BANDE DESSINEE MAURIAC

à envoyer obligatoirement par voie postale :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux
« Jeu BD Mauriac »
85 cours du Maréchal Juin
CS51247
33075 Bordeaux

Je soussigné(e)

M, Mme

Nom.....

Prénom.....

Né(e) le.....à.....

Demeurant

à.....

.....
autorise que mon enfant

Nom.....

Prénom.....

Né(e) le.....à.....

Demeurant

à.....

.....
participe au jeu-concours 2020organisé par les bibliothèques de Bordeaux dans le cadre de la
manifestation Mauriac 2020 qui aura lieu du samedi 10 octobre 2020 17h au jeudi 10 décembre

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à :

Date :

Signature :

D-2020/242

Bibliothèque de Bordeaux. Nuit des bibliothèques. Demande de subvention à Bordeaux Métropole. Organisation d'un jeu concours. Règlement. Autorisation. Signature.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

« La Nuit des Bibliothèques » de la métropole connaît, depuis son lancement en 2017, un succès croissant. La troisième édition a rassemblé 12 500 visiteurs, soit une fréquentation en hausse de 15% par rapport à l'année précédente. Les bibliothèques des communes de la métropole souhaitent donc s'associer à nouveau pour proposer une quatrième édition de cet événement festif et fédérateur qui offre au grand public la possibilité de découvrir de façon originale leurs collections et leurs services. Lors de cette manifestation conviviale, les bibliothèques ouvrent leurs portes en soirée, jusqu'à minuit pour certaines, et proposent un programme riche d'animations gratuites et ouvertes à tous.

Une vingtaine de communes du territoire de Bordeaux Métropole, ainsi que l'Université de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne participeront en 2020 à la quatrième édition de la manifestation prévue le samedi 10 octobre. Chaque commune est maîtresse de la programmation des animations qui se dérouleront dans ses locaux et prendra en charge leur financement. L'organisation se fera dans le respect des conditions sanitaires et des recommandations en matière d'accueil du public qui seront en vigueur à cette date.

La bibliothèque municipale de Bordeaux assure, en accord avec les autres communes, la coordination générale de la « Nuit des bibliothèques ». Elle est chargée notamment des aspects transversaux de cette manifestation : coordination de la communication, interface avec les partenaires, organisation du parrainage et du lancement. A ce titre, elle a recherché des partenariats pour cette partie du projet.

En raison du caractère métropolitain de cet événement, il peut bénéficier du soutien de Bordeaux Métropole, qui prend en charge notamment la conception et la réalisation des supports de communication, communs à tous les participants.

1 – La mise en place d'une programmation métropolitaine avec le parrain

Afin de lui donner plus de visibilité et de renforcer sa dimension événementielle, le parrainage de la manifestation par un artiste de renommée nationale est prévu. Le chanteur Mathieu Boogaerts, le dessinateur et réalisateur Winshluss et l'écrivain Hervé Le Corre ont été les parrains des trois premières éditions. Pour cette quatrième édition, c'est l'auteur de bandes dessinées Alfred, prix du meilleur album en 2014 au festival d'Angoulême, qui parrainera la manifestation. Au-delà de l'intérêt médiatique de ce parrainage, il permettra de proposer les jours précédant l'événement, différentes formes d'interventions dans les bibliothèques : spectacles, rencontres, ateliers.

Autour de l'accueil du parrain, l'organisation d'un événement de lancement public est également envisagée. Il permettra de communiquer sur la manifestation auprès de la presse, d'y convier les partenaires, les élus et les organisateurs, et de jouer le rôle de « teaser » auprès du grand public qui pourra aller à la rencontre du parrain. Sous diverses formes, le parrainage se déploiera dans plusieurs communes afin de faire circuler les habitants sur la métropole et de valoriser les bibliothèques en tant que réseau et structures complémentaires sur le territoire.

2 - Organisation d'un jeu concours photo de « cadavre exquis »

Lors des deux premières éditions de la Nuit des Bibliothèques en 2017 et 2018, un jeu-concours de réalisation de « sleeveface » (photomontage avec des couvertures de livres) a permis de fédérer les bibliothèques autour d'un événement ludique et participatif avec plus de 130 participants. En 2019, le concours photo a décliné le thème « Ma nuit des

bibliothèques ». L'organisation d'un jeu-concours par les bibliothèques de la métropole, coordonnée par la bibliothèque de Bordeaux, sera réitérée pour cette quatrième édition et aura lieu du samedi 10 octobre 2020 - 12h, au dimanche 11 octobre 2020 - 00h.

Le jeu concours photo de « cadavre exquis » consiste à publier une photo originale de documents d'une bibliothèque pour former une phrase, une expression drôle, décalée ou originale, prise pendant le week-end de la « Nuit des Bibliothèques » 2020 dans l'une des bibliothèques participantes, sur Instagram (avec le mot-dièse #nuitdesbib2020) via le compte Instagram du participant ou par envoi d'un e-mail à l'adresse dédiée à la Nuit des Bibliothèques.

Les modalités de ce jeu concours sont précisées dans le projet de règlement joint à la présente délibération.

Le prix est un bon cadeau, à dépenser dans une librairie partenaire de l'évènement.

3. Demande de subvention auprès de Bordeaux Métropole

Compte-tenu de la dimension métropolitaine de cette manifestation, il est proposé de solliciter une subvention auprès de Bordeaux Métropole, à hauteur de 6 000 euros (six mille euros), pour aider au financement de l'opération de parrainage, de lancement de la Nuit des Bibliothèques et l'organisation du jeu concours.

Cette subvention sera perçue par la Ville de Bordeaux qui assure la coordination générale de la Nuit des Bibliothèques, en accord avec les autres communes participantes.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses de parrainage et lancement de l'évènement	Estimation TTC En euros
Prestations parrainage (conception et locations d'expositions, animation rencontre par un journaliste, droits de diffusion, frais de déplacement, hébergement, interventions...)	4 500
Lots jeux et concours métropolitain	500
Apéritif de lancement	1 000
S/Total Parrainage	6 000

Budget total de la manifestation	Estimation TTC En euros
Services extérieurs (fournitures, goodies, communication, technique...)	6 050
Rémunérations et honoraires (programmation artistique et culturelle)	69 400
Déplacements, hébergements, repas, réceptions	5 000
Divers (surveillance...)	1 000
Impôts et taxes :	
Charges de personnel	12 400
SACEM	1 800
Total des dépenses	95 650

Recettes	En euros TTC En euros
Subvention Bordeaux Métropole	6 000
Budgets des communes	89 650
Total des recettes	95 650

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- Solliciter la participation financière de Bordeaux Métropole pour aider au financement de l'opération de parrainage et de lancement de la « Nuit des Bibliothèques », signer tout document afférant à ce cofinancement et à encaisser ce cofinancement.
- Organiser un jeu concours de photos à l'occasion de la « Nuit des bibliothèques » le 10 octobre 2020 et en adopter le règlement ci-annexé.

ADOpte A L'UNANIMITE

JEU CONCOURS PHOTOS NUIT DES BIBLIOTHEQUES

Règlement

ARTICLE 1 : ORGANISATEURS

Les bibliothèques de la métropole bordelaise organisent un jeu-concours qui aura lieu du samedi 10 octobre 12h, au dimanche 11 octobre 2020 à 00h, dans les conditions prévues au présent règlement. Les participants au jeu-concours déposeront des photographies dans les conditions fixées ci-après dans le présent règlement. Une vingtaine de bibliothèques de la métropole participeront à cette édition. La coordination et la mise en place du jeu concours sont assurées par la Délégation à la Coopération des Bibliothèques de Bordeaux.

Le jeu-concours, ci-après dénommé « le Jeu », est organisé et disponible sur internet via Instagram ou par adresse mail : nuitdesbibliotheques@gmail.com

ARTICL 2 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

2.1 La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique, âgée de 13 ans minimum, de toute nationalité, disposant d'une adresse e-mail et d'une connexion à Internet.

Les personnes mineures sont autorisées à participer au jeu sous réserve d'obtenir l'accord préalable des personnes détenant l'autorité parentale sur ledit mineur et de la produire dans un délai de 5 jours après inscription en l'adressant sous forme papier à :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux

« Le jeu »

85 cours du Maréchal Juin

CS51247

33075 Bordeaux

La participation des mineurs au jeu-concours implique ainsi qu'ils aient effectivement préalablement obtenu cette autorisation. Les bibliothèques organisatrices seraient contraintes de disqualifier tout mineur qui serait dans l'incapacité de fournir ce justificatif dans les délais qui lui seraient impartis.

La disqualification d'un mineur ayant gagné entraîne l'attribution de son lot au gagnant suppléant. Sont exclus de toute participation au Jeu les personnels des bibliothèques organisatrices et les personnes ayant participé à la conception du Jeu et les membres du jury. Cette exclusion est étendue aux membres des familles des personnes susnommées.

2.2 La participation au Jeu est gratuite et sans obligation d'achat.

2.3 La participation au Jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits.

2.4 Toute personne inscrite ne peut participer qu'une seule fois. Ainsi, chaque participant ne peut envoyer qu'une seule photographie. Toute tentative de fraude, notamment par la participation via plusieurs comptes "Instagram" ou adresses électroniques, verra la disqualification automatique du fraudeur, et entraînera la nullité de toutes les participations qu'il aura déposées.

2.5 Les participants s'engagent à ne pas déposer une ou des photographies qui puissent tomber sous le coup des lois et autres dispositions relatives à la diffamation publique ou privée, à l'injure, à la protection de la vie privée, à l'image des biens, ou à la contrefaçon qu'il s'agisse du droit d'auteur, des marques ou brevets, à la dignité humaine et à l'ordre public (pornographie et pédopornographie notamment). La même disposition s'applique aux photographies qui pourraient être contraires aux lois visant à réprimer l'incitation à la violence et à la haine raciale. De même en déposant une photographie, le participant reconnaît de manière irrévocable que la publication de ladite photographie ne porte pas atteinte au droit au respect à l'intimité de sa vie privée, ni à son droit à l'image. Les bibliothèques organisatrices se réservent le droit de procéder à toute vérification pour l'application du présent article et prononceront l'exclusion définitive et sans appel du participant au jeu-concours qui méconnaîtrait les dispositions de l'article 2.5.

D'une manière générale, le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

ARTICLE 3 : ANNONCE ET DEROULEMENT DU JEU

3.1 Annonce du Jeu

Le Jeu est annoncé sur le site web de chaque bibliothèque organisatrice, sur le site web des médiathèques de la métropole ainsi que sur les réseaux sociaux des bibliothèques et/ou des communes.

3.2 Explication du principe du Jeu :

La participation à ce jeu se fait exclusivement en publiant la photo candidate avec le mot-dièse #nuitdesbib2020 sur Instagram via le compte Instagram du participant ou par envoi à l'adresse mail nuitdesbibliotheques@gmail.com

Les participants ne peuvent envoyer que des photographies dont ils sont les seuls auteurs. La méconnaissance de cette obligation par un participant entraînera la nullité de toutes les participations qu'il aura déposées.

3.3 Calendrier :

Le jeu concours se déroulera en 3 étapes :

Inscription au jeu concours : du samedi 10 octobre 2019, 12h au dimanche 11 octobre 2020 00h.

Le jeu concours est exclusivement accessible par internet, à travers le réseau social Instagram ou par courrier électronique.

L'envoi du message avec la photo vaudra inscription au jeu concours.

Désignation des gagnants / Clôture du Jeu : du 12 octobre 2020 au 31 octobre 2020.

Une élection aura lieu parmi les participants qui auront envoyé leur photo. Un seul participant sera désigné gagnant par le jury selon les critères explicités dans l'article 4.

Il est rappelé que la qualité de gagnant est subordonnée à la validité de la participation du participant conformément aux dispositions du présent règlement.

Toute participation incomplète ou erronée sera rejetée, sans que la responsabilité des bibliothèques organisatrices puisse être engagée. Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera l'exclusion définitive du participant au Jeu sans que la responsabilité des bibliothèques organisatrices puisse être engagée.

Suite à la désignation des gagnants, les organisateurs prendront contact avec les gagnants, via leur compte Instagram ou par courrier électronique, sous forme de message privé. Il leur sera alors demandé une série d'informations notamment les coordonnées ainsi que tout document que les bibliothèques organisatrices jugeront nécessaire. Il sera également demandé : Nom, Prénom, adresse courriel ou numéro de téléphone et adresse postale, date de naissance ainsi que l'autorisation des personnes détenant l'autorité parentale dans le cadre d'un participant mineur.

Révélation des gagnants : jeudi 29 octobre 2020 à 18 h.

Le nom du gagnant sera révélé, sur le site web des médiathèques de la Métropole.

ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION DES GAGNANTS

Le jury, composé de bibliothécaires des bibliothèques organisatrices et de partenaires de la Nuit des Bibliothèques, désignera les gagnants du Jeu sur la base de critères techniques et esthétiques suivants :

- Sur Instagram en accompagnement de la photo : présence du mot-dièse #nuitdesbib2020 et présence du mot-dièse du nom de la bibliothèque ou de la commune de la bibliothèque où le cliché a été pris
- Par courrier électronique en accompagnement de la photo : présence du nom de la bibliothèque ou de la commune de la bibliothèque où le cliché a été pris
- Respect de la consigne : prendre une photo de livres, CD ou DVD pour former un cadavre exquis au cours de la soirée Nuit des Bibliothèques dans une des bibliothèques participantes
- qualité de la photo
- qualité technique et esthétique de la prise de vue
- originalité du sujet et/ou de la prise de vue

La décision du jury prise à la majorité simple est souveraine et sans appel.

ARTICLE 5 : DOTATION

La liste des lots est arrêtée comme suit.

1 lot unique constitué d'un chèque cadeau dans une librairie d'une valeur d'environ 200€.

Si les informations communiquées par le participant ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation. Le gain ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la cession par les bibliothèques organisatrices à un tiers non désigné gagnant, ni à la remise de sa contre-valeur en argent ni sous quelque forme que ce soit, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 6 : MODALITES D'ATTRIBUTION DE LA DOTATION

Le gagnant du concours sera invité à retirer son lot à la bibliothèque, suivant les modalités définies dans le courrier qui lui sera envoyé après communication de son adresse postale, et sur présentation d'une pièce d'identité.

Si dans un délai de sept jours ouvrables (du lundi au vendredi) après la mise en ligne de la liste des gagnants et de l'envoi de l'e-mail informant le participant de son gain, les bibliothèques organisatrices n'ont pas reçu les informations nécessaires à la remise de son gain, ou si l'autorisation de la personne détenant l'autorité parentale des mineurs n'a pas été produite ou si le gagnant ne s'est pas manifesté, le gain redeviendra automatiquement la propriété des bibliothèques organisatrices et aucune réclamation ne sera acceptée.

Le gagnant devra se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'un gagnant ne réponde pas aux critères du présent règlement, son lot ne lui serait pas attribué et les bibliothèques organisatrices se réservent le droit d'attribuer ce lot à un remplaçant élu par les mêmes modalités que celles utilisées pour la désignation du gagnant initial. En cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, les bibliothèques organisatrices se réservent le droit de substituer à tout moment à la dotation proposée une d'autre dotation ou de différer l'envoi du lot en cas de problèmes d'approvisionnement.

ARTICLE 7 : DROIT D'AUTEUR

7.1 Les participants ou la personne en charge de l'autorité parentale des participants mineurs cèdent gracieusement aux bibliothèques organisatrices, à titre non exclusif, pour la France et le monde entier et pour la durée de protection de la propriété littéraire et artistique, à des fins uniquement non commerciales, les droits d'exploitation (reproduction, représentation, adaptation) nécessaires pour permettre l'exploitation des photographies remises pour concourir au Jeu dans les conditions définies ci-après.

Dans le cadre ainsi défini, les participants cèdent aux bibliothèques organisatrices:

- le droit de reproduire ou faire reproduire toutes ou partie des photographies selon tout procédé technique actuel ou à venir, tel que notamment l'impression, la photocopie, la mise en mémoire informatique, le téléchargement, la numérisation, et sur tout support actuel ou à venir qu'il s'agisse d'un support papier, magnétique, optique, électronique, informatique, analogique ou numérique, et sur tout format

- le droit de présenter et communiquer au public tout ou partie des photographies, le cas échéant incorporées à une œuvre multimédia, par tout procédé actuel et futur de communication au public et notamment édition-papier, livres numériques, mise en ligne sur service ou réseau de télécommunication, en particulier via Internet, sur un site web, blogs, réseaux sociaux, sur un

intranet ou un extranet publiés ou autorisés par les bibliothèques organisatrices, par tout autre service, accessible par réseau de téléphonie,

- le droit de présenter et communiquer au public tout ou partie des photographies, le cas échéant incorporées à une œuvre multimédia sur tout support de diffusion notamment par l'intermédiaire de moniteurs, de bornes interactives, de bornes audiovisuelles, de bornes interactives multimédias, de téléphones, appareils de lecture de livres numériques, ou de tout autre moyen connu ou inconnu à ce jour

Les droits d'exploitation sur les photographies remises pour concourir au Jeu sont consentis aux bibliothèques participantes dans le cadre de leurs activités non commerciales, culturelles, de lecture publique et d'information.

7.2 Le participant garantit aux bibliothèques organisatrices être le seul auteur des photographies remises aux bibliothèques organisatrices pour concourir au Jeu conformément à l'article 3.2 ci-avant. Le participant garantit que les photographies proposées sont originales et inédites (Interdiction de reproduire une œuvre existante sous réserve des dispositions de l'article 3.2). A ces titres, le participant fait son affaire des autorisations de tous tiers ayant directement ou indirectement participé à la réalisation des photographies. Le participant assume la charge de tous les éventuels paiements en découlant et garantit bibliothèques organisatrices contre tous recours, actions ou réclamation à ce titre.

A chaque diffusion de tout ou partie des photographies, le nom du participant et sa qualité d'auteur seront mentionnés conformément au respect du droit moral.

ARTICLE 8 : COMMUNICATION DU GAGNANT

Le gagnant autorise les bibliothèques organisatrices à utiliser leur nom et prénom dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au concours sans qu'aucune participation financière de la des bibliothèques organisatrices puisse être exigée à ce titre. La présente autorisation est donnée pour une durée de un (1) an à partir de l'annonce des résultats du Jeu qui pourra être renouvelée par la suite, et entraîne la renonciation de la part du gagnant à toute action ultérieure en réclamation quant à l'utilisation de ces données, dès lors que cette utilisation est conforme aux précédents alinéas.

Cependant, si le gagnant ne souhaite aucune utilisation de leurs données personnelles dans le cadre ci-dessus cité, ils peuvent en demander l'interdiction par courrier, jusqu'à la date d'arrêt du Jeu, adressé à :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux

« Le jeu »

85 cours du Maréchal Juin

CS51247

33075 Bordeaux

ARTICLE 9 : FORCE MAJEURE

Les bibliothèques organisatrices ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, ou d'évènement indépendant de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à le réduire, ou à le prolonger, le reporter ou à en modifier les conditions.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

Les bibliothèques organisatrices ne seront pas responsables en cas de dysfonctionnement du réseau internet empêchant l'accès au Jeu ou son bon déroulement ou pour le cas où les données remplies par des participants viendraient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable. Notamment, mais pas exclusivement, les bibliothèques organisatrices ne pourront en aucun cas être tenue pour responsable de toute impossibilité de recevoir les formulaires de participation, en raison de difficulté de transmission ou pour toute raison technique échappant à son contrôle raisonnable, ni de toute erreur typographique.

Les bibliothèques organisatrices ne sauraient être tenues responsables notamment en cas d'éventuels actes de malveillance externe. Les bibliothèques organisatrices ne sauraient être tenues responsables également en cas de dysfonctionnement d'Instagram, d'une modification de leurs conditions d'utilisation ou de leur forme.

Si les bibliothèques organisatrices mettent tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, elles ne sauraient cependant être tenues responsables des erreurs (notamment d'affichage sur les pages Instagram, d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur les sites. La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des conditions d'utilisation d'Instagram des caractéristiques et des limites de l'internet, de l'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou les logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte.

En outre, Les bibliothèques organisatrices ne sauraient être tenues responsables en cas :

de problèmes de liaison téléphonique,

de problèmes de matériel ou logiciel,

de destruction des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à la bibliothèque, à ses partenaires

d'erreurs humaines ou d'origine électrique,

de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du Jeu ou de dysfonctionnement du procédé de vote.

Les bibliothèques organisatrices ne sont pas responsables des conséquences d'éventuels retards de courriers électroniques qui ne lui sont pas imputables. Les réclamations doivent être formulées par les destinataires directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement des dits courriers.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté des bibliothèques organisatrices, celles-ci se réservent le droit d'interrompre le Jeu.

Toute fraude ou non respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du Jeu de son auteur, les bibliothèques organisatrices se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

ARTICLE 12 : DEPOT DU REGLEMENT

Le règlement complet est disponible à titre gratuit et peut être consulté ou téléchargé sur le site web des médiathèques de la métropole : mediatheques.bordeaux-metropole.fr/

Une copie du présent règlement sera adressée gratuitement à toute personne qui en fera la demande écrite à l'adresse suivante :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux
« Le jeu »
85 cours du Maréchal Juin
CS51247
33075 Bordeaux

ARTICLE 13 : DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTIONS DE COMPETENCES

Le présent règlement est soumis au droit français à l'exception des règles de conflit de loi qui pourraient avoir pour effet de renvoyer, pour la résolution matérielle du litige à une autre législation. Tout litige sera porté devant le tribunal compétent de Paris, après avoir apuré toutes voies de conciliation.

ARTICLE 14 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au présent Jeu entraîne l'acceptation pleine et entière de l'ensemble des clauses et conditions du présent règlement.

ARTICLE 15 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du Jeu font l'objet d'un traitement par la Ville de Bordeaux pour les finalités suivantes : gestion des autorisations parentales pour les mineurs (article 2 du présent règlement) ; gestion de la relation avec le gagnant (article 3.3 du présent règlement) ; utilisation par les bibliothèques organisatrices dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au concours (article 8 du présent règlement).

Ce traitement de données est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la Ville de Bordeaux est investie.

Les destinataires des données sont les agents habilités des services concernés de la Direction des bibliothèques, du livres et des médias culturels de la Ville de Bordeaux ainsi que les autres personnes habilitées par les bibliothèques et médiathèques des communes de la métropole de Bordeaux à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions.

Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

Ces données seront conservées pendant une durée de un an après quoi elles seront archivées jusqu'à expiration des exigences légales ou de la durée d'utilité administrative.

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès, de rectification, à l'effacement, d'opposition, à la limitation, d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ainsi que du droit à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Direction des bibliothèques, du livres et des médias culturels 85 cours du Maréchal Juin – CS51247 – 33075 Bordeaux – bibli@mairie-bordeaux.fr ou au Délégué à la Protection des Données (DPO) de la Ville de Bordeaux à l'adresse mail suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles

AUTORISATION PARENTALE

CONCOURS PHOTO DE LA NUIT DES BIBLIOTHEQUES DE LA METROPOLE BORDELAISE

à envoyer obligatoirement par voie postale :

Bibliothèque Municipale de Bordeaux
« Le jeu »
85 cours du Maréchal Juin
CS51247
33075 Bordeaux

Je soussigné(e)

M, Mme

Nom.....

Prénom.....

Né(e) le.....à.....

Demeurant

à.....

autorise que mon enfant

Nom.....

Prénom.....

Né(e) le.....à.....

Demeurant

à.....

participe au jeu-concours qui aura lieu du samedi 10 octobre 2020 12h, au dimanche 11 octobre 2020 00h organisé par les bibliothèques de la métropole bordelaise dans le cadre de la Nuit des Bibliothèques.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à :

Date :

Signature :

D-2020/243
Bibliothèque de Bordeaux - Don de Madame Alice Mayoux -
Autorisation - Signature

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Madame Alice Mayoux, fille du poète surréaliste Jehan Mayoux propose de faire don à la Ville de Bordeaux (Bibliothèque Municipale) de la bibliothèque personnelle de son père.

Jehan Mayoux, né le 25 novembre 1904 à Cherves-Chatelars (Charente), mort le 14 juillet 1975 à Ussel (Corrèze), fut instituteur, puis inspecteur de l'Éducation nationale, militant syndicaliste et pacifiste de tendance libertaire. Poète, ami d'Yves Tanguy, de Benjamin Péret, d'André Breton, il fut membre du groupe surréaliste de 1933 à 1967. Il est l'auteur d'une œuvre poétique conséquente ainsi que de textes critiques et politiques qui ont été rassemblés en plusieurs volumes après sa mort.

Sa bibliothèque, composée d'environ 2500 volumes, renferme principalement des ouvrages sur le surréalisme et ses abords. Ils occupent 48 mètres linéaires de rayonnages. La plupart des livres sont en édition originale, enrichis pour beaucoup d'entre eux d'envois d'auteurs. Choisis et conservés avec soin, ils sont le reflet des goûts, de la personnalité et des amitiés de Jehan Mayoux.

Le don proposé par Madame Alice Mayoux permettra d'enrichir substantiellement les collections de la bibliothèque de Bordeaux, par l'apport d'un fonds littéraire extrêmement riche, dans un domaine, le surréalisme, peu représenté dans les collections bordelaises et complémentaire d'autres fonds littéraires contemporains qu'elles renferment déjà.

Ces documents seront classés dans le domaine public mobilier de la collectivité, conformément aux dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L2112-1, et affectés à la Bibliothèque municipale.

Le don est à accepter en l'état, et dans les conditions décrites dans la convention jointe en annexe.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter ce don et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, dont le projet figure en annexe à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE